J.-J. ROUSSEAU

LETTRE

SUR LES

SPECTACLES

HACHETTE ET Cie

1 fr. 50

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Français

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CART.

BOILEAU. *Œuvres poétiques* (Brunetière)..... 1.50
Poésies et Extraits des œuvres en prose (Brunetière)..... 2 »
BOSSUET. *Connaissance de Dieu* (de Lens)..... 1.60
Sermons choisis (Rébelliau).... 3 »
Oraisons funèbres (Rébelliau).. 2.50
BUFFON. *Discours sur le Style* (Nollet)..... »75
Morceaux choisis (E. Dupré)... 1.50
CHANSON DE ROLAND. *Extraits* (G. Paris)..... 1.50
CHATEAUBRIAND. *Extraits*, édit. illustrée (Brunetière et Giraud)..... 2 »
CHEFS-D'ŒUVRE POÉTIQUES DU XVIe SIÈCLE (Lemercier). 2 »
CHOIX DE LETTRES DU XVIIe SIÈCLE (Lanson)..... 2.50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE (Lanson).... 2.50
CHRESTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et Langlois)... 3 »
CONDILLAC. *Traité des Sensations*, liv. I (Charpentier).... 1.50
CORNEILLE. *Scènes choisies* (Petit de Julleville)..... 1 »
Théâtre choisi (Petit de Julleville)..... 3 »
Chaque pièce. ..... 1 »
DESCARTES. *Discours de la Méthode* (Charpentier)..... 1.50
Principes de la Philosophie, 1re partie (Charpentier)..... 1.50
DIDEROT. *Extraits* (Texte).... 2 »
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy). 2.50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIXe SIÈCLE (C. Jullian). 3.50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin)..... 2.50
FÉNELON. *Fables* (Ad. Regnier). »75
Télémaque (A. Chassang)..... 1.80
Lettre à l'Académie (Cahen)... 1.50
FLORIAN. *Fables* (Geruzez).... »75
JOINVILLE. *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly) ... 2 »
KANT. *Fondements de la Métaphysique des mœurs* (Lachelier)..... 1.50
LA BRUYÈRE. *Caractères* (Servois et Rébelliau)..... 2.50
LA FONTAINE. *Fables* (E. Geruzez et Thirion)..... 1.60
Choix de Fables (Geruzez et Thirion)..... 1 »
LAMARTINE *Chefs-d'œuvre poétiques*, édit. illustrée (R. Waltz). 2 »
LECTURES MORALES (Thamin et Lapie)..... 2 50
LEIBNIZ. *Extraits de la Théodicée* (P. Janet)..... 2.50
Monadologie (H. Lachelier).... 1 »
Nouveaux essais sur l'Entendement humain (Lachelier).. 1.75
MALEBRANCHE. *Recherche de la Vérité*, liv. II (Thamin)... 1.50
MOLIÈRE. *Scènes choisies* (Thirion)..... 1.50
Théâtre choisi (Thirion)..... 3 »
Chaque comédie..... 1 »
MONTAIGNE. *Principaux chapitres et Extraits* (Jeanroy)... 2.50
MONTESQUIEU. *Grandeur et déc. des Romains* (C. Jullian). 1.80
Extraits de l'Esprit des lois et des œuvres diverses (Jullian). 2 »
PASCAL. *Provinciales I, IV, XIII et Extraits* (Brunetière). 1.80
Pensées et Opuscules (Brunschwicg)..... 3.50
PROSATEURS DU XVIe SIÈCLE (Huguet)..... 2.50
RACINE. *Théâtre choisi* (Lanson)..... 3 »
Chaque tragédie..... 1 »
RÉCITS DU MOYEN AGE (G. Paris)..... 1.50
ROUSSEAU (J.-J.). *Extraits en prose* (Brunel)..... 2 »
Lettre à d'Alembert sur les spectacles (Brunel)..... 1.50
SCÈNES, RÉCITS ET PORTRAITS extraits des Écrivains français des XVIIe et XVIIIe s. (Brunel)..... 2 »
SÉVIGNÉ. *Lettres choisies* (Ad. Regnier)..... 1.80
THÉATRE CLASSIQUE (Ad. Regnier)..... 3 »
VOLTAIRE. *Choix de lettres* (Brunel)..... 2.25
Siècle de Louis XIV, édit. illustrée (Bourgeois)..... 2.75
Charles XII (Waddington)..... 2 »
Extraits en prose (Brunel)..... 2 »

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Latins

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

ANTHOLOGIE DES POÈTES LATINS (Waltz)..... 2 »

CÉSAR. *Commentaires* (Benoist et Dosson)..... 2.50

CICÉRON. *Extraits des principaux Discours* (F. Ragon)... 2.50

Traités de rhétorique (Thomas). 2.50

Œuvres morales et philos. (E. Thomas)..... 2 »

Choix de Lettres (Ramain)..... 2.50

De amicitia (E. Charles)..... ».75

De finibus, libri I et II (E. Charles)..... 1.50

De legibus, liber I (Lévy)..... ».75

De natura deorum, liber II (Thiaucourt)..... 1.50

De republica (E. Charles)..... 1.50

De senectute (E. Charles)..... ».75

De suppliciis (E. Thomas)..... 1.50

De signis (E. Thomas)..... 1.50

In M. Antonium philippica secunda (Gantrelle)..... 1 »

In Catilinam orationes quatuor (Levaillant)..... 1.50

Orator (C. Aubert)..... 1 »

Pro Archia poeta (E. Thomas). ».60

Pro lege Manilia (A. Noël).... ».60

Pro Ligario (A. Noël)..... ».30

Pro Marcello (A. Noël)..... ».30

Pro Milone (P. Monet)..... ».90

Pro Murena (Galletier)..... 1.50

Somnium Scipionis (V. Cucheval)..... ».50

CORNÉLIUS NEPOS (Mongino)..... ».90

EPITOME HISTORIÆ GRÆCÆ (J. Girard)..... 1.50

HORACE. *Œuvres* (Plessis et Lejay)..... 2.50

De arte poetica (M. Albert)..... ».60

JOUVENCY. *Appendix de diis et heroibus* (Edeline)..... ».70

LHOMOND. *De viris illustribus urbis Romæ* (Duval)..... 1.50

Epitomæ historiæ sacræ (A. Pressard)..... ».75

LUCRÈCE. *De rerum natura*, liber I (Benoist et Lantoine).. ».90

De natura rerum, liber V (Benoist et Lantoine)..... ».90

Morceaux choisis (Pichon)..... 1.50

NARRATIONES. Récits extraits principalement de Tite-Live (Riemann et Uri)..... 2.50

OVIDE. *Morc. choisis des Metamorph.* (Armengaud)..... 1.80

PHÈDRE. *Fables* (Havet)..... 1.80

PLAUTE. *La marmite* (*Aulularia*) (Benoist)..... ».80

Morceaux choisis (Benoist)..... 2 »

PLINE LE JEUNE. *Choix de lettres* (Waltz)..... 1.80

QUINTE-CURCE (Dosson)..... 2.25

QUINTILIEN. *Institutions oratoires*, Xe livre (Dosson)..... 1.50

ROMA. Recueil de textes latins relatifs à l'histoire romaine. (Galletier et Hardy)..... 3 »

SALLUSTE (Lallier)..... 1.80

SELECTÆ E PROFANIS SCRIPTORIBUS (Leconte)..... 1 »

SÉNÈQUE. *De vita beata* (Delaunay)..... ».75

Lettres à Lucilius, I à XVI (Aubé)..... ».75

Extraits des lettres et des traités (P. Thomas)..... 1.80

TACITE. *Annales* (E. Jacob).. 2.50

Annales, liv. I, II et III (E. Jacob)..... 1.50

Dialogues des orateurs (Goelzer). 1 »

Germanie (*La*) (Goelzer)..... 1 »

Histoires, livres I et II (Goelzer). 1.80

Vie d'Agricola (E. Jacob)..... ».75

TÉRENCE. *Adelphes* (Psichari et Benoist)..... ». 80

THÉATRE LATIN (Romain).... 2.50

TITE-LIVE. *Livres XXI et XXII* (Riemann et Benoist)..... 2.50

Livres XXIII, XXIV et XXV (Riemann et Benoist)..... 2.50

Livres XXVI à XXX (Riemann et Homolle)..... 3 »

VIRGILE. *Œuvres* (Benoist).... 2.25

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Grecs

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

ARISTOPHANE et MENANDRE. *Extraits* (Bodin et Mazon), édition couronnée par l'Institut. 2.50

ARISTOTE. *Morale à Nicomaque*, 8e liv. (Lucien Lévy).... 1 »

Morale à Nicomaque, 10e liv. (Hannequin) 1.50

Poétique (Egger) ..... 1 »

BABRIUS. *Fables* (A.-M. Desrousseaux) 1.50

DÉMOSTHÈNE. *Discours de la Couronne* (Weil) 1.25

Les trois Olynthiennes (Weil).. ».60

Les quatre Philippiques (Weil). 1 »

Sept Philippiques (Weil)..... 1.50

DENYS D'HALICARNASSE. *Première lettre à Ammée* (Weil). ».60

ELIEN. *Morceaux choisis* (J. Lemaire)..... 1.10

ÉPICTÈTE. *Manuel* (Thurot).. 1 »

ESCHYLE. *Morc. ch.* (Weil)... 1.60

Prométhée enchaîné (Weil)..... 1 »

Les Perses (Weil) ..... 1 »

ESOPE. *Fables* (Allègre)..... 1 »

EURIPIDE. *Théâtre* (Weil), chaque tragédie..... 1 »

Morceaux choisis (Weil) ..... 2 »

EXTRAITS DES ORATEURS ATTIQUES (Bodin)..... 2.50

HÉRODOTE. *Morceaux choisis* (Tournier et Desrousseaux)... 2 »

HOMÈRE. *Iliade* (A. Pierron).. 3.50

Iliade, les chants I, II, VI, IX, X, XVIII, XXII, XXIV, sép... ».25

Odyssée (A. Pierron)..... 3.50

Odyssée, les chants I, II, VI, XI, XII, XXII, XXIII, sép..... ».25

LUCIEN. *De la manière d'écrire l'Histoire* (A. Lehugeur)..... ».75

Dialogues des Morts (Tournier et Desrousseaux)..... 1.50

LUCIEN (Suite). *Le Songe ou le Coq* (Desrousseaux)..... 1 »

Morceaux choisis des Dialogues des Morts, des Dieux, etc. (Tournier et Desrousseaux)... 2 »

Extraits [*Timon d'Athènes*, etc.] (V. Glachant)..... 1.80

PLATON. *Criton* (Ch. Waddington) ..... ».50

République, VIe, VIIe, VIIIe livres (Aubé), chacun..... 1.50

Ion (Mertz)..... ».75

Menexène (J. Luchaire)..... ».75

Phédon (Couvreur) 1.50

Morceaux choisis (Poyard)..... 2 »

Extraits (Dalmeyda)..... 2.50

PLUTARQUE. *Vie de Cicéron* (Graux)..... 1.50

Vie de Démosthène (Graux) .... 1 »

Vie de Périclès (Jacob)..... 1.50

Morceaux choisis des biograph. (Talbot). 2 vol. ; les Grecs illustres, 1 vol. 2 fr. ; les Romains illustres, 1 vol..... 2 »

Morceaux choisis des Œuvres morales (V. Bétolaud)..... 2 »

Extraits suivis des vies parallèles (Bessières)..... 2 »

SOPHOCLE. *Théâtre* (Tournier). Chaque tragédie..... 1 »

Morceaux choisis (Tournier).... 2 »

THUCYDIDE. *Morceaux choisis* (Croiset) ..... 2 »

XÉNOPHON. *Anabase*, 7 livres (Couvreur)..... 3 »

Économique (Graux et Jacob).. 1.50

Extraits de la Cyropédie (J. Petitjean) 1.50

Mémorables, livre I (Lebègue). 1 »

Extraits des Mémorables (Jacob)..... 1.50

Morceaux choisis (de Parnajon). 2 »

LETTRE A M. D'ALEMBERT

SUR LES SPECTACLES

A LA MÊME LIBRAIRIE

Rousseau (J.-J.) : *Extraits en prose*, publiés avec une introduction, des notices et des notes, par M. BRUNEL. Un volume petit in-16, cartonné . . . . . 2 fr. »

—— *Émile, ou de l'Education*, fragment du livre II, publié et annoté par M. Jules STEEG. Un vol. in-16, broché. 75 cent.

Chuquet (A.) : *Rousseau* (Collection des Grands Écrivains français). Un volume in-16, broché. . . . . 2 fr. »

Paris. — Société anonyme de l'Imp. ALBOUY, 117, avenue de Choisy.

J.-J. ROUSSEAU

LETTRE A M. D'ALEMBERT
SUR LES SPECTACLES

PUBLIÉE

AVEC UNE INTRODUCTION, UN SOMMAIRE, DES APPENDICES
ET DES NOTES HISTORIQUES ET GRAMMATICALES

PAR

L. BRUNEL
Docteur ès lettres
Professeur de première au lycée Henri IV

CINQUIÈME ÉDITION REVUE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1910

INTRODUCTION

LA LETTRE SUR LES SPECTACLES

I

La question générale.

Deux questions sont traitées dans la *Lettre à d'Alembert*. L'une est toute particulière et locale : si l'établissement d'un théâtre à Genève, conseillé par d'Alembert, y serait utile, ou simplement inoffensif, ou au contraire malfaisant. L'autre, générale, et dans laquelle la première est engagée, est celle des spectacles dans leurs rapports avec les mœurs. Cette manière d'élever et d'étendre les questions, de faire intervenir les idées maîtresses de sa philosophie dans telle circonstance où il lui faut tout dire, s'il en est cru, pour dire assez, est une habitude chez Rousseau. Ennemi des opinions courantes, il est toujours conduit à remonter très haut pour expliquer l'origine de son désaccord avec elles, et ainsi, chaque fois qu'il énonce l'une des siennes, c'est un point de doctrine qu'il développe et approfondit. Le *Contrat Social* devait n'être qu'une consultation politique à l'usage de Genève, l'*Emile* un programme d'éducation pour guider une jeune mère, Mme de Chenonceaux. Dans ceux de ses ouvrages qui promettaient le moins des considérations d'intérêt général et permanent, dans la *Lettre à Christophe de Beaumont*, dans les *Lettres écrites de la Montagne*, dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, il les amène sans effort et par la tournure même de son esprit, qui, fortement attaché à un petit nombre de principes, mais pleins de conséquences, se sert moins de ces principes pour

les appliquer au besoin, que des applications auxquelles ces principes se prêtent, pour éclairer ceux-ci d'un nouveau jour et les implanter dans la croyance de ses contemporains aussi profondément qu'il y croit lui-même. La *Lettre à d'Alembert* lui donne lieu de confirmer son paradoxe favori (qui pour lui est un axiome) de l'antagonisme entre le bien moral et la civilisation. Il l'a développé déjà dans ses deux *Discours*, qui composent encore en 1758 toute son œuvre comme écrivain philosophique. C'est le fond de l'*Emile* et de la *Nouvelle Héloïse*. C'est son dogme fondamental et le terrain sur lequel il engage la lutte contre les idées et la société de son temps.

Pour le XVIII^e^ siècle, la civilisation est le triomphe de la raison, la raison l'unique source de la morale privée et publique, et le théâtre, qui prêche la raison à la foule, lui enseigne par suite la morale, avec une force de persuasion d'autant plus grande, qu'en apparence son seul objet est le plaisir. Voyez, dans *le Monde comme il va*, la façon dont l'entend Voltaire : « Personne ne dormait, on écoutait dans un profond silence, qui n'était interrompu que par les témoignages de la sensibilité et de l'admiration publique; le devoir des rois, l'amour de la vertu, les dangers des passions, étaient exprimés par des traits si vifs et si touchants, que Babouc versa des larmes : il ne douta pas que les héros et les héroïnes, les rois et les reines qu'il venait d'entendre, ne fussent les prédicateurs de l'empire. » Babouc, après un tour dans les coulisses, perd un peu de cette illusion. Mais qu'à cela ne tienne : les poètes dramatiques, sinon leurs interprètes, n'en sont pas moins réellement les ministres de la morale. — Rousseau prend juste le contre-pied. Le théâtre, à son avis, est bien un amusement, mais rien de plus; la prétendue morale du théâtre consiste simplement à flatter les passions; inutile donc quand par hasard ces passions sont honnêtes, elle est détestable dans le cas contraire. Mais, abstraction faite de cette morale illusoire ou pernicieuse, il reste un amusement très réel, et en lui-même très nuisible aux mœurs. Comédiens et comédiennes sont, par les nécessités de leur profession, voués à une existence de désordre et de scandale; le théâtre est un luxe et une excitation au luxe; il est en outre une occasion d'oisiveté, d'appauvrissement par conséquent, à la fois par la dépense à laquelle il provoque et par une diminution de travail et de gain. — Mais des amusements, en vérité, n'en faut-il pas? — Si, mais pas

celui-là : des amusements simples, fortifiants, naturels, qui soient un repos pour le corps, une détente pour l'esprit, et qui laissent une impression sereine. Le théâtre est, pour tout dire, un produit de la civilisation et ne répond qu'à un besoin factice. Et pourtant, une fois ce besoin développé, il y aurait inconvénient, danger peut-être à lui refuser satisfaction ; raison de plus pour ne pas s'y exposer. Rousseau, quand il propose des solutions pratiques, redevient modéré ; il prend son parti du fait accompli et craindrait d'aggraver le mal par un remède intempestif. La civilisation étant la corruption, le théâtre est, à tout prendre, un des moindres maux qu'elle entraîne ; encore est-ce un mal, et quand il n'est pas devenu nécessaire dans un pays par le fait seul qu'il y existe, il faut lui en interdire l'accès.

On ne saurait, dans une analyse aussi sommaire, résumer un ouvrage riche en aperçus de tout genre, sur le sujet principal et sur d'autres, semé de digressions dont l'auteur s'accuse d'avoir été prodigue, et qui sont en effet d'un causeur qui se laisse aller plutôt que d'un écrivain soucieux de « composer » et pressé de conclure. Mais toutes ces digressions, sur l'amour, la pudeur, la vie des « Montagnons », les « cercles » et les bals de jeunes gens, ont avec l'argumentation principale un rapport très direct, en ramenant sans cesse l'esprit vers le point capital : l'excellence de la nature et des plaisirs qui s'en inspirent, la perversité cachée, mais d'autant plus insinuante, de ceux où l'art intervient et qui s'adressent à des raffinés. En sorte que la source du mal n'est pas dans les spectacles ; elle est dans le désir ou, comme dit le jargon d'aujourd'hui, dans « l'état d'âme » du public qui les recherche et qui par son goût en détermine l'espèce. Le théâtre est le miroir dans lequel une société se plaît à se regarder ; curiosité vaine de gens en quête de divertissements artificiels ; image par conséquent à la ressemblance d'un modèle contrefait ; plaisir vicieux dans son principe, ses moyens et ses suites, parce qu'il procède de la civilisation, non de la nature.

Si nombreux et si injustes que puissent être chemin faisant les sophismes de l'auteur, on doit reconnaître que cette manière de poser la question a un grand avantage : c'est de faire porter tout l'effort de la discussion sur la nature même du plaisir auquel correspondent tous les spectacles en général, qui émeuvent l'âme, et ainsi de couper court à toute subtile distinction entre les spectacles manifestement nuisibles et ceux

dont le contre-coup moral est plus difficile ou même impossible à observer. Ce qui a le plus contribué à obscurcir, à éterniser le débat, c'est que depuis Périclès jusqu'au XVII^e^ siècle, les adversaires du théâtre n'en avaient dénoncé que certains effets variables et transitoires, et que, ces effets venant à disparaître ou le genre des spectacles à se modifier, le fond même de la question subsistait; en sorte que les contradicteurs étaient alors en droit de prétendre que les reproches, même légitimes, adressés au théâtre tel qu'il était la veille ou jadis, ne s'appliquaient pas à celui d'aujourd'hui, bien moins encore à celui de demain. Ainsi Molière : « Ce serait une injustice épouvantable, que de vouloir condamner Olympe, qui est une femme de bien, parce qu'il y a eu une Olympe qui a été une débauchée. » Quand Platon accuse la tragédie de peindre les tyrans sous des couleurs favorables et de mettre en danger la république, pour combien de temps et en quels pays vaut un grief si visiblement inspiré par des préoccupations locales? De quelle portée même sont les censures et les invectives des Pères contre des jeux qui offensaient la conscience chrétienne par cela seul qu'ils étaient célébrés en l'honneur des dieux du paganisme et que les fables de cette religion s'y perpétuaient? Quelle serait la valeur d'un pareil argument contre les pièces anciennes remises à la scène chez les modernes? Quand Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, Salvien et les autres flétrissent la cruauté des combats sanglants, l'impudicité des pantomimes, et qu'ils appellent le théâtre « une sentine de tous les vices », est-ce raisonnablement aux ouvrages de Corneille et de Molière qu'on pourrait appliquer de pareilles flétrissures, et n'y a-t-il pas lieu d'admettre que l'excommunication, prononcée par les anciens conciles contre les acteurs et spectateurs de ce temps-là, est de plein droit devenue caduque? C'est en effet ce que l'Église admit implicitement pendant tout le moyen âge. Et même quand la tradition antique était encore vivante, les Pères ne faisaient-ils pas une grande différence entre les spectacles abominables de l'Empire et les nobles modèles du théâtre athénien, qui d'ailleurs n'existaient déjà plus que comme monuments littéraires? Ils usaient envers ceux-ci d'une large tolérance. Racine en réponse au mot véhément de Nicole sur les auteurs de théâtre, « empoisonneurs publics », rappelle avec malice que « saint Grégoire de Nazianze n'a pas fait de difficultés de mettre la Passion de Notre-Seigneur en tragédie ».

Les textes sacrés étaient muets sur une institution que les Hébreux n'avaient pas connue; et quoique ces textes et l'esprit même de la morale chrétienne pussent fournir par voie de déduction, comme on s'en rendit compte beaucoup plus tard, les éléments d'une doctrine radicalement contraire au théâtre, cette doctrine ne s'était pas si nettement fait jour pendant les premiers siècles de l'Église, que la théologie et la pratique du clergé sur ce point n'offrissent jusqu'aux temps modernes une incertitude et des contradictions sans fin. Il semblait que les excès, comme en tout plaisir, pussent attirer sur le théâtre les censures ecclésiastiques, mais non que ces excès en fussent inséparables.

Bossuet, qui sur les mœurs et la littérature du moyen âge n'est pas mieux instruit que ses contemporains, fait en toute sincérité de grands efforts pour donner à certains textes des docteurs scolastiques les plus autorisés, saint Thomas d'Aquin et saint Antonin, un sens énergique et absolu qu'ils n'ont pas. C'est bien à la lettre et en eux-mêmes qu'il faut les interpréter. Or ces auteurs admettent tels cas où l'action des « histrions » (le mot latin, sans nulle acception injurieuse, leur sert à désigner les membres des confréries dramatiques) peut n'avoir rien en soi de mauvais ni d'excessif. Ils blâment là comme partout les bouffonneries, les indécences en gestes et en propos. Ils interdisent aux pénitents d'assister aux représentations, mais cette restriction dit assez que les autres fidèles peuvent se le permettre. Comment en effet l'Église proscrirait-elle sans exceptions des spectacles qu'elle a elle-même institués et encouragés pour l'édification des âmes, qui ont pendant des siècles fait partie de la sainte liturgie, dont les prêtres ont écrit le texte, fourni les acteurs, et qui, transportés (mais non pas bannis) hors du sanctuaire, sont demeurés à l'ombre du parvis? Voilà pour les Mystères et les Miracles, qui n'étaient à l'origine que des scènes pieuses, au milieu desquelles les épisodes réalistes et grotesques prirent une place de jour en jour plus étendue. Ce théâtre sacré changeant de nature, il devenait pour l'Église un tel embarras, qu'un jour ou l'autre elle devait finir par le répudier. La rupture fut différée jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle. En chaque pays, en chaque ville, l'état particulier des mœurs la précipitait ou la retardait. A Paris elle fut accomplie, non par l'Église même, mais par le Parlement, quand l'arrêt du 17 novembre 1548 fit défense aux confrères de la

Passion de représenter à l'avenir des pièces à sujets sacrés. La comédie elle aussi, sous la forme la plus pétulante, et depuis les temps les plus lointains, avait trouvé un asile dans les églises et dans les cloîtres. La fête des Fous, celle de l'Ane, et bien d'autres, y ramenaient au cours de chaque année des explosions périodiques de gaîté populaire. Le clergé s'y associait tout en s'efforçant de les régler, mais sa participation à de pareils ébats l'exposait lui-même à trop de défaillances pour qu'il pût fixer avec précision la mesure permise du rire et de la bouffonnerie. De là de sa part, pendant les derniers siècles du moyen âge, une condescendance extrême aux libertés de la comédie, farces, moralités et soties. Il avait beau protester, il avait trop fléchi aux mœurs du temps pour leur opposer un obstacle efficace. Les canons des anciens conciles étaient rappelés par intervalles, mais nulle autorité dans l'Église ne songeait à renouveler contre le théâtre, même émancipé de sa tutelle, la proscription totale prononcée contre les jeux de la Rome impériale. C'était un expédient pour rappeler à l'ordre les fidèles, et surtout les prêtres. Mais comment excommunier des confréries qui toutes avaient avec l'Église des liens traditionnels?

La Renaissance d'une part, et de l'autre la Réforme, particulièrement en France où elle s'était introduite selon l'esprit austère de Calvin, accusèrent l'incompatibilité du théâtre avec la règle de la vie chrétienne rappelée à sa pureté primitive. Calvin, dans Genève, interdit le théâtre comme tous les divertissements publics. En France, dès la fin des guerres de religion, le catholicisme restaure sa discipline, et, comme pour résister à la communion rivale, s'arme d'une gravité toute nouvelle dans la doctrine et dans la direction des âmes. Le jansénisme pousse cet effort jusqu'à la limite où la passion sainte s'exaspère et ne supporte plus le frein de l'orthodoxie. Mais si le jansénisme s'obstinait à demeurer dans le sein de l'Église qui le repoussait, l'Église de France au XVII^e^ siècle a reçu de lui, ou des circonstances mêmes qui l'avaient suscité, une impulsion toute-puissante, à laquelle elle doit d'avoir tenu en échec, jusqu'à la mort de Louis XIV, la pensée rationaliste et païenne, fille de la Renaissance. Parmi les plaisirs de ce siècle, l'un des plus vifs, et celui que l'Église repousse avec le plus de force, c'est le théâtre, le théâtre alors en plein éclat et tel que l'a fait la résurrection des lettres grecques et romaines.

Après les hésitations du début, quand avec les chefs-d'œuvre de Corneille il entre dans sa véritable voie, l'attrait souverain qu'il possède, dont il fait gloire, et par lequel il conquiert, non plus seulement la foule ignorante et grossière, mais l'élite, les grands, les délicats, c'est la peinture animée des passions, tantôt de l'une, tantôt de l'autre, mais dans tous ses spectacles, tragiques ou comiques, de la passion la plus séduisante et la plus profane, de l'amour. Le théâtre devient ainsi, avec tout le prestige d'un art perfectionné, l'image agréable, parfois ravissante, des faiblesses humaines, de ce qui pour le chrétien est misère naturelle, déchéance, source de péché, obstacle à la Grâce et au Salut.

Cette fois c'était bien entre la morale chrétienne et l'existence même du théâtre que le débat était ouvert, puisqu'enfin l'examen allait porter sur des spectacles où le goût, où les bienséances, où la morale telle que le monde l'entend, étaient non seulement respectés, mais professés. Censuré, condamné sous cette forme, sous laquelle se défendrait-il? L'attaque et la riposte furent également vives. L'attaque fut menée par le jansénisme; la doctrine dont elle s'autorisait, une fois établie dans ce foyer de rigorisme, devint à peu près générale dans l'Eglise gallicane; l'excommunication effective des comédiens en fut la conséquence; enfin, en 1694, en réponse à une apologie du théâtre qui avait paru sous le nom du P. Caffaro, théatin, Bossuet publia les *Maximes et Réflexions sur la comédie*, après lesquelles, dans l'ordre religieux, la question fut définitivement tranchée, ou ne prêta plus matière qu'à des arguties de casuiste. Mais c'est des principes seuls — non des adoucissements toujours inévitables en pratique, — que nous avons affaire.

Il y aurait au XVII^e^ siècle une riche littérature à dépouiller sur cette controverse brûlante. Le monde — spectateurs, comédiens et poètes — se sentait encore une fois menacé dans la jouissance d'un plaisir très cher, et d'où la littérature tirait alors un merveilleux éclat. A ne considérer que la morale des « honnêtes gens », les apologistes du théâtre avaient aisément gain de cause. Ils trouvaient en outre dans le goût déclaré de Richelieu, de Mazarin, princes de l'Eglise, puis de Louis XIV jeune, fastueux et voluptueux, un argument de fait qui, à la rigueur, et pour le moment, les aurait dispensés d'en chercher d'autres. Corneille, Racine, Molière, les trois grands maîtres

de la scène, accommodée aux mœurs d'une société chevaleresque et galante, ont plaidé tour à tour — avec d'autant plus d'autorité que leurs ouvrages semblaient des exemples triomphants à l'appui de leur thèse — la haute valeur morale du théâtre réglé conformément à la politesse régnante. Boileau soutint jusqu'au bout que moralement le poème dramatique ne différait pas des autres, du sonnet ou de l'ode, et qu'il avait quelquefois « rectifié l'homme plus que les meilleures prédications ». Voltaire au fond ne dira pas davantage. Scudéri, Desmarets d Saint-Sorlin donnaient la main à leurs grands rivaux : tous s'échauffaient pour la cause commune, et d'Aubignac, interprète officieux du fameux cardinal, esquissait le plan d'un théâtre où les censeurs les plus ombrageux n'auraient rien pu trouver à redire, et où la vertu même des comédiennes aurait été garantie par une administration tutélaire.

On a remarqué que le soulèvement du clergé contre le théâtre, au XVII^e^ siècle, avait été déterminé par la représentation de *Tartuffe*. Il est vrai (il faudrait pour le contester peu d'intelligence ou de bonne foi) que la piété sincère put à juste titre se sentir atteinte par cette flétrissure d'un vice qu'aucun signe extérieur ne distingue de la vertu qu'il simule, et que le chef-d'œuvre de Molière était de nature à dissiper chez les chrétiens zélés tout reste d'illusion sur l'innocuité de la comédie. Bossuet réprouve tous les poètes dramatiques sans nulle exception; on sait qu'envers Molière il ne s'en tient pas là; après vingt ans, il l'arrache de la tombe et le traîne « au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ». La condamnation prend l'accent de la vengeance. On peut dire que *Tartuffe* introduisit dans la polémique chrétienne contre le théâtre un élément de passion qu'on n'y avait pas encore vu. Lorsqu'en 1667 Nicole laisse échapper contre les auteurs de romans et de comédies le mot véhément que Racine se crut en droit de relever, n'est-ce pas un peu *Tartuffe*, déjà connu par des représentations et des lectures privées, *Tartuffe* dénoncé aux âmes pieuses comme une œuvre infernale, qui donnait au doux solitaire une âpreté de ton si nouvelle chez lui? Mais bien avant cette date, les positions étaient prises. Dès 1659, un écrivain protestant, André Rivet, dans son *Instruction chrétienne touchant les spectacles publics*, devance le *Traité de la comédie*, donné par Nicole en 1658, et celui du prince de Conti, repentant et devenu disciple de Port-Royal, qui est de 1666.

Une des *Pensées* les plus pénétrantes de Pascal[1] procède de la même inspiration. Bossuet, dans ses *Maximes et Réflexions*, coordonnera tous les écrits de ses devanciers, et dégagera le sens enveloppé dans les admonestations des Pères, les canons des conciles, et même dans les « beaux principes » de quelques païens clairvoyants, comme Platon. Il coupera court à toute incertitude, mais il est tellement dans la tradition chrétienne du XVII^e^ siècle, qu'il se la représente comme aussi ancienne que l'Église.

La source du mal, c'est que le théâtre excite en nous la « concupiscence », nous livre « en pâture » nos propres faiblesses, « ces passions qu'on veut appeler délicates, mais dont le fond est grossier », — amour, ambition, héroïsme même, c'est-à-dire orgueil humain, — « concupiscence de la chair, dit l'apôtre saint Jean, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie, laquelle concupiscence n'est point de Dieu, mais du monde ». « A la comédie, l'esprit, dit Nicole, se trouve hors de l'état de vigilance chrétienne..., et comme un roseau capable d'être emporté par tous les vents. » « Entre tous les grands divertissements dangereux pour la vie chrétienne » (c'est du Pascal), elle est donc le plus à craindre, parce qu'elle nous jette en pleine tempête des passions, et qu'elle nous y jette désarmés. Ce qui donne une grande beauté à ces écrits, c'est le vif sentiment qui s'y traduit des ravages causés dans les âmes par le théâtre; dans les âmes des « créatures infortunées » qui font métier de « s'immoler à l'incontinence publique », et d'une manière moins apparente, mais non moins infaillible, dans celles des spectateurs. Car ces représentations animées, disait Bossuet dès 1661, dans le sermon *sur la parole de Dieu*, « sont dangereuses en ce point qu'elles ne plaisent point si elles n'émeuvent, si elles n'intéressent le spectateur, si elles ne lui font jouer aussi son personnage ». Encore la passion, quand elle a une cause et un objet véritables, porte-t-elle en elle-même son propre remède par les souffrances qui en sont la suite nécessaire et l'expiation, tandis qu'au théâtre, « ce qu'on voit dans autrui touche assez pour faire plaisir, et ne le fait pas assez pour tourmenter.... L'image ne peut plaire sans remuer le cœur, et ce mouvement qui l'amollit et le cor-

1. Édit. Havet, XXIV, 64.

rompt a d'autant plus d'effet, qu'il est plus doux et qu'il avertit moins[1]. »

Tous ces textes, empruntés à divers auteurs chrétiens du XVIIe siècle, se font suite aisément, concordent et se complètent entre eux, par la raison qu'ils s'appuient sur le même dogme, de la nature déchue et du vice originel. Dogme fondamental du christianisme, assurément, mais que Calvin, et après lui les docteurs du jansénisme, avaient, pour ainsi dire, remis en pleine lumière avec toutes ses conséquences, dures et rebutantes pour la raison humaine, et qui en dernière analyse se résument dans l'antagonisme irréductible de la morale selon l'Évangile et de la morale selon le siècle. Dans les spectacles, tout est du monde et pour le monde ; ils sont par excellence et proverbialement « l'œuvre du démon », et avant que l'Église pût les approuver ou seulement les mettre au nombre des plaisirs indifférents, il lui faudrait ne plus connaître ni la tentation, ni la Rédemption, ni la Grâce, ni rien de ce qui est l'essence de son enseignement sur le sens mystérieux et le but surnaturel de la vie humaine.

Rousseau ne cite pas l'ouvrage de Nicole, ni même celui de Bossuet. On verra cependant qu'il les avait très présents à l'esprit et que, sur les points de fait, sur tout ce qui est d'observation et d'analyse, il y a entre eux et lui des analogies qui vont jusqu'à l'expression et ne sauraient être regardées comme fortuites. Mais il ne lui plaisait pas de combattre à découvert avec de tels alliés, et quand il parle des « déclamations de prêtres », il donne assez à entendre qu'il ne fait pas cause commune avec les croyants ; il les honore (ce qui le distingue des « philosophes » à la mode de son temps), mais il s'en tient là. Son point de départ, nous l'avons vu, c'est l'excellence de la nature : c'est un dogme aussi, à la vérité, mais un dogme déiste et non chrétien. Le vice pour lui n'est pas inhérent à l'homme : l'homme le contracte en se déformant sous l'influence de la vie sociale, toute d'artifice. Civilisation, progrès dans l'ordre de l'esprit, c'est décadence dans celui des mœurs. Rousseau n'a pas en vue de sauver des âmes, mais d'éclairer la conduite du « magistrat » : la morale sociale et la police qui en découlent, voilà son terrain. Il juge le théâtre par rapport au

1. Du Guet, *Réponse aux questions proposées sur les spectacles*,

corps social. Le corps social a-t-il besoin du théâtre pour vivre? — Non, répondent les faits, puisqu'il y a des sociétés heureuses et prospères sans théâtre. — Mais il plaît à celles qui le possèdent, et même contribue à les cultiver. — S'il plaît, c'est à quelques-unes seulement, à celles qui ont déjà des appétits pervers, qui supportent le poison et lui trouvent bon goût; car c'est un poison qui flatte, mais qui délabre insensiblement l'organisme, au lieu de le soutenir. — Et cependant le bienfait en est si réel, que la privation en serait pire que l'usage. — Oui, quand une fois l'habitude en est prise, habitude de malade et d'énervé, qui ne peut plus vivre de simples aliments, qui réclame des stimulants, et qui n'a plus le choix qu'entre les mauvais et les pires. Laissez donc le théâtre à ces dégénérés, qui ne sauraient s'en passer, et qui prennent pour supériorité leur industrie à raffiner un plaisir qui les épuise : il faut tout passer à ceux dont on n'espère plus la guérison. Mais si, en contact avec une de ces sociétés perverties, il s'en trouve une autre (ainsi Genève près de la France), non plus vraiment robuste (le mal sur celle-là n'aurait pas de prise), encore saine pourtant, mais déjà dépourvue de résistance, c'est alors au magistrat de tenir la porte fermée à l'importation du plaisir séduisant et pernicieux, de ne pas laisser éveiller un appétit qui ne s'apaiserait plus.

Si donc l'argumentation de Rousseau et celle des moralistes chrétiens qui venaient de faire avant lui le procès du théâtre, procèdent de conceptions et par des voies très différentes, si même elles ne concluent pas en vue du même objet, on voit néanmoins qu'elles se rejoignent en cours de marche. Chez lui comme chez eux il s'agit nécessairement de « considérer la comédie, non dans une spéculation chimérique, mais dans la pratique commune et ordinaire[1] », de saisir sur le fait spectateurs, acteurs et poètes ; le désir et les moyens mis en œuvre pour le satisfaire, l'impression reçue et l'effet moral. Il s'agit enfin de couper toute retraite à l'adversaire en raisonnant sur le genre de théâtre le plus capable de faire illusion aux « belles âmes », aux « honnêtes gens », d'anéantir l'objection tirée de la valeur propre à l'œuvre d'un art accompli. Celui-là au nom de la « nature », ceux-ci au nom de l'abstinence chré-

1. Nicole, *Traité de la comédie*, ch. I.

tienne, combattent dans le théâtre le « monde », le « siècle » et, de quelque mot qu'on les désigne, la civilisation, les lumières de l'esprit, la délicatesse du goût, appliquées à la poursuite du seul plaisir.

II

Les circonstances.

Le septième volume de l'*Encyclopédie* parut au mois d'octobre 1757. Il s'y trouvait, sous la signature de d'Alembert, un article GENÈVE[1], qui causa grand émoi dans la ville même qui en avait fourni le sujet, et à Paris. Peu s'en fallut que l'ouvrage n'y trouvât sa perte. La suppression du privilège fut prononcée en mars 1759 par le conseil du roi, et d'Alembert se retira d'une entreprise qu'il aurait anéantie, si Diderot n'eût tout fait pour la sauver et compris autrement que son irritable collègue ses devoirs de philosophe ou même simplement le respect des contrats.

D'Alembert proposait le clergé de Genève comme un modèle de science, de vertu, de civisme, de tolérance, et rendait hommage aux mœurs religieuses des Genevois. Par une insinuation discrète, mais parfaitement claire, il donnait à entendre que ces excellents résultats étaient dus à la manière toute philosophique dont les pasteurs, ou du moins « plusieurs » d'entre eux, traitaient le christianisme, ne s'attachant à aucun des « dogmes », des « mystères » — tels que la divinité de Jésus-Christ et l'enfer — qui répugnaient à la « raison ». « La religion, disait-il, y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jésus-Christ et pour les Écritures est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève. »

D'Alembert avait cru prendre des sûretés suffisantes contre la censure au moyen de cette déclaration : « Nous ne sommes ici qu'historiens et non controversistes, et raconter n'est pas approuver. » L'excuse en effet, quoique la feinte n'en pût

1. Voy. l'article à l'Appendice I, p. 203.

tromper personne, aurait pu sembler spécieuse, si les principaux intéressés l'avaient confirmée, fût-ce par leur silence. Mais ils ne pouvaient se dispenser de s'inscrire en faux. On savait que d'Alembert avait fait visite à Voltaire l'année précédente, et que pendant son séjour à Genève il s'était longuement entretenu avec les principaux pasteurs, que par conséquent il était censé n'avoir rien avancé qu'à bon escient. L'autorité de son témoignage était rendue considérable par sa haute situation scientifique, et le clergé de Genève, s'il n'obtenait pas d'être par lui mis hors de cause, s'exposait à passer pour tenir un double langage sur les points les plus essentiels de doctrine, l'un véridique pour les entretiens intimes, l'autre mensonger et hypocrite pour la chaire. D'Alembert avait bien pu donner à certaines confidences un sens inexact, en exagérer la hardiesse philosophique; mais il n'avait pas tout inventé. Dans le clergé de Genève, comme dans toute église protestante, où le sens personnel n'est pas refréné par une orthodoxie précise, il y avait tout au moins des tendances diverses, les unes plus traditionnelles, les autres plus larges et plus libérales. Mais en matière de théologie il y a mille nuances et restrictions, qui permettent de concilier l'indépendance d'esprit et la foi, et grâce auxquelles, en toute loyauté, le ministre d'une communion qui n'exclut pas le libre examen se garde d'appuyer, quand il prêche, sur ses opinions essentiellement personnelles et sur leurs conséquences rigoureusement logiques. L'esprit de corps, en pareil cas comme en beaucoup d'autres, exerce aussi son influence. D'Alembert n'avait point ménagé ces scrupules[1] et s'était donné le plaisir d'attribuer à Genève, en poussant la logique jusqu'au bout, le parfait clergé, sans religion, que les encyclopédistes jugeaient très suffisant pour les besoins de la morale publique. Mais les pasteurs et le consistoire refusèrent ce compliment.

---

1. D'Alembert, dans sa réponse à Rousseau, n'hésite pas à reconnaître qu'il a un peu forcé le sens exact des paroles recueillies par lui, mais prétend l'avoir fait de plein droit. — « Ces sentiments (ceux qu'il a prêtés aux pasteurs de Genève) sont une suite nécessaire des principes de la religion protestante; et si vos ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. »

Le docteur Tronchin, par ses relations avec les hommes du parti philosophique, était tout désigné pour prendre en mains la négociation. Il s'adressa d'abord à Diderot. Diderot ne voulait de bien à ce moment ni à d'Alembert, ni à Voltaire, qui sous main était de moitié dans l'article. Il désavoua pour sa part toute complicité, mais en fait de rectification se récusa : « Nous sommes, M. d'Alembert et moi, coédîteurs de l'*Encyclopédie*, nous avons en cette qualité quelque autorité sur les ouvrages des autres, aucune de réciproque sur les nôtres. » Tronchin alors se retourna vers d'Alembert, lui présenta sa requête dans les termes les plus flatteurs : « Il s'agit, Monsieur, d'une tache que vous pouvez effacer, vous n'y perdrez rien et nous y gagnerons beaucoup. Quelques lignes de votre main bienfaisante, dictées par votre belle âme, nous rendront le repos que vous nous avez ôté.... » Mais d'Alembert, que Voltaire exhortait à ne pas s'émouvoir des « murmures de la Synagogue », et qui, surexcité par l'opposition qu'il rencontrait, était alors moins que jamais en disposition de se rétracter, répondit le plus poliment du monde qu'on lui prêtait plus qu'il n'avait dit, et qu'il n'y changerait pas un mot[1]. Il fut donc résolu par la compagnie des pasteurs, en présence de ce refus, de rédiger une déclaration collective, où serait rétablie, à la fois vis-à-vis de leurs concitoyens et des étrangers, la vérité travestie par l'encyclopédiste[2].

Quelques-uns de ces pasteurs, des plus jeunes, des plus accueillants à l'esprit du siècle — de ceux par conséquent qui se sentaient le plus compromis par les prétendues révélations de d'Alembert, — s'étaient souvenus qu'ils avaient à Paris, en relations et en collaboration avec ces messieurs de l'Encyclopédie, un concitoyen, un ami, en mesure plus que personne de réclamer pour eux satisfaction. Vernes s'en ouvrit à Rousseau, qui se déroba. Quoique rentré, lors de son dernier voyage à Genève, dans son Église d'origine et dans le corps des citoyens, il avait une manière d'entendre le christianisme fort approchante de ce « socinianisme parfait » dont il était question dans l'article de d'Alembert. « Si l'article dont vous me parlez,

1. Sur toute cette correspondance, voir Lucien Perey et Gaston Maugras, *la Vie intime de Voltaire* (Paris, 1885, p. 180), et G. Maugras, *Voltaire et Rousseau* (Paris, 1886), p. 59 et suiv.

2. Voy. l'Appendice II, p. 216.

écrivait-il à Vernes, est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut *nuire à votre corps*, peut-être fera-t-on bien d'y répondre : quoique, à vous dire le vrai, j'ai un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général, je n'aime guère, qu'en matière de foi, l'on assujettisse la conscience à des formules. » Il « respectait d'avance » la déclaration des pasteurs, mais n'avait pas du tout l'air de se disposer à entrer dans le débat.

C'est cependant ce qu'il allait faire, incidemment, sans aborder la question des dogmes, sans « assujettir à des formules » ce qu'il en jugeait peu susceptible, mais en reprochant à d'Alembert lui-même d'en avoir le premier donné l'exemple par un procédé peu correct. Pour les pasteurs, c'était tout au moins une revanche morale, à laquelle ils ne furent pas insensibles.

Mais c'est sur un autre passage du terrible article que Rousseau avait pris feu. Au moment de publier sa réponse, il s'en expliquait ainsi, toujours avec Vernes, qui ne devait plus guère s'y attendre : « J'ai sous presse un petit écrit sur l'article Genève de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie m'a paru pernicieux ; il a réveillé mon zèle, et m'a d'autant plus indigné que j'ai vu clairement qu'il ne se faisait pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. » Telle est en effet la pensée que l'ouvrage trahirait en maint endroit, si Rousseau, dans ces lignes et dans les *Confessions*, ne la déclarait expressément. Non que la thèse soutenue dans la *Lettre à d'Alembert* soit imaginée pour la circonstance : on a vu qu'elle est en parfait accord avec les idées maîtresses de la philosophie de Rousseau. Il avait fait, il est vrai, des œuvres de théâtre, un opéra, deux comédies, et ses adversaires ne manqueront pas de signaler cette plaisante inconséquence. Elle n'était pas de nature à l'embarrasser ; il avait travaillé pour la société parisienne, et n'avait pas eu à se reprocher pour cela d'en être le corrupteur. C'était verser une goutte d'eau dans la rivière. A Paris, il fréquente assidûment la Comédie et l'Opéra, y prend un plaisir et un intérêt extrêmes, rompt des lances pour la musique italienne. Mais quand il s'agit d'établir le théâtre à Genève, de contaminer une ville encore à l'abri du fléau, il pousse les hauts cris. Voilà ce qu'il veut qu'on croie ; mais dans le fait, ce qui le passionne, ce qui le détermine à faire ressortir de ses principes connus la condamnation

du théâtre qu'ils contiennent implicitement, c'est qu'il y a, selon lui, complot entre certains « Génevois du haut étage » et cet intrus de Voltaire, pour introduire subrepticement dans la ville de Calvin leur divertissement favori. Il le tient de Diderot, renseigné à bonne source ; il sait à quoi tend, dans l'article Genève, cette longue digression sur le théâtre, insérée de parti pris où visiblement elle n'avait que faire. Alors, quoique malade d'esprit et de corps, et « dans le plus terrible embarras où il ait été de ses jours », brouillé de la veille avec Mme d'Épinay et tous ceux des gens de lettres qu'il avait crus ses amis, abrité par grâce à Montmorency dans un logis de rencontre où en plein hiver toutes les commodités lui manquent, « il se met à l'ouvrage avec un zèle qui surmonte tout ».

Comme son modèle Alceste, il s'honore de ressentir des haines vigoureuses et de ne les pas dissimuler. C'est peut-être, au moment où nous sommes, Voltaire qu'il hait le plus au monde, quoiqu'il ne le lui ait pas encore positivement fait savoir ; mais cela ne tardera guère [1]. Provisoirement, il se tient avec lui sur une réserve d'autant plus significative, qu'elle est assez nouvelle. Leurs premières relations ont été fort bonnes : Voltaire obligeant, courtois, Rousseau respectueux, complimenteur, et même un peu plus. Pour le talent, Rousseau place Voltaire très haut ; et même dans la *Lettre à d'Alembert*, il lui décerne comme poète de théâtre des éloges plus vifs peut-être, en tout cas plus complets, qu'à Molière et à Racine. Mais depuis qu'il a en face de son siècle adopté une attitude de protestation et un genre de vie conforme, il a mieux compris chaque jour que le représentant le plus accrédité, le plus brillant, de cette civilisation raffinée, voluptueuse, aristocratique pour tout dire, dont il est, lui, l'antagoniste attitré, c'est Voltaire, et que dans un avenir prochain la lutte sera, peu s'en faut, circonscrite entre eux deux. Voltaire d'ailleurs ne l'y provoque-t-il pas en fixant sa résidence à Genève? Rousseau l'y voit depuis trois ans (autant qu'on peut voir à cent vingt-cinq lieues de distance) « arrogant, opulent, étayé du crédit des grands..., et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens ». Le parti de Voltaire à Genève, ce sont les heureux, les riches, les amateurs de la culture française, ceux que Rousseau regarde comme les oppresseurs et les corrupteurs de la République. « Dès lors, dit-il, je tins Genève

1. Voir lettre du 17 juin 1760.

perdue », et il désespéra d'être jamais prophète en son pays. « Vous avez aliéné de moi mes concitoyens, écrira-t-il à Voltaire au jour de la rupture ouverte.... C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère. »

Or une des séductions de Voltaire pour la partie de la population genevoise qui lui sourit, et sa première entreprise sur les mœurs austères de la vieille cité puritaine, ce sont les comédies qu'il s'apprête à faire jouer dans sa maison de Saint-Jean. Le Consistoire, le 31 juillet 1755, fait appel au Magnifique Conseil et Voltaire se voit obligé de s'engager à ne plus renouveler pareille tentative. Mais à Lausanne, où il passe l'hiver, on respire un air plus libre. Il y recrute une excellente troupe de société; il donne *Zaïre*, *l'Orphelin de la Chine*, *l'Enfant prodigue*, toutes ses pièces, et voici son cri de triomphe : « Nous avons eu douze ministres du saint Évangile avec tous les petits proposants ». Avis aux Genevois qui ont de l'amour-propre et ne voudront pas se laisser distancer par Lausanne! Voltaire, piqué au jeu, se jurait de réduire les opposants, les calvinistes attardés, en soulevant contre eux, par émulation patriotique, et point d'honneur intellectuel, ceux que le désir d'un amusement si vanté ne suffirait pas à décider. Le passage sur la comédie, dans l'article Genève, était conçu dans ce dessein, et tout porte à croire que Voltaire ne s'était pas borné à en indiquer le sens général : d'Alembert dut l'écrire à peu près sous sa dictée. Pendant l'été de 1758, l'homme des Délices passait de la parole aux actes. Il attirait à Carouge, sur le territoire de Savoie, mais aux portes de Genève, une troupe de comédiens dijonnaise. La colonie étrangère courait aux représentations comme à un plaisir inespéré. Bon nombre de vrais Genevois ne s'en faisaient pas faute non plus, au grand scandale du clan puritain, et Voltaire se flattait de l'espoir qu'en dépit de ce « brigand de Calvin », le dernier pas serait bientôt franchi et le théâtre au cœur de la place. L'ouvrage de Rousseau paraissait sur ces entrefaites, à point nommé. C'était pour longtemps une partie perdue.

L'opinion, qui inclinait à se laisser doucement fléchir, reçut une commotion et se ressaisit. Le vieil esprit calviniste et républicain se réveilla, et ce qui la veille était envisagé comme un progrès enviable, passa pour une sorte de forfaiture. Le pasteur Moultou, Français de naissance et Genevois d'adoption,

d'autant plus ardent pour sa nouvelle patrie qu'il y avait trouvé un asile contre la persécution religieuse, écrivait à Rousseau dans ce premier moment d'enthousiasme :

Votre livre est ici le signal de ralliement de tous les bons citoyens, l'opprobre et l'effroi des méchants, et l'on peut juger maintenant de l'amour plus ou moins grand que chacun porte à sa patrie par le degré d'estime qu'il donne à votre ouvrage. En un mot, si Genève peut conserver ses anciennes mœurs ou les reprendre, c'est à vous qu'elle le devra, et le palladium de cette république est sorti de cet article de l'*Encyclopédie* qui devait la conduire à sa ruine.

Non, monsieur, le patriotisme ne parla jamais un plus touchant langage ; l'âme seule d'un républicain peut conserver tant de vie ; seule elle peut chercher au fond des cœurs des germes expirants de l'amour de la patrie.... Si vous nous avez peints plus vertueux que nous ne le sommes peut-être, c'est pour nous apprendre les vertus que nous devons avoir, et nous mettre dans l'heureuse nécessité de les acquérir.... Les riches, depuis longtemps corrompus, ont commencé à corrompre les pauvres en les civilisant ; les vertus ne sont que dans la classe des hommes médiocres, parce que ce n'est que là que peuvent être les vertus des républicains [1].

A Paris, d'Alembert et ses amis répliquaient par de copieuses dissertations académiques à ce qu'ils regardaient comme un brillant paradoxe. L'*Apologie du théâtre*, insérée dans le *Mercure* par Marmontel, est un fidèle exposé des sentiments qui, dans le monde encyclopédique, passaient pour indiscutables sur la question. Cette passe d'armes courtoise intéressait le public, mais ne pouvait rien changer à l'état des choses. Rousseau d'ailleurs en avait fait d'avance son deuil et répété sur tous les tons que le théâtre, une fois établi et florissant chez un peuple, n'en pouvait plus être déraciné ; que c'était désormais un mal nécessaire. Mais à Genève, la *Lettre à d'Alembert* produisait des résultats très réels, et d'abord elle paralysait l'influence de Voltaire. Les passions populaires — des gens d' « en bas », comme on disait dans le pays par opposition à ceux des hauts quartiers habités par les riches, — déjà émues par le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, venaient de recevoir une nouvelle impulsion, et le terrain était préparé pour le *Contrat social*. Les querelles politiques du moment com-

1. Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, Paris, 1865, t. I, p. 1.

pliquent cette question des spectacles, et la défense des anciennes mœurs sur ce point devient pour la bourgeoisie, réunie au clergé par une coalition de circonstance, une affaire de parti et de patriotisme.

Voltaire très irrité feignit de rire de « ces ânes rouges qui écrivaient contre l'art des Sophocles », mais il sentit que, pour jouir en paix de l'hospitalité genevoise, il lui faudrait renoncer à être Voltaire. Il prit donc ses mesures pour garder ses coudées franches, passa bail à vie avec le président de Brosses pour le château de Tourney dès la fin de l'année, et en février 1759 acheta celui de Ferney, tout près de la ville calviniste, mais en pays français. Il put alors jouer la comédie tout à son aise; ceux des Genevois qui n'en étaient pas effarouchés n'avaient pour y assister qu'une petite course à faire. L'aristocratie lui fournissait jusqu'à des acteurs : « Je corromps la jeunesse génevoise, écrivait-il tout joyeux, je fais jouer chez moi des fils de syndic. » Pendant dix ans les représentations se succéderont à Tourney et à Ferney chaque fois qu'une occasion s'en présentera : passage de quelque hôte de distinction, le duc de Villars, M de Chauvelin; séjour d'un acteur ou d'une actrice en vogue comme Lekain ou Mlle Clairon. Mme Denis, la nièce de Voltaire, est folle d'un art où sa coquetterie opiniâtre trouve son compte et dans lequel, si l'oncle en est cru, elle égale les plus grandes comédiennes. On sait que Mlle Corneille, traitée à Ferney comme la fille adoptive de son hôte, complétera son éducation en devenant l'une des étoiles de la troupe, à la grande indignation des âmes pieuses, au grand contentement de Voltaire, qui ne conçoit pas pour sa nouvelle pupille un exercice plus digne du grand nom qu'elle porte.

C'était narguer les barbares, les « Allobroges » des « rues basses », ce n'était pas encore les humilier et les confondre, et Jean-Jacques gardait toujours l'avantage, tant que le territoire de la République restait inviolé. Les travaux d'approche continuent. A la fin de 1759, Tronchin avait obtenu, par des démarches faites dans la maison même du roi, que le séjour de Châtelaine, en pays français, à un quart de lieue de Genève, fût interdit à la troupe dijonnaise que nous avons vue à Carouge l'année d'avant. En 1760, Voltaire tente un coup d'audace et donne dans sa maison de Genève, aux Délices, une représentation de l'*Orphelin de la Chine* : ce fut une fête sans lendemain.

Mis en demeure par la compagnie des pasteurs, le Magnifique Conseil rappela le délinquant à l'observation de ses engagements. En 1761, nouveau défi : Voltaire établit en quelque sorte une ceinture de théâtres autour de Genève : un chez lui, à Ferney, avec sa troupe de société, un autre à Carouge, et un troisième à Châtelaine. Enfin, en 1766, les troubles de la République ayant amené la médiation des puissances garantes le plénipotentiaire français, le chevalier de Beauteville, soufflé par Voltaire, réclama, suivant le précédent de 1738, l'admission de la comédie en pleine ville. « Le théâtre est dans Genève! » s'écrie le patriarche au comble de ses vœux. Mais, moins de deux ans après, le 5 février 1768, le bâtiment est incendié par quelques bourgeois fanatiques, et brûle de fond en comble avec les effets des comédiens, estimés 25 000 livres, sans qu'il soit rien tenté pour combattre le sinistre.

Voltaire tient bon. En 1770, nouvelle troupe dijonnaise à Châtelaine. Grands efforts des meneurs politiques pour la ruiner par disette de spectateurs; mais les courages faiblissent; la curiosité, l'attrait du plaisir convoité tout bas depuis si longtemps multiplient les défections. Voilà le théâtre à demeure pendant toute la belle saison, non pas encore précisément à Genève, non; mais, au point de vue moral, sa cause est gagnée. En 1772, Lekain, puis Aufresne tournent toutes les têtes. Voltaire fournit la majeure partie du répertoire, et, présent en personne, « assis contre la première coulisse, en vue de tous les spectateurs, applaudissant comme un possédé », montre assez qu'il est là comme chez lui. Pendant la morte-saison théâtrale, des sociétés s'organisent pour jouer la comédie en particulier; l'autorité publique est débordée : « O monsieur Rousseau, se demande un des derniers fidèles, en parlant à vos concitoyens, n'auriez-vous parlé qu'à des sourds? En voulant écarter la comédie de Genève, auriez-vous attendu que chacun s'y fît comédien? » L'introduction définitive du théâtre à Genève et la construction d'une salle permanente suivirent, en 1782, une nouvelle médiation des puissances garantes et l'entrée en ville de leur armée combinée. La population ne demandait qu'à subir cette injonction. Le dénouement prédit, mais différé pendant un quart de siècle, par Rousseau, était enfin accompli[1]. Il n'as-

1. Les éléments de ce résumé m'ont été principalement fournis par l'ouvrage déjà cité de MM. Perey et Maugras, *la Vie intime de Voltaire*.

sista pas plus à sa défaite que Voltaire à sa propre victoire, tous deux étant morts depuis quatre ans.

Il dit et répète avec insistance, au début de la *Lettre à d'Alembert*, que son devoir envers sa patrie lui fait seul prendre la plume. Que cette considération l'ait déterminé à traiter la question des spectacles, nous venons de voir que cela est fort plausible. Mais, une fois en train, il se laisse envahir par des pensées tout à fait étrangères à son sujet principal, il épanche son cœur dans son ouvrage, ce qui en maint endroit lui communique une éloquence et une poésie singulièrement pénétrantes; ce qui aussi, par malheur, trouble souvent ses jugements littéraires et moraux, et l'amène à transformer en une perpétuelle apologie de soi-même une étude où l'impersonnalité, où le désintéressement philosophique, devraient seuls régner pour nous convaincre. Nulle part le défaut dont nous parlons n'est aussi flagrant que dans l'examen du *Misanthrope*. Aux personnages de Molière Rousseau substitue mentalement ceux d'un vrai drame domestique, où viennent de sombrer sa tranquillité, ses rêves de bonheur et, en partie, son renom d'honnête homme. Affolé par son amour romanesque pour Mme d'Houdetot, soupçonneux et compromis, inconscient de ses torts et cependant gêné par une situation fausse dont il rend responsables tous ceux qui lui apportent d'office leurs conseils, il s'identifie au vertueux Alceste, ridiculisé par Molière, et s'en fait de parti pris le vengeur pour se venger du même coup. « Mon travail, avoue-t-il, se sentit de ce mélange. Sans m'en apercevoir, j'y décrivis ma situation actuelle; j'y peignis Grimm, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. » Il faudrait du sang-froid pour faire œuvre de critique, et c'est de quoi Rousseau est alors plus dépourvu que jamais.

En revanche, si l'on cherche dans son ouvrage l'écho, non plus de son délire ombrageux, mais de sa « tendresse », ou, pour dire le mot juste, de ses émotions voluptueuses, qu'on ne se laisse pas imposer par ses airs de Spartiate et par sa rude morale; qu'on prête l'oreille, et l'on entendra distinctement des palpitations qui ne sont pas d'un sage invulnérable aux passions contre lesquelles il tente de nous prémunir.

> Je le vis : son aspect n'avait rien de farouche.. .

« Hélas ! dira-t-il en relisant sa *Lettre* à quelques années de là,

on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçais de guérir, n'était pas encore sorti de mon cœur. »

Il écrivait d'abondance et comme d'inspiration, sans livres sous la main, sans se mettre en peine de vérifier ses souvenirs littéraires, tirant de Montaigne, dont le commerce lui était familier, presque toute son érudition grecque et latine. Ce laisser-aller se trahit dans le style aisé, mais souvent peu châtié, dans la composition dont les grandes lignes sont nettes, mais qui dans le détail se détend et s'égare. Il se rend compte que cet écrit est d'une façon unique parmi les siens, et nous pouvons l'en croire quand il déclare que c'est le premier où il ait « trouvé des charmes dans le travail ».

Il en faut excepter la *Préface*, à laquelle il attachait une importance exceptionnelle, comme il en fait confidence à son imprimeur Marc-Michel Rey d'Amsterdam : c'est un morceau où tout est pesé, calculé, dont il attend un grand effet sur l'opinion. Il y établit sa nouvelle situation, non pas dans le monde des gens de lettres, mais plutôt en dehors. Il notifie d'abord sa rupture avec Diderot et la motive à mots couverts, mais infamants : ce sera désormais sa manière de quitter ses amis. Il se félicite de s'être réfugié dans la « solitude », loin des « méchants ». *Ces méchants, qui sont-ils?* — Les hommes sous les auspices desquels il avait débuté comme écrivain, dans la société desquels il avait pris place. C'est ce qu'il appelle « la coterie » du baron d'Holbach. Cette *Préface* est un manifeste. Au moment de combattre à front découvert (soit dit à son honneur) ceux dont il avait été jusqu'alors l'associé, du moins en apparence et aux yeux du monde, il se sépare d'eux publiquement.

SOMMAIRE DE LA LETTRE A M. D'ALEMBERT

PRÉFACE

But patriotique de l'ouvrage (p. 3). — Passage de l'article Genève auquel Rousseau se croit tenu de répondre ; pour quels motifs (p. 3-7). — Défauts qu'il n'a pu éviter : malade et triste, il a été long et diffus ; si son style n'est pas châtié, c'est qu'il a perdu l'*Aristarque* (Diderot) qui l'y aidait (p. 7-9). — Il espère du moins qu'on ne lui trouvera plus d'âpreté : il est dans la solitude et dans l'apaisement (p. 9-10). — A bout de forces, il réclame l'indulgence pour le dernier écrit d'un mourant (p. 10-11).

LETTRE

Dans l'article de d'Alembert, qu'il a lu avec plaisir, il loue implicitement tout ce qu'il ne critique pas (p. 13).

En ce qui concerne les ministres de Genève et leurs sentiments sur les questions de dogme, il s'abstiendra de discuter le fond ; à supposer qu'ils aient été fidèlement traduits, ces sentiments ne le scandalisent pas ; mais il conteste à d'Alembert le droit ou de divulguer des confidences, ou de donner en matière de conscience des hypothèses pour des certitudes (p. 13-20). — C'est aux ministres qu'il appartient de répondre, mais il devait par loyauté faire sur ce point ses réserves (p. 20-22).

Sur le projet d'établir à Genève un théâtre, il ne cherchera pas à démêler les motifs qui ont inspiré la démarche de d'Alembert ; il exposera seulement ses propres objections. Étendue et difficultés du problème (p. 22-23).

I. *Effets du théâtre relativement aux choses représentées.*

Le théâtre est un amusement; est-ce un amusement utile? (p. 23-25). — Diversité des hommes selon les temps et les pays; les penchants des spectateurs déterminent l'espèce des spectacles destinés à leur plaire (p. 25-27). — La scène a pour objet essentiel de flatter les passions: elle ne les corrige donc pas, comme on le prétend, mais les développe (p. 27-34). — Les bons sentiments que le théâtre, dit-on, nous inspire, nous sont naturels, et, loin de les provoquer, il s'appuie sur eux (p. 34-36). — Il nous fait admirer les vertus d'autrui, mais nous laisse notre égoïsme (p. 36-37). — Caractère fugitif des émotions dramatiques : les spectacles fictifs nous intéressent sans nous faire sortir de nous-mêmes. A quelque point de vue qu'on l'envisage, le plaisir du théâtre est sans profit moral (p. 37-42).

Exemples. — Le théâtre français choisi pour les fournir à cause de sa perfection même (p. 42). — Moralité négative des tragédies : elles montrent les scélérats triomphants (Catilina, Atrée, Mahomet) (p. 42-49). — Le personnage de Thyeste conçu dans l'esprit de la tragédie antique : abus des héros dans la tragédie moderne (p. 49-51). — Passions horribles (Médée, Phèdre), dont l'étrangeté seule atténue le mauvais effet : personnages dans le bien et dans le mal sans proportion avec nous (p. 51-54).

La comédie nous offre des mœurs semblables aux nôtres; mais le plaisir qu'elle nous donne est fondé sur un vice du cœur, l'amour du ridicule, en sorte que plus elle est parfaite, plus elle est pernicieuse (p. 54-55). — Molière tient école de mauvaises mœurs; il nous fait approuver que la simplicité soit victime de la malice (p. 55-56). — Examen, à ce point de vue, du *Misanthrope* (p. 56-70). — Regnard et le *Légataire universel* (p. 70-72). — Les comédies épurées ennuient, et par là manquent leur objet, qui est de plaire (p. 72).

Importance excessive attribuée à la peinture dramatique de l'amour : danger d'accroître la séduction et la domination des femmes (p. 72-75). — Des anciens ou des modernes, lesquels leur ont témoigné le respect le plus vrai (p. 75-77). — Danger d'affaiblir le respect de la vieillesse (77-79). — La

peinture embellie de l'amour dispose les âmes à ses faiblesses. La *Bérénice* de Racine, la *Zaïre* de Voltaire (p. 80-87). — La peinture de l'amour ne saurait être que séduisante, et celle de l'amour honnête est la plus propre à nous égarer (p. 87-89).

Conclusion de la première partie : l'effet moral du théâtre et des spectacles n'est jamais bon ni salutaire en lui-même (p. 89).

II. *Effets du théâtre relativement à la scène et aux acteurs.*

Danger du luxe. Distinction à faire entre les grandes villes, où des amusements peu recommandables peuvent encore rendre service en détournant les hommes de se livrer à tous les excès du vice (p. 89-91), — et les petites, où les bonnes mœurs dispensent de recourir à cet expédient (p. 91-93). — Les Montagnons (p. 93-96). — Idée d'un théâtre chez les Montagnons ; désordres qui en résulteraient (p. 96-99). — Le théâtre n'est donc à sa place que chez un peuple déjà corrompu (p. 99-101).

Est-il possible de corriger par le moyen des lois les inconvénients attachés à l'existence des spectacles ? Impuissance des lois sur les mœurs sans le concours de l'opinion publique (p. 101-103). — Le tribunal des maréchaux ; il n'a pas de prise sur le préjugé ; imperfections et remèdes (p. 103-112). — Si les mœurs de Genève sont jamais altérées par le théâtre, elles feront échec aux lois (p. 112-114).

Corruption des comédiens. Ils sont en tout pays considérés comme infâmes (p. 114-118), — sauf dans l'ancienne Grèce ; pourquoi ? (p. 118-121). — Avilissement qu'impliquent l'art du comédien et les conditions dans lesquelles il s'exerce (p. 121-123). — Désordres inévitables chez les actrices (p. 123). — Vie retirée qui convient aux femmes ; la pudeur leur est naturelle ; exemple des peuples anciens, influence pernicieuse de l'invasion barbare et des romans de chevalerie (p. 123-135). — La vie et la profession des actrices incompatibles avec la pudeur du sexe (p. 136-138). — Réaction sur les mœurs des comédiens (p. 138-139). — Mal incurable : les effets ne pourraient disparaître qu'avec la cause (p. 139).

III. *De l'établissement du théâtre à Genève.*

Genève, où règne l'activité, n'aurait que faire d'un amusement bon pour les seuls oisifs (p. 140-141). — Sa population trop peu considérable pour suffire à la dépense d'un théâtre (p. 141-144). — Les gens aisés passent à la campagne au moins la moitié de l'année (p. 144-145). — Les mœurs peu favorables à l'établissement qu'on propose (p. 145-146). — Il ne pourrait subsister que par les cotisations des riches ou aux frais de l'Etat : deux hypothèses également inadmissibles (p. 146-147). — A supposer tous les obstacles levés, voici quels seraient les résultats : 1° Révolution dans les mœurs, abandon des cercles; par suite, relations plus étroites entre les deux sexes et affaiblissement des habitudes viriles (p. 147-168). — 2° Appauvrissement des classes inférieures et moyennes, développement d'une oligarchie de fortune, et par là danger pour la liberté (p. 168-173). — 3° Dépravation des mœurs par les pièces représentées, toutes contraires à l'ancienne simplicité de la République (p. 173-177). — 4° Incapacité d'une clientèle novice à faire prospérer le théâtre; à moins qu'il ne se formât un répertoire vraiment national, que la tragédie ne tirât ses sujets de l'histoire de Genève (mais ne les trouverait-on pas méprisables?), la comédie des travers locaux (mais le danger serait qu'elle ne servît alors à la satisfaction des haines publiques et privées) (p. 177-181). — 5° Les comédiens en faveur devenant les maîtres de la république (p. 181-182). — Pour toutes ces raisons Genève n'a qu'à perdre à l'innovation qu'on lui conseille (p. 182-186).

Quels spectacles conviennent à une république? ceux qui réuniraient tout le peuple dans une joie commune : fêtes militaires, régates, etc.; fêtes d'hiver, bals entre jeunes gens à marier, sous les yeux de leurs parents (p. 186-196). — Le but principal devrait être de retenir ou de ramener dans la ville ses propres citoyens; or le théâtre n'y saurait égaler en attrait celui des grandes capitales (p. 196-197). — On demandera ironiquement si l'auteur a l'intention d'introduire à Genève les danses des jeunes Lacédémoniennes : il souhaiterait que la pureté des mœurs genevoises pût s'en accommoder (p. 197-

199). — Tableau d'une fête lacédémonienne d'après Plutarque (p. 199-202).

Conclusion générale. — Puisse la jeunesse de Genève ne pas échanger les biens qu'elle possède contre ceux qu'on lui propose (p. 202).

Avis sur l'annotation. — Les notes de l'éditeur sur le texte de la *Lettre* occupent le bas des pages, disposées en deux colonnes, et sont séparées par un filet. — Entre le texte et les notes de l'éditeur, séparées du texte par un demi-filet, se trouvent, quand il y a lieu, les notes de Rousseau, et immédiatement au-dessous, occupant de même toute la largeur de la page, mais en caractères plus fins, et avec des renvois indiqués par des lettres (*a*), (*b*),..., les notes de l'éditeur relatives à celles de l'auteur.

J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE,

A M. D'ALEMBERT, de l'Académie françoise, de l'Académie royale des sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société royale de Londres, de l'Académie royale des belles-lettres de Suède, et de l'Institut de Bologne[1] ;

Sur son article GENÈVE, *dans le septième volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville.*

« Di meliora piis, erroremque hostibus illum[2]. »
Virg., *Géorg.*, III, v. 513.

---

1. Ce titre est plein d'intentions et de sous-entendus. — C'est J.-J. Rousseau qui, sans titres littéraires, uniquement par zèle civique, répond au savant le plus qualifié de l'Europe : l'antithèse est évidente. — Rousseau est *citoyen* de Genève, c'est-à-dire de la première classe dans sa patrie (celle qui comprend les fils de *bourgeois* ou de *citoyens* résidant sur le territoire de la République ; voy. plus bas l'article *Genève* de d'Alembert, p. 203). Il en tire grand orgueil aux yeux de ses lecteurs français, simples sujets d'une monarchie ; et il le fait sonner bien haut pour affirmer son droit à s'exprimer en toute liberté, quoiqu'il écrive et réside en France : « Il n'y a que Dieu et le conseil de Genève, dit-il en octobre 1758, dans une lettre publique, à qui je doive compte de mes maximes. » (Il n'avait recouvré la qualité de citoyen qu'en 1754, en abjurant le catholicisme.)

2. Dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* (3e dialogue), il traduit lui-même cette épigraphe. C'est, dit-il, « une prière au ciel de garantir les bons d'une erreur si funeste, et de la laisser aux ennemis ».

PRÉFACE

J'ai tort si j'ai pris en cette occasion la plume sans nécessité. Il ne peut m'être ni avantageux ni agréable de m'attaquer à M. d'Alembert. Je considère sa personne; j'admire ses talents; j'aime ses ouvrages; je suis sensible au bien qu'il a dit de mon pays : honoré moi-même de ses éloges[1], un juste retour d'honnêteté m'oblige à toutes sortes d'égards envers lui; mais les égards ne l'emportent sur les devoirs que pour ceux dont toute la morale consiste en apparences. Justice et vérité, voilà les premiers devoirs de l'homme. Humanité, patrie, voilà ses premières[2] affections. Toutes les fois que les ménagemens particuliers lui font changer cet ordre, il est coupable. Puis-je l'être en faisant ce que j'ai dû? Pour me répondre il faut avoir une patrie à servir, et plus d'amour pour ses devoirs que de crainte de déplaire aux hommes.

Comme tout le monde n'a pas sous les yeux l'Encyclopédie, je vais transcrire ici de l'article *Genève* le passage qui m'a mis la plume à la main. Il auroit dû l'en faire

---

1. Dans le Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*. — D'Alembert y combat la théorie de Rousseau contre les sciences et les arts envisagés au point de vue de l'influence morale, telle qu'il venait de l'énoncer dans son premier discours à l'Académie de Dijon. Rousseau, alors à ses débuts dans les lettres, est traité par d'Alembert d' « écrivain éloquent et philosophe ».

2. *Premiers*, *premières*, en importance.

tomber, si j'aspirois à l'honneur de bien écrire; mais j'ose en rechercher un autre, dans lequel je ne crains la concurrence de personne. En lisant ce passage isolé, plus d'un lecteur sera surpris du zèle qui l'a pu dicter[1] : en le lisant dans son article, on trouvera que la comédie qui n'est pas à Genève, et qui pourroit y être, tient la huitième partie de la place qu'occupent les choses qui y sont.

« On ne souffre point de comédie à Genève : ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage, que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne seroit-il pas possible de remédier à cet inconvénient par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens? Par ce moyen Genève auroit des spectacles et des mœurs et jouiroit de l'avantage des uns et des autres; les représentations théâtrales formeroient le goût des citoyens, et leur donneroient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très difficile d'acquérir sans ce secours : la littérature en profiteroit sans que le libertinage fît des progrès; et Genève réuniroit la sagesse de Lacédémone à la politesse d'Athènes. Une autre considération, digne d'une république si sage et si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de comédien, l'espèce d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès et au soutien des arts, est certainement une des principales causes qui contribuent au déréglement que nous leur reprochons : ils cherchent à

1. C'est fort bien faire entendre qu'il y a là-dessous *quelque chose*, à savoir Voltaire. (Cf. *Introduction*, p. XXI.)

se dédommager, par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un comédien qui a des mœurs est doublement respectable; mais à peine lui en sait-on gré. Le traitant qui insulte à l'indigence publique et qui s'en nourrit, le courtisan qui rampe et qui ne paye point ses dettes; voilà l'espèce d'hommes que nous honorons le plus. Si les comédiens étoient non seulement soufferts à Genève, mais contenus d'abord par des règlements sages, protégés ensuite et même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres citoyens, cette ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, et qui ne l'est que par notre faute, une troupe de comédiens estimables. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe : plusieurs personnes pleines de goût et de dispositions pour le théâtre, et qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à Genève, pour cultiver non seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable et si peu commun. Le séjour de cette ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la philosophie et de la liberté; et les étrangers ne seroient plus surpris de voir que, dans une ville où les spectacles décens et réguliers sont défendus, on permette des farces grossières et sans esprit[1], aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout : peu à peu l'exemple des comédiens de Genève, la régularité de leur conduite, et la considération dont elle les feroit jouir, serviroient de modèle aux comédiens des autres nations, et de leçon à

1 Jouées par des baladins ou des marionnettes.

ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur et même d'inconséquence. On ne les verroit pas d'un côté pensionnés par le gouvernement, et de l'autre un objet d'anathème : nos prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, et nos bourgeois de les regarder avec mépris : et une petite république auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense[1]. »

Voilà certainement le tableau le plus agréable et le plus séduisant qu'on pût nous offrir; mais voilà en même temps le plus dangereux conseil qu'on pût nous donner. Du moins, tel est mon sentiment; et mes raisons sont dans cet écrit. Avec quelle avidité la jeunesse de Genève, entraînée par une autorité d'un si grand poids, ne se livrera-t-elle point à des idées auxquelles elle n'a déjà que trop de penchant[2]! Combien, depuis la publication de ce volume, de jeunes Génevois, d'ailleurs bons citoyens, n'attendent-ils que le moment de favoriser l'établissement d'un théâtre, croyant rendre un service à la patrie et presque au genre humain! Voilà le sujet de mes alarmes, voilà le mal que je voudrois prévenir. Je rends justice aux intentions de M. d'Alembert, j'espère qu'il voudra bien la rendre aux miennes; je n'ai pas plus d'envie de lui déplaire que lui de nous nuire. Mais

1. Il s'agirait simplement, paraît-il, pour que ce beau projet s'accomplît, d'anéantir le *préjugé barbare* soutenu par l'Eglise catholique. On y invite la cité calviniste. Mais le *préjugé barbare* n'y est pas moins enraciné qu'en pays catholique; bien au contraire. Ni « philosophie », ni « liberté » n'y font. C'est ce que d'Alembert et Voltaire, qui le souffle, feignent d'ignorer.

2. Cette jeunesse de Genève, y compris bon nombre d'aspirants au ministère sacré, répond avec empressement aux sollicitations de Voltaire, et, malgré le scandale, court aux séances dramatiques données chez lui ou à son instigation. (Voy. *Introd.*, p. XXI et XXIII.)

enfin, quand je me tromperois, ne dois-je pas agir, parler, selon ma conscience et mes lumières? Ai-je dû me taire? l'ai-je pu, sans trahir mon devoir et ma patrie[1]?

Pour avoir droit de garder le silence en cette occasion, il faudroit que je n'eusse jamais pris la plume sur des sujets moins nécessaires. Douce obscurité qui fis trente ans mon bonheur, il faudroit avoir toujours su t'aimer; il faudroit qu'on ignorât que j'ai eu quelques liaisons avec les éditeurs de l'Encyclopédie[2], que j'ai fourni quelques articles[3] à l'ouvrage, que mon nom se trouve avec ceux des auteurs; il faudroit que mon zèle pour mon pays fût moins connu, qu'on supposât que l'article *Genève* m'eût échappé, ou qu'on ne pût inférer de mon silence que j'adhère à ce qu'il contient! Rien de tout cela ne pouvant être, il faut donc parler : il faut que je désavoue ce que je n'approuve point, afin qu'on ne m'impute pas d'autres sentimens que les miens. Mes compatriotes n'ont pas besoin de mes conseils, je le sais bien; mais moi, j'ai besoin de m'honorer, en montrant que je pense comme eux sur nos maximes[4]. Je n'ignore pas combien cet écrit, si loin de ce qu'il devroit être, est loin même de ce que j'aurois pu faire en de plus heureux jours. Tant de choses ont concouru à le mettre au-dessous du médiocre où je pouvois autrefois atteindre, que je m'étonne qu'il ne soit pas pire encore. J'écrivois pour ma patrie : s'il étoit vrai que le zèle tînt lieu de talent, j'aurois fait mieux que jamais; mais j'ai vu ce

---

1. Voy. à l'*Introd.*, p. XIX, les premiers sentiments de Rousseau sur l'article GENÈVE. L'indignation ne lui est pas venue tout de suite.

2. Fort intimes avec Diderot. Voy. plus bas, p. 9, et la note 1.

3. L'article *Economie politique* et, en grande partie, les articles de musique.

4. Les maximes qui, à Genève, servent de fondement à cette exclusion du théâtre.

qu'il falloit faire, et n'ai pu l'exécuter. J'ai dit froidement la vérité : qui est-ce qui se soucie d'elle? Triste recommandation pour un livre! Pour être utile il faut être agréable; et ma plume a perdu cet art-là. Tel me disputera malignement cette perte[1]. Soit : cependant je me sens déchu, et l'on ne tombe pas au-dessous de rien.

Premièrement, il ne s'agit plus ici d'un vain babil de philosophie, mais d'une vérité de pratique importante à tout un peuple. Il ne s'agit plus de parler au petit nombre, mais au public; ni de faire penser les autres, mais d'expliquer nettement ma pensée. Il a donc fallu changer de style : pour me faire mieux entendre à tout le monde, j'ai dit moins de choses en plus de mots; et, voulant être clair et simple, je me suis trouvé lâche et diffus.

Je comptois d'abord sur une feuille ou deux d'impression tout au plus; j'ai commencé à la hâte; et mon sujet s'étendant sous ma plume, je l'ai laissée aller sans contrainte. J'étois malade et triste; et, quoique j'eusse grand besoin de distraction, je me sentois si peu en état de penser et écrire, que, si l'idée d'un devoir à remplir ne m'eût soutenu, j'aurois jeté cent fois mon papier au feu. J'en suis devenu moins sévère à moi-même. J'ai cherché dans mon travail quelque amusement qui me le fît supporter. Je me suis jeté dans toutes les digressions qui se sont présentées, sans prévoir combien, pour soulager mon ennui, j'en préparois peut-être au lecteur[2].

---

1. Dira malignement que je n'ai rien perdu, rien eu à perdre.

2. Voici au contraire ce que Rousseau constate dans les *Confessions* : « Ma lettre à d'Alembert eut un grand succès.... [Elle] respiroit une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en seroit senti. Il en régnoit dans tous les écrits que j'avois faits à Paris : il n'en régnoit plus dans le premier que j'avois fait à la campagne.... On

Le goût, le choix, la correction, ne sauroient se trouver dans cet ouvrage. Vivant seul, je n'ai pu le montrer à personne. J'avois un Aristarque sévère et judicieux; je ne l'ai plus, je n'en veux plus[1]; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits*.

---

* « Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes; est « enim regressus. Ad amicum si aperueris os triste, non ti- « meas; est enim concordatio : excepto convicio, et impro- « rio, et superbia, et mysterii revelatione, et plaga dolosa; in « his omnibus effugiet amicus. » (*Ecclesiastic.*, XXII, 26,27.) (*a*)

(*a*) Rousseau n'a cité que le texte latin, dont voici la traduction, donnée par Marmontel : « Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, n'en désespérez pas; car il y a moyen de revenir. Si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien; il est possible encore de vous réconcilier avec lui. Mais pour l'outrage, le reproche injurieux, la révélation du secret, et la plaie faite à son cœur en trahison, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. » — Le secret dont il s'agit, soi-disant révélé par Diderot à Saint-Lambert, concernerait diverses circonstances des amours de Rousseau et de Mme d'Houdetot. Diderot affirme, de son côté, que la duplicité seule de Rousseau fut cause de cette révélation involontaire : Diderot n'aurait parlé que de ce qu'il croyait, sur la parole de Rousseau, déjà su de Saint-Lambert.

---

vit que j'étois rentré dans mon élément. » — Nous aurons lieu cependant d'observer qu'ici même sa sérénité n'est pas sans intermittences.

1. Voilà la signification publique de sa rupture récente avec Diderot. — Diderot était son plus ancien ami à Paris, son conseiller littéraire écouté, indispensable. Le dernier ouvrage auquel venait de s'appliquer la « sévère » censure de Diderot, est le début de la *Nouvelle Héloïse*. Rousseau a certainement aimé son « Aristarque »; mais entre eux deux, depuis l'installation à l'Ermitage, la confiance n'existe plus. Diderot morigène Rousseau ; Rousseau prend en mauvaise part tous les procédés de Diderot à son égard. Une phrase de Diderot dans le *Fils naturel* : « Il n'y a que le méchant qui soit seul », est interprétée par le solitaire comme une injure personnelle (voir la réponse au paragraphe suivant). Diderot reste l'ami du baron d'Holbach, de Grimm, de gens que Rousseau ne peut plus souffrir. L'insistance qu'il met à

La solitude calme l'âme et apaise les passions que le désordre du monde a fait naître. Loin des vices qui nous irritent, on en parle avec moins d'indignation; loin des maux qui nous touchent, le cœur en est moins ému. Depuis que je ne vois plus les hommes j'ai presque cessé de haïr les méchans. D'ailleurs le mal qu'ils m'ont fait à moi-même m'ôte le droit d'en dire d'eux. Il faut désormais que je leur pardonne, pour ne leur pas ressembler. Sans y songer, je substituerois l'amour de la vengeance à celui de la justice : il vaut mieux tout oublier. J'espère qu'on ne me trouvera plus cette âpreté qu'on me reprochoit, mais qui me faisoit lire; je consens d'être moins lu, pourvu que je vive en paix.

A ces raisons il s'en joint une autre plus cruelle, et que je voudrois en vain dissimuler; le public ne la sentiroit que trop malgré moi. Si, dans les essais sortis de ma plume, ce papier est encore au-dessous des autres, c'est moins la faute des circonstances que la mienne; c'est que je suis au-dessous de moi-même. Les maux du corps épuisent l'âme : à force de souffrir elle perd son ressort. Un instant de fermentation passagère produisit en moi quelque lueur de talent : il s'est montré tard, il s'est éteint de bonne heure. En reprenant mon état naturel, je suis rentré dans le néant. Je n'eus qu'un moment; il

---

soutenir que Rousseau, par gratitude, doit suivre à Genève Mme d'Épinay, amène une vraie brouille. Dès lors, tout dans la conduite, toujours un peu inconséquente, de Diderot, laisse prise aux soupçons d'un esprit malade. Une parole imprudente peut-être (voir ci-dessus la note de Rousseau) est imputée à la trahison. Rousseau se résout alors à dénoncer la rupture en termes assez voilés, pense-t-il, pour être compris seulement de quiconque est « au fait ». Il se flattait de mériter l'admiration par cette franchise courageuse et discrète ; il s'étonna de ne recueillir que « blâme et reproche ».

est passé; j'ai la honte de me survivre. Lecteur, si vous recevez ce dernier ouvrage avec indulgence, vous accueillirez[1] mon ombre; car, pour moi, je ne suis plus[2].

---

1. *Accueillirez*; c'est l'orthographe imposée par Rousseau à son éditeur.

2. Cf. *Confess.* : «... A tout cela se mêloit un certain attendrissement sur moi-même qui me sentois mourant, et qui croyois faire au public mes derniers adieux. » La même pensée revient à la fin de la lettre.

LETTRE

A Montmorency, le 20 mars 1758.

J'ai lu, monsieur, avec plaisir votre article Genève, dans le septième volume de l'Encyclopédie. En le relisant avec plus de plaisir encore, il m'a fourni quelques réflexions que j'ai cru pouvoir offrir, sous vos auspices, au public et à mes concitoyens. Il y a beaucoup à louer dans cet article; mais si les éloges dont vous honorez ma patrie m'ôtent le droit de vous en rendre, ma sincérité parlera pour moi : n'être pas de votre avis sur quelques points, c'est assez m'expliquer sur les autres.

Je commencerai par celui que j'ai le plus de répugnance à traiter et dont l'examen me convient le moins, mais sur lequel, par la raison que je viens de dire, le silence ne m'est pas permis : c'est le jugement que vous portez de la doctrine de nos ministres en matière de foi. Vous avez fait de ce corps respectable un éloge[1] très beau, très vrai, très propre à eux seuls dans tous les clergés du monde, et qu'augmente encore la considération qu'ils vous ont témoignée, en montrant qu'ils aiment la philosophie, et ne craignent pas l'œil du philosophe. Mais, monsieur, quand on veut honorer les gens, il faut que ce soit à leur manière, et non pas à la nôtre, de peur qu'ils ne s'offensent avec raison des

1. Voy. p. 211.

louanges nuisibles, qui, pour être données à bonne intention, n'en blessent pas moins l'état, l'intérêt, les opinions, ou les préjugés de ceux qui en sont l'objet. Ignorez-vous que tout nom de secte[1] est toujours odieux, et que de pareilles imputations, rarement sans conséquence pour des laïques, ne le sont jamais pour des théologiens?

Vous me direz qu'il est question de faits et non de louanges, et que le philosophe a plus d'égard à la vérité qu'aux hommes; mais cette prétendue vérité n'est pas si claire ni si indifférente que vous soyez en droit de l'avancer sans de bonnes autorités, et je ne vois pas où l'on en peut prendre pour prouver que les sentiments qu'un corps professe et sur lesquels il se conduit ne sont pas les siens. Vous me direz encore que vous n'attribuez point à tout le corps ecclésiastique les sentimens dont vous parlez; mais vous les attribuez à plusieurs; et plusieurs, dans un petit nombre, font toujours une si grande partie, que le tout doit s'en ressentir.

Plusieurs pasteurs de Genève n'ont, selon vous, qu'un socinianisme parfait. Voilà ce que vous déclarez hautement à la face de l'Europe. J'ose vous demander com-

---

1. « Plusieurs pasteurs de Genève, disait d'Alembert, n'ont (d'autre religion) qu'un *socinianisme* parfait. » — La secte des Sociniens tire son nom de ses deux fondateurs : Lelio Sozzini, de Sienne (1525-1562), et Fauste Sozzini, neveu du précédent (1539-1604). Leur doctrine, très voisine du déisme, combat le mystère de la Trinité, refuse au Saint-Esprit le caractère d'une personne, et ne reconnait pas au Fils un rang égal à celui du Père ; elle nie l'efficace des sacrements et l'éternité des peines. Cette secte, très disséminée, avait ses principaux sièges en Transylvanie et en Pologne ; on la rencontrait aussi en divers pays protestants, en Hollande et en Angleterre. Mais Calvin et Théodore de Bèze l'avaient réprouvée, et l'on peut de là concevoir combien l'imputation de d'Alembert était faite pour blesser les ministres de Genève.

ment vous l'avez appris : ce ne peut être que par vos propres conjectures, ou par le témoignage d'autrui, ou sur l'aveu des pasteurs en question.

Or, dans les matières de pur dogme, et qui ne tiennent point à la morale, comment peut-on juger de la foi d'autrui par conjecture? comment peut-on même en juger sur la déclaration d'un tiers contre celle de la personne intéressée? Qui sait mieux que moi ce que je crois ou ne crois pas? et à qui doit-on s'en rapporter là-dessus plutôt qu'à moi-même? Qu'après avoir tiré des discours ou des écrits d'un honnête homme des conséquences sophistiques et désavouées, un prêtre acharné poursuive l'auteur sur ces conséquences, le prêtre fait son métier, et n'étonne personne; mais devons-nous honorer les gens de bien comme un fourbe les persécute? et le philosophe imitera-t-il des raisonnemens captieux dont il fut si souvent la victime[1]?

Il resteroit donc à penser, sur ceux de nos pasteurs que vous prétendez être sociniens parfaits et rejeter les peines éternelles, qu'ils vous ont confié là-dessus leurs sentimens particuliers. Mais, si c'étoit en effet leur sentiment et qu'ils vous l'eussent confié, sans doute ils vous l'auroient dit en secret, dans l'honnête et libre épanchement d'un commerce philosophique; ils l'auroient dit au philosophe et non pas à l'auteur. Ils n'en ont donc rien fait, et ma preuve est sans réplique; c'est que vous l'avez publié.

Je ne prétends point pour cela juger ni blâmer la doctrine que vous leur imputez; je dis seulement qu'on n'a

---

1. Un encyclopédiste convaincu de pratiquer en matière de conscience, même à bonne intention, le procédé d'induction téméraire familier aux Inquisiteurs, cela est piquant.

nul droit de la leur imputer, à moins qu'ils ne la reconnoissent; et j'ajoute qu'elle ne ressemble en rien à celle dont ils nous instruisent. Je ne sais ce que c'est que le socinianisme, ainsi je n'en puis parler ni en bien ni en mal (et même, sur quelques notions confuses de cette secte et de son fondateur, je me sens plus d'éloignement que de goût pour elle)[1] : mais, en général, je suis l'ami de toute religion paisible, où l'on sert l'Être éternel selon la raison qu'il nous a donnée. Quand un homme ne peut croire ce qu'il trouve absurde, ce n'est pas sa faute, c'est celle de sa raison* : et comment concevrai-je

* Je crois voir un principe qui, bien démontré comme il pourroit l'être, arracheroit à l'instant les armes des mains à l'intolérant et au superstitieux, et calmeroit cette fureur de faire des prosélytes qui semble animer les incrédules : c'est que la raison humaine n'a pas de mesure commune bien déterminée, et qu'il est injuste à tout homme de donner la sienne pour règle à celle des autres.

Supposons de la bonne foi, sans laquelle toute dispute n'est que du caquet. Jusqu'à certain point il y a des principes communs, une évidence commune; et de plus chacun a sa propre raison qui le détermine : ainsi ce sentiment ne mène point au scepticisme; mais aussi, les bornes générales de la raison n'étant point fixées, et nul n'ayant inspection sur celle d'autrui, voilà tout d'un coup le fier dogmatique arrêté. Si jamais on pouvoit établir la paix où règnent l'intérêt, l'orgueil et l'opinion, c'est par là qu'on termineroit à la fin les dissensions des prêtres et des philosophes. Mais peut-être ne seroit-ce le compte ni des uns ni des autres : il n'y auroit plus ni persécutions ni disputes; les premiers n'auroient personne à tourmenter, les

1. Cette parenthèse, qui dans la première édition, ne figure qu'aux additions et corrections, et qui disparaît dans celle de 1782, préparée par du Peyrou sur les indications de l'auteur, semble bien être une précaution oratoire à l'adresse de Genève, plutôt que l'expression véritable du sentiment de Rousseau.

que Dieu le punisse de ne s'être pas fait un entendement* contraire à celui qu'il a reçu de lui? Si un docteur venoit m'ordonner de la part de Dieu de croire que la partie est plus grande que le tout, que pourrois-je penser en moi-même, sinon que cet homme vient m'ordonner d'être fou? Sans doute l'orthodoxe, qui ne voit nulle absurdité dans les mystères, est obligé de les croire : mais si le socinien y en trouve, qu'a-t-on à lui dire? Lui prouvera-t-on qu'il n'y en a pas? Il commencera, lui, par vous prouver que c'est une absurdité de raisonner sur ce qu'on ne sauroit entendre. Que faire donc? Le laisser en repos.

Je ne suis pas plus scandalisé que ceux qui servent un Dieu clément, rejettent l'éternité des peines, s'ils la trouvent incompatible avec sa justice. Qu'en pareil cas ils interprètent de leur mieux les passages contraires à leur opinion, plutôt que de l'abandonner, que peuvent-ils faire autre chose? nul n'est plus pénétré que moi d'amour et de respect pour le plus sublime de tous les livres : il me console et m'instruit tous les jours[1], quand

---

seconds personne à convaincre; autant vaudroit quitter le métier.

Si l'on me demandoit là-dessus pourquoi donc je dispute moi-même, je répondrois que je parle au plus grand nombre, que j'expose des vérités de pratique, que je me fonde sur l'expérience, que je remplis mon devoir, et qu'après avoir dit ce que je pense je ne trouve point mauvais qu'on ne soit pas de mon avis (*a*).

* Il faut se ressouvenir que j'ai à répondre à un auteur qui

(*a*) Remarquer le soin que prend Rousseau de ne pas se laisser confondre avec les philosophes dont il vient de se séparer publiquement.

---

1. Entendez-le à la lettre. Rousseau a toujours lu la Bible; mais depuis qu'il est rentré, en 1754, dans le sein de la religion réformée, il atteste qu'il en pratique les devoirs.

les autres ne m'inspirent plus que du dégoût. Mais je soutiens que, si l'Écriture elle-même nous donnoit de Dieu quelque idée indigne de lui, il faudroit la rejeter en cela, comme vous rejetez en géométrie les démonstrations qui mènent à des conclusions absurdes; car, de quelque authenticité que puisse être le texte sacré, il est

---

n'est pas protestant: et je crois lui répondre en effet, en montrant que ce qu'il accuse nos ministres de faire *a*) dans notre religion s'y feroit inutilement, et se fait nécessairement dans plusieurs autres sans qu'on y songe.

Le monde intellectuel, sans en excepter la géométrie, est plein de vérités incompréhensibles, et pourtant incontestables, parce que la raison qui les démontre existantes ne peut les toucher, pour ainsi dire, à travers les bornes qui l'arrêtent, mais seulement les apercevoir. Tel est le dogme de l'existence de Dieu, tels sont les mystères admis dans les communions protestantes. Les mystères qui heurtent la raison, pour me servir des termes de M. d'Alembert, sont tout autre chose. Leur contradiction même les fait rentrer dans ses bornes: elle a toutes les prises imaginables pour sentir qu'ils n'existent pas : car, bien qu'on ne puisse voir une chose absurde, rien n'est si clair que l'absurdité. Voilà ce qui arrive lorsqu'on soutient à la fois deux propositions contradictoires. Si vous me dites qu'un espace d'un pouce est aussi un espace d'un pied, vous ne dites point du tout une chose mystérieuse, obscure, incompréhensible, vous dites au contraire une absurdité lumineuse et palpable, une chose évidemment fausse. De quelque genre que soient les démonstrations qui l'établissent, elles ne sauroient l'emporter sur celle qui la détruit, parce qu'elle est tirée immédiatement des notions primitives qui servent de base à toute certitude humaine. Autrement, la raison, déposant contre elle-même, nous forceroit à la récuser; et, loin de nous faire croire ceci ou cela, elle nous empêcheroit de plus rien croire, attendu que tout principe de foi seroit détruit. Tout homme, de quelque religion qu'il soit, qui dit croire à de pareils mystères, en impose donc, ou ne sait ce qu'il dit.

(a) De régler la croyance sur la raison.

encore plus croyable que la Bible soit altérée, que Dieu injuste ou malfaisant.

Voilà, monsieur, les raisons qui m'empêcheroient de blâmer ces sentimens dans d'équitables et modérés théologiens, qui de leur propre doctrine apprendroient à ne forcer personne à l'adopter. Je dirai plus, des manières de penser si convenables à une créature raisonnable et foible, si dignes d'un Créateur juste et miséricordieux, me paroissent préférables à cet assentiment stupide qui fait de l'homme une bête, et à cette barbare intolérance qui se plaît à tourmenter dès cette vie ceux qu'elle destine aux tourments éternels dans l'autre. En ce sens je vous remercie pour ma patrie de l'esprit de philosophie et d'humanité que vous reconnoissez dans son clergé, et de la justice que vous aimez à lui rendre: je suis d'accord avec vous sur ce point. Mais, pour être philosophes et tolérans * il ne s'ensuit pas que ses mem-

---

* Sur la tolérance chrétienne on peut consulter le chapitre qui porte ce titre dans l'onzième livre de la *Doctrine chrétienne* de M. le professeur Vernet (*a*). On y verra par quelles raisons l'Église doit apporter encore plus de ménagement et de circonspection dans la censure des erreurs sur la foi, que dans celle des fautes contre les mœurs, et comment s'allient, dans les règles de cette censure, la douceur du chrétien, la raison du sage, et le zèle du pasteur.

(*a*) Le pasteur Jacob Vernet, auteur de l'*Instruction chrétienne* (1755), est au XVIII^e^ siècle l'un des plus brillants esprits de l'Église de Genève. Il avait résidé à Paris dans sa jeunesse, fréquenté les salons et pris contact avec les gens de lettres. Rousseau, en 1758, entretenait encore avec lui des relations excellentes, qui furent interrompues après l'*Emile*. Celles de Vernet et de Voltaire se gâtèrent aussi un peu plus tard (1766) à l'occasion des *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article* GENÈVE *du Dictionnaire encyclopédique*, où Vernet traçait du « patriarche » un portrait ressemblant mais sans bienveillance. Voltaire s'en vengea platement par les injures repandues contre Vernet dans la *Guerre de Geneve*.

bres soient hérétiques. Dans le nom de parti que vous leur donnez, dans les dogmes que vous dites être les leurs, je ne puis ni vous approuver ni vous suivre. Quoiqu'un tel système n'ait rien peut-être que d'honorable à ceux qui l'adoptent, je me garderai de l'attribuer à mes pasteurs, qui ne l'ont pas adopté, de peur que l'éloge que j'en pourrois faire ne fournît à d'autres le sujet d'une accusation très grave, et ne nuisît à ceux que j'aurois prétendu louer. Pourquoi me chargerois-je de la profession de foi d'autrui? N'ai-je pas trop appris à craindre ces imputations téméraires? Combien de gens se sont chargés de la mienne en m'accusant de manquer de religion, qui sûrement ont fort mal lu dans mon cœur! Je ne les taxerai point d'en manquer eux-mêmes [1]: car un des devoirs qu'elle m'impose est de respecter les secrets des consciences. Monsieur, jugeons les actions des hommes, et laissons Dieu juger de leur foi.

En voilà trop peut-être sur un point dont l'examen ne m'appartient pas, et n'est pas aussi le sujet de cette lettre. Les ministres de Genève n'ont pas besoin de la plume d'autrui pour se défendre *; ce n'est pas la

* C'est ce qu'ils viennent de faire, à ce qu'on m'écrit (*a*), par une déclaration publique. Elle ne m'est point parvenue dans

(*a*) Voy. cette déclaration, p. 216.

1. Tout le passage est à l'adresse des rigoristes de Genève, qui avaient vu avec quelque défiance le précédent ouvrage de Rousseau, le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, dédié par lui à sa patrie. Une partie notable des pasteurs, surtout parmi les plus vieux, le tient fort suspect en fait de religion, ce qu'à cette date autorise en apparence sa liaison avec les encyclopédistes. Aussi Rousseau ne manque-t-il pas ici d'insister sur la pureté de ses sentiments chrétiens, et affecte-t-il d'appeler *ses* pasteurs ceux qu'il défend en passant contre les éloges compromettants de d'Alembert.

mienne qu'ils choisiroient pour cela, et de pareilles discussions sont trop loin de mon inclination pour que je m'y livre avec plaisir ; mais, ayant à parler du même article où vous leur attribuez des opinions que nous ne leur connoissons point, me taire sur cette assertion c'étoit y paroître adhérer, et c'est ce que je suis fort éloigné de faire. Sensible au bonheur que nous avons de posséder un corps de théologiens philosophes et pacifiques, ou plutôt un corps d'officiers de morale * et de ministres de la vertu, je ne vois naître qu'avec effroi toute occasion pour eux de se rabaisser jusqu'à n'être plus que des gens d'église [1]. Il nous importe de les con-

---

ma retraite ; mais j'apprends que le public l'a reçue avec applaudissement. Ainsi, non-seulement je jouis du plaisir de leur avoir le premier rendu l'honneur qu'ils méritent, mais de celui d'entendre mon jugement unanimement confirmé. Je sens bien que cette déclaration rend le début de ma lettre entièrement superflu, et le rendroit peut-être indiscret dans tout autre cas : mais, étant sur le point de le supprimer, j'ai vu que, parlant du même article qui y a donné lieu, la même raison subsistoit encore, et qu'on pourroit toujours prendre mon silence pour une espèce de consentement. Je laisse donc ces réflexions d'autant plus volontiers, que, si elles viennent hors de propos sur une affaire heureusement terminée, elles ne contiennent en général rien que d'honorable à l'Eglise de Genève, et que d'utile aux hommes en tout pays.

* C'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre (*a*) appeloit toujours les ecclésiastiques, soit pour dire ce qu'ils sont en effet, soit pour exprimer ce qu'ils devroient être.

(*a*) C'est le célèbre philanthrope, si fécond en rêves chimériques, qui était mort en 1743, et que Rousseau possedait alors fort bien, par la raison qu'il devait, à la prière de Mme Dupin, publier un abrégé de son fatras. Il ne donna que l'Extrait du *Projet de paix perpétuelle*.

---

1. Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'il leur plairait d'être défendus.

server tels qu'ils sont. Il nous importe qu'ils jouissent eux-mêmes de la paix qu'ils nous font aimer, et que d'odieuses disputes de théologie ne troublent plus leur repos ni le nôtre. Il nous importe enfin d'apprendre toujours, par leurs leçons et par leur exemple, que la douceur et l'humanité sont aussi les vertus du chrétien.

Je me hâte de passer à une discussion moins grave et moins sérieuse, mais qui nous intéresse encore assez pour mériter nos réflexions, et dans laquelle j'entrerai plus volontiers, comme étant un peu plus de ma compétence; c'est celle du projet d'établir un théâtre de comédie à Genève. Je n'exposerai point ici mes conjectures sur les motifs[1] qui vous ont pu porter à nous proposer un établissement si contraire à nos maximes. Quelles que soient vos raisons, il ne s'agit pour moi que des nôtres : et tout ce que je me permettrai de dire à votre égard, c'est que vous serez sûrement le premier philosophe* qui jamais ait excité un peuple libre, une petite ville, et un État pauvre, à se charger d'un spectacle public.

---

* De deux célèbres historiens, tous deux philosophes, tous deux chers à M. d'Alembert, le moderne (*a*) seroit de son avis peut-être; mais Tacite, qu'il aime, qu'il médite, qu'il daigne traduire, le grave Tacite qu'il cite si volontiers, et qu'à l'obscurité près il imite si bien quelquefois, en eût-il été de même?

(*a*) L'historien anglais Hume, que Rousseau ne connaissait pas encore personnellement, et avec lequel il devait nouer en 1765, en quittant la Suisse pour passer en Angleterre, une amitié si courte et si orageuse. — C'est précisément l'intimité de Hume avec les encyclopédistes qui le lui rendra si promptement suspect.

---

1. Voy. *Introd.*, p. xxi.

Que de questions je trouve à discuter dans celle que vous semblez résoudre ! si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes? s'ils peuvent s'allier avec les mœurs ? si l'austérité républicaine les peut comporter ? s'il faut les souffrir dans une petite ville? si la profession de comédien peut être honnête ? si les comédiennes peuvent être aussi sages que d'autres femmes ? si de bonnes lois suffisent pour réprimer les abus? si ces lois peuvent être bien observées ? etc. Tout est problème encore sur les vrais effets du théâtre, parce que les disputes qu'il occasionne ne partageant que les gens d'église et les gens du monde, chacun ne l'envisage que par ses préjugés. Voilà, monsieur, des recherches qui ne seroient pas indignes de votre plume. Pour moi, sans croire y suppléer, je me contenterai de chercher, dans cet essai, les éclaircissements que vous nous avez rendus nécessaires ; vous priant de considérer qu'en disant mon avis, à votre exemple, je remplis un devoir envers ma patrie ; et qu'au moins, si je me trompe dans mon sentiment, cette erreur ne peut nuire à personne.

Au premier coup d'œil jeté sur ces institutions [1], je vois d'abord qu'un spectacle est un amusement ; et, s'il est vrai qu'il faille des amusemens à l'homme, vous conviendrez au moins qu'ils ne sont permis qu'autant qu'ils sont nécessaires, et que tout amusement inutile est un mal pour un être dont la vie est si courte et le temps si précieux [2]. L'état d'homme a ses plaisirs, qui

1. Les spectacles qu'il appelle plus loin (p. 26) « ces sortes d'établissements ».

2. Dans un autre passage de cette lettre (p. 188, note de Rousseau) il paraît se contredire : « Voulez-vous donc rendre un peuple actif et laborieux, donnez-lui des fêtes, offrez-lui des *amusemens qui lui fassent aimer son état.* » Mais précisément alors ce ne sont plus des *amusemens inutiles.*

dérivent de sa nature, et naissent de ses travaux, de ses rapports, de ses besoins [1], et ces plaisirs, d'autant plus doux que celui qui les goûte a l'âme plus saine, rendent quiconque en sait jouir peu sensible à tous les autres. Un père, un fils, un mari, un citoyen, ont des devoirs si chers à remplir, qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui. Le bon emploi du temps rend le temps plus précieux encore ; et mieux on le met à profit, moins on en sait trouver à perdre. Aussi voit-on constamment que l'habitude du travail rend l'inaction insupportable, et qu'une bonne conscience éteint le goût des plaisirs frivoles : mais c'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels, qui rendent si nécessaire un amusement étranger. Je n'aime point qu'on ait besoin d'attacher nécessamment son cœur sur la scène, comme s'il étoit mal à son aise au-dedans de nous. La nature même a dicté la réponse de ce barbare * à qui l'on vantoit les magnificences du cirque et des jeux établis à Rome. « Les Romains, demanda ce bon homme, n'ont-ils ni femmes ni enfans? » Le barbare avoit raison. L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole; c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les

* Chrysost., *in Matth.*, homel. 38.

1. Cf. Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie*, § 14 : « On dit qu'il faut bien trouver un relâchement à l'esprit humain, et peut-être un amusement aux Cours et au peuple. Saint Chrysostome répond que sans courir au théâtre, nous trouverons la nature si riche en spectacles divertissants, et que d'ailleurs la religion *et même notre domestique* sont capables de nous fournir tant d'occupations où l'esprit se peut relâcher, qu'il ne faut pas se tourmenter pour en chercher davantage.... »

malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivans. Mais j'aurois dû sentir que ce langage n'est plus de saison dans notre siècle. Tâchons d'en prendre un qui soit mieux entendu.

Demander si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes, c'est faire une question trop vague ; c'est examiner un rapport avant que d'avoir fixé les termes. Les spectacles sont faits pour le peuple, et ce n'est que par leurs effets sur lui qu'on peut déterminer leurs qualités absolues. Il peut y avoir des spectacles d'une infinité d'espèces* : il y a de peuple à peuple une prodigieuse diversité de mœurs, de tempéramens, de caractères. L'homme est un [1], je l'avoue ; mais l'homme

* « Il peut y avoir des spectacles blâmables en eux-mêmes, comme ceux qui sont inhumains ou indécens et licencieux : tels étoient quelques-uns des spectacles parmi les païens. Mais il en est aussi d'indifférens en eux-mêmes, qui ne deviennent mauvais que par l'abus qu'on en fait. Par exemple, les pièces de théâtre n'ont rien de mauvais en tant qu'on y trouve une peinture des caractères et des actions des hommes, où l'on pourroit même donner des leçons agréables et utiles pour toutes les conditions : mais si l'on y débite une morale relâchée, si les personnes qui exercent cette profession mènent une vie licencieuse et servent à corrompre les autres, si de tels spectacles entretiennent la vanité, la fainéantise, le luxe, l'impudicité, il est visible alors que la chose tourne en abus, et qu'à moins qu'on ne trouve le moyen de corriger ces abus ou de s'en garantir, il vaut mieux renoncer à cette sorte d'amusement. » *Instructions chrétiennes* (*a*), tome III, liv. III, chap. XVI (qu'on trouve chez Rey à Amsterdam).

Voilà l'état de la question bien posé. Il s'agit de savoir si la morale du théâtre est nécessairement relâchée, si les abus sont inévitables, si les inconvénients dérivent de la nature de la chose, ou s'ils viennent de causes qu'on ne puisse écarter.

(*a*) Voy. la note (*a*), p. 19.

1. Entendez : *le genre humain* est un.

modifié par les religions, par les gouvernemens, par les lois, par les coutumes, par les préjugés, par les climats, devient si différent de lui-même, qu'il ne faut plus chercher parmi nous ce qui est bon aux hommes en général, mais ce qui leur est bon dans tel temps ou dans tel pays. Ainsi les pièces de Ménandre, faites pour le théâtre d'Athènes, étoient déplacées sur celui de Rome [1]; ainsi les combats de gladiateurs, qui, sous la république, animoient le courage et la valeur des Romains [2], n'inspiroient, sous les empereurs, à la populace de Rome, que l'amour du sang et la cruauté : du même objet offert au même peuple en différens temps, il apprit d'abord à mépriser sa vie, et ensuite à se jouer de celle d'autrui.

Quant à l'espèce des spectacles, c'est nécessairement le plaisir qu'ils donnent, et non leur utilité, qui la détermine. Si l'utilité peut s'y trouver, à la bonne heure ; mais l'objet principal est de plaire, et, pourvu que le peuple s'amuse, cet objet est assez rempli. Cela seul empêchera toujours qu'on ne puisse donner à ces sortes d'établissemens tous les avantages dont ils seroient susceptibles, et c'est s'abuser beaucoup que de s'en former une idée de perfection qu'on ne sauroit mettre en pratique sans rebuter ceux qu'on croit instruire. Voilà d'où naît la diversité des spectacles selon les goûts divers des nations. Un peuple intrépide, grave et cruel, veut des fêtes meurtrières et périlleuses, où brillent la valeur et le sang-froid. Un peuple féroce et

1. C'est de Ménandre imité par Térence qu'on pourrait le dire ; les imitations de Cécilius, et surtout celles de Plaute, plus librement *adaptées*, firent merveille dans la Rome républicaine.

2. Assertion de pure fantaisie, suggérée sans doute à Rousseau par son préjugé superstitieux en faveur de la Rome de Fabricius.

bouillant veut du sang, des combats, des passions[1] atroces. Un peuple voluptueux veut de la musique et des danses. Un peuple galant veut de l'amour et de la politesse. Un peuple badin veut de la plaisanterie et du ridicule. *Trahit sua quemque voluptas*[2]. Il faut, pour leur plaire, des spectacles qui favorisent leurs penchans, au lieu qu'il en faudroit[3] qui les modérassent.

La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs : mais si le peintre n'avoit soin de flatter ces passions, les spectateurs seroient bientôt rebutés, et ne voudroient plus se voir sous un aspect qui les fît mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point générales, et qu'on hait naturellement. Ainsi l'auteur ne fait encore en cela que suivre le sentiment du public; et alors ces passions de rebut[4] sont toujours employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène. Un homme sans passions, ou qui les domineroit toujours, n'y sauroit intéresser personne; et l'on a déjà remarqué qu'un stoïcien, dans la tragédie, seroit un personnage insupportable[5]; dans la comédie, il feroit rire tout au plus.

Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentimens ni des mœurs qu'il ne peut que

---

1. Des *émotions* (affectus). C'est en ce sens que Pascal dit « *les passions* de l'amour ».

2. Virg., *Ecl.*, II, 65 : *Chacun poursuit le plaisir qu'il préfère.*

3. Il en faudrait (pour leur être utiles.)

4. Non pas *rebutées*, mais *rebutantes*. Cf. plus haut : « Les spectateurs seroient bientôt *rebutés*. »

5. Règle couramment admise dans le théâtre français, conformément au précepte d'Aristote, de ne représenter les personnages tragiques « ni tout à fait bons ni tout à fait méchants ».

suivre et embellir. Un auteur qui voudroit heurter le goût général composeroit bientôt pour lui seul. Quand Molière corrigea la scène comique, il attaqua des modes, des ridicules ; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public*, il le suivit ou le développa, comme fit aussi

---

* Pour peu qu'il anticipât, ce Molière lui-même avoit peine à se soutenir : le plus parfait de ses ouvrages tomba dans sa naissance, parce qu'il le donna trop tôt, et que le public n'étoit pas mûr encore pour *le Misanthrope* (*a*).

Tout ceci est fondé sur une maxime évidente : savoir, qu'un peuple suit souvent des usages qu'il méprise, ou qu'il est prêt à mépriser, sitôt qu'on osera lui en donner l'exemple. Quand, de mon temps, on jouoit la fureur des pantins (*b*), on ne faisoit que dire au théâtre ce que pensoient ceux mêmes qui passoient leur journée à ce sot amusement : mais les goûts constans d'un peuple, ses coutumes, ses vieux préjugés, doivent être respectés sur la scène. Jamais poète ne s'est bien trouvé d'avoir violé cette loi (*c*).

(*a*) Il est fort exagéré de dire que le *Misanthrope* « tomba dans sa naissance ». Il eut dans sa nouveauté vingt-quatre représentations, ce qui était alors un beau chiffre. L'*École des Femmes* en avait eu soixante-huit, un peu le scandale aidant, et le *Timocrate* de Thomas Corneille quatre-vingts. Mais c'étaient de grandes exceptions. Passe la vingtaine, on pouvait parler de succès. (Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*, p. 191 à 197.) — (*b*) Le *Journal* de Barbier (janvier 1747) nous renseigne sur la date de ce qu'il appelle, lui aussi, « la fureur des pantins ». Cette mode des petites poupées de bois ou de carton, avec membres séparés et attachés à un fil qui permettait de les mouvoir, avait déjà existé sous la Régence. Elle reprit au cours de l'année 1746, et, cette fois, devint frénésie. On faisait enluminer des pantins — un arlequin, un scaramouche — par de grands artistes, et on les payait un prix fou. La duchesse de Chartres, d'après Barbier, aurait mis 1 500 livres à un pantin de Boucher. Aussitôt les chansons et les comédies tournèrent en dérision cette « fureur », qui tomba en quelques mois. — (*c*) En ce temps-ci, les auteurs dramatiques (Augier et Alexandre Dumas en particulier) ont souvent pris à tâche de faire violence aux préjugés courants, de rudoyer le spectateur pour l'obliger à réfléchir. Presque toutes leurs pièces *à thèses* ont été des défis portés à l'opinion moyenne, à ce qu'on appelle *le bon sens public*.

Corneille de son côté. C'étoit l'ancien théâtre qui commençoit à choquer ce goût, parce que, dans un siècle devenu plus poli, le théâtre gardoit sa première grossièreté. Aussi, le goût général ayant changé depuis ces deux auteurs, si leurs chefs-d'œuvre étoient encore à paroître, tomberoient-ils infailliblement aujourd'hui. Les connoisseurs ont beau les admirer toujours, si le public les admire encore, c'est plus par honte de s'en dédire que par un vrai sentiment de leurs beautés[1]. On dit que jamais une bonne pièce ne tombe : vraiment je le crois bien, c'est que jamais une bonne pièce ne choque les mœurs * de son temps. Qui est-ce qui doute que sur nos théâtres la meilleure pièce de Sophocle ne tombât tout à plat[2]? On ne sauroit se mettre à la place des gens qui ne nous ressemblent point[3].

---

* Je dis le goût ou les mœurs indifféremment; car, bien que l'une de ces choses ne soit pas l'autre, elles ont toujours une origine commune et souffrent les mêmes révolutions. Ce qui ne signifie pas que le bon goût et les bonnes mœurs règnent toujours en même temps, proposition qui demande éclaircissement et discussion, mais qu'un certain état du goût répond toujours à un certain état des mœurs, ce qui est incontestable.

---

1. Opinion contestable. La faveur soutenue du public pour Corneille et Molière semble être bien sincère; on en trouverait la preuve dans la froideur intermittente de ce même public pour des poètes d'une réputation aussi bien établie, comme Racine, mais qui sans doute exercent sur lui moins de prise.

2. L'expérience est faite et semble décisive contre Rousseau. On sait quel succès ont obtenu de nos jours devant le grand public l'*Œdipe roi* et l'*Antigone* fidèlement traduits.

3. Sans doute. Mais s'il est vrai, comme le prétend Rousseau (voy. plus haut, p. 25), que « l'homme soit un », ne trouvons-nous pas, entre les personnages de l'ancien théâtre et nous-mêmes, des ressemblances beaucoup plus nombreuses et profondes que notre auteur ne le suppose?

Tout auteur qui veut nous peindre des mœurs étrangères a pourtant grand soin d'approprier sa pièce aux nôtres. Sans cette précaution, l'on ne réussit jamais, et le succès même de ceux qui l'ont prise a souvent des causes bien différentes de celles que lui suppose un observateur superficiel. Quand *Arlequin sauvage*[1] est si bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entre eux voulût pour cela lui ressembler? C'est, tout au contraire, que cette pièce favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et rechercher les idées neuves et singulières. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. C'est précisément leur aversion pour les choses communes qui les ramène quelquefois aux choses simples.

Il s'ensuit de ces premières observations que l'effet général du spectacle est de renforcer le caractère national, d'augmenter les inclinations naturelles, et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions. En ce sens il sembleroit que, cet effet se bornant à charger et non changer les mœurs établies, la comédie seroit bonne aux bons et mauvaise aux méchans. Encore, dans le premier cas, resteroit-il toujours à savoir si les passions trop irritées ne dégénèrent point en vices. Je sais que la poétique du théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant, mais j'ai peine à bien concevoir cette règle[2]. Seroit-ce que, pour devenir tem-

1. Comédie de Delisle de la Drevetière, jouée au Théâtre-Italien en 1721, et souvent reprise au XVIII^e^ siècle. — Arlequin y représente l'homme selon la nature, par là même doué d'une justesse de sens et d'une sincérité que la société n'a pas encore altérées. C'est, avec moins de portée, une idée analogue à celle que Voltaire a mise en action dans l'*Ingénu*. (Voy. d'Origny, *Annales du théâtre italien*, 1788, t. I, p. 62.)

2. Elle est fort obscure en effet

pérant et sage, il faut commencer par être furieux et fou?

« Eh! non, ce n'est pas cela, disent les partisans du théâtre. La tragédie prétend bien que toutes les passions dont elle fait des tableaux nous émeuvent, mais elle ne veut pas toujours que notre affection soit la même que celle du personnage tourmenté par une passion. Le plus souvent, au contraire, son but est d'exciter en nous des sentimens opposés à ceux qu'elle prête à ses personnages. » Ils disent encore que, si les auteurs abusent du pouvoir d'émouvoir les cœurs pour mal placer l'intérêt, cette faute doit être attribuée à l'ignorance et à la dépravation des artistes, et non point à l'art. Ils disent enfin que la peinture fidèle des passions et des peines qui les accompagnent suffit seule pour nous les faire éviter avec tout le soin dont nous sommes capables.

Il ne faut, pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses, que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie. L'émotion, le trouble et l'attendrissement, qu'on sent en soi-même, et qui se prolongent après la pièce, annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et régler nos passions? Les impressions vives

---

dans le texte d'Aristote (*Poétique*, 6), et les commentaires ne l'ont guère éclaircie. — Corneille (2e *Discours sur le poème dramatique*), au moment de développer son interprétation, d'après laquelle la terreur ou la pitié que nous inspirent les personnages de tragédie, nous *purgerait* des passions qui les ont entraînés dans le malheur, annule implicitement ce qu'il va dire : « Si la purgation des passions se fait dans la tragédie, je tiens qu'elle doit se faire de la façon que je l'explique, mais je doute si elle s'y fait jamais. » Rousseau adopte une autre explication, mais, comme on le voit, la trouve aussi peu justifiée par les faits. — « Laissons, disait Bossuet, si l'on veut, à Aristote cette manière mystérieuse de les purifier (les passions), dont ni lui ni ses interprètes n'ont su encore donner de bonnes raisons. » (*Maximes et réflexions*, § 18.)

et touchantes dont nous prenons l'habitude, et qui reviennent si souvent, sont-elles bien propres à modérer nos sentimens au besoin? Pourquoi l'image des peines qui naissent des passions effaceroit-elle celle des transports de plaisir et de joie qu'on en voit aussi naître, et que les auteurs ont soin d'embellir encore pour rendre leurs pièces plus agréables? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes? Le seul instrument qui serve à les purger est la raison; et j'ai déjà dit que la raison n'avoit nul effet au théâtre. Nous ne partageons pas les affections de tous les personnages, il est vrai; car, leurs intérêts étant opposés, il faut bien que l'auteur nous en fasse préférer quelqu'un, autrement nous n'en prendrions point du tout : mais, loin de choisir pour cela les passions qu'il veut nous faire aimer, il est forcé de choisir celles que nous aimons[1]. Ce que j'ai dit du genre des spectacles doit s'entendre encore de l'intérêt qu'on y fait régner. A Londres, un drame intéresse en faisant haïr les François; à Tunis, la belle passion seroit la piraterie; à Messine, une vengeance bien savoureuse; à Goa, l'honneur de brûler les Juifs. Qu'un auteur* choque ces maximes, il pourra faire une fort belle pièce où l'on n'ira point : et c'est alors

* Qu'on mette, pour voir, sur la scène françoise un homme droit et vertueux, mais simple et grossier, sans amour, sans galanterie, et qui ne fasse point de belles phrases; qu'on y

1. Non pas, mais celles que nous sommes susceptibles d'aimer, pour peu qu'on nous en fasse sentir la beauté. Le théâtre, dans l'ordre des choses morales — comme aussi la poésie et le roman, — nous introduit à la connaissance de sentiments que nous ignorions ou n'avions éprouvés que d'une manière confuse.

qu'il faudra taxer cet auteur d'ignorance, pour avoir manqué à la première loi de son art, à celle qui sert de base à toutes les autres, qui est de réussir. Ainsi le théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomente celles qu'on a. Ne voilà-t-il pas un remède bien administré?

Il y a donc un concours de causes générales et particulières qui doivent empêcher qu'on ne puisse donner aux spectacles la perfection dont on les croit susceptibles, et qu'ils ne produisent les effets avantageux qu'on semble en attendre. Quand on supposeroit même cette perfection aussi grande qu'elle peut être, et le peuple aussi bien disposé qu'on voudra; encore ces effets se réduiroient-ils à rien, faute de moyens pour les rendre sensibles. Je ne sache que trois sortes d'instrumens à l'aide desquels on puisse agir sur les mœurs d'un peuple; savoir, la force des lois, l'empire de l'opinion, et l'attrait du plaisir. Or les lois n'ont nul accès au théâtre, dont la moindre contrainte feroit * une peine et non pas un amusement. L'opinion n'en dépend point, puisqu'au lieu

---

mette un sage sans préjugés, qui, ayant reçu un affront d'un spadassin, refuse de s'aller faire égorger par l'offenseur; et qu'on épuise tout l'art du théâtre pour rendre ces personnages intéressans comme le Cid au peuple françois : j'aurai tort si l'on réussit.

* Les lois peuvent déterminer les sujets, la forme des pièces, la manière de les jouer; mais elles ne sauroient forcer le public à s'y plaire. L'empereur Néron, chantant au théâtre, faisoit égorger ceux qui s'endormoient (*a*); encore ne pouvoit-il tenir tout le monde éveillé : et peu s'en fallut que le plaisir d'un court sommeil ne coûtât la vie à Vespasien (*b*). Nobles ac-

(*a*) Tacite, au passage cité dans la note (*b*) suivante, rapporte cette extravagante cruauté de Néron, mais ne dit pas qu'elle lui fût ordinaire, comme le donne à entendre la note de Rousseau. — (*b*) Suetone, *Vespasien*, 4; Tacite, *Annales*, XVI, 5.

de faire la loi au public le théâtre la reçoit de lui[1]; et, quant au plaisir qu'on y peut prendre, tout son effet est de nous y ramener plus souvent.

Examinons s'il en peut avoir d'autres. Le théâtre, me dit-on, dirigé comme il peut et doit l'être, rend la vertu aimable et le vice odieux. Quoi donc! avant qu'il y eût des comédies n'aimoit-on point les gens de bien? ne haïssoit-on point les méchans? et ces sentimens sont-ils plus foibles dans les lieux dépourvus de spectacles? Le théâtre rend la vertu aimable.... Il opère un grand prodige de faire ce que la nature et la raison font avant lui! Les méchans sont haïs sur la scène.... Sont-ils aimés dans la société, quand on les y connoît pour tels? Est-il bien sûr que cette haine soit plutôt l'ouvrage de l'auteur que des forfaits qu'il leur fait commettre? Est-il bien sûr que le simple récit de ces forfaits nous en donneroit moins d'horreur que toutes les couleurs dont il nous les peint? Si tout son art consiste à nous montrer des mal-

---

teurs de l'Opéra de Paris, ah! si vous eussiez joui de la puissance impériale, je ne gémirois pas maintenant d'avoir trop vécu! (*a*)

(*a*) En 1753, lors de la grande querelle entre les partisans de la musique française et ceux de l'italienne, soulevée par la représentation de *la Serva padrona* (de Pergolèse), Rousseau et Grimm écrivirent des brochures favorables au chef d'œuvre italien. Rousseau dit que sa *Lettre sur la musique française* « souleva contre lui toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique », et qu'il faillit être mis à la Bastille. — « Si l'on n'attenta pas à ma liberté, ajoute-t-il, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes : ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirois.... Et je ne sus que longtemps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avoit de l'amitié pour moi, avoit détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. » (*Confessions*, livre VIII.) — Mais quelle confiance mérite cette étrange révélation, faite par un homme notoirement atteint du délire des persécutions?

---

1. Peut-on nier qu'à son tour le public la modifie?

faiteurs pour nous les rendre odieux, je ne vois point ce que cet art a de si admirable, et l'on ne prend là-dessus que trop d'autres leçons sans celle-là. Oserai-je ajouter un soupçon qui me vient? Je doute que tout homme à qui l'on exposera d'avance les crimes de Phèdre ou de Médée ne les déteste plus encore au commencement qu'à la fin de la pièce[1] : et si ce doute est fondé, que faut-il penser de cet effet si vanté du théâtre?

Je voudrois bien qu'on me montrât clairement et sans verbiage par quels moyens il pourroit produire en nous des sentimens que nous n'aurions pas, et nous faire juger des êtres moraux autrement que nous n'en jugeons en nous-mêmes: Que toutes ces vaines prétentions approfondies sont puériles et dépourvues de sens! Ah! si la beauté de la vertu étoit l'ouvrage de l'art, il y a longtemps qu'il l'auroit défigurée. Quant à moi, dût-on me traiter de méchant encore pour oser soutenir que l'homme est né bon[2], je le pense et crois l'avoir prouvé : la source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête, et nous inspire de l'aversion pour le mal, est en nous et non dans les pièces. Il n'y a point d'art pour produire cet intérêt, mais seulement pour s'en prévaloir. L'amour du beau* est un sentiment aussi naturel au cœur humain

---

* C'est du beau moral qu'il est ici question. Quoi qu'en disent les philosophes, cet amour est inné dans l'homme, et sert de

---

1. Comment détesterait-il par avance des horreurs qui, simplement exposées sous forme de récit, ne seraient même pas prises par lui au sérieux?

2. C'est la thèse qu'il a soutenue dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, où le prétendu état de nature, antérieur à toute civilisation, est représenté comme la perfection pour l'espèce humaine. C'est d'ailleurs son axiome fondamental : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses », dira-t-il dès la première ligne de l'*Emile*.

que l'amour de soi-même; il n'y naît point d'un arrangement de scènes; l'auteur ne l'y porte pas, il l'y trouve; et de ce pur sentiment qu'il flatte naissent les douces larmes qu'il fait couler.

Imaginez la comédie aussi parfaite qu'il vous plaira; où est celui qui, s'y rendant pour la première fois, n'y va pas déjà convaincu de ce qu'on y prouve, et déjà prévenu pour ceux qu'on y fait aimer? Mais ce n'est pas de cela qu'il est question, c'est d'agir conséquemment à ses principes et d'imiter les gens qu'on estime. Le cœur de l'homme est toujours droit sur tout ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui. Dans les querelles dont nous sommes purement spectateurs, nous prenons à l'instant le parti de la justice, et il n'y a point d'acte de méchanceté qui ne nous donne une vive indignation, tant que nous n'en tirons aucun profit; mais, quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentimens se corrompent, et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile au bien que nous fait aimer la nature. N'est-ce pas un effet nécessaire de la constitution des choses, que le méchant tire un double avantage de son injustice et de la probité d'autrui? Quel traité plus avantageux pourroit-il faire, que d'obliger le monde

---

principe à la conscience. Je puis citer en exemple de cela la petite pièce de *Nanine* *a* , qui a fait murmurer l'assemblée, et ne s'est soutenue que par la grande réputation de l'auteur; et cela parce que l'honneur, la vertu, les purs sentimens de la nature, y sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions.

(*a*) *Nanine* est une comedie de Voltaire (1749), dans le genre larmoyant mis à la mode par La Chaussee. Elle se termine par un mariage d'inclination entre un grand seigneur et une paysanne aussi vertueuse qu'aimable.

entier d'être juste, excepté lui seul, en sorte que chacun lui rendît fidèlement ce qui lui est dû, et qu'il ne rendît ce qu'il doit à personne? Il aime la vertu, sans doute; mais il l'aime dans les autres, parce qu'il espère en profiter; il n'en veut point pour lui, parce qu'elle lui seroit coûteuse. Que va-t-il donc voir au spectacle? Précisément ce qu'il voudroit trouver partout; des leçons de vertu pour le public, dont il s'excepte, et des gens immolant tout à leur devoir, tandis qu'on n'exige rien de lui.

J'entends dire que la tragédie mène à la pitié par la terreur, soit. Mais quelle est cette pitié? Une émotion passagère et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite; un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions, une pitié stérile, qui se repait de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Ainsi pleuroit le sanguinaire Sylla au récit des maux qu'il n'avoit pas faits lui-même[1]: ainsi se cachoit le tyran de Phère[2] au spectacle, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutoit sans émotions les cris de tant d'infortunés qu'on égorgeoit tous les jours par ses ordres. Tacite rapporte que Valérius Asiaticus, accusé calomnieusement par l'ordre de Messaline qui vouloit le faire périr, se défendit par-devant l'empereur d'une manière qui toucha extrêmement ce prince et arracha des larmes à Messaline elle-même. Elle entra dans une chambre voisine pour se remettre, après avoir, tout en pleurant, averti Vitellius[3]

---

1. Plutarque, *Sylla*, 30. — Il y dit que Sylla jeune était d'un caractère humain, *prompt au rire et aux larmes*, et qu'on en attribua le changement à l'influence pernicieuse du pouvoir.

2. Alexandre de Phère, assassiné par sa propre femme en 357 av. J.-C. — Plutarque, *Pélopidas*, 31. Cf. Montaigne, II, 27.

3. L. Vitellius, alors consul, père de celui qui fut empereur.

à l'oreille de ne pas laisser échapper l'accusé. Je ne vois pas au spectacle une de ces pleureuses de loges si fières de leurs larmes, que je ne songe à celles de Messaline pour ce pauvre Valérius Asiaticus[1].

Si, selon la remarque de Diogène Laërce[2], le cœur s'attendrit plus volontiers à des maux feints qu'à des maux véritables; si les imitations du théâtre nous arrachent quelquefois plus de pleurs que ne feroit la présence même des objets imités, c'est moins, comme le pense l'abbé du Bos[3], parce que les émotions sont plus foibles et ne vont pas jusqu'à la douleur*, que parce qu'elles

---

* Il dit que le poète ne nous afflige qu'autant que nous le voulons: qu'il ne nous fait aimer ses héros qu'autant qu'il nous plaît. Cela est contre toute expérience. Plusieurs s'abstiennent d'aller à la tragédie, parce qu'ils en sont émus au point d'en être incommodés; d'autres, honteux de pleurer au spectacle, y pleurent pourtant malgré eux; et ces effets ne sont pas assez rares pour n'être qu'une exception à la maxime de cet auteur (*a*).

(*a*) Le dissentiment entre l'abbé Dubos et Rousseau provient, semble-t-il, de ce que celui-ci envisage une catégorie de spectateurs médiocrement accessibles, en présence de la fiction, au plaisir d'art, et qui ne distinguent pas le vraisemblable du vrai. Boileau s'accorderait aisément avec Dubos :

> Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

---

1. Tout le passage qui concerne Valérius Asiaticus (Voy. Tacite, *Annales*, XI, 2) a été ajouté dans l'édition de 1782.

2. Diogène Laërce, *Aristippe*, § 90.

3. L'abbé Dubos (1670-1742), membre et secrétaire perpétuel de l'Académie française, outre divers écrits estimés sur l'histoire (notamment l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, souvent citée et discutée par Montesquieu), s'était fait remarquer dans un tout autre genre par ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* (1719), où se trouve la théorie dont parle ici Rousseau.

sont pures et sans mélange d'inquiétude pour nous-mêmes. En donnant des pleurs à ces fictions, nous avons satisfait à tous les droits de l'humanité, sans avoir plus rien à mettre du nôtre; au lieu que les infortunés en personne exigeroient de nous des soins, des soulagemens, des consolations, des travaux, qui pourroient nous associer à leurs peines, qui coûteroient du moins à notre indolence, et dont nous sommes bien aises d'être exemptés. On diroit que notre cœur se resserre, de peur de s'attendrir à nos dépens.

Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui? N'est-il pas content de lui-même? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme? ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre? Que voudroit-on qu'il fît de plus? Qu'il la pratiquât lui-même? il n'a point de rôle à jouer : il n'est pas comédien[1].

Plus j'y réfléchis, et plus je trouve que tout ce qu'on met en représentation au théâtre, on ne l'approche pas de nous, on l'en éloigne. Quand je vois *le Comte d'Essex*[2], le règne d'Élisabeth se recule, à mes yeux, de dix siècles; et si l'on jouoit un événement arrivé hier dans Paris, on me le feroit supposer du temps de Molière[3]. Le théâtre

---

1. Le mot est plus joli que juste. Il ne s'agit pas des effets immédiats que peut avoir une représentation dramatique sur nos faits et gestes, mais de l'habitude morale que nous font contracter à la longue des émotions répétées. Elles agissent sur nous et changent nos sentiments à notre insu.

2. L'une des meilleures tragédies de Thomas Corneille (1678). — Elle met en scène la mort du comte d'Essex (1601), ancien favori d'Elisabeth, que la reine livre au bourreau pour se venger de ses dédains présumés.

3. L'impression de Rousseau est exacte et semble provenir de ce que les caractères au théâtre prennent, quand ils sont bien traités, une généralité qui fait défaut

a ses règles, ses maximes, sa morale à part, ainsi que son langage et ses vêtemens. On se dit bien que rien de tout cela ne nous convient, et l'on se croiroit aussi ridicule d'adopter les vertus de ses héros, que de parler en vers et d'endosser un habit à la romaine. Voilà donc à peu près à quoi servent tous ces grands sentimens et toutes ces brillantes maximes qu'on vante avec tant d'emphase; à les reléguer à jamais sur la scène, et à nous montrer la vertu comme un jeu de théâtre, bon pour amuser le public, mais qu'il y auroit de la folie à vouloir transporter sérieusement dans la société. Ainsi la plus avantageuse impression des meilleures tragédies est de réduire à quelques affections passagères, stériles, et sans effet, tous les devoirs de l'homme; à nous faire applaudir de notre courage en louant celui des autres, de notre humanité en plaignant les maux que nous aurions pu guérir, de notre charité en disant au pauvre, Dieu vous assiste!

On peut, il est vrai, donner un appareil plus simple à la scène, et rapprocher dans la comédie le ton du théâtre de celui du monde : mais de cette manière on ne corrige pas les mœurs, on les peint; et un laid visage ne paroît point laid à celui qui le porte. Que si l'on veut les corriger par leur charge, on quitte la vraisemblance et la nature, et le tableau ne fait plus d'effet. La charge ne rend pas les objets haïssables, elle ne les rend que ridicules; et de là résulte un très-grand inconvénient, c'est qu'à force de craindre les ridicules, les vices n'effrayent plus, et qu'on ne sauroit guérir les premiers sans fo-

---

aux personnages individuels, historiques ou anecdotiques. Mais c'est pour cela même que ces caractères généraux nous offrent en quelque mesure notre propre image.

menter les autres. Pourquoi, direz-vous, supposer cette opposition nécessaire? Pourquoi, monsieur? Parce que les bons ne tournent point les méchans en dérision, mais les écrasent de leur mépris, et que rien n'est moins plaisant et risible que l'indignation de la vertu[1]. Le ridicule, au contraire, est l'arme favorite du vice. C'est par elle qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte.

Ainsi tout nous force d'abandonner cette vaine idée de perfection qu'on nous veut donner de la forme des spectacles, dirigés vers l'utilité publique. C'est une erreur, disoit le grave Muralt[2], d'espérer qu'on y montre fidèlement les véritables rapports des choses : car, en général, le poète ne peut qu'altérer ces rapports pour les accommoder au goût du peuple. Dans le comique, il les diminue et les met au-dessous de l'homme; dans le tragique,

---

1. Ici commencent à se manifester l'humeur sombre de Rousseau et sa répugnance contre la raison qui sourit au lieu de s'indigner. Il s'identifie dès à présent au personnage d'Alceste, qui est, comme on va le voir, son grand grief contre Molière.

2. Béat Louis de Muralt (1665-1749), né à Berne, s'engagea dans le mouvement piétiste dont cette ville avait été le centre à la fin du XVII^e^ siècle, et qui rayonna de là dans les divers pays protestants de la Suisse : sa vie en fut profondément troublée. C'est un des esprits les plus curieux de son temps et l'un des premiers Suisses qui aient pris une place distinguée dans la littérature française. Il avait voyagé. Ses *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725) firent une grande impression. C'est dans ce livre que se trouve l'opinion sur le théâtre dont Rousseau fait usage au profit de sa thèse. — Il estimait beaucoup Muralt, le cite souvent dans la *Nouvelle Héloïse*, et trouvait en effet chez lui, sur les mœurs comparées des grandes capitales et de la Suisse, exactement sa propre façon de voir : « Les gens sensés, qui ont vu les mœurs étrangères, le luxe et la vie licencieuse de la jeunesse s'introduire parmi nous, ont prévu dès lors la ruine de la nation, et l'ont prédite. » — Voy. Joseph Texte, *Béat Louis de Muralt et les origines du cosmopolitisme littéraire au* XVIII^e^ *siècle* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 janvier 1894).

il les étend pour les rendre héroïques, et les met au-dessus de l'humanité. Ainsi jamais ils ne sont à sa mesure, et toujours nous voyons au théâtre d'autres êtres que nos semblables. J'ajouterai que cette différence est si vraie et si reconnue, qu'Aristote en fait une règle dans sa Poétique[1] : *Comœdia enim deteriores, tragœdia meliores quam nunc sunt, imitari conantur.* Ne voilà-t-il pas une imitation bien entendue, qui se propose pour objet ce qui n'est point, et laisse, entre le défaut et l'excès, ce qui est, comme une chose inutile? Mais qu'importe la vérité de l'imitation, pourvu que l'illusion y soit? il ne s'agit que de piquer la curiosité du peuple. Ces productions d'esprit, comme la plupart des autres, n'ont pour but que les applaudissemens. Quand l'auteur en reçoit et que les acteurs les partagent, la pièce est parvenue à son but, et l'on n'y cherche point d'autre utilité. Or, si le bien est nul, reste le mal; et, comme celui-ci n'est pas douteux, la question me paroît décidée. Mais passons à quelques exemples qui puissent en rendre la solution plus sensible.

Je crois pouvoir avancer, comme une vérité facile à prouver, en conséquence des précédentes, que le théâtre françois, avec les défauts qui lui restent, est cependant à peu près aussi parfait qu'il peut l'être, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité; et que ces deux avantages y sont dans un rapport qu'on ne peut troubler sans ôter à l'un plus qu'on ne donneroit à l'autre, ce qui rendroit ce même théâtre moins parfait encore. Ce n'est pas qu'un homme de génie ne puisse inventer un genre de pièces préférable à ceux qui sont établis : mais ce nouveau genre, ayant besoin pour se soutenir des talens de l'auteur,

1. Aristote, *Poét.*, ch. 2.

périra nécessairement avec lui; et ses successeurs, dépourvus des mêmes ressources, seront toujours forcés de revenir aux moyens communs d'intéresser et de plaire[1]. Quels sont ces moyens parmi nous? Des actions célèbres, de grands noms, de grands crimes et de grandes vertus dans la tragédie; le comique et le plaisant dans la comédie; et toujours l'amour dans toutes deux*. Je demande quel profit les mœurs peuvent tirer de tout cela.

On me dira que, dans ces pièces, le crime est toujours puni, et la vertu toujours récompensée. Je réponds que, quand cela seroit, la plupart des actions tragiques n'étant que de pures fables, des événemens qu'on sait être de l'invention du poëte[2], ne font pas une grande impression sur les spectateurs; à force de leur montrer qu'on veut les instruire, on ne les instruit plus. Je ré-

* Les Grecs n'avoient pas besoin de fonder sur l'amour le principal intérêt de leur tragédie, et ne l'y fondoient pas en effet. La nôtre, qui n'a pas la même ressource, ne sauroit se passer de cet intérêt. On verra dans la suite la raison de cette différence.

1. Supposition tout arbitraire. — Avant qu'un nouveau genre ait été constitué par les chefs-d'œuvre d'un grand poète, il paraît irréalisable; aussitôt après, les imitations abondent, et le public, jusqu'à l'apparition d'une autre nouveauté qui s'impose, ne veut plus voir que cela.

2. Dans la tragédie au contraire le poète fait tout son possible pour dissimuler les modifications que son dessein moral lui fait apporter à la légende ou à la fable. Les *Avertissements* de Corneille, les *Préfaces* de Racine offrent sans cesse des protestations de ce genre : « Mes personnages sont si fameux dans l'antiquité, que pour peu qu'on la connoisse, on verra fort bien que je les ai rendus tels que les anciens poètes nous les ont donnés : aussi n'ai-je pas pensé qu'il me fût permis de rien changer à leurs mœurs. » (1re préface d'*Andromaque*.) — Ce que dit Rousseau s'appliquerait mieux à la tragédie de son temps, à celle même de Voltaire, qui est franchement romanesque.

ponds encore que ces punitions et ces récompenses s'opèrent toujours par des moyens si peu communs, qu'on n'attend rien de pareil dans le cours naturel des choses humaines. Enfin je réponds en niant le fait. Il n'est ni ne peut être généralement vrai : car cet objet n'étant point celui sur lequel les auteurs dirigent leurs pièces, ils doivent rarement l'atteindre, et souvent il seroit un obstacle au succès. Vice ou vertu, qu'importe, pourvu qu'on en impose par un air de grandeur? Aussi la scène françoise, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus régulière qui ait encore existé, n'est-elle pas moins le triomphe des grands scélérats que des plus illustres héros : témoin Catilina, Mahomet, Atrée, et beaucoup d'autres.

Je comprends bien qu'il ne faut pas toujours regarder à la catastrophe pour juger de l'effet moral d'une tragédie, et qu'à cet égard l'objet est rempli quand on s'intéresse pour l'infortuné vertueux plus que pour l'heureux coupable, ce qui n'empêche point qu'alors la prétendue règle ne soit violée. Comme il n'y a personne qui n'aimât mieux être Britannicus que Néron, je conviens qu'on doit compter en ceci pour bonne la pièce qui les représente, quoique Britannicus y périsse. Mais, par le même principe, quel jugement porterons-nous d'une tragédie[1] où, bien que les criminels soient punis, ils nous sont présentés sous un aspect si favorable, que tout l'intérêt est pour eux; où Caton, le plus grand des humains, fait le rôle d'un pédant; où Cicéron, le sauveur de la répu-

1. Le *Catilina* de Crébillon, représenté le 21 décembre 1748, sous le patronage de Mme de Pompadour. La critique qu'en fait ici Rousseau est fort juste, et c'est pour rétablir les droits de l'histoire en un pareil sujet (et ceux de la morale incidemment), que Voltaire écrivit sa tragédie de *Rome sauvée*.

blique, Cicéron, de tous ceux qui portèrent le nom de pères de la patrie le premier qui en fut honoré et le seul qui le mérita, nous est montré comme un vil rhéteur, un lâche; tandis que l'infâme Catilina, couvert de crimes qu'on n'oseroit nommer, près d'égorger tous les[1] magistrats et de réduire sa patrie en cendres, fait le rôle d'un grand homme, et réunit par ses talens, sa fermeté, son courage, toute l'estime des spectateurs? Qu'il eût, si l'on veut, une âme forte; en étoit-il moins un scélérat détestable? et falloit-il donner aux forfaits d'un brigand le coloris des exploits d'un héros? A quoi donc aboutit la morale d'une pareille pièce, si ce n'est à encourager des Catilina, et à donner aux méchans habiles le prix de l'estime publique due aux gens de bien? Mais tel est le goût qu'il faut flatter sur la scène; telles sont les mœurs d'un siècle instruit[2]. Le savoir, l'esprit, le courage, ont seuls notre admiration, et toi, douce et modeste vertu, tu restes toujours sans honneurs! Aveugles que nous sommes au milieu de tant de lumières! victimes de nos applaudissemens insensés, n'apprendrons-nous jamais combien mérite de mépris et de haine tout homme qui abuse, pour le malheur du genre humain, du génie et des talens que lui donna la nature!

---

1. Le texte original porte *ses* magistrats, ce qui me paraît une fausse lecture. On dit bien : les magistrats du peuple (« Le peuple au Champ de Mars nomme *ses* magistrats », dans *Britannicus*), mais peut-on dire : les magistrats d'un citoyen?

2. Le succès de *Catilina* fut des plus modérés, surtout si l'on tient compte des puissantes influences qui protégeaient la pièce. Il est vrai que la faiblesse du style surtout lui nuisit. Mais on est surpris de la voir louée par un juge tel que Montesquieu, si capable d'en saisir le vice capital, la grossière inexactitude historique. — « Je suis admirateur sincère de *Catilina*, écrivait-il à Helvétius, et *je ne sais comment* cette pièce m'inspire du respect. » L'envie de taquiner Voltaire n'y était-elle pour rien?

Atrée[1] et *Mahomet* n'ont pas même la foible ressource du dénoûment. Le monstre qui sert de héros à chacune de ces deux pièces achève paisiblement ses forfaits, en jouit; et l'un des deux[2] le dit en propres termes au dernier vers de la tragédie :

« Et je jouis enfin du prix[3] de mes forfaits. »

Je veux bien supposer que les spectateurs, renvoyés avec cette belle maxime, n'en concluront pas que le crime a donc un prix de plaisir et de jouissance; mais je demande enfin de quoi leur aura profité la pièce où cette maxime est mise en exemple.

Quant à *Mahomet*[4], le défaut d'attacher l'admiration publique au coupable y seroit d'autant plus grand, que celui-ci a bien un autre coloris, si l'auteur n'avoit eu soin de porter sur un second personnage un intérêt de respect et de vénération capable d'effacer ou de balancer au moins la terreur et l'étonnement que Mahomet inspire. La scène surtout qu'ils ont ensemble[5] est conduite

---

1. Autre tragédie de Crébillon (1707), celle qui a le plus contribué à le faire regarder comme le maître du *terrible*. C'est là qu'Atrée, pour se venger de Thyeste, lui présente une coupe pleine du sang de son fils.

2. Atrée.

3. *Du fruit*, dans le texte. — Rousseau dit plus loin qu'il écrit cette *Lettre* sans avoir de livres à sa disposition.

4. *Mahomet*, ou le *Fanatisme*, la fameuse tragédie de Voltaire (1742).

5. Acte II, sc. v. — La scène est en effet de grande allure. C'est celle où Mahomet découvre sa politique au vieux Zopire, et lui demande de « l'aider à tromper l'univers ». Mahomet tient en son pouvoir le fils et la fille de Zopire, que celui-ci croit morts; mais le vieillard, plutôt que de revoir ses enfants, refuse de trahir ses dieux et sa patrie. — On remarquera que Rousseau, dans cette *Lettre*, destinée à combattre l'ascendant de Voltaire à Genève, et malgré son animosité contre l'homme, loue magnifiquement le poète. C'est une habileté. Mais cette admiration est sincère chez lui, et d'ancienne date. Pendant sa jeunesse, en Savoie, Voltaire était déjà l'un de ses écri-

avec tant d'art, que Mahomet, sans se démentir, sans rien perdre de la supériorité qui lui est propre, est pourtant éclipsé par le simple bon sens et l'intrépide vertu de Zopire*. Il falloit un auteur qui sentit bien sa force pour oser mettre vis-à-vis l'un de l'autre deux pa-

---

* Je me souviens d'avoir trouvé dans Omar (*a*) plus de chaleur et d'élévation vis-à-vis de Zopire, que dans Mahomet lui-même; et je prenois cela pour un défaut. En y pensant mieux, j'ai changé d'opinion. Omar, emporte par son fanatisme, ne doit parler de son maître qu'avec cet enthousiasme de zèle et d'admiration qui l'élève au-dessus de l'humanité (*b*). Mais Mahomet n'est pas fanatique; c'est un fourbe qui, sachant bien qu'il n'est pas question de faire l'inspiré vis-à-vis de Zopire, cherche à le gagner par une confiance affectée et par des motifs d'ambition. Ce ton de raison doit le rendre moins brillant qu'Omar, par cela même qu'il est plus grand et qu'il sait mieux discerner les hommes. Lui-même dit ou fait entendre tout cela dans

(*a*) Omar est le lieutenant fanatique de Mahomet, le ministre dévoué de ses crimes.

(*b*) Omar dit de Mahomet (acte I, sc. 4) :

.... Quand j'ai vu que Mahomet est né
Pour changer l'univers à ses pieds consterné;
Quand mes yeux, éclairés du feu de son génie,
Le virent s'élever dans sa course infinie;
Eloquent, intrépide, admirable en tout lieu,
Agir, parler, punir, ou pardonner en dieu;
J'associai ma vie à ses travaux immenses.
. . . . . .
Le peuple, aveugle et faible, est né pour les grands hommes,
Pour admirer, pour croire et pour nous obéir.
Viens régner avec nous, si tu crains de servir;
Partage nos grandeurs au lieu de t'y soustraire;
Et, las de l'imiter, fais trembler le vulgaire.

---

vains préférés, l'un de ses maîtres : « Le goût que je pris à ces lectures, dit-il, m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher à imiter le *beau coloris* de cet auteur, dont j'étais enchanté. » (*Confessions*, livre V.)

reils interlocuteurs. Je n'ai jamais ouï faire de cette scène en particulier tout l'éloge dont elle me paroît digne; mais je n'en connois pas une au Théâtre-François où la main d'un grand maître soit plus sensiblement empreinte, et où le sacré caractère de la vertu l'emporte plus sensiblement sur l'élévation du génie.

Une autre considération qui tend à justifier cette pièce, c'est qu'il n'est pas seulement question d'étaler des forfaits, mais les forfaits du fanatisme en particulier, pour apprendre au peuple à le connoître et s'en défendre. Par malheur, de pareils soins sont très-inutiles, et ne sont pas toujours sans danger. Le fanatisme n'est pas une erreur, mais une fureur aveugle et stupide que la raison ne retient jamais. L'unique secret pour l'empêcher de naître est de contenir ceux qui l'excitent. Vous avez beau démontrer à des fous que leurs chefs les trompent, ils n'en sont pas moins ardens à les suivre. Que si le fanatisme existe une fois, je ne vois encore qu'un seul moyen d'arrêter son progrès; c'est d'employer contre lui ses propres armes. Il ne s'agit ni de raisonner ni de convaincre; il faut laisser là la philosophie[1], fermer les

---

la scène (*a*). C'étoit donc ma faute si je ne l'avois pas senti. Mais voilà ce qui nous arrive à nous autres petits auteurs : en voulant censurer les écrits de nos maîtres, notre étourderie nous y fait relever mille fautes qui sont des beautés pour les hommes de jugement.

(*a*) Je me sens assez grand pour ne pas t'abuser.
Vois quel est Mahomet : nous sommes seuls, écoute :
Je suis ambitieux; tout homme l'est, sans doute;
Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
Ne conçut un projet aussi grand que le mien, etc.

---

1. Voltaire et les « philosophes » du temps ont une manière de voir tout opposée, et c'est leur prétention affichée que Rousseau déclare vaine. — « Il n'est d'autre remède à cette maladie épidé-

livres, prendre le glaive et punir les fourbes. De plus, je crains bien, par rapport à Mahomet, qu'aux yeux des spectateurs sa grandeur d'âme ne diminue beaucoup l'atrocité de ses crimes; et qu'une pareille pièce, jouée devant des gens en état de choisir, ne fît plus de Mahomet que de Zopire. Ce qu'il y a du moins de bien sûr, c'est que de pareils exemples ne sont guère encourageans pour la vertu.

Le noir Atrée n'a aucune de ces excuses, l'horreur qu'il inspire est à pure perte; il ne nous apprend rien qu'à frémir de son crime, et, quoiqu'il ne soit grand que par sa fureur, il n'y a pas dans toute la pièce un seul personnage en état par son caractère de partager avec lui l'attention publique : car, quant au doucereux Plisthène[1], je ne sais comment on l'a pu supporter dans une pareille tragédie. Sénèque n'a point mis d'amour dans la sienne : et puisque l'auteur moderne a pu se résoudre à l'imiter dans tout le reste, il auroit bien dû l'imiter encore en cela. Assurément, il faut avoir un cœur bien flexible pour souffrir des entretiens galans à côté des scènes d'Atrée.

Avant de finir sur cette pièce, je ne puis m'empêcher d'y remarquer un mérite qui semblera peut-être un défaut à bien des gens. Le rôle de Thyeste est peut-être de tous ceux qu'on a mis sur notre théâtre le plus sentant le goût antique[2]. Ce n'est point un héros courageux,

---

mique (le fanatisme), dit Voltaire, que l'esprit philosophique, qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les mœurs des hommes, et qui prévient les accès du mal. » (*Dict. philos.*, article *Fanatisme.*)

1. Dans *Atrée*, Plisthène, qui est, sans le savoir, le fils de Thyeste, aime Théodamie, qu'il ne sait pas davantage être sa sœur, et est aimé d'elle. C'est, au milieu de ce sombre sujet, tout un romanesque aussi déplacé que répugnant par lui-même.

2. D'après Aristote (*Poétique*,

ce n'est point un modèle de vertu; on ne peut pas dire non plus que ce soit un scélérat* : c'est un homme foible, et pourtant intéressant, par cela seul qu'il est homme et malheureux. Il me semble aussi que, par cela seul, le sentiment qu'il excite est extrêmement tendre et touchant; car cet homme tient de bien près à chacun de nous, au lieu que l'héroïsme nous accable encore plus qu'il ne nous touche, parce qu'après tout nous n'y avons que faire. Ne seroit-il pas à désirer que nos sublimes auteurs daignassent descendre un peu de leur continuelle élévation, et nous attendrir quelquefois pour la simple humanité souffrante, de peur que, n'ayant de la pitié que pour des héros malheureux, nous n'en ayons jamais pour personne? Les anciens avoient des héros[1], et mettoient des hommes sur leurs théâtres; nous, au contraire, nous n'y mettons que des héros, et à peine avons-nous des hommes. Les anciens parloient de l'humanité en phrases moins apprêtées; mais ils savoient mieux l'exer-

* La preuve de cela c'est qu'il intéresse. Quant à la faute dont il est puni, elle est ancienne, elle est trop expiée: et puis c'est peu de chose pour un méchant de théâtre, qu'on ne tient point pour tel, s'il ne fait frémir d'horreur.

ch. XIII), le héros tragique ne doit être ni tout à fait bon, ni tout à fait méchant; mais malheureux par suite d'une faute qui ne le rende pas indigne d'intérêt; il doit être en outre un personnage d'un rang élevé, et les deux exemples à l'appui de cette théorie sont précisément Œdipe et Thyeste.

1. Rousseau a dès l'enfance l'imagination hantée par les *Hommes illustres* de Plutarque. « Je me croyois Grec ou Romain; je devenois le personnage dont je lisois la vie : le récit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avoient frappé me rendoit les yeux étincelants et la voix forte. » (*Confess.*, livre I.) — De là cette superstition des grands hommes de l'antiquité qui chez lui, comme plus tard chez les tribuns de la Révolution, sert d'aliment littéraire à l'enthousiasme républicain.

cer. On pourroit appliquer à eux et à nous un trait rapporté par Plutarque[1], et que je ne puis m'empêcher de transcrire. Un vieillard d'Athènes cherchoit place au spectacle et n'en trouvoit point; de jeunes gens, le voyant en peine, lui firent signe de loin : il vint; mais ils se serrèrent et se moquèrent de lui. Le bonhomme fit ainsi le tour du théâtre, fort embarrassé de sa personne et toujours hué de la belle jeunesse. Les ambassadeurs de Sparte s'en aperçurent, et, se levant à l'instant, placèrent honorablement le vieillard au milieu d'eux. Cette action fut remarquée de tout le spectacle[2], et applaudie d'un battement de mains universel. *Eh! que de maux!* s'écria le bon vieillard d'un ton de douleur : *les Athéniens savent ce qui est honnête, mais les Lacédémoniens le pratiquent.* Voilà la philosophie moderne et les mœurs anciennes.

Je reviens à mon sujet. Qu'apprend-on dans *Phèdre* et dans *Œdipe*, sinon que l'homme n'est pas libre, et que le ciel le punit des crimes qu'il lui fait commettre? Qu'apprend-on dans *Médée*, si ce n'est jusqu'où la fureur de la jalousie peut rendre une mère cruelle et dénaturée? Suivez la plupart des pièces du Théâtre-François; vous trouverez presque dans toutes des monstres abominables et des actions atroces, utiles, si l'on veut, à donner de l'intérêt aux pièces et de l'exercice aux vertus[3], mais dangereuses certainement en ce qu'elles accoutument les yeux du peuple à des horreurs qu'il ne devroit pas

1. Plutarque. *Apophtegmata laconica.* (Variorum laconum apoph., 52.)

2. De tous les *spectateurs* (par métonymie). Nous dirions auj. : de toute la *salle*. — Cf. : *le tribunal*. pour *les juges*; *la presse*, pour *les journalistes*, etc.

3. A montrer la vertu aux prises avec le malheur et grandie par cet *exercice* (Cf. l'expression latine : *Ergo exercentur pœnis*).

même connoître, et à des forfaits qu'il ne devroit pas supposer possibles. Il n'est pas même vrai que le meurtre et le parricide y soient toujours odieux. A la faveur de je ne sais quelles commodes suppositions, on les rend permis, ou pardonnables. On a peine à ne pas excuser Phèdre incestueuse et versant le sang innocent : Syphax empoisonnant sa femme[1], le jeune Horace poignardant sa sœur, Agamemnon immolant sa fille, Oreste égorgeant sa mère, ne laissent pas d'être des personnages intéressans. Ajoutez que l'auteur pour faire parler chacun selon son caractère, est forcé de mettre dans la bouche des méchans leurs maximes et leurs principes, revêtus de tout l'éclat des beaux vers[2] et débités d'un ton imposant et sentencieux, pour l'instruction du parterre.

Si les Grecs supportoient de pareils spectacles, c'étoit comme leur représentant des antiquités nationales qui couroient de tout temps parmi le peuple, qu'ils avoient leurs raisons pour se rappeler sans cesse, et dont l'odieux même entroit dans leurs vues. Dénuée des mêmes motifs et du même intérêt, comment la même tragédie peut-elle trouver parmi vous des spectateurs capables de soutenir les tableaux qu'elle leur présente, et les personnages qu'elle y fait agir? L'un tue son père, épouse sa mère, et se trouve le frère de ses enfans; un autre force un fils d'égorger son père; un troisième fait boire au

1. Dans la *Sophonisbe*, sujet traité en français par Montchrestien, Mairet, Corneille et, plus tard (1774), par Voltaire. Rousseau confond le premier et le second époux de Sophonisbe, Syphax avec Massinissa. C'est Massinissa qui envoie du poison à Sophonisbe pour l'empêcher d'être menée en triomphe par Scipion.

2. Cela est particulièrement vrai de Corneille; il prête à ses scélérats (Cléopâtre dans *Rodogune*, Photin dans *Pompée*, etc.) une énergie de caractère et d'accent qui les élève à une grande hauteur morale.

père le sang de son fils[1]. On frissonne à la seule idée des horreurs dont on pare la scène françoise pour l'amusement du peuple le plus doux et le plus humain qui soit sur la terre. Non... je le soutiens, et j'en atteste l'effroi des lecteurs : les massacres des gladiateurs n'étoient pas si barbares que ces affreux spectacles. On voyoit couler du sang, il est vrai ; mais on ne souilloit pas son imagination de crimes qui font frémir la nature.

Heureusement la tragédie, telle qu'elle existe, est si loin de nous, elle nous présente des êtres si gigantesques, si boursouflés, si chimériques, que l'exemple de leurs vices n'est guère plus contagieux que celui de leurs vertus n'est utile, et qu'à proportion qu'elle veut moins nous instruire, elle nous fait aussi moins de mal. Mais il n'en est pas ainsi de la comédie, dont les mœurs ont avec les nôtres un rapport plus immédiat, et dont les personnages ressemblent mieux à des hommes. Tout en est mauvais et pernicieux, tout tire à conséquence pour les spectateurs ; et le plaisir même du comique étant fondé sur un vice[2] du cœur humain, c'est une suite de ce principe que plus la comédie est agréable et parfaite, plus son effet est funeste aux mœurs. Mais, sans répéter ce que j'ai déjà dit de sa nature, je me contenterai d'en

---

1. Il faut en effet une imagination imprégnée de souvenirs classiques pour accepter ces légendes horribles ; elles nous sont familières, mais, comme va le dire Rousseau, nous n'y croyons pas. Le mal n'est donc pas grand.

2. Il a dit plus haut (p. 41) : « Le ridicule est l'arme favorite du vice. C'est par elle qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte. » Et Bossuet, de son côté, « bannit... la bouffonnerie, ou, pour parler plus précisément, la plaisanterie, du milieu des chrétiens, comme une action légère, indécente, en tout cas oisive..., et indigne de la gravité des mœurs chrétiennes » (*Maximes et réflexions*, 24).

faire ici l'application, et de jeter un coup d'œil sur votre théâtre comique.

Prenons-le dans sa perfection, c'est-à-dire à sa naissance. On convient, et on le sentira chaque jour davantage, que Molière est le plus parfait auteur comique dont les ouvrages nous soient connus : mais qui peut disconvenir aussi que le théâtre de ce même Molière, des talens duquel je suis plus l'admirateur que personne, ne soit une école de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse que les livres mêmes où l'on fait profession de les enseigner? Son plus grand soin est de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt : ses honnêtes gens ne sont que des gens qui parlent; ses vicieux sont des gens qui agissent, et que les plus brillans succès favorisent le plus souvent : enfin l'honneur des applaudissemens, rarement pour le plus estimable, est presque toujours pour le plus adroit[1].

Examinez le comique de cet auteur : partout vous trouverez que les vices de caractère en sont l'instrument, et les défauts naturels le sujet; que la malice de l'un punit la simplicité de l'autre, et que les sots sont les victimes des méchans : ce qui, pour n'être que trop vrai dans le monde, n'en vaut pas mieux à mettre au théâtre avec un air d'approbation[2], comme pour exciter les âmes

1. Cf. Bossuet (*Maximes et réflexions*, 5) : « On réprouvera les discours où ce rigoureux censeur des grands canons, ce grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, étale cependant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris, et sollicite les femmes à de honteuses vengeances contre leurs jaloux. Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. »

2. *Un air d'approbation.* C'est ce qu'il faudrait prouver. Marmontel, dans son *Apologie du théâtre*, en réponse à l'écrit de

perfides à punir, sous le nom de sottise, la candeur des honnêtes gens.

« Dat veniam corvis, vexat censura columbas[1]. »

Voilà l'esprit général de Molière et de ses imitateurs. Ce sont des gens qui, tout au plus, raillent quelquefois les vices, sans jamais faire aimer la vertu; de ces gens, disoit un ancien, qui savent bien moucher la lampe, mais qui n'y mettent jamais d'huile.

Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, comment il tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfans, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs! Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que plus coupable, en forçant par un charme invincible, les sages mêmes de se prêter à des railleries qui devroient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices; mais je voudrois bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le plus blâmable d'un bourgeois sans esprit et vain qui fait sottement le gentilhomme, ou du gentilhomme fripon qui le dupe? Dans la pièce dont je parle, ce dernier n'est-il pas l'honnête homme? n'a-t-il pas pour lui l'intérêt? et le public n'applaudit-il pas à tous les tours qu'il fait à l'autre[2]? Quel

---

Rousseau, remarque que l'auteur de la *Lettre sur les spectacles* n'a rien dit de *Tartuffe*, qu'il serait difficile de plier à sa théorie. Comment prétendre en effet que Molière réclame l'approbation pour la scélératesse de l'homme qui a dupé la candeur de l'honnête Orgon?

1. Juvénal, II, 63 : « *Indulgente aux corbeaux, la censure s'acharne sur les colombes.* »

2. Honnête, intéressant, ce Dorante représenté comme un adroit escroc! Si l'on applaudit, c'est à la vérité avec laquelle est peinte la sotte vanité de M. Jourdain, non à la supériorité morale

est le plus criminel d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni? C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultans reproches, et, quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard, qu'il n'a que faire de ses dons? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable? et la pièce où l'on fait aimer[1] le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs?

Je ne m'arrêterai point à parler des valets. Ils sont condamnés par tout le monde*; et il seroit d'autant moins juste d'imputer à Molière les erreurs de ses modèles et de son siècle, qu'il s'en est corrigé lui-même. Ne nous prévalons ni des irrégularités qui peuvent se trouver dans les ouvrages de sa jeunesse, ni de ce qu'il y a de moins bien dans ses autres pièces, et passons tout d'un

---

* Je ne décide pas s'il faut en effet les condamner. Il se peut que les valets ne soient plus que les instrumens des méchancetés des maîtres, depuis que ceux-ci leur ont ôté l'honneur de l'invention. Cependant je douterois qu'en ceci l'image trop naïve de la société fût bonne au théâtre. Supposé qu'il faille quelques fourberies dans les pièces, je ne sais s'il ne vaudroit pas mieux que les valets seuls en fussent chargés, et que les honnêtes gens fussent aussi des gens honnêtes au moins sur la scène.

---

du coquin qui en profite. — Même observation à faire ensuite sur Angélique et George Dandin.

1. *Aimer*! Tout au plus excuser.

coup à celle qu'on reconnoit unanimement pour son chef-d'œuvre; je veux dire *le Misanthrope*.

Je trouve que cette comédie nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue dans laquelle Molière a composé son théâtre, et nous peut mieux faire juger de ses vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent : sur ce goût il s'est formé un modèle, et sur ce modèle un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caractères comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pièces. Il n'a donc point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde, par conséquent il n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules; et, comme j'ai déjà dit, il a trouvé dans le vice même un instrument très propre à y réussir. Ainsi, voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société, après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restoit à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans *le Misanthrope*.

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable. On pourroit dire qu'il a joué dans Alceste, non la vertu, mais un véritable défaut, qui est la haine des hommes. A cela je réponds qu'il n'est pas vrai qu'il ait donné cette haine à son personnage : il ne faut pas que ce nom de misanthrope en impose, comme si celui qui le porte étoit ennemi du genre humain. Une pareille haine ne seroit pas un défaut, mais une dépravation de la nature et le

plus grand de tous les vices. Le vrai misanthrope est un monstre. S'il pouvoit exister, il ne feroit pas rire, il feroit horreur. Vous pouvez avoir vu à la Comédie-Italienne une pièce intitulée *la Vie est un songe*. Si vous vous rappelez le héros de cette pièce, voilà le vrai misanthrope[1].

Qu'est-ce donc que le misanthrope de Molière? Un homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains; qui, précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement et les vices dont ces maux sont l'ouvrage. S'il étoit moins touché des erreurs de l'humanité, moins indigné des iniquités qu'il voit, seroit-il plus humain lui-même? Autant vaudroit soutenir qu'un tendre père aime mieux les enfans d'autrui que les siens, parce qu'il s'irrite des fautes de ceux-ci, et ne dit jamais rien aux autres.

Ces sentimens du misanthrope sont parfaitement développés dans son rôle. Il dit, je l'avoue, qu'il a conçu une haine effroyable contre le genre humain. Mais en quelle occasion le dit-il*? Quand, outré d'avoir vu son ami

---

* J'avertis qu'étant sans livres, sans mémoire, et n'ayant pour tous matériaux qu'un confus souvenir des observations que j'ai faites autrefois au spectacle, je puis me tromper dans mes citations (*a*), et renverser l'ordre des pièces. Mais quand

(*a*). Ses souvenirs, en effet, sont inexacts. Les vers d'Alceste, cités dans le texte, sont dans la première scène, et non dans celle du sonnet. La vraie leçon est :

Les uns, parce qu'ils sont méchants et *malfaisants*.

---

1. Pièce du répertoire italien (d'après Calderon), jouée en 1717. Le héros de cette pièce étrangement romanesque est un jeune prince, élevé en prison pendant vingt ans, et qui a contracté dans cette captivité une haine violente, monstrueuse, du genre humain.

trahir lâchement son sentiment et tromper l'homme qui le lui demande, il s'en voit encore plaisanter lui-même au plus fort de sa colère. Il est naturel[1] que cette colère dégénère en emportement et lui fasse dire alors plus qu'il ne pense de sang-froid. D'ailleurs la raison qu'il rend de cette haine universelle en justifie pleinement la cause :

« Les uns parce qu'ils sont méchans,
Et les autres, pour être aux méchans complaisans. »

Ce n'est donc pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchanceté trouve dans les autres. S'il n'y avoit ni fripons ni flatteurs, il aimeroit tout le genre humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit misanthrope en ce sens : ou plutôt les vrais misanthropes sont ceux qui ne pensent pas ainsi ; car, au fond, je ne connois point de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchans, et flatte par sa coupable complaisance les vices d'où naissent tous les désordres de la société.

Une preuve bien sûre qu'Alceste n'est point misanthrope à la lettre, c'est qu'avec ses brusqueries et ses incartades il ne laisse pas d'intéresser et de plaire. Les spectateurs ne voudroient pas à la vérité lui ressembler,

---

mes exemples seroient peu justes, mes raisons ne le seroient pas moins, attendu qu'elles ne sont point tirées de telle ou telle pièce, mais de l'esprit général du théâtre, que j'ai bien étudié.

---

1. *Naturel*, assurément. Mais il s'agit de savoir si, dans la société, le naturel n'est pas quelquefois hors de saison, et par là ridicule.

parce que tant de droiture est fort incommode[1]; mais aucun d'eux ne seroit fâché d'avoir affaire à quelqu'un qui lui ressemblât[2] : ce qui n'arriveroit pas s'il étoit l'ennemi déclaré des hommes. Dans toutes les autres pièces de Molière, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable. Dans celle-là, quoique Alceste ait des défauts réels dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont qn ne peut se défendre. En cette occasion, la force de la vertu l'emporte sur l'art de l'auteur et fait honneur à son caractère. Quoique Molière fît des pièces répréhensibles, il étoit personnellement honnête homme; et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. Il y a plus : Molière a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'étoit voulu peindre lui-même[3]. Cela parut dans le dépit qu'eut le parterre à la première représentation de n'avoir pas été, sur le sommet, de l'avis du misanthrope : car on vit bien que c'étoit celui de l'auteur.

Cependant ce caractère si vertueux est présenté comme ridicule. Il l'est, en effet, à certains égards; et ce qui démontre que l'intention du poète est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami Philinte, qu'il met en opposition avec le sien. Ce Philinte est le sage de la pièce; un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons; de ces gens

---

1. Ou inutile, et de nature à produire un effet directement contraire à celui qu'elle se propose.

2. C'est ce que dit Molière en propres termes par la bouche d'Eliante :

C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui,
Et je la voudrois voir partout comme chez lui (IV, 1)

3. Cela est vrai surtout des scènes où Alceste donne cours à son amour jaloux.

si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux ; qui sont toujours contens de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne ; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim, qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres ; qui, de leur maison bien fermée, verroient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très-méritoire à supporter les malheurs d'autrui [1].

On voit bien que le flegme raisonneur de celui-ci est très-propre à redoubler et faire sortir d'une manière comique les emportements de l'autre ; et le tort de Molière n'est pas d'avoir fait du misanthrope un homme colère et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puériles sur des sujets qui ne devoient pas l'émouvoir. Le caractère du misanthrope n'est pas à la disposition du poëte ; il est déterminé par la nature de sa passion dominante. Cette passion est une violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu, et aigrie par le spectacle continuel de la méchanceté des hommes. Il n'y a donc qu'une âme grande et noble qui en soit susceptible. L'horreur et le mépris qu'y nourrit cette même passion pour tous les vices qui l'ont irritée sert encore à les écarter du cœur qu'elle agite. De plus, cette contemplation continuelle des désordres de la société le détache

1. Ce Philinte n'est pas du tout celui de Molière. Celui-ci est à tout le moins un homme fort obligeant, encore qu'un peu sceptique. Mais Rousseau ne le voit pas ainsi ; la tentation de faire des personnalités l'obsède et l'égare. De même qu'il s'est reconnu dans Alceste, il veut absolument que Philinte soit son ancien ami Grimm, devenu sa bête noire. C'est l'opinion de Rousseau sur Grimm, non l'analyse du caractère de Philinte, que nous devons chercher ici.

de lui-même pour fixer toute son attention sur le genre humain. Cette habitude élève, agrandit ses idées, détruit en lui les inclinations basses qui nourrissent et concentrent l'amour-propre ; et de ce concours naît une certaine force de courage, une fierté de caractère qui ne laisse prise au fond de son âme qu'à des sentimens dignes de l'occuper.

Ce n'est pas que l'homme ne soit toujours homme ; que la passion ne le rende souvent foible, injuste, déraisonnable ; qu'il n'épie peut-être les motifs cachés des actions des autres avec un secret plaisir d'y voir la corruption de leurs cœurs ; qu'un petit mal ne lui donne souvent une grande colère, et qu'en l'irritant à dessein un méchant adroit ne pût parvenir à le faire passer pour méchant lui-même [1] ; mais il n'en est pas moins vrai que tous moyens ne sont pas bons à produire ces effets, et qu'ils doivent être assortis à son caractère pour le mettre en jeu, sans quoi, c'est substituer un autre homme au misanthrope, et nous le peindre avec des traits qui ne sont pas les siens.

Voilà donc de quel côté le caractère du misanthrope doit porter ses défauts ; et voilà aussi de quoi Molière fait un usage admirable dans toutes les scènes d'Alceste avec son ami, où les froides maximes et les railleries de celui-ci, démontant l'autre à chaque instant, lui font dire mille impertinences très bien placées ; mais ce caractère âpre et dur, qui lui donne tant de fiel et d'aigreur dans l'occasion, l'éloigne en même temps de tout chagrin puéril qui n'a nul fondement raisonnable, et de

1. Encore une allusion transparente. Ce « méchant adroit » n'est autre que Diderot, qui contre carre de parti pris tous les desseins de Rousseau, le fait sortir des gonds et lui donne l'air aux yeux du monde d'être « un méchant lui-même ».

tout intérêt personnel trop vif, dont il ne doit nullement être susceptible. Qu'il s'emporte sur tous les désordres dont il n'est que le témoin, ce sont toujours de nouveaux traits au tableau ; mais qu'il soit froid sur celui qui s'adresse directement à lui : car, ayant déclaré la guerre aux méchans, il s'attend bien qu'ils la lui feront à leur tour. S'il n'avoit pas prévu le mal que lui fera sa franchise, elle seroit une étourderie et non pas une vertu. Qu'une femme fausse le trahisse, que d'indignes amis la déshonorent, que de foibles amis l'abandonnent [1], il doit le souffrir sans en murmurer : il connoît les hommes.

Si ces distinctions sont justes, Molière a mal saisi le misanthrope. Pense-t-on que ce soit par erreur? Non, sans doute. Mais voilà par où le désir de faire rire aux dépens du personnage l'a forcé de le dégrader contre la vérité du caractère.

Après l'aventure du sonnet, comment Alceste ne s'attend-il point aux mauvais procédés d'Oronte ? Peut-il en être étonné quand on l'en instruit, comme si c'étoit la première fois de sa vie qu'il eût été sincère, ou la première fois que sa sincérité lui eût fait un ennemi ? Ne doit-il pas se préparer tranquillement à la perte de son procès loin d'en marquer d'avance un dépit d'enfant ?

> « Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter ;
> Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester. »

Un misanthrope n'a que faire d'acheter si cher le droit de pester, il n'a qu'à ouvrir les yeux, et il n'estime

---

1. Les allusions continuent. La « femme fausse », c'est Mme d'Épinay, les « indignes amis » Grimm et Diderot, les « foibles amis » Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. — Le curieux est, dans tout cela, que Rousseau prétend « souffrir sans murmurer ».

pas assez l'argent pour croire avoir acquis sur ce point un nouveau droit par la perte d'un procès. Mais il falloit faire rire le parterre.

Dans la scène avec Dubois, plus Alceste a de sujet de s'impatienter, plus il doit rester flegmatique et froid, parce que l'étourderie du valet n'est pas un vice. Le misanthrope et l'homme emporté sont deux caractères très différens [1] : c'étoit là l'occasion de les distinguer. Molière ne l'ignoroit pas. Mais il falloit faire rire le parterre.

Au risque de faire rire aussi le lecteur à mes dépens, j'ose accuser cet auteur d'avoir manqué de très grandes convenances, une très grande vérité, et peut-être de nouvelles beautés de situation ; c'étoit de faire un tel changement à son plan, que Philinte entrât comme acteur nécessaire dans le nœud de sa pièce, en sorte qu'on pût mettre les actions de Philinte et d'Alceste dans une apparente opposition avec leurs principes, et dans une conformité parfaite avec leurs caractères. Je veux dire qu'il falloit que le misanthrope fût toujours furieux contre les vices publics, et toujours tranquille sur les méchancetés personnelles dont il étoit la victime. Au contraire, le philosophe Philinte devoit voir tous les désordres de la société avec un flegme stoïque, et se mettre en fureur au moindre mal qui s'adressoit directement à lui. En effet, j'observe que ces gens si paisibles sur les injustices publiques sont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre tort qu'on leur fait, et qu'ils ne gardent leur philosophie qu'aussi longtemps

1. De pareilles lignes de démarcation existent-elles dans la nature? Est-il au monde un seul caractère qui, en toute circonstance, soit incapable d'emportement?

qu'ils n'en ont pas besoin pour eux-mêmes. Ils ressemblent à cet Irlandois qui ne vouloit pas sortir de son lit, quoique le feu fût à la maison. « La maison brûle, lui crioit-on. — Que m'importe ? répondoit-il, je n'en suis que le locataire. » A la fin le feu pénétra jusqu'à lui. Aussitôt il s'élance, il court, il crie, il s'agite ; il commence à comprendre qu'il faut quelquefois prendre intérêt à la maison qu'on habite, quoiqu'elle ne nous appartienne pas.

Il me semble qu'en traitant les caractères en question sur cette idée, chacun des deux eût été plus vrai, plus théâtral, et que celui d'Alceste eût fait incomparablement plus d'effet : mais le parterre alors n'auroit pu rire qu'aux dépens de l'homme du monde; et l'intention de l'auteur étoit qu'on rît aux dépens du misanthrope*.

Dans la même vue, il lui fait tenir quelquefois des propos d'humeur d'un goût tout contraire à celui qu'il lui donne. Telle est cette pointe de la scène du sonnet,

> « La peste de ta chute, empoisonneur au diable !
> En eusses-tu fait une à te casser le nez ! »

pointe d'autant plus déplacée dans la bouche du misan-

---

* Je ne doute point que, sur l'idée que je viens de proposer, un homme de génie ne pût faire un nouveau *Misanthrope*, non moins vrai, non moins naturel que l'ancien, égal en mérite à celui de Molière, et sans comparaison plus instructif. Je ne vois qu'un inconvénient à cette nouvelle pièce, c'est qu'il seroit impossible qu'elle réussît ; car, quoi qu'on dise, en choses qui déshonorent, nul ne rit de bon cœur à ses dépens. Nous voilà rentrés dans mes principes (*a*).

(*a*) Cette idée de pièce a été recueillie par Fabre d'Eglantine, le conventionnel, auteur du *Philinte de Molière* (1790). Mais Fabre y a mis la marque du temps en y mêlant la politique. Son Philinte est ce qu'on appelle alors « un infâme modéré ». Malheureusement Fabre n'est pas « l'homme de génie » souhaité ; il lui manque même le talent.

thrope, qu'il vient d'en critiquer de plus supportables dans le sonnet d'Oronte, et il est bien étrange que celui qui la fait propose un instant après la chanson du *roi Henri* pour un modèle de goût. Il ne sert de rien de dire que ce mot échappe dans un moment de dépit; car le dépit ne dicte rien moins que des pointes[1]; et Alceste, qui passe sa vie à gronder, doit avoir pris, même en grondant, un ton conforme à son tour d'esprit :

« Morbleu ! vil complaisant ! vous louez des sottises ! »

C'est ainsi que doit parler le misanthrope en colère. Jamais une pointe n'ira bien après cela. Mais il falloit faire rire le parterre; et voilà comment on avilit la vertu.

Une chose assez remarquable, dans cette comédie, est que les charges étrangères que l'auteur a données au rôle du misanthrope l'ont forcé d'adoucir ce qui étoit essentiel au caractère. Ainsi, tandis que dans toutes ses autres pièces les caractères sont chargés pour faire plus d'effet, dans celle-ci seule les traits sont émoussés pour la rendre plus théâtrale. La même scène dont je viens de parler m'en fournit la preuve. On y voit Alceste tergiverser et user de détours pour dire son avis à Oronte. Ce n'est point là le misanthrope : c'est un honnête homme du monde[2] qui se fait peine de tromper celui qui le consulte. La force du caractère vouloit qu'il lui

---

1. La « chute à se casser le nez » n'est pas une pointe à proprement parler; c'est un mot de colère, une réplique directe au compliment de Philinte :

La chute en est jolie, amoureuse, [admirable.

2. Rousseau, semble-t-il, va se réfuter lui-même un peu plus loin (p. 69) : « Le misanthrope de théâtre... doit vivre dans le monde, et par conséquent tempérer sa droiture et ses manières par quelques-uns de ces égards de mensonge et de fausseté qui composent la politesse », etc.

dît brusquement, *Votre sonnet ne vaut rien, jetez-le au feu* : mais cela auroit ôté le comique qui naît de l'embarras du misanthrope et de ses *Je ne dis pas cela* répétés, qui pourtant ne sont au fond que des mensonges. Si Philinte, à son exemple, lui eût dit en cet endroit, *Et que dis-tu donc, traître?* qu'avoit-il à répliquer? En vérité, ce n'est pas la peine[1] de rester misanthrope pour ne l'être qu'à demi; car, si l'on se permet le premier ménagement et la première altération de la vérité, où sera la raison suffisante pour s'arrêter jusqu'à ce qu'on devienne aussi faux qu'un homme de cour?

L'ami d'Alceste doit le connoître. Comment ose-t-il lui proposer de visiter des juges, c'est-à-dire, en termes honnêtes, de chercher à les corrompre? comment peut-il supposer qu'un homme, capable de renoncer même aux bienséances par amour pour la vertu, soit capable de manquer à ses devoirs par intérêt? Solliciter un juge! Il ne faut pas être misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire. Car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son devoir, et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, puisque toute acception de personnes est un crime dans un juge, qui doit connoître l'affaire et non les parties, et ne voir que l'ordre et la loi. Or je dis qu'engager un juge à faire une mauvaise action, c'est la faire soi-même; et qu'il vaut mieux perdre une cause juste que de faire une mauvaise action. Cela est clair, net; il n'y a rien à répondre. La morale du monde a d'autres maximes, je ne l'ignore pas. Il me

---

1. Il est vrai, « ce n'est pas la peine ». Et de là résulte un ridicule très finement observé par Molière.

suffit de montrer que dans tout ce qui rendoit le misanthrope si ridicule, il ne faisoit que le devoir d'un homme de bien, et que son caractère étoit mal rempli d'avance, si son ami supposoit qu'il pût y manquer[1].

Si quelquefois l'habile auteur laisse agir ce caractère dans toute sa force, c'est seulement quand cette force rend la scène plus théâtrale, et produit un comique de contraste ou de situation plus sensible. Telle est, par exemple, l'humeur taciturne et silencieuse d'Alceste, et ensuite la censure intrépide et vivement apostrophée[2] de la conversation chez la coquette :

« Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour. »

Ici l'auteur a marqué fortement la distinction du médisant et du misanthrope. Celui-ci, dans son fiel âcre et mordant[3], abhorre la calomnie et déteste la satire. Ce sont les vices publics, ce sont les méchans en général qu'il attaque. La basse et secrète médisance est indigne de lui, il la méprise et la hait dans les autres; et quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face. Aussi, durant toute la pièce, ne fait-il nulle part plus d'effet que dans cette scène, parce qu'il est là ce qu'il doit être, et que s'il fait rire le parterre, les honnêtes gens ne rougissent pas d'avoir ri.

---

1. Mais comment veut-on que Philinte entre dans un caractère aussi différent du sien?

2. *Apostrophée*, dans ce sens : tournée en forme d'apostrophe, serait un néologisme bien hardi. On se demande s'il ne conviendrait pas de lire : « la censure intrépide de la conversation chez la coquette *et la véhémente apostrophe....* » L'objection la plus forte contre cette conjecture est le soin de Rousseau à corriger les épreuves de ses ouvrages, particulièrement de celui-ci. — Voir les onze *errata* de la première édition et les corrections nouvelles qui ont pris place dans celle de 1782.

3. Il a parlé plus haut (p. 62) de « ce caractère âpre et dur, qui lui donne *tant de fiel et d'aigreur* dans l'occasion ».

Mais, en général, on ne peut nier que, si le misanthrope étoit plus misanthrope, il ne fût beaucoup moins plaisant, parce que sa franchise et sa fermeté, n'admettant jamais de détour, ne le laisseroient jamais dans l'embarras. Ce n'est donc pas par ménagement pour lui que l'auteur adoucit quelquefois son caractère, c'est au contraire pour le rendre plus ridicule. Une autre raison l'y oblige encore, c'est que le misanthrope de théâtre, ayant à parler de ce qu'il voit, doit vivre dans le monde, et par conséquent tempérer sa droiture et ses manières par quelques-uns de ces égards de mensonge et de fausseté qui composent la politesse, et que le monde exige de quiconque y veut être supporté. S'il s'y montroit autrement, ses discours ne feroient plus d'effet. L'intérêt de l'auteur est bien de le rendre ridicule, mais non pas fou; et c'est ce qu'il paroîtroit aux yeux du public[1], s'il étoit tout à fait sage.

On a peine à quitter cette admirable pièce quand on a commencé de s'en occuper; et, plus on y songe, plus on y découvre de nouvelles beautés[2]. Mais enfin, puisqu'elle est, sans contredit, de toutes les comédies de Molière, celle qui contient la meilleure et la plus saine morale, sur celle-là jugeons des autres; et convenons que, l'intention de l'auteur étant de plaire à des esprits corrompus, ou sa morale porte au mal, ou le faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que le mal même; en ce qu'il séduit par une apparence de raison; en ce qu'il fait préférer l'usage et les maximes du monde à l'exacte probité; en ce qu'il fait consister la sagesse dans un certain milieu entre le vice et la vertu; en ce qu'au

1. Et c'est en effet ce que parait Rousseau.

2. L'homme de goût admire, le misanthrope regimbe.

grand soulagement des spectateurs, il leur persuade que, pour être honnête homme, il suffit de n'être pas un franc scélérat.

J'aurois trop d'avantage si je voulois passer de l'examen de Molière à celui de ses successeurs, qui, n'ayant ni son génie ni sa probité, n'en ont que mieux suivi ses vues intéressées, en s'attachant à flatter une jeunesse débauchée et des femmes sans mœurs[1]. Ce sont eux qui les premiers ont introduit ces grossières équivoques, non moins proscrites par le goût que par l'honnêteté, qui firent longtemps l'amusement des mauvaises compagnies, l'embarras des personnes modestes, et dont[2] le meilleur ton, lent dans ses progrès, n'a pas encore purifié certaines provinces. D'autres auteurs, plus réservés dans leurs saillies, laissant les premiers amuser les femmes perdues, se chargèrent d'encourager les filous. Regnard, un des moins libres, n'est pas le moins dangereux. C'est une chose incroyable qu'avec l'agrément de la police on joue publiquement au milieu de Paris une comédie où, dans l'appartement d'un oncle qu'on vient de voir expirer, son neveu, l'honnête homme de la pièce, s'occupe avec son digne cortège des soins que les lois payent de la corde; et qu'au lieu des larmes que la seule humanité fait verser en pareil cas aux indifférens mêmes, on égaye à l'envi de plaisanteries barbares le triste appareil de la mort. Les droits les plus sacrés, les

---

1. Dans l'édition originale (1758), de cet endroit jusqu'à : « c'est une chose incroyable... », le texte était ainsi conçu : « Je ne ferai pas à Dancourt l'honneur de parler de lui : ses pièces n'effarouchent pas par des termes obscènes, mais il faut n'avoir de chaste que les oreilles, pour les pouvoir supporter. Regnard, plus modeste, n'est pas moins dangereux : laissant l'autre amuser les femmes perdues, il se charge, lui, d'encourager les filous. »

2. *Dont* est le complément de *a purifié*.

plus touchans sentimens de la nature, sont joués dans cette odieuse scène. Les tours les plus punissables y sont rassemblés comme à plaisir avec un enjouement qui fait passer tout cela pour des gentillesses. Faux acte, supposition, vol, fourberie, mensonge, inhumanité, tout y est applaudi. Le mort s'étant avisé de renaître, au grand déplaisir de son cher neveu, et ne voulant point ratifier ce qui s'est fait en son nom, on trouve le moyen d'arracher son consentement de force, et tout se termine au gré des acteurs et des spectateurs qui, s'intéressant malgré eux à ces misérables, sortent de la pièce avec cet édifiant souvenir d'avoir été dans le fond de leur cœur complices des crimes qu'ils ont vu commettre[1].

Osons le dire sans détour : qui de nous est assez sûr de lui pour supporter la représentation d'une pareille comédie sans être de moitié des tours qui s'y jouent? Qui ne seroit pas un peu fâché si le filou venoit à être surpris ou manquer son coup? Qui ne devient pas un moment filou soi-même en s'intéressant pour lui? Car s'intéresser pour quelqu'un, qu'est-ce autre chose que de se mettre à sa place? Belle instruction pour la jeu-

1. C'est le résumé des deux derniers actes du *Légataire universel* (1708). — Le jugement de Rousseau serait la vérité même, si l'énorme bouffonnerie de ces incidents ne leur enlevait toute vraisemblance. Nous n'éprouvons pour les filous en question aucun intérêt. Nous avons seulement plaisir à voir avec quelle dextérité se dénoue une situation qui paraissait inextricable. Ces réserves faites, on ne peut nier que Regnard nous cause un certain malaise en nous égayant des fourberies qui s'exécutent au détriment et dans la maison d'un mourant. Mais il faut, sur cet agréable et facile écrivain, en revenir au mot de Boileau : quoique ses comédies soient d'une observation superficielle et sans nulle portée morale, « il n'est pas médiocrement gai ». Rousseau, qui ne l'est à aucun degré, veut que nous prenions tout au sérieux, et alors l'odieux seul subsiste.

nesse, que celle où les hommes faits ont bien de la peine à se garantir de la séduction du vice? Est-ce à dire qu'il ne soit jamais permis d'exposer au théâtre les actions blâmables? Non; mais, en vérité, pour savoir mettre un fripon sur la scène, il faut un auteur bien honnête homme.

Ces défauts sont tellement inhérens à notre théâtre, qu'en voulant les en ôter on le défigure. Nos auteurs modernes, guidés par de meilleures intentions, font des pièces plus épurées; mais aussi qu'arrive-t-il? Qu'elles n'ont plus de vrai comique, et ne produisent aucun effet. Elles instruisent beaucoup, si l'on veut; mais elles ennuient encore davantage. Autant vaudroit aller au sermon[1].

Dans cette décadence du théâtre, on se voit contraint d'y substituer aux véritables beautés éclipsées de petits agrémens capables d'en imposer à la multitude. Ne sachant plus nourrir la force du comique et des caractères, on a renforcé l'intérêt de l'amour. On a fait la même chose dans la tragédie pour suppléer aux situations prises dans des intérêts d'État qu'on ne connoît plus, et aux sentimens naturels et simples qui ne touchent plus personne. Les auteurs concourent à l'envi, pour l'utilité publique, à donner une nouvelle énergie et un nouveau coloris à cette passion dangereuse; et, depuis Molière et Corneille[2], on ne voit plus réussir au

---

1. Allusion aux comédies de Destouches (1680-1754) et surtout de La Chaussée (1692-1754), inventeur du genre *larmoyant*, et que Piron appelait « le Révérend Père La Chaussée ».

2. Ainsi les pièces de Racine ne seraient que romans dialogués. C'est méconnaître ce que l'amour même peut offrir, et offre chez Racine, de profondément tragique.

théâtre que des romans sous le nom de pièces dramatiques.

L'amour est le règne des femmes. Ce sont elles qui nécessairement y donnent la loi ; parce que, selon l'ordre de la nature, la résistance leur appartient [1], et que les hommes ne peuvent vaincre cette résistance qu'aux dépens de leur liberté. Un effet naturel de ces sortes de pièces est donc d'étendre l'empire du sexe, de rendre des femmes et de jeunes filles les précepteurs du public [2], et de leur donner sur les spectateurs le même pouvoir qu'elles ont sur leurs amans. Pensez-vous, monsieur, que cet ordre soit sans inconvénient, et qu'en augmentant avec tant de soin l'ascendant des femmes, les hommes en seront mieux gouvernés ?

Il peut y avoir dans le monde quelques femmes dignes d'être écoutées d'un honnête homme ; mais est-ce d'elles en général qu'il doit prendre conseil ? et n'y auroit-il aucun moyen d'honorer leur sexe à moins d'avilir le nôtre ? Le plus charmant objet de la nature, le plus capable d'émouvoir un cœur sensible et de le porter au bien [3] est, je l'avoue, une femme aimable et vertueuse ; mais cet objet céleste, où se cache-t-il ? N'est-il pas bien cruel de le contempler avec tant de plaisir au

---

1. Voir plus bas, p. 127.

2. Des précepteurs bien peu persuasifs quand ils sont entraînés eux-mêmes à l'abîme par leur passion. C'est aux héroïnes raisonneuses de Corneille, en qui l'amour n'est que l'ornement des belles âmes, que le reproche pourrait à la rigueur s'appliquer.

3. Telle est bien sa doctrine en ce moment : « Le problème entier dépend d'un point unique : trouvez seulement Julie (la femme idéale qu'il représente dans la *Nouvelle Héloïse*), et tout le reste est trouvé. Les hommes ne sont point ceci ou cela, *ils sont ce qu'on les fait être* ». (*Nouv. Hél.*, part. VI, lettre XI.) — C'est donc pour s'exciter lui-même à la vertu, prétendait-il audacieusement, qu'il avait recherché la troublante intimité de la comtesse d'Houdetot.

théâtre, pour en trouver de si différens dans la société? Cependant le tableau séducteur fait son effet. L'enchantement causé par ces prodiges de sagesse tourne au profit des femmes sans honneur. Qu'un jeune homme n'ait vu le monde que sur la scène, le premier moyen qui s'offre à lui pour aller à la vertu est de chercher une maîtresse qui l'y conduise, espérant bien trouver une Constance [1] ou une Cénie [2] * tout au moins. C'est ainsi que, sur la foi d'un modèle imaginaire, sur un air modeste et touchant, sur une douceur contrefaite, *nescius*

---

*Ce n'est point par étourderie que je cite *Cénie* en cet endroit, quoique cette charmante pièce soit l'ouvrage d'une femme; car, cherchant la vérité de bonne foi, je ne sais point déguiser ce qui fait contre mon sentiment; et ce n'est pas à une femme, mais aux femmes que je refuse les talens des hommes. J'honore d'autant plus volontiers ceux de l'auteur de *Cénie* en particulier, qu'ayant à me plaindre de ses discours, je lui rends un hommage pur et désintéressé, comme tous les éloges sortis de ma plume (*a*).

(*a*) Mme de Graffigny avait dans le monde une déplaisante rudesse de langage. Si Rousseau s'en est véritablement ressenti, son hommage est d'autant plus généreux (et il semble vouloir le bien marquer), que Mme de Graffigny venait d'essuyer au théâtre, avec la *Fille d'Aristide*, un échec dont l'amertume abrégea sa vie. Elle mourut à la fin de cette année 1758.

---

1. Personnage du *Fils naturel*, de Diderot, qui venait d'être publié en 1757, mais ne fut représenté qu'en 1771. — Cette Constance est une femme « sensible », vertueuse et raisonneuse. — (A moins que l'allusion ne vise le personnage du *Glorieux* (1732), de Gresset, qui, Lisette pendant la pièce, — et soubrette, — reprend au dénouement son nom de Constance et sa vraie condition.)

2. *Cénie* appartient au genre attendrissant; c'est une « pièce en cinq actes », en prose, de Mme de Graffigny, représentée le 25 juin 1750. Elle obtint un grand succès, grâce en partie au talent des acteurs. Mlle Gaussin jouait le rôle de Cénie. C'est celui d'une jeune fille qui par sa vertu inspire une passion tellement noble et désintéressée, que son amant, Clerval, persiste à demander sa main, même alors qu'il aurait lieu de regarder ce mariage comme une mésalliance, au point de vue de la condition, de la naissance et de tous les avantages qui d'abord y avaient paru attachés.

auræ fallacis[1], le jeune insensé court se perdre en pensant devenir un sage.

Ceci me fournit l'occasion de proposer une espèce de problème. Les anciens avoient en général un très grand respect pour les femmes * : mais ils marquoient ce respect en s'abstenant de les exposer au jugement du public, et croyoient honorer leur modestie en se taisant sur leurs autres vertus. Ils avoient pour maxime que le pays où les mœurs étoient les plus pures étoit celui où l'on parloit le moins des femmes, et que la femme la plus honnête étoit celle dont on parloit le moins [2]. C'est sur ce principe qu'un Spartiate, entendant un étranger faire de magnifiques éloges d'une dame de sa connoissance, l'interrompit en colère : « Ne cesseras-tu point, lui dit-il, de médire d'une femme de bien [3] ? » De là

---

* Ils leur donnoient plusieurs noms honorables que nous n'avons plus, ou qui sont bas et surannés parmi nous. On sait quel usage Virgile a fait de celui de *Matres* dans une occasion où les mères troyennes n'étoient guère sages (*a*). Nous n'avons à la place que le mot de *Dames*, qui ne convient pas à toutes, qui même vieillit insensiblement, et qu'on a tout à fait proscrit du ton à la mode. J'observe que les anciens tiroient volontiers leurs titres d'honneur des droits de la nature, et que nous ne tirons les nôtres que des droits du rang.

(*a*) *Æneid.*, V, 654. — C'est le moment où les femmes troyennes, fatiguées de voyager sur mer à la recherche d'une nouvelle patrie, mettent le feu à la flotte, sur l'instigation d'Iris envoyée par Junon, afin d'obliger Enée à demeurer en Sicile. — Mais un exemple de Virgile encore plus frappant, que Rousseau aurait pu alléguer, c'est, dans l'épisode d'Orphée (*Georg.*, IV, 519), le passage où les femmes des Cicones (*Ciconum matres*), jalouses de la fidélité témoignée au souvenir d'Eurydice par son époux, le mettent en pièces à la faveur des Bacchanales.

---

1. Horace, *Od.*, I, 5, 11. *Sans connaître la perfide inconstance du vent.*

2. C'est le mot même de Périclès dans l'oraison funèbre que Thucydide lui prête (II, 45).

3. Plutarque, *Apophtegm. laconica* (Aregeus, 1, et Euboïdas).

venoit encore que, dans leur comédie, les rôles d'amoureuses et de filles à marier ne représentoient jamais que des esclaves ou des filles publiques. Ils avaient une telle idée de la modestie du sexe, qu'ils auroient cru manquer aux égards qu'ils lui devoient, de mettre une honnête fille sur la scène, seulement en représentation [1] *. En un mot, l'image du vice à découvert les choquoit moins que celle de la pudeur offensée.

Chez nous, au contraire, la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit, de qui l'on parle le plus, qu'on voit le plus dans le monde, chez qui l'on dîne le plus souvent, qui donne le plus impérieusement le ton, qui juge, tranche, décide, prononce, assigne au talent, au mérite, aux vertus, leurs degrés et leurs places, et dont les humbles savans mendient le plus bassement la faveur [2]. Sur la scène, c'est pis encore. Au fond, dans le monde elles ne savent rien, quoiqu'elles jugent de

---

* S'ils en usoient autrement dans les tragédies, c'est que, suivant le système politique de leur théâtre, ils n'étoient pas fâchés qu'on crût que les personnes d'un haut rang n'ont pas besoin de pudeur, et font toujours exception aux règles de la morale (*a*).

(*a*) Explication fort arbitraire. — Il est bien plus vraisemblable d'admettre que les tragédies suivaient, sur ce point comme sur quelques autres, la tradition de la poesie epique, qui reproduisait les mœurs d'une epoque très différente, ou la condition de la femme etait beaucoup plus libre.

---

1. Ou tout simplement parce qu'à l'époque où fleurit la *comédie nouvelle* (IVe siècle av. J.-C.), la femme et la fille régulières vivent dans le gynécée, et que seule la courtisane peut se trouver mêlée à des intrigues amoureuses.

2. La femme qui préside un salon fréquenté par les beaux esprits : telles étaient, par exemple (pour ne nommer que celles dont Rousseau a pu observer directement le travers), Mme Dupin et Mme d'Epinay.

tout ; mais au théâtre, savantes du savoir des hommes, philosophes grâce aux auteurs, elles écrasent notre sexe de ses propres talens ; et les imbéciles spectateurs vont bonnement apprendre des femmes ce qu'ils ont pris soin de leur dicter. Tout cela, dans le vrai, c'est se moquer d'elles, c'est les taxer d'une vanité puérile ; et je ne doute pas que les plus sages n'en soient indignées. Parcourez la plupart des pièces modernes ; c'est toujours une femme qui sait tout, qui apprend tout aux hommes [1] ; c'est toujours la dame de cour qui fait dire le catéchisme au petit Jehan de Saintré [2]. Un enfant ne sauroit se nourrir de son pain, s'il n'est coupé par sa gouvernante. Voilà l'image de ce qui se passe aux nouvelles pièces. La bonne est sur le théâtre, et les enfans sont dans le parterre. Encore une fois, je ne nie pas que cette méthode n'ait ses avantages, et que de tels précepteurs ne puissent donner du poids et du prix à leurs leçons. Mais revenons à ma question. De l'usage antique et du nôtre, je demande lequel est le plus honorable aux femmes, et rend le mieux à leur sexe les vrais respects qui lui sont dus.

La même cause qui donne, dans nos pièces tragiques et comiques, l'ascendant aux femmes sur les hommes, le donne encore aux jeunes gens sur les vieillards ; et

---

1. Ainsi la Constance du *Fils naturel* (Voy. p. 74 et la note 2).

2. La *Chronique du petit Jehan de Saintré* est un roman d'Antoine de la Salle (1459), où la dame de cour, après avoir formé le jeune homme aux belles mœurs chevaleresques, finit par l'instruire dans « l'amoureux savoir ». — C'est l'adaptation de l'original par Gueullette (1724) que Rousseau et son public connaissaient.

c'est un autre renversement des rapports naturels, qui n'est pas moins répréhensible. Puisque l'intérêt y est toujours pour les amans, il s'ensuit que les personnages avancés en âge n'y peuvent jamais faire que des rôles en sous-ordre. Ou, pour former le nœud de l'intrigue, ils servent d'obstacles aux vœux des jeunes amans, et alors ils sont haïssables; ou ils sont amoureux eux-mêmes, et alors ils sont ridicules. *Turpe senex miles*[1]. On en fait dans les tragédies des tyrans, des usurpateurs; dans les comédies, des jaloux, des usuriers, des pédans, des pères insupportables, que tout le monde conspire à tromper. Voilà sous quel honorable aspect on montre la vieillesse au théâtre; voilà quel respect on inspire pour elle aux jeunes gens. Remercions l'illustre auteur de *Zaïre* et de *Nanine* d'avoir soustrait à ce mépris le vénérable Lusignan et le bon vieux Philippe Humbert. Il en est quelques autres encore : mais cela suffit-il pour arrêter le torrent du préjugé public, et pour effacer l'avilissement où la plupart des auteurs se plaisent à montrer l'âge de la sagesse, de l'expérience et de l'autorité[2]? Qui peut douter que l'habitude de voir toujours dans les vieillards des personnages odieux au théâtre n'aide à les faire rebuter dans la société, et qu'en s'accoutumant à confondre ceux qu'on voit dans le monde avec les radoteurs et les Gérontes de la comédie, on ne les méprise tous également? Observez à Paris, dans une assemblée, l'air suffisant et vain, le ton ferme et tranchant d'une impudente jeunesse, tandis

1. *Turpe senex miles*, *turpe senilis amor* (un vieux soldat, un vieil amoureux font triste figure), dit le vers d'Ovide (*Amor.* I, 9, v. 4).

2. L'âge *qui devrait l'être*, à vrai dire; et cela justifie les auteurs de théâtre, surtout si l'on tient compte des exceptions reconnues par Rousseau : Lusignan, Humbert, et *quelques autres*.

que les anciens, craintifs et modestes, ou n'osent ouvrir la bouche, ou sont à peine écoutés. Voit-on rien de pareil dans les provinces et dans les lieux où les spectacles ne sont point établis? et par toute la terre, hors les grandes villes, une tête chenue et des cheveux blancs n'impriment-ils pas toujours du respect[1]? On me dira qu'à Paris les vieillards contribuent à se rendre méprisables en renonçant au maintien qui leur convient, pour prendre indécemment la parure et les manières de la jeunesse, et que, faisant les galans à son exemple, il est très simple qu'on la leur préfère dans son métier; mais c'est tout au contraire pour n'avoir nul autre moyen de se faire supporter, qu'ils sont contraints de recourir à celui-là; et ils aiment encore mieux être soufferts à la faveur de leurs ridicules que de ne l'être point du tout. Ce n'est pas assurément qu'en faisant les agréables ils le deviennent en effet, et qu'un galant sexagénaire soit un personnage fort gracieux; mais son indécence même lui tourne à profit : c'est un triomphe de plus pour une femme qui, traînant à son char un Nestor, croit montrer que les glaces de l'âge ne garantissent point des feux qu'elle inspire. Voilà pourquoi les femmes encouragent de leur mieux ces doyens de Cythère[2], et ont la malice de traiter d'hommes charmans de vieux fous, qu'elles trouveroient moins aimables s'ils étoient moins extravagans. Mais revenons à mon sujet.

---

1. *Par toute la terre, toujours*, ce serait à souhaiter.

2. Cf. Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie* (éd. Barrière, p. 13) : « Je viens de passer huit jours à Braine, chez Mme d'Egmont la mère; j'ai vu là M. de Croy, que la feue reine (Marie Leczinska) appelait l'*invalide de Cythère*.... M. de Croy est un vieillard, écloppé, goutteux, boiteux, avec des cheveux blancs bien parfumés, un habillement négligé en apparence, mais de la plus grande recherche.... »

Ces effets ne sont pas les seuls que produit l'intérêt de la scène uniquement fondé sur l'amour. On lui en attribue beaucoup d'autres plus graves et plus importans, dont je n'examine point ici la réalité, mais qui ont été souvent et fortement allégués par les écrivains ecclésiastiques[1]. Les dangers que peut produire le tableau d'une passion contagieuse sont, leur a-t-on répondu, prévenus par la manière de le présenter : l'amour qu'on expose au théâtre y est rendu légitime, son but est honnête, souvent il est sacrifié au devoir et à la vertu, et, dès qu'il est coupable, il est puni. Fort bien : mais n'est-il pas plaisant qu'on prétende ainsi régler après coup les mouvemens du cœur sur les préceptes de la raison, et qu'il faille attendre les événemens pour savoir quelle impression l'on doit recevoir des situations qui les amènent[2] ? Le mal qu'on reproche au théâtre n'est pas précisément d'inspirer des passions criminelles, mais de disposer l'âme à des sentimens trop tendres, qu'on satisfait ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé, mais elles en font naître le besoin[3] ; elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir ; elles ne choisissent pas la personne qu'on doit aimer, mais elles nous forcent à faire ce choix. Ainsi elles ne sont inno-

---

1. Rousseau s'approprie ici toute la substance de l'admirable et sanglant chapitre (*Maximes et réflexions sur la comédie*, 5) où Bossuet étudie la même question : si le mariage à la scène purifie l'amour sensuel.

2. Bossuet : « On en (de la comédie) regarde les personnages, non pas comme gens qui épousent, mais comme amans ; et c'est amant qu'on veut être sans songer à ce qu'on pourra devenir après. »

3. C'est le mot de saint Augustin, rappelé par Bossuet (*Max. et réfl.*, 8) : « Je n'aimois pas encore, mais j'aimois à aimer ».

centes ou criminelles que par l'usage que nous en faisons selon notre caractère, et ce caractère est indépendant de l'exemple. Quand il seroit vrai qu'on ne peint au théâtre que des passions légitimes, s'ensuit-il de là que les impressions en sont plus foibles, que les effets en sont moins dangereux? Comme si les vives images d'une tendresse innocente étoient moins douces, moins séduisantes, moins capables d'échauffer un cœur sensible, que celles d'un amour criminel à qui l'horreur du vice sert au moins de contre-poison[1]! Mais si l'idée de l'innocence embellit quelques instans le sentiment qu'elle accompagne, bientôt les circonstances s'effacent de la mémoire, tandis que l'impression d'une passion si douce reste gravée au fond du cœur. Quand le patricien Manilius fut chassé du sénat de Rome pour avoir donné un baiser à sa femme en présence de sa fille[2], à ne considérer cette action qu'en elle-même, qu'avoit-elle de répréhensible? rien sans doute: elle annonçoit même un sentiment louable. Mais les chastes feux de la mère en pouvoient inspirer d'impurs à la fille. C'étoit donc d'une action fort honnête faire un exemple de corruption. Voilà l'effet des amours permis du théâtre.

On prétend nous guérir de l'amour par la peinture de ses foiblesses. Je ne sais là-dessus comment les auteurs s'y prennent; mais je vois que les spectateurs sont toujours du parti de l'amant foible, et que souvent ils sont fâchés qu'il ne le soit pas davantage. Je demande si c'est un grand moyen d'éviter de lui ressembler.

---

1. Bossuet, *Max. et refl.*, 5 : « Le grossier que vous en ôtez feroit horreur, si on le montroit : et l'adresse de le cacher ne fait qu'y attirer les volontés d'une manière plus délicate et qui n'en est que plus périlleuse lorsqu'elle paroît plus épurée. »

2. Plutarque, *Caton le Censeur*, 17, et *Conjugalia præcepta*, 13

Rappelez-vous, monsieur, une pièce à laquelle je crois me souvenir d'avoir assisté avec vous, il y a quelques années, et qui nous fit un plaisir auquel nous nous attendions peu, soit qu'en effet l'auteur y eût mis plus de beautés théâtrales que nous n'avions pensé, soit que l'actrice prêtât son charme ordinaire au rôle qu'elle faisoit valoir. Je veux parler de la *Bérénice* de Racine[1]. Dans quelle disposition d'esprit le spectateur voit-il commencer cette pièce? Dans un sentiment de mépris pour la foiblesse d'un empereur et d'un Romain, qui balance, comme le dernier des hommes, entre sa maîtresse et son devoir; qui, flottant incessamment dans une déshonorante incertitude, avilit par des plaintes efféminées ce caractère presque divin que lui donne l'histoire; qui fait chercher dans un vil soupirant de ruelle le bienfaiteur du monde et les délices du genre humain. Qu'en pense le même spectateur après la représentation? Il finit par plaindre cet homme sensible qu'il méprisoit, par s'intéresser à cette même passion dont il lui faisoit un crime, par murmurer en secret du sacrifice qu'il est forcé d'en faire aux lois de la patrie. Voilà ce que chacun de nous éprouvoit à la représentation. Le rôle de Titus, très bien rendu[2], eût fait de l'effet s'il eût été plus digne de lui;

---

1. Il s'agit d'une reprise donnée en 1752, le 15 novembre. Cinq représentations eurent lieu du 15 au 25. (Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Monval, archiviste de la Comédie-Française.) — Le *Mercure* (décembre 1752, I, 172) parle ainsi de cette reprise : « La dernière est de 1729, et ne fut pas brillante, quoique la célèbre Mlle le Couvreur y jouât le rôle de Bérénice : aujourd'hui, l'action simple et naturelle, les charmes, le son de voix touchant, et les larmes délicieuses de Mlle Gaussin *rendent la pièce plus intéressante qu'elle n'est en effet.* »

2. D'après le *Mercure* (cité ci-dessus), ce rôle était tenu par La Noue, acteur et poète. Il jouait bien, mais était fort laid. Rousseau, comme nous le verrons [p. 194, note (*a*)], le tient en singulière estime et le loue en mainte occasion.

mais tous sentirent que l'intérêt principal étoit pour Bérénice, et que c'étoit le sort de son amour qui déterminoit l'espèce de la catastrophe. Non que ses plaintes continuelles donnassent une grande émotion durant le cours de la pièce : mais au cinquième acte, où, cessant de se plaindre, l'air morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisoit parler une douleur froide, approchante du désespoir, l'art de l'actrice ajoutoit au pathétique du rôle, et les spectateurs, vivement touchés, commençoient à pleurer quand Bérénice ne pleuroit plus. Que signifioit cela, sinon qu'on trembloit qu'elle ne fût renvoyée ; qu'on sentoit d'avance la douleur dont son cœur seroit pénétré ; et que chacun auroit voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer? Ne voilà-t-il pas une tragédie qui a bien rempli son objet, et qui a bien appris aux spectateurs à surmonter les foiblesses de l'amour?

L'événement dément ces vœux secrets ; mais qu'importe? le dénoûment n'efface point l'effet de la pièce. La reine part sans le congé du parterre : l'empereur la renvoie *invitus invitam*[1], on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti ; tous les spectateurs ont épousé Bérénice[2].

Quand même on pourroit me disputer cet effet, quand même on soutiendroit que l'exemple de force et de vertu qu'on voit dans Titus vainqueur de lui-même, fonde l'intérêt de la pièce, et fait qu'en plaignant Bérénice on est bien aise de la plaindre ; on ne feroit que rentrer en cela dans mes principes, parce que, comme je l'ai déjà

1. C'est le simple mot de Suétone dont Racine a tiré toute sa pièce : *dimisit Berenicen invitus invitam.*

2. Si « tous les spectateurs ont épousé Bérénice », ils ne lui ont rien sacrifié, n'étant pas empereurs.

dit, les sacrifices faits au devoir et à la vertu ont toujours un charme secret, même pour les cœurs corrompus : et la preuve que ce sentiment n'est point l'ouvrage de la pièce, c'est qu'ils l'ont avant qu'elle commence[1]. Mais cela n'empêche pas que certaines passions satisfaites ne leur semblent préférables à la vertu même, et que, s'ils sont contens de voir Titus vertueux et magnanime, ils ne le fussent encore plus de le voir heureux et foible, ou du moins qu'ils ne consentissent volontiers à l'être à sa place. Pour rendre cette vérité sensible, imaginons un dénoûment tout contraire à celui de l'auteur. Qu'après avoir mieux consulté son cœur, Titus, ne voulant ni enfreindre les lois de Rome, ni vendre le bonheur à l'ambition, vienne, avec des maximes opposées, abdiquer l'empire aux pieds de Bérénice; que, pénétrée d'un si grand sacrifice, elle sente que son devoir seroit de refuser la main de son amant, et que pourtant elle l'accepte; que tous deux, enivrés des charmes de l'amour, de la paix, de l'innocence, et renonçant aux vaines grandeurs, prennent, avec cette douce joie qu'inspirent les vrais mouvemens de la nature, le parti d'aller vivre heureux et ignorés dans un coin de la terre, qu'une scène si touchante soit animée des sentimens tendres et pathétiques que fournit la matière, et que Racine eût si bien fait valoir; que Titus, en quittant les Romains, leur adresse un discours tel que la circonstance et le sujet le comportent : n'est-il pas clair, par exemple, qu'à moins qu'un auteur ne soit de la dernière maladresse,

---

1. Mais quand la pièce finit, si le sacrifice ne paraît pas moins nécessaire, il est plus touchant et plus beau. — Voy. les derniers mots de Bérénice :

.. Servons tous trois d'exemple à l'univers
De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse. (V, 7.)

un tel discours doit faire fondre en larmes toute l'assemblée? La pièce, finissant ainsi, sera, si l'on veut, moins bonne, moins instructive, moins conforme à l'histoire; mais en fera-t-elle moins de plaisir? et les spectateurs en sortiront-ils moins satisfaits[1]? Les quatre premiers actes subsisteroient à peu près tels qu'ils sont ; et cependant on en tireroit une leçon directement contraire. Tant il est vrai que les tableaux de l'amour font toujours plus d'impression que les maximes de la sagesse, et que l'effet d'une tragédie est tout à fait indépendant de celui du dénoûment*.

Veut-on savoir s'il est sûr qu'en montrant les suites funestes des passions immodérées la tragédie apprenne à s'en garantir; que l'on consulte l'expérience. Ces suites funestes sont représentées très fortement dans *Zaïre* : il en coûte la vie aux deux amans; et il en coûte

---

* Il y a dans le septième tome de *Paméla* (*a*) un examen très judicieux de l'*Andromaque* de Racine, par lequel on voit que cette pièce ne va pas mieux à son but prétendu que toutes les autres (1782).

(*a*) Voir en effet dans la *Paméla* de Richardson (édition anglaise de 1762, t. IV, lettre 11) une curieuse étude de l'adaptation d'*Andromaque*, sous le titre de la *Mere Malheureuse* (*The distress'd Mother*), écrite par Philipp pour la scène anglaise. Cette étude, conçue dans un esprit de puritanisme très accentué, fait ressortir tout ce que la pièce, avec son déchaînement de passion — la générosité de Pyrrhus uniquement inspirée par l'amour, le suicide projeté par Andromaque, accompli par Hermione dans l'état d'impénitence finale, — contient de peu édifiant, et même de douloureux pour une âme chrétienne.

---

1. On peut le croire. Les spectateurs auraient lieu de trouver qu'on s'est moqué d'eux et qu'il ne fallait pas tant d'affaire à Titus pour céder à son penchant. — Au reste la thèse de Rousseau n'en est pas moins juste au fond : il n'y a pas de pièce où la peinture de l'amour soit plus « sensible », pour emprunter le mot de Boileau, ou, comme on dit souvent, plus *élégiaque*, que dans *Bérénice*.

bien plus que la vie à Orosmane, puisqu'il ne se donne la mort que pour se délivrer du plus cruel sentiment qui puisse entrer dans un cœur humain, le remords d'avoir poignardé sa maîtresse. Voilà donc assurément des leçons très énergiques. Je serois curieux de trouver quelqu'un, homme ou femme, qui s'osât vanter d'être sorti d'une représentation de *Zaïre* bien prémuni contre l'amour. Pour moi, je crois entendre chaque spectateur dire en son cœur à la fin de la tragédie : « Ah! qu'on me donne une Zaïre, je ferai bien en sorte de ne la pas tuer. » Si les femmes n'ont pu se lasser de courir en foule à cette pièce enchanteresse et d'y faire courir les hommes, je ne dirai point que c'est pour s'encourager, par l'exemple de l'héroïne, à n'imiter pas un sacrifice[1] qui lui réussit si mal; mais c'est parce que, de toutes les tragédies qui sont au théâtre, nulle autre ne montre avec plus de charmes le pouvoir de l'amour et l'empire de la beauté, et qu'on y apprend encore, pour surcroît de profit, à ne pas juger sa maîtresse sur les apparences. Qu'Orosmane immole Zaïre à sa jalousie, une femme sensible y voit sans effroi le transport de la passion : car c'est un moindre malheur de périr par la main de son amant, que d'en être médiocrement aimée.

Qu'on nous peigne l'amour comme on voudra : il séduit, ou ce n'est pas lui. S'il est mal peint, la pièce est mauvaise; s'il est bien peint, il offusque[2] tout ce qui

---

1. Le sacrifice de l'amour à la religion.

2. Il *efface*, de *ob*, devant, et *fuscus*, sombre. — Cf. Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* : « Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout *offusquer* de son ombre ».

l'accompagne. Ses combats, ses maux, ses souffrances, le rendent plus touchant encore que s'il n'avoit nulle résistance à vaincre. Loin que ses tristes effets rebutent, il n'en devient que plus intéressant par ses malheurs mêmes. On se dit malgré soi qu'un sentiment si délicieux console de tout. Une si douce image amollit insensiblement le cœur : on prend de la passion ce qui mène au plaisir; on en laisse ce qui tourmente. Personne ne se croit obligé d'être un héros[1]; et c'est ainsi qu'admirant l'amour honnête on se livre à l'amour criminel.

Ce qui achève de rendre ces images dangereuses, c'est précisément ce qu'on fait pour les rendre agréables; c'est qu'on ne le voit jamais régner sur la scène qu'entre des âmes honnêtes; c'est que les deux amans sont toujours des modèles de perfection. Et comment ne s'intéresseroit-on pas pour une passion si séduisante entre deux cœurs dont le caractère est déjà si intéressant par lui-même? Je doute que, dans toutes nos pièces dramatiques, on en trouve une seule où l'amour mutuel n'ait pas la faveur du spectateur. Si quelque infortuné brûle d'un feu non partagé, on en fait le rebut du parterre. On croit faire merveilles de rendre un amant estimable ou haïssable, selon qu'il est bien ou mal accueilli dans ses amours; de faire toujours approuver au public les sentimens de sa maîtresse, et de donner à la tendresse tout l'intérêt de la vertu : au lieu qu'il faudroit apprendre aux jeunes gens à se défier des illusions de l'amour, à fuir l'erreur d'un penchant aveugle qui croit toujours se fonder sur l'estime, et à craindre quelquefois de livrer

1. Bossuet va plus loin. Il n'approuve pas qu'on vienne au théâtre se repaître d'héroïsme. Il juge l'amour de la gloire « plus dangereux que celui de la beauté même ». (*Max. et réfl.*, 4.)

un cœur vertueux à un objet indigne de ses soins. Je ne sache guère que *le Misanthrope* où le héros de la pièce ait fait un mauvais choix*. Rendre le misanthrope amoureux n'étoit rien; le coup du génie est de l'avoir fait amoureux d'une coquette. Tout le reste du théâtre est un trésor de femmes parfaites. On diroit qu'elles s'y sont toutes réfugiées. Est-ce là l'image fidèle de la société? est-ce ainsi qu'on nous rend suspecte une passion qui perd tant de gens bien nés? Il s'en faut peu qu'on ne nous fasse croire qu'un honnête homme est obligé d'être amoureux, et qu'une amante aimée ne sauroit n'être pas vertueuse. Nous voilà fort bien instruits!

Encore une fois, je n'entreprends point de juger si c'est bien ou mal fait de fonder sur l'amour le principal intérêt du théâtre; mais je dis que, si ses peintures sont quelquefois dangereuses, elles le seront toujours quoi qu'on fasse pour les déguiser. Je dis que c'est en parler de mauvaise foi, ou sans le connoître, de vouloir en rectifier les impressions par d'autres impressions étrangères qui ne les accompagnent point jusqu'au cœur, ou que le cœur en a bientôt séparées; impressions qui même en déguisent les dangers, et donnent à ce senti-

---

* Ajoutons *le Marchand de Londres*, pièce admirable, et dont la morale va plus directement au but qu'aucune pièce françoise que je connoisse (*a*). (Ed. de 1782.)

(*a*) *Le Marchand de Londres*, ou l'*Histoire de Georges Barnwell*, est une tragédie en prose, dans le goût des drames bourgeois que fit plus tard Diderot. Elle est de l'Anglais Lillo (1693-1739). Traduite en 1748 par Clément (de Genève), elle avait obtenu en France, au témoignage de Grimm, beaucoup de réputation. Diderot y trouvait réalisé son genre favori, on comprend qu'il l'ait vantée avec enthousiasme; c'est sans doute par lui que Rousseau fut conduit à la juger « admirable ». — Il s'y trouve une certaine Fanny — la femme fatale, — qui se fait aimer d'un honnête garçon et le conduit au crime.

ment trompeur un nouvel attrait par lequel il perd ceux qui s'y livrent.

Soit qu'on déduise de la nature des spectacles, en général, les meilleures formes dont ils sont susceptibles, soit qu'on examine tout ce que les lumières d'un siècle et d'un peuple éclairés ont fait pour la perfection des nôtres ; je crois qu'on peut conclure de ces considérations diverses que l'effet moral du spectacle et des théâtres ne sauroit jamais être bon ni salutaire en lui-même, puisqu'à ne compter que leurs avantages, on n'y trouve aucune sorte d'utilité réelle sans inconvéniens qui la surpassent. Or, par une suite de son inutilité même, le théâtre, qui ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup pour les altérer. En favorisant tous nos penchans, il donne un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent ; les continuelles émotions qu'on y ressent nous énervent, nous affoiblissent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions ; et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à contenter notre amour-propre sans nous contraindre à la pratiquer. Ceux de mes compatriotes qui ne désapprouvent pas les spectacles en eux-mêmes ont donc tort.

Outre ces effets du théâtre relatifs aux choses représentées, il y en a d'autres non moins nécessaires, qui se rapportent directement à la scène et aux personnages représentans : et c'est à ceux-là que les Génevois déjà cités attribuent le goût de luxe, de parure et de dissipation, dont ils craignent avec raison l'introduction parmi nous. Ce n'est pas seulement la fréquentation des comédiens, mais celle du théâtre, qui peut amener ce goût par son appareil et la parure des acteurs. N'eût-il d'autre effet que d'interrompre à certaines heures le

cours des affaires civiles et domestiques, et d'offrir une ressource assurée à l'oisiveté; il n'est pas possible que la commodité d'aller tous les jours régulièrement au même lieu s'oublier soi-même et s'occuper d'objets étrangers ne donne au citoyen d'autres habitudes et ne lui forme de nouvelles mœurs. Mais ces changemens seront-ils avantageux ou nuisibles? c'est une question qui dépend moins de l'examen du spectacle que de celui des spectateurs. Il est sûr que ces changemens les amèneront tous à peu près au même point. C'est donc par l'état où chacun étoit d'abord qu'il faut estimer les différences.

Quand les amusemens sont indifférens par leur nature (et je veux bien pour un moment considérer les spectacles comme tels), c'est la nature des occupations qu'ils interrompent qui les fait juger bons ou mauvais, surtout lorsqu'ils sont assez vifs pour devenir des occupations eux-mêmes, et substituer leur [1] goût à celui du travail. La raison veut qu'on favorise les amusemens des gens dont les occupations sont nuisibles, et qu'on détourne des mêmes amusemens ceux dont les occupations sont utiles. Une autre considération générale est qu'il n'est pas bon de laisser à des hommes oisifs et corrompus le choix de leurs amusemens, de peur qu'ils ne les imaginent conformes à leurs inclinations vicieuses, et ne deviennent aussi malfaisans dans leurs plaisirs que dans leurs affaires. Mais laissez un peuple simple et laborieux se délasser de ses travaux quand et comme il lui plaît; jamais il n'est à craindre qu'il abuse de cette liberté: et l'on ne doit point se tourmenter à lui chercher des di-

1. Le goût *des amusements*. La syntaxe du pronom *leur* ne prête sans doute ici à aucune équivoque, mais elle n'est pas régulière : *leur* goût fait penser au goût *des personnes* pour...

vertissemens agréables ; car, comme il faut peu d'apprêts aux mets que l'abstinence et la faim assaisonnent, il n'en faut pas non plus beaucoup aux plaisirs de gens épuisés de fatigue, pour qui le repos seul en est un très doux. Dans une grande ville, pleine de gens intrigans, désœuvrés, sans religion, sans principes, dont l'imagination, dépravée par l'oisiveté, la fainéantise, par l'amour du plaisir et par de grands besoins, n'engendre que des monstres et n'inspire que des forfaits ; dans une grande ville où les mœurs et l'honneur ne sont rien, parce que chacun, dérobant aisément sa conduite aux yeux du public, ne se montre que par son crédit et n'est estimé que par ses richesses ; la police[1] ne sauroit trop multiplier les plaisirs permis, ni trop s'appliquer à les rendre agréables, pour ôter aux particuliers la tentation d'en chercher de plus dangereux. Comme les empêcher de s'occuper c'est les empêcher de mal faire, deux heures par jour dérobées à l'activité du vice sauvent la douzième partie des crimes qui se commettroient[2] ; et tout ce que les spectacles vus ou à voir causent d'entretiens dans les cafés[3] et autres refuges des fainéans et fripons du pays, est encore autant de gagné pour les pères de famille, soit sur l'honneur de leurs filles ou de leurs femmes, soit sur leur bourse ou sur celle de leurs fils.

Mais, dans les petites villes, dans les lieux moins peuplés, où les particuliers, toujours sous les yeux du public, sont censeurs nés les uns des autres[4], et où la po-

1. Le gouvernement.

2. Argument peu flatteur pour la clientèle ordinaire des théâtres.

3. Ainsi le fameux café Procope, en face du Théâtre-Français d'alors, était le rendez-vous des amateurs : c'est là souvent que se décidait la fortune des pièces nouvelles.

4. C'était le cas à Genève. Toutes les irrégularités de la vie privée y étaient épiées et dénoncées au Consistoire, qui après enquête les censurait, ou, suivant les cas,

lice a sur tous une inspection facile, il faut suivre des maximes toutes contraires. S'il y a de l'industrie, des arts, des manufactures, on doit se garder d'offrir des distractions relâchantes à l'âpre intérêt qui fait ses plaisirs de ses soins, et enrichit le prince de l'avarice des sujets. Si le pays, sans commerce, nourrit les habitans dans l'inaction, loin de fomenter en eux l'oisiveté à laquelle une vie simple et facile ne les porte déjà que trop, il faut la leur rendre insupportable, en les contraignant, à force d'ennui [1], d'employer utilement un temps dont ils ne sauroient abuser. Je vois qu'à Paris, où l'on juge de tout sur les apparences, parce qu'on n'a le loisir de rien examiner, on croit, à l'air de désœuvrement et de langueur dont frappent au premier coup d'œil la plupart des villes de province, que les habitans, plongés dans une stupide inaction, n'y font que végéter, ou tracasser et se brouiller ensemble. C'est une erreur dont on reviendroit aisément si l'on songeoit que la plupart des gens de lettres qui brillent à Paris, la plupart des découvertes utiles et des inventions nouvelles, y viennent de ces provinces si méprisées. Restez quelque temps dans une petite ville, où vous aurez cru d'abord ne trouver que des automates; non seulement vous y verrez bientôt des gens beaucoup plus sensés que vos singes des grandes villes, mais vous manquerez rarement d'y découvrir dans l'obscurité quelque homme ingénieux qui vous surprendra par ses talens, par ses ouvrages, que vous surprendrez encore plus en les admirant, et qui,

---

les déférait aux Conseils. Rousseau pouvait savoir que plusieurs membres de sa famille, son père, son oncle et sa tante Bernard, avaient été l'objet de ces dénonciations et de cette censure. (Voy. Eug. Ritter, *la Famille de Jean-Jacques*, 1878.)

1. Refd-on les gens laborieux par ennui ?

vous montrant des prodiges de travail, de patience et d'industrie, croira ne vous montrer que des choses communes à Paris. Telle est la simplicité du vrai génie : il n'est ni intrigant ni actif ; il ignore le chemin des honneurs et de la fortune, et ne songe point à le chercher ; il ne se compare à personne ; toutes ses ressources sont en lui seul : insensible aux outrages, et peu sensible aux louanges, s'il se connoît, il ne s'assigne point sa place, et jouit de lui-même sans s'apprécier.

Dans une petite ville on trouve, proportion gardée, moins d'activité, sans doute, que dans une capitale, parce que les passions sont moins vives, et les besoins moins pressans; mais plus d'esprits originaux, plus d'industrie inventive, plus de choses vraiment neuves, parce qu'on y est moins imitateur, qu'ayant peu de modèles, chacun tire plus de lui-même, et met plus du sien dans tout ce qu'il fait; parce que l'esprit humain, moins étendu, moins noyé parmi les opinions vulgaires, s'élabore et fermente mieux dans la tranquille solitude; parce qu'en voyant moins on imagine davantage; enfin parce que, moins pressé du temps, on a plus de loisir d'étendre et digérer ses idées.

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse[1], aux environs de Neufchâtel, un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre, une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitans de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs

1. En 1730; il avait dix-huit ans.

de tailles, d'impôts, de subdélégués[1], de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois* qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusans, qui chassent l'ennui de son asile, et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession, n'entra dans le pays, tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui; dans la multitude de meubles commodes et même élégans qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instrumens divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer; ils font même des

* Je crois entendre un bel esprit de Paris se récrier, pourvu qu'il ne lise pas lui-même, à cet endroit comme à bien d'autres, et démontrer doctement aux dames (car c'est surtout aux dames que ces messieurs démontrent) qu'il est impossible qu'une maison de bois soit chaude. « Grossier mensonge ! erreur de physique ! Ah ! pauvre auteur ! » Quant à moi, je crois la démonstration sans réplique. Tout ce que je sais, c'est que les Suisses passent chaudement leur hiver, au milieu des neiges, dans des maisons de bois.

1. Officier subordonné à l'intendant dans les provinces de France.

montres; et, ce qui paroît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit*. Ils font des siphons, des aimans, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires; leurs tapisseries[1] sont des multitudes d'instruments de toute espèce : vous prendriez le poêle[2] d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer; la plupart jouent de la flûte; plusieurs ont un peu de musique et chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disoit l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin; quelques-uns croyoient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquens amuse-

---

* Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des sciences; c'est M. Rivaz, célèbre Valaisan (*a*). Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes; mais enfin c'est en vivant comme eux qu'il apprit à les surpasser.

(*a*). Ce Pierre Rivaz, né à Saint-Gingolph, en Savoie, était un estimable mathématicien et archéologue.

---

1. Les objets qui garnissent les murs.

2. Chambre chauffée par un poêle. — Cf. Descartes, *Disc. de la méthode*, 2e partie : « Le commencement de l'hiver m'arrêta en un quartier où, ne trouvant aucune conversation qui me divertît..., je demeurois tout le jour enfermé seul *dans un poêle*, où j'avois tout le loisir de m'entretenir de mes pensées. »

mens est de chanter avec leurs femmes et leurs enfans les psaumes à quatre parties; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel[1], depuis si longtemps oubliée de nos savans artistes.

Je ne pouvois non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitans de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étois jeune; ma curiosité n'étoit que celle d'un enfant, et je songeois plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirois sans cesse, en ces hommes singuliers, un mélange étonnant de finesse et de simplicité, qu'on croiroit presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caractères. Aujourd'hui que j'y porterois d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays[2]! Hélas! il est sur la route du mien.

Après cette légère idée, supposons qu'au sommet de la montagne dont je viens de parler, au centre des habitations, on établisse un spectacle fixe et peu coûteux, sous prétexte, par exemple, d'offrir une honnête récréation à des gens continuellement occupés, et en état de

---

1. Musicien franc-comtois du XVI^e^ siècle, qui a composé un chant à quatre parties sur les psaumes traduits par Clément Marot et Théodore de Bèze. Il fut tué à Lyon en 1572 après la Saint-Barthélemy.

2. Il revit quatre ans après, avec un désenchantement complet, « ce pays qu'il avait tant aimé ». – « J'y croyois retrouver, dit-il, ce qui m'avoit charmé dans ma jeunesse, tout est changé; c'est un autre paysage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes; et, ne voyant plus mes montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. » (*Lettre à M. le maréchal de Luxembourg*, Motiers, le 20 janvier 1763.)

supporter cette petite dépense; supposons encore qu'ils prennent du goût pour ce même spectacle, et cherchons ce qui doit résulter de son établissement.

Je vois d'abord que, leurs travaux cessant d'être leurs amusemens aussitôt qu'ils en auront un autre, celui-ci les dégoûtera des premiers, le zèle ne fournira plus tant de loisir, ni les mêmes inventions. D'ailleurs il y aura chaque jour un temps réel de perdu pour ceux qui assisteront au spectacle; et l'on ne se remet pas à l'ouvrage l'esprit rempli de ce qu'on vient de voir; on en parle, ou l'on y songe. Par conséquent relâchement de travail : premier préjudice.

Quelque peu qu'on paye à la porte, on paye enfin; c'est toujours une dépense qu'on ne faisoit pas. Il en coûte pour soi, pour sa femme, pour ses enfans, quand on les y mène, et il les y faut mener quelquefois. De plus, un ouvrier ne va point dans une assemblée se montrer en habit de travail; il faut prendre plus souvent ses habits des dimanches, changer de linge plus souvent, se poudrer, se raser : tout cela coûte du temps et de l'argent. Augmentation de dépense : deuxième préjudice.

Un travail moins assidu et une dépense plus forte exigent un dédommagement. On le trouvera sur le prix des ouvrages qu'on sera forcé de renchérir. Plusieurs marchands, rebutés de cette augmentation, quitteront les *Montagnons** et se pourvoiront chez les autres Suisses leurs voisins, qui, sans être moins industrieux, n'auront point de spectacles, et n'augmenteront point leurs prix. Diminution de débit : troisième préjudice.

Dans les mauvais temps les chemins ne sont pas pra-

* C'est le nom qu'on donne dans le pays aux habitans de cette montagne.

ticables ; et comme il faudra toujours, dans ces temps-là, que la troupe vive, elle n'interrompra pas ses représentations. On ne pourra donc éviter de rendre le spectacle abordable en tout temps. L'hiver il faudra faire des chemins dans la neige, peut-être les paver ; et Dieu veuille qu'on n'y mette pas des lanternes ! Voilà des dépenses publiques ; par conséquent des contributions de la part des particuliers. Établissement d'impôts : quatrième préjudice.

Les femmes des Montagnons, allant d'abord pour voir, et ensuite pour être vues[1], voudront être parées ; elles voudront l'être avec distinction ; la femme de M. le justicier[2] ne voudra pas se montrer au spectacle mise comme celle du maître d'école ; la femme du maître d'école s'efforcera de se mettre comme celle du justicier. De là naîtra bientôt une émulation de parure qui ruinera les maris, les gagnera peut-être, et qui trouvera sans cesse mille nouveaux moyens d'éluder les lois somptuaires. Introduction du luxe : cinquième préjudice.

Tout le reste est facile à concevoir. Sans mettre en ligne de compte les autres inconvéniens dont j'ai parlé, ou dont je parlerai dans la suite ; sans avoir égard à l'espèce du spectacle et à ses effets moraux, je m'en tiens uniquement à ce qui regarde le travail et le gain, et je crois montrer, par une conséquence évidente, comment un peuple aisé, mais qui doit son bien-être à son industrie, changeant la réalité contre l'apparence, se ruine à l'instant qu'il veut briller.

1. Il leur applique le mot d'Ovide sur les belles dames de Rome (*Ars am.*, I, 99) :

Spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ

2. *Justicier* est, dans la principauté de Neuchâtel, le nom du magistrat local ; Rousseau avait mis d'abord, par inadvertance : M. le *Châtelain*, qui est le terme correspondant à celui de *justicier* pour l'État de Berne.

Au reste, il ne faut point se récrier contre la chimère de ma supposition; je ne la donne que pour telle, et ne veux que rendre sensibles du plus au moins ses suites inévitables. Otez quelques circonstances, vous retrouverez ailleurs d'autres *Montagnons*; et, *mutatis mutandis*, l'exemple a son application.

Ainsi, quand il seroit vrai que les spectacles ne sont pas mauvais en eux-mêmes, on auroit toujours à chercher s'ils ne le deviendroient point à l'égard du peuple auquel on les destine. En certains lieux, ils seront utiles pour attirer des étrangers, pour augmenter la circulation des espèces, pour exciter les artistes[1], pour varier les modes, pour occuper les gens trop riches ou aspirant à l'être, pour les rendre moins malfaisans, pour distraire le peuple de ses misères, pour lui faire oublier ses chefs en voyant ses baladins, pour maintenir et perfectionner le goût quand l'honnêteté est perdue, pour couvrir d'un vernis de procédés la laideur du vice, pour empêcher, en un mot, que les mauvaises mœurs ne dégénèrent en brigandage. En d'autres lieux ils ne serviroient qu'à détruire l'amour du travail, à décourager l'industrie, à ruiner les particuliers, à leur inspirer le goût de l'oisiveté, à leur faire chercher les moyens de subsister sans rien faire, à rendre un peuple inactif et lâche, à l'empêcher de voir les objets publics et particuliers dont il doit s'occuper, à tourner la sagesse en ridicule, à substituer un jargon de théâtre à la pratique des vertus, à mettre toute la morale en métaphysique, à travestir les citoyens en beaux esprits, les mères de famille en petites maîtresses, et les filles en amoureuses de comédie. L'effet

1. Les ouvriers de métiers, dans la langue du temps; *pour les exciter*, non au travail, mais à l'invention; pour les *susciter*

général[1] sera le même sur tous les hommes; mais les hommes, ainsi changés, conviendront plus ou moins à leur pays. En devenant égaux, les mauvais gagneront, les bons perdront encore davantage; tous contracteront un caractère de mollesse, un esprit d'inaction, qui ôtera aux uns de grandes vertus, et préservera les autres de méditer de grands crimes.

De ces nouvelles réflexions il résulte une conséquence directement contraire à celle que je tirois des premières[2], savoir que, quand le peuple est corrompu, les spectacles lui sont bons, et mauvais quand il est bon lui-même. Il sembleroit donc que ces deux effets contraires devroient s'entre-détruire, et les spectacles rester indifférens à tous : mais il y a cette différence, que l'effet qui renforce le bien et le mal, étant tiré de l'esprit des pièces, est sujet comme elles à mille modifications qui le réduisent presque à rien[3]; au lieu que celui qui change le bien en mal, et le mal en bien, résultant de l'existence même du spectacle, est un effet constant, réel, qui revient tous les jours et doit l'emporter à la fin.

Il suit de là que, pour juger s'il est à propos ou non d'établir un théâtre en quelque ville, il faut premièrement savoir si les mœurs y sont bonnes ou mauvaises : question sur laquelle il ne m'appartient peut-être pas de prononcer par rapport à nous. Quoi qu'il en soit, tout ce que je puis accorder là-dessus c'est qu'il est vrai que la

---

1. Cet effet général, il le détermine quelques lignes plus bas : « caractère de mollesse, esprit d'inaction ». Le mot de *raffinement*, dans toute l'étendue du sens, dirait bien la chose.

2. Cette conséquence des premières réflexions était que le théâtre, par nature, renforce chez chaque peuple le caractère dominant.

3. Ce qui semble réduire aussi à rien la conséquence des premières réflexions.

comédie ne nous fera point de mal, si plus rien ne nous en peut faire.

Pour prévenir les inconvéniens qui peuvent naître de l'exemple des comédiens, vous voudriez qu'on les forçât d'être honnêtes gens. Par ce moyen, dites-vous, on auroit à la fois des spectacles et des mœurs, et l'on réuniroit les avantages des uns et des autres. Des spectacles et des mœurs! Voilà qui formeroit vraiment un spectacle à voir, d'autant plus que ce seroit la première fois. Mais quels sont les moyens que vous nous indiquez pour contenir les comédiens? Des lois sévères et bien exécutées. C'est au moins avouer qu'ils ont besoin d'être contenus, et que les moyens n'en sont pas faciles. Des lois sévères! la première est de n'en point souffrir. Si nous enfreignons celle-là, que deviendra la sévérité des autres? Des lois bien exécutées! Il s'agit de savoir si cela se peut : car la force des lois a sa mesure; celle des vices qu'elles répriment a aussi la sienne. Ce n'est qu'après avoir comparé ces deux quantités et trouvé que la première surpasse l'autre, qu'on peut s'assurer de l'exécution des lois. La connoissance de ces rapports fait la véritable science du législateur; car s'il ne s'agissoit que de publier édits sur édits, règlemens sur règlemens, pour remédier aux abus à mesure qu'ils naissent, on diroit sans doute de fort belles choses, mais qui, pour la plupart, resteroient sans effet, et serviroient d'indication de ce qu'il faudroit faire, plutôt que de moyens pour l'exécuter. Dans le fond, l'institution des lois n'est pas une chose si merveilleuse, qu'avec du sens et de l'équité tout homme ne pût très-bien trouver de lui-même celles qui, bien observées, seroient les plus utiles à la société. Où est le plus petit écolier de droit qui ne dressera pas un code d'une morale aussi pure que celle des lois de Platon? Mais ce n'est pas

de cela seul qu'il s'agit ; c'est d'approprier tellement ce code au peuple pour lequel il est fait et aux choses sur lesquelles on y statue, que son exécution s'ensuive du seul concours de ces convenances; c'est d'imposer au peuple, à l'exemple de Solon, moins les meilleures lois en elles-mêmes, que les meilleures qu'il puisse comporter dans la situation donnée. Autrement il vaut encore mieux laisser subsister les désordres que de les prévenir, ou d'y pourvoir par des lois qui ne seront point observées : car, sans remédier au mal, c'est encore avilir les lois.

Une autre observation, non moins importante, est que les choses de mœurs et de justice universelle ne se règlent pas, comme celles de justice particulière et de droit rigoureux, par des édits et par des lois; ou, si quelquefois les lois influent sur les mœurs, c'est quand elles en tirent leur force. Alors elles leur rendent cette même force par une sorte de réaction bien connue des vrais politiques. La première fonction des éphores de Sparte, en entrant en charge, étoit une proclamation publique[1], par laquelle ils enjoignoient aux citoyens, non pas d'observer les lois, mais de les aimer, afin que l'observation ne leur en fût point dure. Cette proclamation, qui n'étoit pas un vain formulaire, montre parfaitement l'esprit de l'institution de Sparte, par laquelle les lois et les mœurs, intimement unies dans les cœurs des citoyens, n'y faisoient, pour ainsi dire, qu'un même corps. Mais ne nous flattons pas de voir Sparte renaître au sein du commerce et de l'amour du gain. Si nous avions les mêmes maximes, on pourroit établir à Genève

1. Plutarque, *De sera numinis vindicta*, 1. — Ils enjoignent aux citoyens, dit le texte, « d'obéir aux lois pour ne pas les trouver rigoureuses » (πείθεσθαι τοῖς νόμοις ὡς μὴ χαλεποὶ ὦσιν αὐτοῖς).

un spectacle sans aucun risque; car jamais citoyen ni bourgeois[1] n'y mettroit le pied.

Par où le gouvernement peut-il donc avoir prise sur les mœurs? Je réponds que c'est par l'opinion publique. Si nos habitudes naissent de nos propres sentimens dans la retraite, elles naissent de l'opinion d'autrui dans la société. Quand on ne vit pas en soi mais dans les autres, ce sont leurs jugemens qui règlent tout; rien ne paroît bon ni désirable aux particuliers que ce que le public a jugé tel, et le seul bonheur que la plupart des hommes connoissent est d'être estimés heureux.

Quant aux choix des instrumens propres à diriger l'opinion publique, c'est une autre question, qu'il seroit superflu de résoudre pour vous, et que ce n'est pas ici le lieu de résoudre pour la multitude. Je me contenterai de montrer par un exemple sensible, que ces instrumens ne sont ni des lois, ni des peines, ni nulle espèce de moyens coactifs[2]. Cet exemple est sous vos yeux; je le tire de votre patrie : c'est celui du tribunal des maréchaux de France, établis juges suprêmes du point d'honneur[3].

---

1. Voy., sur le sens à Genève des mots *bourgeois* et *citoyens*, l'article de d'Alembert reproduit plus loin, p. 207.

2. Moyens de contrainte (de *coactum*, supin du verbe latin *cogere*, forcer).

3. Institué par édit royal de septembre 1651, ce tribunal des maréchaux de France était présidé par leur doyen et représenté dans les provinces par les gouverneurs et lieutenants généraux (qui eux-mêmes pouvaient déléguer ces pouvoirs spéciaux à des gentilshommes désignés par eux, lorsque le cas à juger se produisait hors des villes capitales). Ce tribunal devait être informé, par toute personne en ayant connaissance, des querelles survenues entre gentilshommes et entre ceux qui faisaient profession des armes, et pouvant donner lieu à un duel. Les maréchaux ou leurs délégués évoquaient l'affaire, imposaient satisfaction à l'offenseur et même, s'il y avait lieu, le frappaient d'une peine pécuniaire ou d'un emprisonnement pour l'atteinte que sa

De quoi s'agissoit-il dans cette institution? de changer l'opinion publique sur les duels, sur la réparation des offenses, et sur les occasions où un brave homme est obligé, sous peine d'infamie, de tirer raison d'un affront l'épée à la main. Il s'ensuit de là,

Premièrement, que, la force n'ayant aucun pouvoir sur les esprits, il falloit écarter avec le plus grand soin tout vestige de violence du tribunal établi pour opérer ce changement. Ce mot même de *tribunal* étoit mal imaginé : j'aimerois mieux celui de *cour d'honneur*. Ses seules armes devoient être l'honneur et l'infamie : jamais de récompense utile, jamais de punition corporelle, point de prison, point d'arrêts, point de gardes armés; simplement un appariteur, qui auroit fait ses citations en touchant l'accusé d'une baguette blanche, sans qu'il s'ensuivît aucune autre contrainte pour le faire comparoître. Il est vrai que ne pas comparoître au terme fixé par-devant les juges de l'honneur, c'étoit s'en confesser dépourvu, c'étoit se condamner soi-même. De là résultoit naturellement note d'infamie, dégradation de noblesse, incapacité de servir le roi dans ses tribunaux, dans ses armées, et autres punitions de ce genre qui tiennent immédiatement à l'opinion ou en sont un effet nécessaire.

violence avait portée aux lois du royaume. Ils avaient à leur disposition des « archers des gardes de la connétablie et de la maréchaussée » (tel celui qu'on voit paraître à l'acte II, sc. 6, du *Misanthrope*), pour signifier aux intéressés l'ordre de comparaître, ou même les tenir sous bonne garde au cas où il y aurait présomption qu'ils fussent disposés à enfreindre les ordres préventifs du tribunal. Des peines rigoureuses étaient prononcées contre les témoins qui auraient négligé ou évité de mettre le tribunal des maréchaux en mesure d'intervenir dans les affaires d'honneur, contre les appelants et appelés; enfin la peine de mort sans rémission, plus la dégradation et la confiscation, était celle des appelants et appelés qui en seraient venus au « combat actuel ».

Il s'ensuit, en second lieu, que, pour déraciner le préjugé public, il falloit des juges d'une grande autorité sur la matière en question; et, quant à ce point, l'instituteur entra parfaitement dans l'esprit de l'établissement; car, dans une nation toute guerrière, qui peut mieux juger des justes occasions de montrer son courage et de celles où l'honneur offensé demande satisfaction, que d'anciens militaires chargés de titres d'honneur, qui ont blanchi sous les lauriers, et prouvé cent fois au prix de leur sang qu'ils n'ignorent pas quand le devoir veut qu'on en répande?

Il suit, en troisième lieu, que, rien n'étant plus indépendant du pouvoir suprême que le jugement du public, le souverain devoit se garder, sur toutes choses, de mêler ses décisions arbitraires parmi les arrêts faits pour représenter ce jugement, et, qui plus est, pour le déterminer. Il devoit s'efforcer au contraire de mettre la cour d'honneur au-dessus de lui, comme soumis lui-même à ses décrets respectables. Il ne falloit donc pas commencer par condamner à mort tous les duellistes indistinctement : ce qui étoit mettre d'emblée une opposition choquante entre l'honneur et la loi; car la loi même ne peut obliger personne à se déshonorer. Si tout le peuple a jugé qu'un homme est poltron, le roi, malgré toute sa puissance, aura beau le déclarer brave, personne n'en croira rien; et cet homme, passant alors pour un poltron qui veut être honoré par force, n'en sera que plus méprisé. Quant à ce que disent les édits, que c'est offenser Dieu de se battre, c'est un avis fort pieux sans doute; mais la loi civile n'est point juge des péchés; et toutes les fois que l'autorité souveraine voudra s'interposer dans les conflits de l'honneur et de la religion, elle sera compromise des deux côtés. Les

mêmes édits ne raisonnent pas mieux quand ils disent qu'au lieu de se battre il faut s'adresser aux maréchaux : condamner ainsi le combat sans distinction, sans réserve, c'est commencer par juger soi-même ce qu'on renvoie à leur jugement. On sait bien qu'il ne leur est pas permis d'accorder le duel, même quand l'honneur outragé n'a plus d'autres ressources ; et, selon les préjugés du monde, il y a beaucoup de semblables cas : car, quant aux satisfactions cérémonieuses dont on a voulu payer l'offensé, ce sont de véritables jeux d'enfant.

Qu'un homme ait le droit d'accepter une réparation pour lui-même et de pardonner à son ennemi, en ménageant cette maxime avec art, on la peut substituer insensiblement au féroce préjugé qu'elle attaque : mais il n'en est pas de même quand l'honneur des gens auxquels le nôtre est lié se trouve attaqué ; dès lors il n'y a plus d'accommodement possible. Si mon père a reçu un soufflet, si ma sœur, ma femme, ou ma maîtresse est insultée, conserverai-je mon honneur en faisant bon marché du leur ? Il n'y a ni maréchaux ni satisfaction qui suffisent, il faut que je les venge ou que je me déshonore ; les édits ne me laissent que le choix du supplice ou de l'infamie. Pour citer un exemple qui se rapporte à mon sujet, n'est-ce pas un concert bien entendu entre l'esprit de la scène et celui des lois, qu'on aille applaudir au théâtre ce même Cid qu'on iroit voir pendre à la Grève ?

Ainsi l'on a beau faire ; ni la raison, ni la vertu, ni les lois, ne vaincront l'opinion publique tant qu'on ne trouvera pas l'art de la changer. Encore une fois, cet art ne tient point à la violence. Les moyens établis ne serviroient, s'ils étoient pratiqués, qu'à punir les braves gens et sauver les lâches : mais heureusement ils sont

trop absurdes pour pouvoir être employés, et n'ont servi qu'à faire changer de noms aux duels. Comment falloit-il donc s'y prendre? Il falloit, ce me semble, soumettre absolument les combats particuliers à la juridiction des maréchaux, soit pour les juger, soit pour les prévenir, soit même pour les permettre. Non seulement il falloit leur laisser le droit d'accorder le champ quand ils le jugeroient à propos : mais il étoit important qu'ils usassent quelquefois de ce droit, ne fût-ce que pour ôter au public une idée assez difficile à détruire, et qui seule annule toute leur autorité; savoir, que, dans les affaires qui passent par-devant eux, ils jugent moins sur leur propre sentiment que sur la volonté du prince. Alors il n'y avoit point de honte à leur demander le combat dans une occasion nécessaire; il n'y en avoit pas même à s'en abstenir quand les raisons de l'accorder n'étoient pas jugées suffisantes; mais il y en aura toujours à leur dire : « Je suis offensé, faites en sorte que je sois dispensé de me battre ».

Par ce moyen tous les appels secrets seroient infailliblement tombés dans le décri, quand l'honneur offensé pouvant se défendre et le courage se montrer au champ d'honneur, on eût très-justement suspecté ceux qui se seroient cachés pour se battre, et quand ceux que la cour d'honneur eût jugé s'être mal* battus seroient, en qualité de vils assassins, restés soumis aux tribunaux criminels. Je conviens que plusieurs duels n'étant jugés qu'après coup, et d'autres même étant solennellement autorisés, il en auroit d'abord coûté la vie à quelques

* Mal, c'est-à-dire non-seulement en lâche et avec fraude, mais injustement et sans raison suffisante; ce qui se fût naturellement présumé de toute affaire non portée au tribunal.

braves gens; mais c'eût été pour la sauver dans la suite à des infinités d'autres : au lieu que du sang qui se verse malgré les édits naît une raison d'en verser davantage.

Que seroit-il arrivé dans la suite? A mesure que la cour d'honneur auroit acquis de l'autorité sur l'opinion du peuple par la sagesse et le poids de ses décisions, elle seroit devenue peu à peu plus sévère, jusqu'à ce que, les occasions légitimes se réduisant tout à fait à rien, le point d'honneur eût changé de principes, et que les duels fussent entièrement abolis. On n'a pas eu tous ces embarras, à la vérité; mais aussi l'on a fait un établissement inutile. Si les duels aujourd'hui sont plus rares, ce n'est pas qu'ils soient méprisés ni punis; c'est parce que les mœurs ont changé * : et la preuve que ce changement vient de causes toutes différentes auxquelles le gouvernement n'a point de part, la preuve que l'opinion publique n'a nullement changé sur ce point, c'est qu'après tant de soins malentendus, tout gentilhomme qui ne tire pas raison d'un affront l'épée à la main n'est pas moins déshonoré qu'auparavant.

Une quatrième conséquence de l'objet du même établissement est que, nul homme ne pouvant vivre civile-

---

* Autrefois les hommes prenoient querelle au cabaret : on les a dégoûtés de ce plaisir grossier en leur faisant bon marché des autres. Autrefois ils s'égorgeoient pour une maîtresse : en vivant plus familièrement avec les femmes, ils ont trouvé que ce n'étoit pas la peine de se battre pour elles. L'ivresse et l'amour ôtés, il reste peu d'importans sujets de dispute. Dans le monde on ne se bat plus que pour le jeu. Les militaires ne se battent plus que pour des passe-droits, ou pour n'être pas forcés de quitter le service. Dans ce siècle éclairé chacun sait calculer, à un écu près, ce que valent son honneur et sa vie.

ment[1] sans honneur, tous les états où l'on porte une épée, depuis le prince jusqu'au soldat, et tous les états même où l'on n'en porte point, doivent ressortir à cette cour d'honneur, les uns pour rendre compte de leur conduite et de leurs actions, les autres de leurs discours et de leurs maximes; tous également sujets à être honorés ou flétris, selon la conformité ou l'opposition de leur vie ou de leurs sentimens aux principes de l'honneur établis dans la nation, et réformés insensiblement par le tribunal sur ceux de la justice et de la raison. Borner cette compétence aux nobles et aux militaires, c'est couper les rejetons et laisser la racine; car si le point d'honneur fait agir la noblesse, il fait parler le peuple; les uns ne se battent que parce que les autres les jugent; et, pour changer les actions dont l'estime publique est l'objet, il faut auparavant changer les jugemens qu'on en porte. Je suis convaincu qu'on ne viendra jamais à bout d'opérer ces changemens sans y faire intervenir les femmes mêmes, de qui dépend en grande partie la manière de penser des hommes.

De ce principe il suit encore que le tribunal doit être plus ou moins redouté dans les diverses conditions, à proportion qu'elles ont plus ou moins d'honneur à perdre, selon les idées vulgaires, qu'il faut toujours prendre ici pour règle. Si l'établissement est bien fait, les grands et les princes doivent trembler au seul nom de la cour d'honneur. Il auroit fallu qu'en l'instituant on y eût porté tous les démêlés personnels existans alors

1. Conformément à la civilité, c'est-à-dire, selon Bossuet, à « la douceur » et à « la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables ». Être sans honneur, c'est s'exclure de la société, s'interdire le bénéfice des sentiments sur lesquels elle repose.

entre les premiers du royaume; que le tribunal les eût jugés définitivement autant qu'ils pouvoient l'être par les seules lois de l'honneur; que ces jugemens eussent été sévères; qu'il y eût eu des cessions de pas et de rang[1] personnelles et indépendantes du droit des places, des interdictions du port des armes, ou de paroître devant la face du prince, ou d'autres punitions semblables, nulles par elles-mêmes, grièves[2] par l'opinion, jusqu'à l'infamie inclusivement, qu'on auroit pu regarder comme la peine capitale décernée par la cour d'honneur; que toutes ces peines eussent eu, par le concours de l'autorité suprême, les mêmes effets qu'a naturellement le jugement public quand la force n'annule point ses décisions; que le tribunal n'eût point statué sur des bagatelles, mais qu'il n'eût jamais rien fait à demi; que le roi même y eût été cité quand il jeta sa canne par la fenêtre, « de peur, dit-il, de frapper un gentilhomme* »;

---

* M. de Lauzun. Voilà, selon moi, des coups de canne bien noblement appliqués (*a*).

(*a*). On connait les etranges incidents qui marquerent la carriere de Lauzun, le mariage qu'il pretendit conclure avec la grande Mademoiselle contre le gré du roi, et l'emprisonnement qu'il encourut de ce fait.- Saint-Simon raconte ainsi l'anecdote à laquelle Rousseau fait allusion. Lauzun avait osé reprocher en face a Louis XIV de ne lui avoir pas donne, malgre sa promesse, la charge de grand maître de l'artillerie. « Là-dessus Puyguilhem (alors marquis de Puyguilhem, il ne devint duc de Lauzun qu'en 1692) s'eloigne de quelques pas, tourne le dos au Roi, tire son epee, en casse la lame avec son pied, et s'ecrie en fureur qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le Roi,

---

1. On sait de quelle importance étaient dans la vie de cour ces questions de préséance. Il n'en est pas sur lesquelles Saint-Simon s'enflamme davantage à chaque page des *Memoires*.

2. On dit encore *grève* pour grave dans la langue judiciaire.

qu'il eût comparu en accusé avec sa partie ; qu'il eût été jugé solennellement, condamné à faire réparation au gentilhomme pour l'affront indirect qu'il lui avoit fait ; et que le tribunal lui eût en même temps décerné un prix d'honneur pour la modération du monarque dans la colère. Ce prix, qui devoit être un signe très-simple, mais visible, porté par le roi durant toute sa vie, lui eût été, ce me semble, un ornement plus honorable que ceux de la royauté, et je ne doute pas qu'il ne fût devenu le sujet des chants de plus d'un poëte[1]. Il est certain que, quant à l'honneur, les rois eux-mêmes sont soumis plus que personne au jugement du public, et peuvent par conséquent, sans s'abaisser, comparoître au tribunal qui le représente. Louis XIV étoit digne de faire de ces choses-là ; et je crois qu'il les eût faites si quelqu'un les lui eût suggérées.

Avec toutes ces précautions et d'autres semblables, il est fort douteux qu'on eût réussi, parce qu'une pareille institution est entièrement contraire à l'esprit de la monarchie ; mais il est très-sûr que, pour les avoir négligées, pour avoir voulu mêler la force et les lois dans des matières de préjugés, et changer le point d'honneur par la violence, on a compromis l'autorité royale, et rendu méprisables des lois qui passoient leur pouvoir[2].

---

transporte de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il seroit fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort. » Mais le lendemain matin Lauzun fut conduit à la Bastille. (*Mémoires*, XIX, 174, éd. Chéruel.)

---

1. Allusion à l'habitude qu'avait l'Académie française, sous Louis XIV, de proposer invariablement pour sujet de son concours poétique une des vertus du monarque à célébrer.

2. Qui prétendaient faire au delà de ce qu'elles pouvaient.

Cependant en quoi consistoit ce préjugé qu'il s'agissoit de détruire? Dans l'opinion la plus extravagante et la plus barbare qui jamais entra dans l'esprit humain : savoir, que tous les devoirs de la société sont suppléés par la bravoure; qu'un homme n'est plus fourbe, fripon, calomniateur; qu'il est civil, humain, poli, quand il sait se battre; que le mensonge se change en vérité, que le vol devient légitime, la perfidie honnête, l'infidélité louable, sitôt qu'on soutient tout cela le fer à la main; qu'un affront est toujours bien réparé par un coup d'épée, et qu'on n'a jamais tort avec un homme pourvu qu'on le tue. Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire où la gentillesse se mêle à la cruauté, et où l'on ne tue les gens que par hasard; c'est celle où l'on se bat au premier sang. Au premier sang, grand Dieu! Et qu'en veux-tu faire de ce sang, bête féroce? Le veux-tu boire? Le moyen de songer à ces horreurs sans émotion! Tels sont les préjugés que les rois de France, armés de toute la force publique, ont vainement attaqués. L'opinion, reine du monde, n'est point soumise au pouvoir des rois; ils sont eux-mêmes ses premiers esclaves[1].

Je finis cette longue digression, qui malheureusement ne sera pas la dernière; et de cet exemple, trop brillant peut-être, *si parva licet componere magnis*[2], je reviens à des applications plus simples. Un des infaillibles effets d'un théâtre établi dans une aussi petite ville que la nôtre sera de changer nos maximes, ou, si l'on veut, nos préjugés et nos opinions publiques; ce qui changera nécessairement nos mœurs contre d'autres, meilleures

1. Rousseau a traité la question au quel dans la *Nouvelle Heloise*. part. I, lett. 57.

2. *Si l'on peut comparer le petit au grand.* (Virgile, *Georg.*, IV, 176.)

ou pires, je n'en dis rien encore; mais sûrement moins convenables à notre constitution. Je demande, monsieur, par quelles lois efficaces vous remédierez à cela. Si le gouvernement peut beaucoup sur les mœurs, c'est seulement par son institution primitive : quand une fois il les a déterminées, non seulement il n'a plus le pouvoir de les changer, à moins qu'il ne change, il a même bien de la peine à les maintenir contre les accidens inévitables qui les attaquent, et contre la pente naturelle qui les altère. Les opinions publiques, quoique si difficiles à gouverner, sont pourtant par elles-mêmes très-mobiles et changeantes. Le hasard, mille causes fortuites, mille circonstances imprévues, font ce que la force et la raison ne sauroient faire; ou plutôt c'est précisément parce que le hasard les dirige que la force n'y peut rien; comme les dés qui partent de la main, quelque impulsion qu'on leur donne, n'en amènent pas plus aisément le point désiré.

Tout ce que la sagesse humaine peut faire est de prévenir les changemens, d'arrêter de loin tout ce qui les amène, mais, sitôt qu'on les souffre et qu'on les autorise, on est rarement maître de leurs effets, et l'on ne peut jamais se répondre de l'être. Comment donc préviendrons-nous ceux dont nous aurons volontairement introduit la cause? A l'imitation de l'établissement dont je viens de parler, nous proposerez-vous d'instituer des censeurs? Nous en avons déjà*; et si toute la force de

---

* Le consistoire et la chambre de la Réforme (*a*).

(*a*). Le *Consistoire* est composé de la compagnie des Pasteurs et de douze Anciens, choisis parmi les laïques. (Sur la manière dont il exerce son pouvoir de censure morale et religieuse, voy. plus haut, p. 91, note 4. — La *Chambre de la Réforme*, nommée par le petit Conseil, et choi-

ce tribunal suffit à peine pour nous maintenir tels que nous sommes, quand nous aurons ajouté une nouvelle inclinaison à la pente des mœurs, que fera-t-il pour arrêter ce progrès? il est clair qu'il n'y pourra plus suffire. La première marque de son impuissance à prévenir les abus de la comédie sera de la laisser établir. Car il est aisé de prévoir que ces deux établissemens ne sauroient subsister longtemps ensemble, et que la comédie tournera les censeurs en ridicule, ou que les censeurs feront chasser les comédiens.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de l'insuffisance des lois pour réprimer de mauvaises mœurs en laissant subsister leur cause. On trouvera, je le prévois, que, l'esprit rempli des abus qu'engendre nécessairement le théâtre, et de l'impossibilité générale de prévenir ces abus, je ne réponds pas assez précisément à l'expédient proposé, qui est d'avoir des comédiens honnêtes gens, c'est-à-dire de les rendre tels. Au fond, cette discussion particulière n'est plus fort nécessaire : tout ce que j'ai dit jusqu'ici des effets de la comédie étant indépendant des mœurs des comédiens, n'en auroit pas moins lieu quand ils auroient bien profité des leçons que vous nous exhortez à leur donner, et qu'ils deviendroient par nos soins autant de modèles de vertu. Cependant, par égard au sentiment de ceux de mes compatriotes qui ne voient d'autre danger dans la comédie que le mauvais exemple des comédiens, je veux bien rechercher encore si, même

---

sie dans son sein, etait chargee de veiller a l'observation des lois somptuaires, de recevoir les plaintes du Consistoire en cette matiere et d'en saisir le Conseil s'il y avait lieu. — Quant a ces lois somptuaires, elles determinaient d'une maniere etroite les ajustements et le luxe de mobilier permis à chacune des trois *conditions* entre lesquelles etaient reparties les differentes familles.

dans leur supposition, cet expédient est praticable avec quelque espoir de succès, et s'il doit suffire pour les tranquilliser.

En commençant par observer les faits avant de raisonner sur les causes, je vois en général que l'état de comédien est un état de licence et de mauvaises mœurs ; que les hommes y sont livrés au désordre ; que les femmes y mènent une vie scandaleuse ; que les uns et les autres, avares et prodigues tout à la fois, toujours accablés de dettes et toujours versant l'argent à pleines mains, sont aussi peu retenus sur leurs dissipations, que peu scrupuleux sur les moyens d'y pourvoir. Je vois encore que par tout pays leur profession est déshonorante ; que ceux qui l'exercent, excommuniés ou non, sont partout méprisés *, et qu'à Paris même, où ils ont

* Si les Anglois ont inhumé la célèbre Oldfield à côté de leurs rois (*a*), ce n'étoit pas son métier, mais son talent, qu'ils vouloient honorer. Chez eux les grands talens anoblissent dans les moindres états ; les petits avilissent dans les plus illustres. Et, quant à la profession des comédiens, les mauvais et les médiocres sont méprisés à Londres autant ou plus que partout ailleurs.

(*a*) Mlle Oldfield était morte le 23 octobre 1730. — Cette note de Rousseau est une réponse directe à un passage des *Lettres anglaises* de Voltaire (XXIII, sur les gens de lettres) :

« On a même reproché aux Anglais d'avoir été trop loin dans les honneurs qu'ils rendent au simple mérite : on a trouvé à redire qu'ils aient enterré à Westminster la célèbre comédienne Mlle Oldfield, à peu près avec les mêmes honneurs qu'on a rendus à M. Newton ; quelques-uns ont prétendu qu'ils avaient affecté d'honorer à ce point la mémoire de cette actrice afin de nous faire sentir davantage la barbare et lâche injustice qu'ils nous reprochent d'avoir jeté à la voirie le corps de Mlle Lecouvreur. » (Au mois de mars de la même année 1730.)

« Mais je puis vous assurer que les Anglais, dans la pompe funèbre de Mlle Oldfield, enterrée dans leur Saint Denis, n'ont rien consulté que leur goût ; ils sont bien loin d'attacher l'infamie à l'art des Sophocles et des Euripides, et de retrancher du corps de leurs citoyens ceux qui se dévouent à réciter devant eux des ouvrages dont leur nation se glorifie. »

plus de considération et une meilleure conduite que partout ailleurs, un bourgeois craindroit de fréquenter ces mêmes comédiens qu'on voit tous les jours à la table des grands. Une troisième observation, non moins importante, est que ce dédain est plus fort partout où les mœurs sont plus pures, et qu'il y a des pays d'innocence et de simplicité où le métier de comédien est presque en horreur. Voilà des faits incontestables. Vous me direz qu'il n'en résulte que des préjugés. J'en conviens : mais ces préjugés étant universels il faut leur chercher une cause universelle ; et je ne vois pas qu'on la puisse trouver ailleurs que dans la profession même à laquelle ils se rapportent. A cela vous répondez que les comédiens ne se rendent méprisables que parce qu'on les méprise. Mais pourquoi les eût-on méprisés s'ils n'eussent été méprisables ? Pourquoi penseroit-on plus mal de leur état que des autres, s'il n'avoit rien qui l'en distinguât ? Voilà ce qu'il faudroit examiner, peut-être, avant de les justifier aux dépens du public.

Je pourrois imputer ces préjugés aux déclamations des prêtres, si je ne les trouvois établis chez les Romains avant la naissance du christianisme, et non seulement courant vaguement dans l'esprit du peuple, mais autorisés par des lois expresses qui déclaroient les acteurs infâmes, leur ôtoient le titre et les droits de citoyens romains, et mettoient les actrices[1] au rang des prostituées. Ici toute autre raison manque, hors celle qui se tire de la nature de la chose. Les prêtres païens et les

1. *Actrice* est très impropre. — Il n'est pas établi que les femmes aient paru sur la scène à aucune époque de l'antiquité. Il ne peut être ici question que de danseuses ou joueuses d'instruments qui se produisaient sous l'Empire dans les repas particuliers.

dévots, plus favorables que contraires à des spectacles qui faisoient partie des jeux consacrés à la religion *, n'avoient aucun intérêt à les décrier, et ne les décrioient pas en effet. Cependant on pouvoit dès lors se récrier, comme vous faites, sur l'inconséquence de déshonorer des gens qu'on protège, qu'on paye, qu'on pensionne : ce qui, à vrai dire, ne me paroît pas si étrange qu'à vous ; car il est à propos quelquefois que l'État encourage et protège des professions déshonorantes mais utiles, sans que ceux qui les exercent en doivent être plus considérés pour cela.

J'ai lu quelque part que ces flétrissures étoient moins imposées à de vrais comédiens qu'à des histrions et farceurs qui souilloient leurs jeux d'indécence et d'obscénités : mais cette distinction est insoutenable : car les mots de comédien et d'histrion étoient parfaitement synonymes, et n'avoient d'autre différence, sinon que l'un étoit grec et l'autre étrusque. Cicéron, dans le livre *de l'Orateur*[1], appelle histrions les deux plus grands acteurs qu'ait jamais eus Rome, Ésope et Roscius : dans son plaidoyer pour ce dernier, il plaint un si honnête homme d'exercer un métier si peu honnête[2]. Loin de

* Tite Live dit (*a*) que les jeux scéniques furent introduits à Rome l'an 390, à l'occasion d'une peste qu'il s'agissoit d'y faire cesser. Aujourd'hui l'on fermeroit les théâtres pour le même sujet, et sûrement cela seroit plus raisonnable.

(*a*) Tite-Live, VII, 2. — C'est l'an de Rome 393 (361 av. J.-C.).

1. *De oratore*, I, 61.

2. Ce n'est pas dans le *Pro Q. Roscio* que Cicéron dit cela, mais plutôt dans le *Pro Quintio*, ch. 25, où il proclame Roscius roi de la scène, mais en ajoutant que par son honorabilité personnelle il était digne de n'y pas monter.

distinguer entre les comédiens, histrions et farceurs, ni entre les acteurs des tragédies et ceux des comédies, la loi couvre indistinctement du même opprobre tous ceux qui montent sur le théâtre : *Quisquis in scenam prodierit, ait prætor, infamis est* [1]. Il est vrai seulement que cet opprobre tomboit moins sur la représentation même que sur l'état où l'on en faisoit métier, puisque la jeunesse de Rome représentoit publiquement, à la fin des grandes pièces, les Atellanes ou Exodes sans déshonneur [2]. A cela près, on voit, dans mille endroits, que tous les comédiens indifféremment étoient esclaves, et traités comme tels quand le public n'étoit pas content d'eux.

Je ne sache qu'un seul peuple qui n'ait pas eu là-dessus les maximes de tous les autres, ce sont les Grecs. Il est certain que chez eux la profession du théâtre étoit si peu déshonnête, que la Grèce fournit des exemples d'acteurs chargés de certaines fonctions publiques, soit dans l'État, soit en ambassade[3]. Mais on pourroit trouver aisément les raisons de cette exception. 1° La tragédie ayant été inventée chez les Grecs aussi bien que la comédie, ils ne pouvoient jeter d'avance une impression de mépris sur un état dont on ne connoissoit pas encore les effets; et quand on commença de les connoître, l'opinion publique avoit déjà pris son pli. 2° Comme la tragédie avoit quelque chose de sacré dans son origine,

1. Texte cité de mémoire. Voici le vrai (*Digeste*, III, 2) : *Infamia notatur... qui artis ludicræ pronuntiandive causa in scenam prodierit.*

2. Voy. Tite-Live, VIII, 2. *Eo institutum manet ut actores Atellanarum nec tribu moveantur, et stipendia tanquam expertes artis ludicræ faciant.* — Les acteurs de métier étaient donc privés des droits politiques et exclus du service militaire : c'était la sanction de l'*infamia*; mais ils n'étaient pas esclaves.

3. Eschine, par exemple.

d'abord ses acteurs furent plutôt regardés comme des prêtres que comme des baladins. 3° Tous les sujets des pièces n'étant tirés que des antiquités nationales dont les Grecs étoient idolâtres, ils voyoient dans ces mêmes acteurs moins des gens qui jouoient des fables, que des citoyens instruits qui représentoient aux yeux de leurs compatriotes l'histoire de leur pays. 4° Ce peuple, enthousiaste de sa liberté jusqu'à croire que les Grecs étoient les seuls hommes libres par nature*, se rappeloit avec un vif sentiment de plaisir ses anciens malheurs et les crimes de ses maîtres. Ces grands tableaux l'instruisoient sans cesse, et il ne pouvoit se défendre d'un peu de respect pour les organes de cette instruction. 5° La tragédie n'étant d'abord jouée que par des hommes, on ne voyoit point sur leur théâtre ce mélange scandaleux d'hommes et de femmes qui fait des nôtres autant d'écoles de mauvaises mœurs. 6° Enfin leurs spectacles n'avoient rien de la mesquinerie de ceux d'aujourd'hui. Leurs théâtres n'étoient point élevés par l'intérêt et par l'avarice ; ils n'étoient point renfermés dans d'obscures prisons ; leurs acteurs n'avoient pas besoin de mettre à contribution les spectateurs, ni de compter du coin de l'œil les gens qu'ils voyoient passer la porte, pour être sûrs de leur souper.

Ces grands et superbes spectacles, donnés sous le ciel, à la face de toute une nation, n'offroient de toutes parts que des combats, des victoires, des prix, des objets

---

* Iphigénie le dit en termes exprès dans la tragédie d'Euripide qui porte le nom de cette princesse (*a*).

(*a*) *Iphigénie à Aulis*, 1400 :

Βαρβάρων δ' Ἕλλῆνας ἄρχειν εἰκὸς, ἀλλ' οὐ βαρβάρους,
μῆτερ, Ἑλλήνων· τὸ μὲν γὰρ δοῦλον, οἱ δ' ἐλεύθεροι.

capables d'inspirer aux Grecs une ardente émulation, et d'échauffer leurs cœurs de sentimens d'honneur et de gloire. C'est au milieu de cet imposant appareil, si propre à élever et remuer l'âme, que les acteurs, animés du même zèle, partageoient, selon leurs talens, les honneurs rendus aux vainqueurs des jeux, souvent aux premiers hommes de la nation. Je ne suis pas surpris que, loin de les avilir, leur métier, exercé de cette manière, leur donnât cette fierté de courage et ce noble désintéressement qui sembloit quelquefois élever l'acteur à son personnage. Avec tout cela, jamais la Grèce, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs; et Sparte, qui ne souffroit point de théâtre[1], n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent. Revenons aux Romains, qui, loin de suivre à cet égard l'exemple des Grecs, en donnèrent un tout contraire. Quand leurs lois déclaroient les comédiens infâmes, étoit-ce dans le dessein d'en déshonorer la profession? Quelle eût été l'utilité d'une disposition si cruelle? Elles ne la déshonoroient point, elles rendoient seulement authentique le déshonneur qui en est inséparable; car jamais les bonnes lois ne changent la nature des choses, elles ne font que la suivre; et celles-là seules sont observées. Il ne s'agit donc pas de crier d'abord contre les préjugés mais de savoir premièrement si ce ne sont que des préjugés; si la profession de comédien n'est point en effet déshonorante en elle-même; car si, par malheur, elle l'est, nous aurons beau statuer qu'elle ne l'est pas, au lieu de la

1. Assertion dont l'inexactitude fut relevée par une lettre de M. Leroy, de l'Académie des Inscriptions, jointe aux *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, que ce savant s'apprêtait à publier. Rousseau le remercia (lettre du 4 novembre 1758) et promit une rectification. Une note de l'édition de Genève (in-8°, 1782) renvoie à la lettre de M. Leroy, insérée au t. XXIII, p. 426.

réhabiliter, nous ne ferons que nous avilir nous-mêmes.

Qu'est-ce que le talent du comédien? L'art de se contrefaire, de revêtir un autre caractère que le sien, de paroître différent de ce qu'on est, de se passionner de sang-froid, de dire autre chose que ce qu'on pense, aussi naturellement que si l'on le pensoit réellement, et d'oublier enfin sa propre place à force de prendre celle d'autrui. Qu'est-ce que la profession du comédien? Un métier par lequel il se donne en représentation pour de l'argent, se soumet à l'ignominie et aux affronts qu'on achète le droit de lui faire, et met publiquement sa personne en vente. J'adjure tout homme sincère de dire s'il ne sent pas au fond de son âme qu'il y a dans ce trafic de soi-même quelque chose de servile et de bas. Vous autres philosophes, qui vous prétendez si fort au-dessus des préjugés, ne mourriez-vous pas tous de honte, si, lâchement travestis en rois, il vous falloit aller faire aux yeux du public un rôle différent du vôtre, et exposer vos majestés aux huées de la populace? Quel est donc, au fond, l'esprit que le comédien reçoit de son état? un mélange de bassesse, de fausseté, de ridicule orgueil, et d'indigne avilissement, qui le rend propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne.

Je sais que le jeu du comédien n'est pas celui d'un fourbe qui veut en imposer, qu'il ne prétend pas qu'on le prenne en effet pour la personne qu'il représente, ni qu'on le croie affecté des passions qu'il imite, et qu'en donnant cette imitation pour ce qu'elle est, il la rend tout à fait innocente. Aussi ne l'accusé-je pas d'être précisément un trompeur, mais de cultiver, pour tout métier, le talent de tromper les hommes, et de s'exercer à des habitudes qui, ne pouvant être innocentes qu'au

théâtre, ne servent partout ailleurs qu'à mal faire. Ces hommes si bien parés, si bien exercés au ton de la galanterie et aux accens de la passion, n'abuseront-ils jamais de cet art pour séduire de jeunes personnes? Ces valets filous, si subtils de la langue et de la main sur la scène, dans les besoins d'un métier plus dispendieux que lucratif n'auront-ils jamais de distractions utiles? Ne prendront-ils jamais la bourse d'un fils prodigue, ou d'un père avare pour celle de Léandre ou d'Argan*? Partout la tentation de mal faire augmente avec la facilité; et il faut que les comédiens soient plus vertueux que les autres hommes, s'ils ne sont pas plus corrompus.

L'orateur, le prédicateur, pourra-t-on me dire encore, payent de leur personne ainsi que le comedien. La différence est très-grande. Quand l'orateur se montre, c'est pour parler, et non pour se donner en spectacle : il ne représente que lui-même, il ne fait que son propre rôle, ne parle qu'en son propre nom, ne dit ou ne doit dire que ce qu'il pense : l'homme et le personnage étant le même être, il est à sa place; il est dans le cas de tout autre citoyen qui remplit les fonctions de son état. Mais un comédien sur la scène, étalant d'autres sentimens que les siens, ne disant que ce qu'on lui fait dire, représentant souvent un être chimérique, s'anéantit, pour ainsi dire, s'annule avec son héros; et, dans cet oubli

* On a relevé ceci comme outré et comme ridicule. On a eu raison. Il n'y a point de vice dont les comédiens soient moins accusés que de la friponnerie; leur métier, qui les occupe beaucoup, et leur donne même des sentimens d'honneur à certains égards, les éloigne d'une telle bassesse. Je laisse ce passage, parce que je me suis fait une loi de ne rien ôter; mais je le désavoue hautement comme une très grande injustice. (Note de 1782.)

de l'homme, s'il en reste quelque chose, c'est pour être le jouet des spectateurs. Que dirai-je de ceux qui semblent avoir peur de valoir trop par eux-mêmes, et se dégradent jusqu'à représenter des personnages auxquels ils seroient bien fâchés de ressembler? C'est un grand mal sans doute de voir tant de scélérats dans le monde faire des rôles d'honnetes gens; mais y a-t-il rien de plus odieux, de plus choquant, de plus lâche, qu'un honnête homme à la comédie faisant le rôle d'un scélérat, et déployant tout son talent pour faire valoir[1] de criminelles maximes, dont lui-même est pénétré d'horreur?

Si l'on ne voit en tout ceci qu'une profession peu honnête, on doit voir encore une source de mauvaises mœurs dans le désordre des actrices, qui force et entraîne celui des acteurs. Mais pourquoi ce désordre est-il inévitable? Ah! pourquoi? Dans tout autre temps on n'auroit pas besoin de le demander; mais, dans ce siècle où règnent si fièrement les préjugés et l'erreur sous le nom de philosophie, les hommes, abrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la nature.

Dans tout état, dans tout pays, dans toute condition, les deux sexes ont entre eux une liaison si forte et si naturelle, que les mœurs de l'un décident toujours de celles de l'autre. Non que ces mœurs soient toujours les mêmes, mais elles ont toujours le même degré de bonté, modifié dans chaque sexe par les penchans qui lui sont propres. Les Angloises sont douces et timides; les Anglois sont durs et féroces[2]. D'où vient cette apparente oppo-

1. Les « faire valoir » en pareil cas, c'est en rendre le caractère si visible, qu'elles provoquent un mouvement de réprobation.

2. *Feroc.* ; entendez : hautains (au sens du latin *ferox*).

sition? De ce que le caractere de chaque sexe est ainsi renforcé, et que c'est aussi le caractère national de porter tout à l'extrême. A cela près, tout est semblable. Les deux sexes aiment à vivre à part; tous deux font cas des plaisirs de la table; tous deux se rassemblent pour boire après le repas, les hommes du vin, les femmes du thé; tous deux se livrent au jeu sans fureur, et s'en font un métier plutôt qu'une passion; tous deux ont grand respect pour les choses honnêtes; tous deux aiment la patrie et les lois; tous deux honorent la foi conjugale, et, s'ils la violent, ils ne se font point un honneur de la violer; la paix domestique plaît à tous deux : tous deux sont silencieux et taciturnes; tous deux difficiles à émouvoir; tous deux emportés dans leurs passions; pour tous deux l'amour est terrible et tragique, il décide du sort de leurs jours; il ne s'agit pas de moins, dit Muralt[1], que d'y hasarder la raison ou la vie; enfin tous deux se plaisent à la campagne, et les dames anglaises errent aussi volontiers dans leurs parcs solitaires, qu'elles vont se montrer à Vauxhall*. De ce goût commun pour la solitude naît aussi celui des lectures contemplatives et des romans dont l'Angleterre est inondée*. Ainsi tous deux, plus

* Il y sont, comme les hommes, sublimes ou détestables. On n'a jamais fait encore, en quelque langue que ce soit, de roman égal à *Clarisse* (*a*), ni même approchant.

(*a*) La *Clarisse Harlowe* de Richardson (1748), que la traduction de Prevost (1751) avait fait connaître en France, où elle produisait une impression profonde. L'influence de *Clarisse* est sensible dans la *Nouvelle Héloïse*.

1. Tous ces traits sur les Anglais et les Anglaises, dont Rousseau n'avait pas encore visité le pays où il y passa un an et trois mois de janvier 1766 à mars 1767) sont en effet empruntés à l'ouvrage de Muralt, *Lettres sur les Anglais et les Français*. Voy. p. 41, note 2.

2. Jardin public, avec salles de musique et de danse, aux portes de Londres. C'était le rendez-vous de la belle compagnie.

recueillis avec eux-mêmes, se livrent moins à des imitations frivoles, prennent mieux le goût des vrais plaisirs de la vie, et songent moins à paroître heureux qu'à l'être.

J'ai cité les Anglois par préférence, parce qu'ils sont, de toutes les nations du monde, celle où les mœurs des deux sexes paroissent d'abord le plus contraires. De leur rapport dans ce pays-là nous pouvons conclure pour les autres : toute la différence consiste en ce que la vie des femmes est un développement continuel de leurs mœurs ; au lieu que celles des hommes s'effaçant davantage dans l'uniformité des affaires, il faut attendre, pour en juger, de les voir dans les plaisirs. Voulez-vous donc connoître les hommes, étudiez les femmes. Cette maxime est générale, et jusque-là tout le monde sera d'accord avec moi. Mais si j'ajoute qu'il n'y a point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique ; si je dis que les paisibles soins de la famille et du ménage sont leur partage, que la dignité de leur sexe est dans sa modestie, que la honte et la pudeur sont en elles inséparables de l'honnêteté, que rechercher les regards des hommes c'est déjà s'en laisser corrompre, et que toute femme qui se montre se déshonore ; à l'instant va s'élever contre moi cette philosophie d'un jour, qui naît et meurt dans le coin d'une grande ville, et veut étouffer de là le cri de la nature et la voix unanime du genre humain.

Préjugés populaires ! me crie-t-on, petites erreurs de l'enfance ! tromperie des lois et de l'éducation ! La pudeur n'est rien ; elle n'est qu'une invention des lois sociales pour mettre à couvert les droits des pères et des époux, et maintenir quelque ordre dans les familles. Pourquoi rougirions-nous des besoins que nous donna la nature ? Pourquoi trouverions-nous un motif de honte dans un

acte aussi indifférent en soi et aussi utile dans ses effets que celui qui concourt à perpétuer l'espèce? Pourquoi, les désirs étant égaux des deux parts, les démonstrations en seroient-elles différentes? Pourquoi l'un des sexes se refuseroit-il plus que l'autre aux penchans qui leur sont communs? Pourquoi l'homme auroit-il sur ce point d'autres lois que les animaux?

Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiroient jamais[1].

Mais ce n'est pas à l'homme, c'est à son auteur qu'il les faut adresser. N'est-il pas plaisant qu'il faille dire pourquoi j'ai honte d'un sentiment naturel, si cette honte ne m'est pas moins naturelle que ce sentiment même? Autant vaudroit me demander aussi pourquoi j'ai ce sentiment. Est-ce à moi de rendre compte de ce qu'a fait la nature? Par cette manière de raisonner, ceux qui ne voient pas pourquoi l'homme est existant devroient nier qu'il existe.

J'ai peur que ces grands scrutateurs des conseils de Dieu n'aient un peu légèrement pesé ses raisons. Moi, qui ne me pique pas de les connoître, j'en crois voir qui leur ont échappé. Quoi qu'ils en disent, la honte qui voile aux yeux d'autrui les plaisirs de l'amour est quelque chose : elle est la sauvegarde commune que la nature a donnée aux deux sexes dans un état de foiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les[2] livre à la merci du premier venu : c'est ainsi qu'elle couvre leur sommeil des ombres de la nuit, afin que, durant ce temps de ténèbres, ils soient moins exposés aux attaques les uns des autres[3].

1. Voltaire, *Discours en vers sur l'homme*, sixième discours (1737).

2. Syntaxe peu régulière. *Les*, et plus loin *ils*, représentent les individus, question de sexe à part.

3. C'est faire un singulier abus des causes finales que d'envisager les ombres de la nuit comme ayant pour objet de protéger le sommeil de l'homme!

c'est ainsi qu'elle fait chercher à tout animal souffrant la retraite et les lieux déserts, afin qu'il souffre et meure en paix hors des atteintes qu'il ne peut plus repousser.

A l'égard de la pudeur du sexe en particulier, quelle arme plus douce eût pu donner cette même nature à celui qu'elle destinoit à se défendre? Les désirs sont égaux! Qu'est-ce à dire? Y a-t-il de part et d'autre mêmes facultés de les satisfaire? Que deviendroit l'espèce humaine si l'ordre de l'attaque et de la défense étoit changé? L'assaillant choisiroit, au hasard, des temps où la victoire seroit impossible; l'assailli seroit laissé en paix quand il auroit besoin de se rendre, et poursuivi sans relâche quand il seroit trop foible pour succomber; enfin le pouvoir et la volonté, toujours en discorde, ne laissant jamais partager les désirs, l'amour ne seroit plus le soutien de la nature, il en seroit le destructeur et le fléau.

Si les deux sexes avoient également fait et reçu les avances, la vaine importunité n'eût point été sauvée[1], des feux toujours languissans dans une ennuyeuse liberté ne se fussent jamais irrités, le plus doux de tous les sentimens eût à peine effleuré le cœur humain, et son objet eût été mal rempli. L'obstacle apparent qui semble éloigner cet objet est au fond ce qui le rapproche. Les désirs voilés par la honte n'en deviennent que plus séduisans; en les gênant, la pudeur les enflamme : ses craintes, ses détours, ses réserves, ses timides aveux, sa tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire que la passion ne l'eût dit sans elle : c'est elle qui donne du prix aux faveurs, et de la douceur aux refus. Le véritable amour possède

1. C.-à-d. *évitée*. Cf. *Confessions*. 1re part., livre V : « Il devint pour moi une espèce de gouverneur qui me *sauva* beaucoup de folies. »

en effet ce que la seule pudeur lui dispute : ce mélange de foiblesse et de modestie le rend plus touchant et plus tendre; moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il obtient en augmente; et c'est ainsi qu'il jouit à la fois de ses privations et de ses plaisirs.

Pourquoi, disent-ils, ce qui n'est pas honteux à l'homme le seroit-il à la femme? pourquoi l'un des sexes se feroit-il un crime de ce que l'autre se croit permis? Comme si les conséquences étoient les mêmes des deux côtés! comme si tous les austères devoirs de la femme ne dérivoient pas de cela seul, qu'un enfant doit avoir un père! Quand ces importantes considérations nous manqueroient, nous aurions toujours la même réponse à faire, et toujours elle seroit sans réplique : ainsi l'a voulu la nature, c'est un crime d'étouffer sa voix. L'homme peut être audacieux, telle est sa destination*;

---

* Distinguons cette audace de l'insolence et de la brutalité; car rien ne part de sentimens plus opposés et n'a d'effets plus contraires. Je suppose l'amour innocent et libre, ne recevant de loi que de lui-même; c'est à lui seul qu'il appartient de présider à ses mystères, et de former l'union des personnes ainsi que celle des cœurs. Qu'un homme insulte à la pudeur du sexe, et attente avec violence aux charmes d'un jeune objet qui ne sent rien pour lui; sa grossièreté n'est point passionnée, elle est outrageante; elle annonce une âme sans mœurs, sans délicatesse, incapable à la fois d'amour et d'honnêteté. Le plus grand prix des plaisirs est dans le cœur qui les donne : un véritable amant ne trouveroit que douleur, rage et désespoir, dans la passion même de ce qu'il aime, s'il croyoit n'en point être aimé.

Vouloir contenter insolemment ses désirs sans l'aveu de celle qui les fait naître, est l'audace d'un satyre; celle d'un homme est de savoir les témoigner sans déplaire, de se rendre intéressans, de faire en sorte qu'on les partage, d'asservir les sentimens avant d'attaquer la personne. Ce n'est pas encore assez

il faut bien que quelqu'un se déclare; mais toute femme sans pudeur est coupable et dépravée, parce qu'elle foule aux pieds un sentiment naturel à son sexe.

Comment peut-on disputer la vérité de ce sentiment? toute la terre n'en rendît-elle pas l'éclatant témoignage, la seule comparaison des sexes suffiroit pour la constater. N'est-ce pas la nature qui pare les jeunes personnes de ces traits si doux, qu'un peu de honte rend plus touchans encore? N'est-ce pas elle qui met dans leurs yeux ce regard timide et tendre auquel on résiste avec tant de peine? N'est-ce pas elle qui donne à leur teint plus d'éclat et à leur peau plus de finesse, afin qu'une modeste rougeur s'y laisse mieux apercevoir? N'est-ce pas elle qui les rend craintives afin qu'elles

---

d'être aimé, les désirs partagés ne donnent pas seuls le droit de les satisfaire; il faut de plus le consentement de la volonté. Le cœur accorde en vain ce que la volonté refuse. L'honnête homme et l'amant s'en abstient, même quand il pourroit l'obtenir. Arracher ce consentement tacite, c'est user de toute la violence permise en amour. Le lire dans les yeux, le voir dans les manières, malgré le refus de la bouche, c'est l'art de celui qui sait aimer; s'il achève alors d'être heureux, il n'est point brutal, il est honnête; il n'outrage point la pudeur, il la respecte, il la sert; il lui laisse l'honneur de défendre encore ce qu'elle eût peut-être abandonné (*a*).

(*a*). Il règne dans ce panégyrique de la pudeur féminine une imagination voluptueuse qui n'est peut-être pas très appropriée au dessein de l'auteur. D'Alembert a finement souligné cette nuance : « Je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles (les femmes) beaucoup d'ennemies; on voit percer à travers vos reproches le goût très pardonnable que vous avez conservé pour elles, *peut-être même quelque chose de plus vif*; ce mélange de sévérité et de *faiblesse* (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aisément obtenir grâce... » (*Lettre à M. Rousseau*). — D'Alembert n'ignorait assurément pas la passion de Rousseau pour la comtesse d'Houdetot, qui venait d'avoir pour consequence indirecte de le brouiller avec Mme d'Epinay, Grimm, Diderot et tout le monde encyclopédique. — Voy. **Introd., p. xxv.**

fuient, et foibles afin qu'elles cèdent? A quoi bon leur donner un cœur plus sensible à la pitié, moins de vitesse à la course, un corps moins robuste, une stature moins haute, des muscles plus délicats, si elle ne les eût destinées à se laisser vaincre? Assujetties aux incommodités de la grossesse et aux douleurs de l'enfantement, ce surcroît de travail exigeoit-il une diminution de forces? Mais pour les réduire à cet état pénible, il les falloit assez fortes pour ne succomber qu'à leur volonté, et assez foibles pour avoir toujours un prétexte de se rendre. Voilà précisément le point où les a placées la nature.

Passons du raisonnement à l'expérience. Si la pudeur étoit un préjugé de la société et de l'éducation, ce sentiment devroit augmenter dans les lieux où l'éducation est plus soignée, et où l'on raffine incessamment sur les lois sociales; il devroit être plus foible partout où l'on est resté plus près de l'état primitif. C'est tout le contraire*. Dans nos montagnes, les femmes sont timides et modestes; un mot les fait rougir, elles n'osent lever les yeux sur les hommes, et gardent le silence devant eux. Dans les grandes villes, la pudeur est ignoble et basse : c'est la seule chose dont une femme bien élevée auroit honte, et l'honneur d'avoir fait rougir un honnête homme n'appartient qu'aux femmes du meilleur air.

L'argument tiré de l'exemple des bêtes ne conclut point et n'est pas vrai. L'homme n'est point un chien ni un loup. Il ne faut qu'établir dans son espèce les pre-

* Je m'attends à l'objection : les femmes sauvages n'ont point de pudeur, car elles vont nues. Je réponds que les nôtres en ont encore moins, car elles s'habillent. Voyez la fin de cet essai, au sujet des filles de Lacédémone.

miers rapports de la société pour donner à ses sentimens une moralité toujours inconnue aux bêtes. Les animaux ont un cœur et des passions, mais la sainte image de l'honnête et du beau n'entra jamais que dans le cœur de l'homme.

Malgré cela, où a-t-on pris que l'instinct ne produit jamais dans les animaux des effets semblables à ceux que la honte produit parmi les hommes? Je vois tous les jours des preuves du contraire. J'en vois se cacher dans certains besoins, pour dérober aux sens un objet de dégoût; je les vois ensuite, au lieu de fuir, s'empresser d'en couvrir les vestiges. Que manque-t-il à ces soins pour avoir un air de décence et d'honnêteté, sinon d'être pris par des hommes? Dans leurs amours, je vois des caprices, des choix, des refus concertés, qui tiennent de bien près à la maxime d'irriter la passion par les obstacles. A l'instant même ou j'écris ceci, j'ai sous les yeux un exemple qui le confirme. Deux jeunes pigeons, dans l'heureux temps de leurs premières amours, m'offrent un tableau bien différent de la sotte brutalité que leur prêtent nos prétendus sages. La blanche colombe va suivant pas à pas son bien-aimé, et prend chasse[1] elle-même aussitôt qu'il se retourne. Reste-t-il dans l'inaction, de légers coups de bec le réveillent : s'il se retire, on le poursuit; s'il se défend, un petit vol de six pas l'attire encore : l'innocence de la nature ménage les agaceries et la molle résistance avec un art qu'auroit à peine la plus habile coquette. Non, la folâtre Galatée[2] ne

---

1. Locution de marine : se sauver à toute voile devant l'assaillant.

2. La jeune bergère qui lance une pomme à son amant et feint de se cacher derrière les saules :

Et fugit ad salices et se cupit ante [videri.

(Virgile, *Egl.*, III, 65.)

faisoit pas mieux, et Virgile eût pu tirer d'un colombier l'une de ses plus charmantes images.

Quand on pourroit nier qu'un sentiment particulier de pudeur fût naturel aux femmes, en seroit-il moins vrai que, dans la société, leur partage doit être une vie domestique et retirée, et qu'on doit les élever dans des principes qui s'y rapportent? Si la timidité, la pudeur, la modestie qui leur sont propres, sont des inventions sociales, il importe à la société que les femmes acquièrent ces qualités, il importe de les cultiver en elles; et toute femme qui les dédaigne offense les bonnes mœurs. Y a-t-il au monde un spectacle aussi touchant, aussi respectable, que celui d'une mère de famille entourée de ses enfans, réglant les travaux de ses domestiques, procurant à son mari une vie heureuse, et gouvernant sagement la maison? C'est là qu'elle se montre dans toute la dignité d'une honnête femme; c'est là qu'elle impose vraiment du respect, et que la beauté partage avec honneur les hommages rendus à la vertu.

Une maison dont la maîtresse est absente est un corps sans âme, qui bientôt tombe en corruption ; une femme hors de sa maison perd son plus grand lustre; et, dépouillée de ses vrais ornemens, elle se montre avec indécence. Si elle a un mari, que cherche-t-elle parmi les hommes? Si elle n'en a pas, comment s'expose-t-elle à rebuter, par un maintien peu modeste, celui qui seroit tenté de le devenir? Quoi qu'elle puisse faire, on sent qu'elle n'est pas à sa place en public; et sa beauté même, qui plaît sans intéresser, n'est qu'un tort de plus que le cœur lui reproche. Que cette impression nous vienne de la nature ou de l'éducation, elle est commune à tous les peuples du monde; partout on considère les femmes à proportion de leur modestie ; partout on est convaincu

qu'en négligeant les manières de leur sexe elles en négligent les devoirs ; partout on voit qu'alors, tournant en effronterie la ferme et mâle assurance de l'homme [1], elles s'avilissent par cette odieuse imitation, et déshonorent à la fois leur sexe et le nôtre.

Je sais qu'il règne en quelques pays des coutumes contraires, mais voyez aussi quelles mœurs elles ont fait naître. Je ne voudrois pas d'autre exemple pour confirmer mes maximes. Appliquons aux mœurs des femmes ce que j'ai dit ci-devant de l'honneur qu'on leur porte. Chez tous les anciens peuples policés elles vivoient très-renfermées ; elles se montroient rarement en public, jamais avec des hommes ; elles ne se promenoient point avec eux, elles n'avoient point la meilleure place au spectacle, elles ne s'y mettoient point en montre * ; il ne leur étoit même pas permis d'assister à tous, et l'on sait qu'il y avoit peine de mort contre celles qui s'oseroient montrer aux jeux olympiques [2].

---

* Au théâtre d'Athènes, les femmes occupoient une galerie haute appelée *cercis*, peu commode pour voir et pour être vues ; mais il paroît, par l'aventure de Valérie et de Sylla (*a*), qu'au cirque de Rome elles étoient mêlées avec les hommes.

(*a*) Plutarque, *Sylla*, 35. — C'est le recit de la provocation coquette de Valerie, sœur du grand orateur Hortensius, qui, passant dans l'amphithéâtre, derrière Sylla, pendant un combat de gladiateurs, tire et casse un fil de sa toge en lui disant : « J'ai voulu, moi aussi, prendre ma part de ta félicité ». Sylla charmé s'informe, apprend quelle est cette femme, la recherche en mariage et l'épouse.

---

1. Ces femmes-là sont, à l'en croire, celles du monde parisien, sauf exceptions. Il leur attribue, dans la *Nouvelle Héloïse* (part. II, lett. 21), un « maintien soldatesque » et un « ton grenadier ».

2. Pausanias, V, 6. — On n'aurait constaté d'après lui qu'une seule infraction à cette loi des Eliens. Encore la délinquante aurait-elle été épargnée, par égard pour son père, ses frères et son fils, tous vainqueurs aux jeux olympiques.

Dans la maison elles avoient un appartement particulier où les hommes n'entroient point. Quand leurs maris donnoient à manger, elles se présentoient rarement à table ; les honnêtes femmes en sortoient avant la fin du repas, et les autres n'y paraissoient point au commencement. Il n'y avoit aucune assemblée commune pour les deux sexes ; ils ne passoient point la journée ensemble. Ce soin de ne pas se rassasier les uns des autres faisoit qu'on s'en revoyoit avec plus de plaisir : il est sûr qu'en général la paix domestique étoit mieux affermie, et qu'il régnoit plus d'union entre les époux* qu'il n'en règne aujourd'hui[1].

Tels étoient les usages des Perses, des Grecs, des Romains, et même des Égyptiens, malgré les mauvaises plaisanteries d'Hérodote[2], qui se réfutent d'elles-mêmes. Si quelquefois les femmes sortoient des bornes de cette

---

* On en pourroit attribuer la cause à la facilité du divorce ; mais les Grecs en faisoient peu d'usage, et Rome subsista cinq cents ans avant que personne s'y prévalût de la loi qui le permettoit (*a*).

(*a*) Ces deux assertions sont également inexactes, mais la seconde (relative au divorce de Sp. Carvilius en 523 de Rome) s'appuie sur le témoignage, il est vrai, peu autorisé, d'écrivains de l'époque impériale.

---

1. En réalité, dans la société athénienne, la femme légitime était réduite à une condition tout à fait subalterne. On peut voir dans l'*Économique* de Xénophon l'idéal d'un bon ménage athénien : c'est l'union si l'on veut, mais seulement dans l'administration des affaires domestiques; l'union comme entre un maître confiant et une servante fidèle.

2. Hérodote. II, 35. — Il raconte que les Égyptiens ont des mœurs contraires à celles des autres peuples; que chez eux les femmes fréquentent la place publique et se livrent au commerce, tandis que les hommes font de la toile à la maison; que les femmes portent les fardeaux sur l'épaule, les hommes sur la tête, etc.; qu'en revanche il n'y a pas de sacerdoces confiés aux femmes. — Où Rousseau voit-il là des plaisanteries ?

modestie, le cri public montroit que c'étoit une exception. Que n'a-t-on pas dit de la liberté du sexe à Sparte ? On peut comprendre aussi par la *Lisistrata* d'Aristophane combien l'impudence des Athéniennes étoit choquante aux yeux des Grecs ; et, dans Rome déjà corrompue, avec quel scandale ne vit-on point encore les dames romaines se présenter au tribunal des triumvirs[1] !

Tout est changé. Depuis que des foules de barbares, traînant avec eux leurs femmes dans leurs armées, eurent inondé l'Europe, la licence des camps, jointe à la froideur naturelle des climats septentrionaux, qui rend la réserve moins nécessaire, introduisit une autre manière de vivre que favorisèrent les livres de chevalerie, où les belles dames passoient leur vie à se faire enlever par des hommes, en tout bien et en tout honneur. Comme ces livres étoient les écoles de galanterie du temps, les idées de liberté qu'ils inspirent s'introduisirent surtout dans les cours et les grandes villes, où l'on se pique davantage de politesse ; par le progrès même de cette politesse, elle dut enfin dégénérer en grossièreté. C'est ainsi que la modestie naturelle au sexe est peu à peu disparue, et que les mœurs des vivandières se sont transmises aux femmes de qualité[2].

---

1. Les dames romaines dont il est ici question semblent être celles au nom de qui Hortensia, fille du célèbre orateur, porta la parole devant les triumvirs pour réclamer contre un impôt arbitrairement décrété sur le luxe des femmes. Or les écrivains (Quintilien, Valère-Maxime) qui rapportent cet incident, constatent le grand effet produit par la démarche de ces dames et en particulier par l'éloquence d'Hortensia. Il est vraisemblable que Rousseau fait une confusion entre cette scène et la démonstration tumultueuse des femmes contre la loi somptuaire du tribun Oppius, sous le consulat de Caton l'Ancien, qui se livra contre les manifestantes à une algarade pleine de verve (195 av. J.-C.). Voy. Tite-Live, XXXIV, 2-4.

2. Voy. plus haut, p. 133, note 1.

Mais voulez-vous savoir combien ces usages, contraires aux idées naturelles, sont choquans pour qui n'en a pas l'habitude ; jugez-en par la surprise et l'embarras des étrangers et provinciaux à l'aspect de ces manières si nouvelles pour eux. Cet embarras fait l'éloge des femmes de leur pays ; et il est à croire que celles qui le causent en seroient moins fières, si la source leur en étoit mieux connue. Ce n'est point qu'elles en imposent ; c'est plutôt qu'elles font rougir, et que la pudeur, chassée par la femme de ses discours et de son maintien, se réfugie dans le cœur de l'homme.

Revenant maintenant à nos comédiennes, je demande comment un état, dont l'unique objet est de se montrer en public, et, qui pis est, de se montrer pour de l'argent, conviendroit à d'honnêtes femmes, et pourroit compatir en elles avec la modestie et les bonnes mœurs. A-t-on besoin même de disputer sur les différences morales des sexes, pour sentir combien il est difficile que celle qui se met à prix en représentation ne s'y mette bientôt en personne, et ne se laisse jamais tenter de satisfaire des désirs qu'elle prend tant de soin d'exciter? Quoi ! malgré mille timides précautions, une femme honnête et sage, exposée au moindre danger, a bien de la peine encore à se conserver un cœur à l'épreuve, et ces jeunes personnes audacieuses, sans autre éducation qu'un système de coquetterie et des rôles amoureux, dans une parure très-peu modeste *, sans cesse entou-

---

* Que sera-ce, en leur supposant la beauté qu'on a raison d'exiger d'elles? Voyez les *Entretiens sur le Fils naturel* (*a*).

(*a*) Ouvrage de Diderot. C'est dans le second de ces *Entretiens* que se trouve le passage visé par Rousseau. — Il s'agit entre Diderot et Dorval,

rées d'une jeunesse ardente et téméraire, au milieu des douces voix de l'amour et du plaisir, résisteront à leur âge, à leur cœur, aux objets qui les environnent, aux discours qu'on leur tient, aux occasions toujours renaissantes, et à l'or auquel elles sont d'avance à demi vendues ! Il faudroit nous croire une simplicité d'enfant pour vouloir nous en imposer à ce point [1]. Le vice a beau se cacher dans l'obscurité, son empreinte est sur les fronts coupables : l'audace d'une femme est le signe assuré de sa honte ; c'est pour avoir trop à rougir qu'elle ne rougit plus ; et si quelquefois la pudeur survit à la

---

son interlocuteur supposé, de ce que pourrait être une troupe de comédiens composée à souhait :

Moi.

« Dorval, j'espère qu'on n'y verra pas la laideur jouer le rôle de la beauté.

Dorval.

« Je le pense. Quoi donc ! n'y a-t-il pas dans un ouvrage dramatique assez de suppositions singulières auxquelles il faut que je me prête, sans éloigner encore l'illusion par celles qui contredisent et choquent mes sens ? »

---

1. Il y a de grandes analogies entre ce développement et le chapitre des *Maximes et Réflexions* (8) où Bossuet envisage à la fois chez les comédiennes la corruption à laquelle elles sont exposées et celle qu'elles répandent : « ... N'est-ce rien que d'armer des chrétiennes contre les âmes foibles, de leur donner de ces *flèches qui percent les cœurs* ; de les immoler à l'incontinence publique ?... Quelle mère, je ne dis pas chrétienne, mais tant soit peu honnête, n'aimeroit pas mieux voir sa fille dans le tombeau que sur le théâtre ?... Qui ne regarde pas ces malheureuses chrétiennes.... comme des esclaves exposées, en qui la pudeur est éteinte, quand ce ne seroit que par tant de regards qu'elles attirent ; elles que leur sexe avoit consacrées à la modestie, dont l'infirmité naturelle demandait la sûre retraite d'une maison bien réglée ?... Mais n'est-ce rien aux spectateurs de payer leur luxe, d'entretenir leur corruption, de leur exposer leur cœur en proie, et d'aller apprendre d'elles tout ce qu'il ne faudroit jamais savoir ? »

chasteté, que doit-on penser de la chasteté quand la pudeur même est éteinte ?

Supposons, si l'on veut, qu'il y ait eu quelques exceptions ; supposons

Qu'il en soit jusqu'à trois que l'on pourroit nommer [1].

Je veux bien croire là-dessus ce que je n'ai jamais ni vu ni ouï dire. Appellerons-nous un métier honnête celui qui fait d'une honnête femme un prodige, et qui nous porte à mépriser celles qui l'exercent, à moins de compter sur un miracle continuel ? L'immodestie tient si bien à leur état, et elles le sentent si bien elles-mêmes, qu'il n'y en a pas une qui ne se crût ridicule de feindre au moins de prendre pour elle les discours de sagesse et d'honneur qu'elle débite au public. De peur que ces maximes sévères ne fissent un progrès nuisible à son intérêt, l'actrice est toujours la première à parodier son rôle et à détruire son propre ouvrage. Elle quitte, en atteignant la coulisse, la morale du théâtre aussi bien que sa dignité ; et si l'on prend des leçons de vertu sur la scène, on les va bien vite oublier dans les foyers.

Après ce que j'ai dit ci-devant, je n'ai pas besoin, je crois, d'expliquer encore comment le désordre des actrices entraîne celui des acteurs, surtout dans un métier qui les force à vivre entre eux dans la plus grande familiarité. Je n'ai pas besoin de montrer comment d'un état déshonorant naissent des sentimens déshonnêtes, ni comment les vices divisent ceux que l'intérêt com-

---

1. Vers de Boileau dans la *Satire X* (*sur les femmes*), à propos de la fidélité conjugale chez les femmes :

... Dans Paris, si je sais bien [compter,
Il en est jusqu'à trois que je pourrois *citer*.

mun devroit réunir. Je ne m'étendrai pas sur les mille sujets de discorde et de querelles que la distribution des rôles, le partage de la recette, le choix des pièces, la jalousie des applaudissemens, doivent exciter sans cesse, principalement entre les actrices, sans parler des intrigues de galanterie. Il est plus inutile encore que j'expose les effets que l'association du luxe et de la misère, inévitable entre ces gens-là, doit naturellement produire. J'en ai déjà trop dit pour vous et pour les hommes raisonnables; je n'en dirois jamais assez pour les gens prévenus qui ne veulent pas voir ce que la raison leur montre, mais seulement ce qui convient à leurs passions ou à leurs préjugés.

Si tout cela tient à la profession du comédien, que ferons-nous, monsieur, pour prévenir des effets inévitables? Pour moi, je ne vois qu'un seul moyen; c'est d'ôter la cause. Quand les maux de l'homme lui viennent de sa nature ou d'une manière de vivre qu'il ne peut changer, les médecins les préviennent-ils? Défendre au comédien d'être vicieux, c'est défendre à l'homme d'être malade.

S'ensuit-il de là qu'il faille mépriser tous les comédiens? Il s'ensuit, au contraire, qu'un comédien qui a de la modestie, des mœurs, de l'honnêteté, est, comme vous l'avez très bien dit, doublement estimable, puisqu'il montre par là que l'amour de la vertu l'emporte en lui sur les passions de l'homme et sur l'ascendant de sa profession. Le seul tort qu'on lui peut imputer est de l'avoir embrassée : mais trop souvent un écart de jeunesse décide du sort de la vie; et, quand on se sent un vrai talent, qui peut résister à son attrait? les grands acteurs portent avec eux leur excuse; ce sont les mauvais qu'il faut mépriser.

Si j'ai resté[1] si longtemps dans les termes de la proposition générale, ce n'est pas que je n'eusse eu plus d'avantage encore à l'appliquer précisément à la ville de Genève : mais la répugnance de mettre mes concitoyens sur la scène m'a fait différer autant que je l'ai pu de parler de nous. Il y faut pourtant venir à la fin ; et je n'aurois rempli qu'imparfaitement ma tâche, si je ne cherchois sur notre situation particulière, ce qui résultera de l'établissement d'un théâtre dans notre ville, au cas que votre avis et vos raisons déterminent le gouvernement à l'y souffrir. Je me bornerai à des effets si sensibles, qu'ils ne puissent être contestés de personne qui connoisse un peu notre constitution.

Genève est riche, il est vrai ; mais, quoiqu'on n'y voie point ces énormes disproportions de fortune qui appauvrissent tout un pays pour enrichir quelques habitans et sèment la misère autour de l'opulence, il est certain que, si quelques Génevois possèdent d'assez grands biens, plusieurs vivent dans une disette assez dure, et que l'aisance du plus grand nombre vient d'un travail assidu, d'économie et de modération, plutôt que d'une richesse positive. Il y a bien des villes plus pauvres que la nôtre où le bourgeois peut donner beaucoup plus à ses plaisirs, parce que le territoire qui le nourrit ne s'épuise pas, et que son temps n'étant d'aucun prix, il peut le perdre sans préjudice. Il n'en va pas ainsi parmi nous, qui, sans terres pour subsister, n'avons tous que notre industrie. Le peuple génevois ne se soutient qu'à force de travail, et n'a le nécessaire qu'autant qu'il se refuse tout

1. Dans le verbe *rester*, comme dans la plupart des verbes neutres, *monter*, *descendre*, *retourner*, etc., l'emploi de l'un ou de l'autre auxiliaire était encore permis.

superflu : c'est une des raisons de nos lois somptuaires[1]. Il me semble que ce qui doit d'abord frapper tout étranger entrant dans Genève, c'est l'air de vie et d'activité qu'il y voit régner. Tout s'occupe, tout est en mouvement, tout s'empresse à son travail et à ses affaires. Je ne crois pas que nulle autre aussi petite ville au monde offre un pareil spectacle. Visitez le quartier Saint-Gervais[2], toute l'horlogerie de l'Europe y paroît rassemblée. Parcourez le Molard et les rues basses, un appareil de commerce en grand, des monceaux de ballots, de tonneaux confusément jetés, une odeur d'Inde et de droguerie, vous font imaginer un port de mer. Aux Pâquis, aux Eaux-vives, le bruit et l'aspect des fabriques d'indiennes et de toiles peintes semblent vous transporter à Zurich. La ville se multiplie en quelque sorte par les travaux qui s'y font; et j'ai vu des gens, sur ce premier coup d'œil, en estimer le peuple à cent mille âmes. Les bras, l'emploi du temps, la vigilance, l'austère parcimonie, voilà les trésors du Génevois; voilà avec quoi nous attendons un amusement de gens oisifs, qui, nous ôtant à la fois le temps et l'argent, doublera réellement notre perte.

Genève ne contient pas vingt-quatre mille âmes, vous en convenez. Je vois que Lyon, bien plus riche à proportion, et du moins cinq ou six fois plus peuplé, entretient exactement un théâtre, et que, quand ce théâtre est un opéra, la ville n'y sauroit suffire. Je vois que Paris, la capitale de la France et le gouffre des richesses de ce grand royaume, en entretient trois assez médio-

---

1. Voy. p. 113, note *b*.

2. Saint-Gervais et les Pâquis sont situés sur la rive droite du Rhône, le Molard sur la rive gauche et les Eaux-Vives hors de la ville, sur la même rive au bord du lac.

crement, et un quatrième[1] en certains temps de l'année. Supposons ce quatrième* permanent. Je vois que, dans plus de six cent mille habitans, ce rendez-vous de l'opulence et de l'oisiveté fournit à peine journellement au spectacle mille ou douze cents spectateurs, tout compensé. Dans le reste du royaume, je vois Bordeaux, Rouen, grands ports de mer; je vois Lille, Strasbourg, grandes villes de guerre, pleines d'officiers oisifs qui passent leur vie à attendre qu'il soit midi et huit heures, avoir un théâtre de comédie : encore faut-il des taxes involontaires pour le soutenir. Mais combien d'autres villes incomparablement plus grandes que la nôtre, combien de sièges de parlemens et de cours souveraines, ne peuvent entretenir une comédie à demeure!

Pour juger si nous sommes en état de mieux faire, prenons un terme de comparaison bien connu, tel, par exemple, que la ville de Paris. Je dis donc que, si plus de six cent mille habitans ne fournissent journellement et l'un dans l'autre aux théâtres de Paris que douze cents spectateurs, moins de vingt-quatre mille habitans n'en fourniront certainement pas plus de quarante-huit

---

* Si je ne compte point le concert spirituel, c'est qu'au lieu d'être un spectacle ajouté aux autres, il n'en est que le supplément. Je ne compte pas non plus les petits spectacles de la Foire ; mais aussi je la compte toute l'année, au lieu qu'elle ne dure pas six mois. En recherchant, par comparaison, s'il est possible qu'une troupe subsiste à Genève, je suppose partout des rapports plus favorables à l'affirmative que ne le donnent les faits connus.

---

1. Les trois permanents sont : le Théâtre-Français, le Théâtre-Italien et l'Opéra; le quatrième, intermittent, est le Théâtre de la Foire (pendant la foire de St-Germain et celle de Saint-Laurent), où Lesage et Piron ont fait représenter leurs petits ouvrages.

à Genève : encore faut-il déduire les *gratis* de ce nombre, et supposer qu'il n'y a pas proportionnellement moins de désœuvrés à Genève qu'à Paris; supposition qui me paroît insoutenable.

Or, si les comédiens françois, pensionnés du roi, et propriétaires de leur théâtre, ont bien de la peine à se soutenir à Paris avec une assemblée de trois cents spectateurs par représentation*, je demande comment les comédiens de Genève se soutiendront avec une assemblée de quarante-huit spectateurs pour toute ressource. Vous me direz qu'on vit à meilleur compte à Genève qu'à Paris. Oui; mais les billets d'entrées coûteront aussi moins à proportion : et puis la dépense de la table n'est rien pour les comédiens; ce sont les habits, c'est la parure qui leur coûte : il faudra faire venir tout cela de Paris, ou dresser des ouvriers maladroits. C'est dans les lieux où toutes ces choses sont communes qu'on les fait à meilleur marché. Vous direz encore qu'on les assujettira à nos lois somptuaires. Mais c'est en vain qu'on voudroit porter la réforme sur le théâtre; jamais Cléopâtre et Xerxès ne goûteront notre simplicité. L'état des comédiens étant de paroître, c'est leur ôter le goût de leur métier de les en empêcher, et je doute que jamais bon acteur consente à se faire quaker[1]. Enfin

* Ceux qui ne vont au spectacle que les beaux jours, où l'assemblée est nombreuse, trouveront cette estimation trop foible; mais ceux qui, pendant dix ans, les auront suivis, comme moi, bons et mauvais jours, la trouveront sûrement trop forte. S'il faut donc diminuer le nombre journalier de trois cents spectateurs à Paris, il faut diminuer proportionnellement celui de quarante-huit à Genève; ce qui renforce mes objections.

1. Les *quakers*, secte religieuse fondée par George Fox en 1647, s'imposaient dans le costume, comme dans les manières, une

l'on peut m'objecter que la troupe de Genève, étant bien moins nombreuse que celle de Paris, pourra subsister à bien moindres frais. D'accord : mais cette différence sera-t-elle en raison de celle de quarante-huit à trois cents? Ajoutez qu'une troupe plus nombreuse a aussi l'avantage de pouvoir jouer plus souvent; au lieu que, dans une petite troupe où les doubles manquent, tous ne sauroient jouer tous les jours; la maladie, l'absence d'un seul comédien fait manquer une représentation, et c'est autant de perdu pour la recette.

Le Génevois aime excessivement la campagne; on en peut juger par la quantité de maisons répandues autour de la ville. L'attrait de la chasse et la beauté des environs entretiennent ce goût salutaire. Les portes fermées avant la nuit, ôtant la liberté de la promenade au dehors, et les maisons de campagne étant si près, fort peu de gens aisés couchent en ville durant l'été. Chacun ayant passé la journée à ses affaires part le soir à portes fermantes, et va dans sa petite retraite respirer l'air le plus pur et jouir du plus charmant paysage qui soit sous le ciel. Il y a même beaucoup de citoyens et bourgeois qui y résident toute l'année, et n'ont point d'habitation dans Genève. Tout cela est autant de perdu pour la comédie; et, pendant toute la belle saison, il ne restera presque, pour l'entretenir, que des gens qui n'y vont jamais. A Paris, c'est toute[1] autre chose : on allie fort bien la comédie avec la campagne, et tout l'été l'on ne voit, à l'heure où finissent les spectacles, que carrosses

austère et bizarre simplicité : pour les hommes, un chapeau à larges bords (qu'ils n'ôtaient pas pour saluer), et des habits de couleur sombre, sans boutons; pour les femmes, une mantille noire et un tablier vert.

1. *Toute*, c'est l'orthographe de l'auteur, encore admise au XVIII^e^ siècle.

sortir des portes. Quant aux gens qui couchent en ville, la liberté de sortir à toute heure les tente moins que les incommodités qui l'accompagnent ne les rebutent. On s'ennuie si tôt des promenades publiques, il faut aller chercher si loin la campagne, l'air en est si empesté d'immondices et la vue si peu attrayante, qu'on aime mieux aller s'enfermer au spectacle. Voilà donc encore une différence au désavantage de nos comédiens, et une moitié de l'année perdue pour eux. Pensez-vous, monsieur, qu'ils trouveront aisément sur le reste à remplir un si grand vide? Pour moi, je ne vois aucun autre remède à cela que de changer l'heure où l'on ferme les portes, d'immoler notre sûreté à nos plaisirs, et de laisser une place forte ouverte pendant la nuit* au milieu de trois puissances[1] dont la plus éloignée n'a pas demi-lieue à faire pour arriver à nos glacis.

Ce n'est pas tout : il est impossible qu'un établissement si contraire à nos anciennes maximes soit généralement applaudi. Combien de généreux citoyens verront avec

---

* Je sais que toutes nos grandes fortifications sont la chose du monde la plus inutile, et que, quand nous aurions assez de troupes pour les défendre, cela seroit fort inutile encore : car sûrement on ne viendra pas nous assiéger. Mais, pour n'avoir point de siège à craindre, nous n'en devons pas moins veiller à nous garantir de toute surprise : rien n'est si facile que d'assembler des gens de guerre à notre voisinage. Nous avons trop appris l'usage qu'on en peut faire (*a*), et nous devons songer que les plus mauvais droits hors d'une place se trouvent excellens quand on est en dedans.

(*a*) Il fait allusion à l'Escalade, tentée dans la nuit du 20 au 21 décembre 1602 par le duc Charles-Emmanuel de Savoie. — C'est remonter bien haut.

---

1. La France, la Savoie et l'Etat de Berne.

indignation ce monument du luxe et de la mollesse s'élever sur les ruines de notre antique simplicité, et menacer de loin la liberté publique! Pensez-vous qu'ils iront autoriser cette innovation de leur présence, après l'avoir hautement improuvée? Soyez sûr que plusieurs vont sans scrupule au spectacle à Paris, qui n'y mettront jamais les pieds à Genève, parce que le bien de leur patrie leur est plus cher que leur amusement. Où sera l'imprudente mère qui osera mener sa fille à cette dangereuse école? et combien de femmes respectables croiroient se déshonorer en y allant elles-mêmes! Si quelques personnes s'abstiennent à Paris d'aller au spectacle, c'est uniquement par un principe de religion, qui sûrement ne sera pas moins fort parmi nous; et nous aurons de plus les motifs de mœurs, de vertu, de patriotisme, qui retiendront encore ceux que la religion ne retiendroit pas*.

J'ai fait voir qu'il est absolument impossible qu'un théâtre de comédie se soutienne à Genève par le seul concours des spectateurs. Il faudra donc de deux choses l'une : ou que les riches se cotisent pour le soutenir, charge onéreuse qu'assurément ils ne seront pas d'humeur à supporter longtemps; ou que l'État s'en mêle et le soutienne à ses propres frais. Mais comment le soutiendra-t-il? Sera-ce en retranchant sur les dépenses

* Je n'entends point par là qu'on puisse être vertueux sans religion : j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis trop désabusé. Mais j'entends qu'un croyant peut s'abstenir quelquefois, par des motifs de vertu purement sociale, de certaines actions indifférentes par elles-mêmes, et qui n'intéressent point immédiatement la conscience, comme est celle d'aller aux spectacles dans un lieu où il n'est pas bon qu'on les souffre.

nécessaires, auxquelles suffit à peine son modique revenu, de quoi pourvoir à celle-là? ou bien destinera-t-il à cet usage important les sommes que l'économie et l'intégrité de l'administration permet quelquefois de mettre en réserve pour les plus pressans besoins? Faudra-t-il réformer[1] notre petite garnison et garder nous-mêmes nos portes? Faudra-t-il réduire les foibles honoraires de nos magistrats? ou nous ôterons-nous pour cela toute ressource au moindre accident imprévu? Au défaut de ces expédiens, je n'en vois plus qu'un qui soit praticable, c'est la voie des taxes et impositions, c'est d'assembler nos citoyens et bourgeois en conseil général dans le temple de Saint-Pierre, et là de leur proposer gravement d'accorder un impôt pour l'établissement de la comédie. A Dieu ne plaise que je croie nos sages et dignes magistrats capables de faire jamais une proposition semblable! et, sur votre propre article, on peut juger assez comment elle seroit reçue.

Si nous avions le malheur de trouver quelque expédient propre à lever ces difficultés, ce seroit tant pis pour nous, car cela ne pourroit se faire qu'à la faveur de quelque vice secret qui, nous affoiblissant encore dans notre petitesse, nous perdroit enfin tôt ou tard. Supposons pourtant qu'un beau zèle du théâtre nous fît faire un pareil miracle; supposons les comédiens bien établis dans Genève, bien contenus par nos lois, la comédie florissante et fréquentée; supposons enfin notre ville dans l'état où vous dites qu'ayant des mœurs et des spectacles elle réuniroit les avantages des uns et des autres : car celui des spectacles n'étant que de suppléer aux mœurs, est nul partout où les mœurs existent.

---

1. Mettre à la réforme, licencier.

Le premier effet sensible de cet établissement sera, comme je l'ai déjà dit, une révolution dans nos usages, qui en produira certainement une dans nos mœurs. Cette révolution sera-t-elle bonne ou mauvaise ? c'est ce qu'il est temps d'examiner.

Il n'y a point d'État bien constitué où l'on ne trouve des usages qui tiennent à la forme du gouvernement et servent à la maintenir. Tel étoit, par exemple, autrefois à Londres celui des coteries, si mal à propos tournées en dérision par les auteurs du *Spectateur* [1]. A ces coteries, ainsi devenues ridicules, ont succédé les cafés et les mauvais lieux. Je doute que le peuple anglois ait beaucoup gagné au change. Des coteries semblables sont maintenant établies à Genève sous le nom de *cercles*, et j'ai lieu, monsieur, de juger, par votre article, que vous n'avez point observé sans estime le ton de sens et de raison qu'elles y font régner. Cet usage est ancien parmi nous, quoique son nom ne le soit pas. Les coteries existoient dans mon enfance sous le nom de *sociétés* ; mais la forme en étoit moins bonne et moins régulière. L'exer-

1. Le *Spectateur* d'Addison, dont Rousseau a pu lire la traduction française en 3 vol. in-4° (1755). — C'est une *coterie* (un *club*) qui est censée rédiger le recueil d'Addison ; elle est composée de six personnes dont il fait, dans le 2e discours du tome I, le portrait humoristique. Dans le 8e discours (t. I, p. 24), il raille les coteries en général, « petites assemblées de plaisir » : la coterie des gens obèses, celle des maigres, celle des *nigauds*, « composée de fort honnêtes gens, d'un naturel paisible, qui demeuroient assis les uns avec les autres, et fumoient leur pipe sans dire mot jusqu'à minuit », etc. — « Nos fameuses coteries modernes, ajoute-t-il, sont fondées sur le manger et le boire.... Lorsqu'un nombre d'hommes sont unis ensemble de cette manière, pour jouir d'une conversation honnête, et travailler à leur avantage mutuel, ou au bien des autres, ou même pour se délasser de la fatigue du jour, *pourvu que l'esprit de faction ne s'en mêle pas, et qu'ils n'ayent point en vue de critiquer les absents*, ces petites sociétés peuvent être fort utiles. »

cice des armes qui nous rassemble tous les printemps, les divers prix qu'on tire une partie de l'année, les fêtes militaires que ces prix occasionnent, le goût de la chasse, commun à tous les Génevois, réunissant fréquemment les hommes, leur donnoient occasion de former entre eux des sociétés de table, des parties de campagne, et enfin des liaisons d'amitié : mais ces assemblées, n'ayant pour objet que le plaisir et la joie, ne se formoient guère qu'au cabaret. Nos discordes civiles[1] où la nécessité des affaires obligeoit de s'assembler plus souvent et de délibérer de sang-froid, firent changer ces sociétés tumultueuses en des rendez-vous plus honnêtes. Ces rendez-vous prirent le nom de cercles ; et d'une fort triste cause sont sortis de très bons effets *.

Ces cercles sont des sociétés de douze ou quinze personnes qui louent un appartement commode qu'on pourvoit à frais communs de meubles et de provisions nécessaires. C'est dans cet appartement que se rendent tous les après-midi ceux des associés que leurs affaires ou leurs plaisirs ne retiennent point ailleurs. On s'y rassemble, et là, chacun se livrant sans gêne aux amusemens de son goût, on joue, on cause, on lit, on boit, on fume. Quelquefois on y soupe, mais rarement, parce que le Génevois est rangé, et se plaît à vivre avec sa famille. Souvent aussi l'on va se promener ensemble, et les amusemens qu'on se donne sont des exercices propres à

* Je parlerai ci-après des inconvéniens.

1. Il s'agit des troubles de 1734, à la suite desquels le Petit Conseil fit appel, pour trancher le débat entre magistrats et bourgeois, à la médiation des trois puissances garantes (la France, la Savoie et Berne), et dont le résultat fut l'édit de 1738. — Voy. *Lettres écrites de la montagne*, partie II, lettre 7.

rendre et à maintenir le corps robuste. Les femmes et les filles, de leur côté, se rassemblent par sociétés, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. L'objet de cette réunion est un petit jeu de commerce [1], un goûter, et, comme on peut bien croire, un intarissable babil. Les hommes, sans être fort sévèrement exclus de ces sociétés, s'y mêlent assez rarement ; et je penserois plus mal encore de ceux qu'on y voit toujours que de ceux qu'on n'y voit jamais.

Tels sont les amusemens journaliers de la bourgeoisie de Genève. Sans être dépourvus de plaisir et de gaieté, ces amusemens ont quelque chose de simple et d'innocent qui convient à des mœurs républicaines ; mais, dès l'instant qu'il y aura comédie, adieu les cercles, adieu les sociétés ! Voilà la révolution que j'ai prédite, tout cela tombe nécessairement. Et si vous m'objectez l'exemple de Londres, cité par moi-même, où les spectacles établis n'empêchoient point les coteries, je répondrai qu'il y a, par rapport à nous, une différence extrême ; c'est qu'un théâtre, qui n'est qu'un point dans cette ville immense, sera dans la nôtre un grand objet qui absorbera tout.

Si vous me demandez ensuite où est le mal que les cercles soient abolis... Non, monsieur, cette question ne viendra pas d'un philosophe : c'est un discours de femme ou de jeune homme qui traitera nos cercles de corps de garde, et croira sentir l'odeur du tabac. Il faut pourtant répondre ; car, pour cette fois, quoique je m'adresse à vous, j'écris pour le peuple, et sans doute il y paroît : mais vous m'y avez forcé.

---

1. Jeu ainsi nommé de l'échange que l'on y peut faire de ses cartes, moyennant paiement, avec celles de ses voisins ou du banquier.

Je dis premièrement que, si c'est une mauvaise chose que l'odeur du tabac, c'en est une fort bonne de rester maître de son bien et d'être sûr de coucher chez soi. Mais j'oublie déjà que je n'écris pas pour des d'Alembert. Il faut m'expliquer d'une autre manière.

Suivons les indications de la nature, consultons le bien de la société : nous trouverons que les deux sexes doivent se rassembler quelquefois, et vivre ordinairement séparés. Je l'ai dit tantôt par rapport aux femmes, je le dis maintenant par rapport aux hommes. Ils se sentent autant et plus qu'elles de leur trop intime commerce : elles n'y perdent que leurs mœurs, et nous y perdons à la fois nos mœurs et notre constitution ; car ce sexe plus foible, hors d'état de prendre notre manière de vivre, trop pénible pour lui, nous force de prendre la sienne, trop molle pour nous; et ne voulant plus souffrir de séparation, faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes.

Cet inconvénient, qui dégrade l'homme, est très grand partout; mais c'est surtout dans les États comme le nôtre qu'il importe de le prévenir. Qu'un monarque gouverne des hommes ou des femmes, cela lui doit être assez indifférent, pourvu qu'il soit obéi; mais dans une république il faut des hommes*.

---

* On me dira qu'il en faut aux rois pour la guerre. Point du tout. Au lieu de trente mille hommes, ils n'ont, par exemple, qu'à lever cent mille femmes. Les femmes ne manquent pas de courage : elles préfèrent l'honneur à la vie : quand elles se battent, elles se battent bien. L'inconvénient de leur sexe est de ne pouvoir supporter les fatigues de la guerre et l'intempérie des saisons. Le secret est donc d'en avoir toujours le triple de ce qu'il en faut pour se battre, afin de sacrifier les deux autres tiers aux maladies et à la mortalité.

Qui croiroit que cette plaisanterie, dont on voit assez l'appli-

Les anciens passoient presque leur vie en plein air, ou vaquant à leurs affaires, ou réglant celles de l'État sur la place publique, ou se promenant à la campagne, dans des jardins, au bord de la mer, à la pluie, au soleil, et presque toujours tête nue*. A tout cela point de femmes; mais on savoit bien les trouver au besoin, et nous ne voyons point par leurs écrits et par les échantillons de leurs conversations qui nous restent, que l'esprit, ni le goût, ni l'amour même, perdissent rien à cette réserve. Pour nous, nous avons pris des manières toutes contraires : lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleurs; et chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toutes sortes d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne. Mais voyez ces mêmes hommes, toujours contraints dans ces prisons volontaires, se lever, se rasseoir, aller et venir sans cesse à la cheminée, à la fenêtre, prendre et poser cent fois un écran, feuilleter des livres, parcourir des tableaux, tourner, pirouetter par la chambre, tandis que l'idole, étendue sans mouvement dans sa chaise longue,

---

cation, ait été prise en France au pied de la lettre par des gens d'esprit (*a*).

* Après la bataille gagnée par Cambyse sur Psammenite, on distinguoit parmi les morts les Egyptiens, qui avoient toujours la tête nue, à l'extrême dureté de leurs crânes; au lieu que les Perses, toujours coiffés de leurs grosses tiares, avoient les crânes si tendres, qu'on les brisoit sans effort. Hérodote lui-même fut, longtemps après, témoin de cette différence (*b*).

(*a*) Ce dernier paragraphe est ajouté dans l'édition de 1782. — (*b*) Herodote, III, 12. — Cf. Montaigne, I, 35.

n'a d'actif que la langue et les yeux. D'où vient cette différence, si ce n'est que la nature, qui impose aux femmes cette vie sédentaire et casanière, en prescrit aux hommes une toute opposée, et que cette inquiétude indique en eux un vrai besoin? Si les Orientaux, que la chaleur du climat fait assez transpirer, font peu d'exercice et ne se promènent point, au moins ils vont s'asseoir en plein air et respirer à leur aise; au lieu qu'ici les femmes ont grand soin d'étouffer leurs amis dans de bonnes chambres bien fermées.

Si l'on compare la force des hommes anciens à celle des hommes d'aujourd'hui, on n'y trouve aucune espèce d'égalité. Nos exercices de l'Académie[1] sont des jeux d'enfans auprès de ceux de l'ancienne gymnastique : on a quitté la paume comme trop fatigante; on ne peut plus voyager à cheval. Je ne dis rien de nos troupes. On ne conçoit plus les marches des armées grecques et romaines. Le chemin, le travail, le fardeau du soldat romain fatigue seulement à le lire, et accable l'imagination. Le cheval n'étoit pas permis aux officiers d'infanterie. Souvent les généraux faisoient à pied les mêmes journées que leurs troupes. Jamais les deux Catons n'ont autrement voyagé, ni seuls, ni avec leurs armées. Othon lui-même, l'efféminé Othon, marchoit armé de fer à la tête de la sienne allant au-devant de Vitellius. Qu'on trouve à présent un seul homme de guerre capable d'en faire autant. Nous sommes déchus en tout. Nos peintres et nos sculpteurs se plaignent de ne plus trouver de modèles comparables à ceux de l'antique. Pourquoi cela? L'homme a-t-il dégénéré? L'espèce a-t-elle une décrépitude physique ainsi que l'individu? Au contraire, les

1. École où les jeunes nobles se formaient aux exercices du corps.

barbares du nord, qui ont, pour ainsi dire, peuplé l'Europe d'une nouvelle race, étoient plus grands et plus forts que les Romains, qu'ils ont vaincus et subjugués. Nous devrions donc être plus forts nous-mêmes, qui, pour la plupart, descendons de ces nouveaux venus[1]. Mais les premiers Romains vivoient en hommes*, et trouvoient dans leurs continuels exercices la vigueur que la nature leur avoit refusée; au lieu que nous perdons la nôtre dans la vie indolente et lâche où nous réduit la dépendance du sexe. Si les barbares dont je viens de parler vivoient avec les femmes, ils ne vivoient pas pour cela comme elles; c'étoient elles qui avoient le courage de vivre comme eux, ainsi que faisoient aussi celles de Sparte. La femme se rendoit robuste et l'homme ne s'énervoit pas.

Si ce soin de contrarier la nature est nuisible au corps, il l'est encore plus à l'esprit. Imaginez quelle peut être la trempe de l'âme d'un homme uniquement occupé de l'importante affaire d'amuser les femmes, et qui

---

* Les Romains étoient les hommes les plus petits et les plus foibles de tous les peuples de l'Italie; et cette différence étoit si grande, dit Tite-Live (*a*), qu'elle s'apercevoit au premier coup d'œil dans les troupes des uns et des autres. Cependant l'exercice et la discipline prévalurent tellement sur la nature, que les foibles firent ce que ne pouvoient faire les forts, et les vainquirent.

(*a*) Ici encore, d'après la remarque de Petitain, il semble que les souvenirs de Rousseau l'aient trompé. On n'a trouvé dans Tite-Live aucun texte en ce sens.

---

1. On se figurait parfois au dix-huitième siècle l'invasion des Barbares comme un flot qui aurait submergé la population gallo-romaine. C'est la théorie soutenue par Montesquieu contre Dubos.

passe sa vie entière à faire pour elles ce qu'elles devroient faire pour nous quand, épuisés de travaux dont elles sont incapables, nos esprits ont besoin de délassement. Livrés à ces puériles habitudes, à quoi pourrions-nous jamais nous élever de grand? Nos talens, nos écrits se sentent de nos frivoles occupations*; agréables, si l'on veut, mais petits et froids comme nos sentimens, ils ont pour tout mérite ce tour facile qu'on n'a pas grand' peine à donner à des riens. Ces foules d'ouvrages éphé-

---

* Les femmes en général n'aiment aucun art, ne se connoissent à aucun, et n'ont aucun génie. Elles peuvent réussir aux petits ouvrages qui ne demandent que de la légèreté d'esprit, du goût, de la grâce, quelquefois même de la philosophie et du raisonnement. Elles peuvent acquérir de la science, de l'érudition, des talens, et tout ce qui s'acquiert à force de travail. Mais ce feu céleste qui échauffe et embrase l'âme, ce génie qui consume et dévore, cette brûlante éloquence, ces transports sublimes qui portent leurs ravissemens jusqu'au fond des cœurs, manqueront toujours aux écrits des femmes : ils sont tous froids et jolis comme elles : ils auront tant d'esprit que vous voudrez, jamais d'âme ; ils seroient cent fois plutôt sensés que passionnés. Elles ne savent ni décrire ni sentir l'amour même. La seule Sapho, que je sache, et une autre (*a*), méritent d'être exceptées. Je parierois tout au monde que les *Lettres portugaises* ont été écrites par un homme (*b*). Or, partout où dominent les femmes, leur goût doit aussi dominer : et voilà ce qui détermine celui de notre siècle.

(*a*) Sans doute Héloïse, dans ses lettres à Abélard, — ou peut-être la comtesse d'Houdetot, dont il dit dans les *Confessions* (livre IX) : « Elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée.... Elle parloit et je me sentois ému.... J'avalois à longs traits la coupe empoisonnée. » — (*b*) Il aurait perdu. — L'auteur des *Lettres portugaises* (des cinq premières seulement, car les suivantes sont complètement apocryphes) n'a été découvert qu'en 1809 par Boissonade. C'est Marianne Alcaforada, religieuse au couvent de Beja. Elles ont été écrites au marquis de Chamilly, et traduites en français par Guilleragues. — Voir M. Paléologue, *Lettres d'amour de la religieuse portugaise* (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1889).

mères qui naissent journellement, n'étant faits que pour amuser des femmes, et n'ayant ni force ni profondeur, volent tous de la toilette au comptoir[1]. C'est le moyen de récrire incessamment les mêmes et de les rendre toujours nouveaux. On m'en citera deux ou trois qui serviront d'exception; mais moi j'en citerai cent mille qui confirmeront la règle. C'est pour cela que la plupart des productions de notre âge passeront avec lui[2]; et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siècle où l'on en fait tant.

Il ne seroit pas difficile de montrer qu'au lieu de gagner à ces usages, les femmes y perdent. On les flatte sans les aimer; on les sert sans les honorer : elles sont entourées d'agréables, mais elles n'ont plus d'amans; et le pis est que les premiers, sans avoir les sentimens des autres, n'en usurpent pas moins tous les droits. La société des deux sexes, devenue trop commune et trop facile, a produit ces deux effets, et c'est ainsi que l'esprit général de la galanterie étouffe à la fois le génie et l'amour.

Pour moi, j'ai peine à concevoir comment on rend assez peu d'honneur aux femmes pour leur oser adresser sans cesse ces fades propos galans, ces complimens insultans et moqueurs, auxquels on ne daigne pas même donner un air de bonne foi : les outrager par ces évidens mensonges, n'est-ce pas leur déclarer assez nettement qu'on ne trouve aucune vérité obligeante à leur dire? Que l'amour se fasse illusion sur les qualités de ce qu'on aime, cela n'arrive que trop souvent; mais est-il question

---

1. De la toilette sur laquelle les dames déposent le livre qu'elles ont lu tandis qu'on les coiffait, — à la boutique de l'épicier qui en fait des cornets, suivant la vieille plaisanterie renouvelée d'Horace par Boileau.

2. Pour les ouvrages de pur agrément la prédiction s'est à peu près réalisée.

d'amour dans tout ce maussade jargon? ceux mêmes qui s'en servent ne s'en servent-ils pas également pour toutes les femmes? et ne seroient-ils pas au désespoir qu'on les crût sérieusement amoureux d'une seule? Qu'ils ne s'en inquiètent pas. Il faudroit avoir d'étranges idées de l'amour pour les en croire capables, et rien n'est plus éloigné de son ton que celui de la galanterie. De la manière que je conçois cette passion terrible, son trouble, ses égaremens, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus énergique, ses inexprimables regards, que leur timidité rend téméraires, et qui montrent les désirs par la crainte; il me semble qu'après un langage aussi véhément, si l'amant venoit à dire une seule fois, *Je vous aime*, l'amante indignée lui répondroit, *Vous ne m'aimez plus*, et ne le reverroit de sa vie.

Nos cercles conservent encore parmi nous quelques images des mœurs antiques. Les hommes entre eux, dispensés de rabaisser leurs idées à la portée des femmes et d'habiller galamment la raison, peuvent se livrer à des discours graves et sérieux sans crainte du ridicule. On ose parler de patrie et de vertu sans passer pour rabâcheur; on ose être soi-même sans s'asservir aux maximes d'une caillette. Si le tour de la conversation devient moins poli, les raisons prennent plus de poids; on ne se paye point de plaisanterie ni de gentillesse; on ne se tire point d'affaire par de bons mots; on ne se ménage point dans la dispute; chacun se sentant attaqué de toutes les forces de son adversaire, est obligé d'employer toutes les siennes pour se défendre. Voilà comment l'esprit acquiert de la justesse et de la vigueur. S'il se mêle à tout cela quelques propos licencieux, il ne faut point trop s'en effaroucher; les moins grossiers ne sont

pas toujours les plus honnêtes, et ce langage un peu rustaud est préférable encore à ce style plus recherché, dans lequel les deux sexes se séduisent mutuellement et se familiarisent décemment avec le vice. La manière de vivre, plus conforme aux inclinations de l'homme, est aussi mieux assortie à son tempérament : on ne reste point toute la journée établi sur une chaise; on se livre à des jeux d'exercice, on va, on vient; plusieurs cercles se tiennent à la campagne, d'autres s'y rendent. On a des jardins pour la promenade, des cours spacieuses pour s'exercer, un grand lac pour nager, tout le pays ouvert pour la chasse; et il ne faut pas croire que cette chasse se fasse aussi commodément qu'aux environs de Paris, où l'on trouve le gibier sous ses pieds et où l'on tire à cheval. Enfin ces honnêtes et innocentes institutions rassemblent tout ce qui peut contribuer à former dans les mêmes hommes des amis, des citoyens, des soldats et par conséquent tout ce qui convient le mieux à un peuple libre.

On accuse d'un défaut les sociétés des femmes, c'est de les rendre médisantes et satiriques; et l'on peut bien comprendre en effet que les anecdotes d'une petite ville n'échappent pas à ces comités féminins; on pense bien aussi que les maris absens y sont peu ménagés; et que toute femme jolie et fêtée n'a pas beau jeu dans le cercle de sa voisine. Mais peut-être y a-t-il dans cet inconvénient plus de bien que de mal, et toujours est-il incontestablement moindre que ceux dont il tient la place : car lequel vaut le mieux qu'une femme dise avec ses amies du mal de son mari, ou que, tête à tête avec un homme, elle lui en fasse, qu'elle critique le désordre de sa voisine, ou qu'elle l'imite? Quoique les Génevoises disent assez librement ce qu'elles savent, et quelquefois ce qu'elles con-

jecturent, elles ont une véritable horreur de la calomnie, et l'on ne leur entendra jamais intenter contre autrui des accusations qu'elles croient fausses[1] ; tandis qu'en d'autres pays les femmes, également coupables par leur silence et par leurs discours, cachent, de peur de représailles, le mal qu'elles savent, et publient par vengeance celui qu'elles ont inventé.

Combien de scandales publics ne retient pas la crainte de ces sévères observatrices ! Elles font presque dans notre ville la fonction de censeurs. C'est ainsi que, dans les beaux temps de Rome[2], les citoyens, surveillans les uns des autres, s'accusoient publiquement par zèle pour la justice : mais quand Rome fut corrompue, et qu'il ne resta plus rien à faire pour les bonnes mœurs que de cacher les mauvaises, la haine des vices qui les démasque en devint un. Aux citoyens zélés succédèrent les délateurs infâmes[3] ; et au lieu qu'autrefois les bons accusoient les méchans, ils en furent accusés à leur tour. Grâce au ciel, nous sommes loin d'un terme si funeste. Nous ne sommes point réduits à nous cacher à nos propres yeux de peur de nous faire horreur. Pour moi, je n'en aurai pas meilleure opinion des femmes, quand elles seront plus circonspectes : on se ménagera davantage quand on aura plus de raison de se ménager, et quand chacune aura besoin pour elle-même de la discrétion dont elle donnera l'exemple aux autres.

Qu'on ne s'alarme donc point tant du caquet des

---

1. Peut-être trouvera-t-on cette casuistique un peu subtile, et qu'il n'y a pas grande différence entre la médisance sans preuves et la simple calomnie.

2. Rapprochement inattendu et singulièrement disproportionné.

3. Sur cette transformation des mœurs, moins soudaine que Rousseau ne le ferait croire, voy. G. Boissier, *l'Opposition sous les Césars* p. 162 (2e édition).

sociétés de femmes. Qu'elles médisent tant qu'elles voudront, pourvu qu'elles médisent entre elles[1]. Des femmes véritablement corrompues ne sauroient supporter longtemps cette manière de vivre; et, quelque chère que leur pût être la médisance, elles voudroient médire avec des hommes. Quoi qu'on m'ait pu dire à cet égard, je n'ai jamais vu aucune de ces sociétés sans un secret mouvement d'estime et de respect pour celles qui la composoient. Telle est, me disois-je, la destination de la nature, qui donne différens goûts aux deux sexes, afin qu'ils vivent séparés et chacun à sa manière*. Ces aimables personnes passent ainsi leurs jours, livrées aux occupations qui leur conviennent, ou à des amusemens innocens et simples, très propres à toucher un cœur honnête et à donner bonne opinion d'elles. Je ne sais ce qu'elles ont dit, mais elles ont vécu ensemble; elles ont pu parler des hommes, mais elles se sont passées d'eux; et tandis qu'elles critiquoient si sévèrement la conduite des autres, au moins la leur étoit irréprochable.

---

* Ce principe, auquel tiennent toutes bonnes mœurs, est développé d'une manière plus claire et plus étendue dans un manuscrit dont je suis dépositaire, et que je me propose de publier, s'il me reste assez de temps pour cela, quoique cette annonce ne soit guère propre à lui concilier d'avance la faveur des dames.

On comprendra facilement que le manuscrit dont je parlois dans cette note étoit celui de *la Nouvelle Héloïse*, qui parut deux ans après cet ouvrage (*a*).

(*a*) Ce demi alinea est ajouté dans l'édition de 1782. Il s'agit de la lettre 10 de la IV^e^ partie.

---

1. C'est faire trop bon marché des victimes de ces médisances.

Les cercles d'hommes ont aussi leurs inconvéniens, sans doute : quoi d'humain n'a pas les siens? On joue, on boit, on s'enivre, on passe les nuits : tout cela peut être vrai, tout cela peut être exagéré. Il y a partout mélange de bien et de mal, mais à diverses mesures. On abuse de tout : axiome trivial, sur lequel on ne doit ni tout rejeter ni tout admettre. La règle pour choisir est simple. Quand le bien surpasse le mal, la chose doit être admise malgré ses inconvéniens; quand le mal surpasse le bien, il la faut rejeter même avec ses avantages. Quand la chose est bonne en elle-même et n'est mauvaise que dans ses abus, quand les abus peuvent être prévenus sans beaucoup de peine, ou tolérés sans grand préjudice, ils peuvent servir de prétexte et non de raison pour abolir un usage utile : mais ce qui est mauvais en soi sera toujours mauvais*, quoi qu'on fasse pour en tirer un bon usage. Telle est la différence essentielle des cercles aux spectacles.

Les citoyens d'un même État, les habitans d'une même ville, ne sont point des anachorètes, ils ne sauroient vivre toujours seuls et séparés : quand ils le pourroient, il ne faudroit pas les y contraindre. Il n'y a que le plus farouche despotisme qui s'alarme à la vue de sept ou huit hommes assemblés, craignant toujours que leurs entretiens ne roulent sur leurs misères[1].

---

* Je parle dans l'ordre moral : car dans l'ordre physique il n'y a rien d'absolument mauvais. Le tout est bien (*a*).

(*a*) C'est la matière d'une célèbre lettre de Rousseau à Voltaire (18 août 1756) en reponse aux deux poemes sur la *Loi naturelle* et sur le *Désastre de Lisbonne*. Voltaire ne répliqua pas directement, mais donna *Candide* (1759), où l'optimisme est si cruellement bafoue, et que Rousseau crut écrit dans le dessein de le « persifler ».

1. Et qu'il n'y ait là un germe de conspiration.

Or, de toutes les sortes de liaisons qui peuvent rassembler les particuliers dans une ville comme la nôtre, les cercles forment sans contredit, la plus raisonnable, la plus honnête, et la moins dangereuse, parce qu'elle ne veut ni ne peut se cacher, qu'elle est publique, permise, et que l'ordre et la règle y règnent [1]. Il est même facile à démontrer que les abus qui peuvent en résulter naîtroient également de toutes les autres, ou qu'elles en produiroient de plus grands encore. Avant de songer à détruire un usage établi, on doit avoir bien pesé ceux qui s'introduiront à sa place. Quiconque en pourra proposer un qui soit praticable et duquel ne résulte aucun abus, qu'il le propose, et qu'ensuite les cercles soient abolis; à la bonne heure. En attendant, laissons, s'il le faut, passer la nuit à boire à ceux qui, sans cela, la passeroient peut-être à faire pis.

Toute intempérance est vicieuse, et surtout celle qui nous ôte la plus noble de nos facultés. L'excès du vin dégrade l'homme, aliène au moins sa raison pour un temps, et l'abrutit à la longue. Mais enfin le goût du vin n'est pas un crime; il en fait rarement commettre; il rend l'homme stupide et non pas méchant *. Pour une

* Ne calomnions point le vice même: n'a-t-il pas assez de sa laideur? Le vin ne donne pas de la méchanceté, il la décèle. Celui qui tua Clitus dans l'ivresse fit mourir Philotas de sang-froid. Si l'ivresse a ses fureurs, quelle passion n'a pas les siennes? La différence est que les autres restent au fond de l'âme, et que celle-là s'allume et s'éteint à l'instant. A cet emportement près, qui passe et qu'on évite aisément, soyons sûrs que quiconque fait dans le vin de méchantes actions couve à jeun de méchans desseins.

1. Le docteur Tronchin, mieux place pour en juger, exprime, dans une lettre en réponse à ce passage, un avis tout opposé.

querelle passagère qu'il cause, il forme cent attachemens durables. Généralement parlant, les buveurs ont de la cordialité, de la franchise; ils sont presque tous bons, droits, justes, fidèles, braves et honnêtes gens à leur défaut près[1]. En ose-t-on dire autant des vices que l'on substitue à celui-là? ou bien prétend-on faire de toute une ville un peuple d'hommes sans défauts et retenus en toute chose? Combien de vertus apparentes cachent souvent des vices réels! le sage est sobre par tempérance, le fourbe l'est par fausseté. Dans les pays de mauvaises mœurs, d'intrigues, de trahisons, d'adultères, on redoute un état d'indiscrétion où le cœur se montre sans qu'on y songe. Partout les gens qui abhorrent le plus l'ivresse sont ceux qui ont plus d'intérêt à s'en garantir. En Suisse, elle est presque en estime; à Naples, elle est en horreur; mais au fond laquelle est le plus à craindre, de l'intempérance du Suisse ou de la réserve de l'Italien[2]?

Je le répète, il vaudroit mieux être sobre et vrai, non seulement pour soi, même[3] pour la société; car tout ce qui est mal en morale est mal encore en politique. Mais le prédicateur s'arrête au mal personnel, le magistrat ne voit que les conséquences publiques; l'un n'a pour objet que la perfection de l'homme où l'homme n'atteint point; l'autre, que le bien de l'État autant qu'il y peut atteindre.

1. Cette étrange apologie de l'ivrognerie se retrouve dans la *Nouvelle Héloïse* (part. I, lettre 23), où Saint-Preux avoue à sa maîtresse qu'il s'enivre « par reconnoissance » pour ne pas « fâcher » les bonnes gens du Valais qui le reçoivent à leur table. Sa prédilection pour les plaisirs simples va loin.

2. Rousseau ne paraît pas soupçonner que l'influence du climat est décisive sur le goût ou la répugnance physique qui sont au fond de cette « estime » et de cette « horreur ».

3. Tel est le texte de l'édition de 1758, reproduit dans toutes les autres. — Ne faudrait-il pas lire : « pour soi-même, mais pour... »? Cf. p. 68, note 2.

dre : ainsi tout ce qu'on a raison de blâmer en chaire ne doit pas être puni par les lois. Jamais peuple n'a péri par l'excès du vin, tous périssent par le désordre des femmes. La raison de cette différence est claire : le premier de ces deux vices détourne des autres, le second les engendre tous. La diversité des âges y fait[1] encore. Le vin tente moins la jeunesse et l'abat moins aisément ; un sang ardent lui donne d'autres désirs ; dans l'âge des passions toutes s'enflamment au feu d'une seule ; la raison s'altère en naissant ; et l'homme, encore indompté, devient indisciplinable avant que d'avoir porté le joug des lois. Mais qu'un sang à demi glacé cherche un secours qui le ranime, qu'une liqueur bienfaisante supplée aux esprits qu'il n'a plus * : quand un vieillard abuse de ce doux remède, il a déjà rempli ses devoirs envers sa patrie, il ne la prive que du rebut de ses ans.

Il a tort, sans doute ; il cesse avant la mort d'être citoyen. Mais l'autre ne commence pas même à l'être ; il se rend plutôt l'ennemi public, par la séduction de ses complices, par l'exemple et l'effet de ses mœurs corrompues, surtout par la morale pernicieuse qu'il ne manque pas de répandre pour les autoriser. Il vaudroit mieux qu'il n'eût point existé.

De la passion du jeu naît un plus dangereux abus,

---

* Platon, dans ses *Lois* (*a*), permet aux seuls vieillards l'usage du vin ; et même il leur en permet quelquefois l'excès.

(*a*) Platon, *Lois*, liv. II, p. 666. A. — Cf. Montaigne, II, 2.

---

1. Y intervient efficacement. — *Faire*, employé sans complément, a vieilli dans ce sens. Les expressions courantes : « cela n'y *fait* rien, qu'est-ce que cela y *fait* ? », malgré la différence de construction, sont d'une signification identique.

mais qu'on prévient ou réprime aisément. C'est une affaire de police, dont l'inspection devient plus facile et mieux séante dans les cercles que dans les maisons particulières. L'opinion peut beaucoup encore en ce point, et sitôt qu'on voudra mettre en honneur les jeux d'exercice et d'adresse, les cartes, les dés, les jeux de hasard, tomberont infailliblement. Je ne crois pas même, quoi qu'on en dise, que ces moyens oisifs et trompeurs de remplir sa bourse prennent jamais grand crédit chez un peuple raisonneur et laborieux, qui connoît trop le prix du temps et de l'argent pour aimer à les perdre ensemble.

Conservons donc les cercles, même avec leurs défauts, car ces défauts ne sont pas dans les cercles, mais dans les hommes qui les composent ; et il n'y a point dans la vie sociale de forme imaginable sous laquelle ces mêmes défauts ne produisent de plus nuisibles effets. Encore un coup, ne cherchons point la chimère de la perfection, mais le mieux possible selon la nature de l'homme et la constitution de la société. Il y a tel peuple à qui je dirois : « Détruisez cercles et coteries, ôtez toute barrière de bienséance entre les sexes, remontez, s'il est possible, jusqu'à n'être que corrompus. Mais vous, Génevois, évitez de le devenir, s'il est temps encore ; craignez le premier pas, qu'on ne fait jamais seul [1], et songez qu'il est plus aisé de garder de bonnes mœurs que de mettre un terme aux mauvaises. »

Deux ans seulement de comédie, et tout est bouleversé. L'on ne sauroit se partager entre tant d'an use-

1. Entendez : qui n'est jamais le seul qu'on fasse. — Il y a ici dans la forme une amphibologie provenant d'un reste de construction latine que n'éclaircit plus la désinence casuelle.

mens ; l'heure des spectacles étant celle des cercles les fera dissoudre, il s'en détachera trop de membres ; ceux qui resteront seront trop peu assidus pour être d'une grande ressource les uns aux autres et laisser subsister longtemps les associations. Les deux sexes réunis journellement dans un même lieu ; les parties qui se lieront pour s'y rendre ; les manières de vivre qu'on y verra dépeintes et qu'on s'empressera d'imiter ; l'exposition des dames et demoiselles parées tout de leur mieux et mises en étalage dans des loges comme sur le devant d'une boutique, en attendant les acheteurs ; l'affluence de la belle jeunesse, qui viendra de son côté s'offrir en montre et trouvera bien plus beau de faire des entrechats au théâtre que l'exercice à Plain-Palais [1] ; les petits soupers de femmes qui s'arrangeront en sortant, ne fût-ce qu'avec les actrices ; enfin le mépris des anciens usages qui résultera de l'adoption des nouveaux ; tout cela substituera bientôt l'agréable vie de Paris et les bons airs de France à notre ancienne simplicité ; et je doute un peu que des Parisiens à Genève y conservent longtemps le goût de notre gouvernement.

Il ne faut point le dissimuler, les intentions sont droites encore ; mais les mœurs inclinent déjà visiblement vers la décadence, et nous suivons de loin les traces des mêmes peuples dont nous ne laissons pas de craindre le sort. Par exemple, on m'assure que l'éducation de la jeunesse est généralement beaucoup meilleure qu'elle n'étoit autrefois : ce qui pourtant ne peut guère se prouver qu'en montrant qu'elle fait de meilleurs citoyens. Il est certain que les enfans font mieux la révérence, qu'ils savent plus galamment donner la main aux

1. Pelouse entre le Rhône et l'Arve.

dames, et leur dire une infinité de gentillesses pour lesquelles je leur ferois, moi, donner le fouet ; qu'ils savent décider, trancher, interroger, couper la parole aux hommes, importuner tout le monde, sans modestie et sans discrétion. On me dit que cela les forme : je conviens que cela les forme à être impertinens, et c'est, de toutes les choses qu'ils apprennent par cette méthode, la seule qu'ils n'oublient point. Ce n'est pas tout : pour les retenir auprès des femmes, qu'ils sont destinés à désennuyer, on a soin de les élever précisément comme elles, on les garantit du soleil, du vent, de la pluie, de la poussière ; afin qu'ils ne puissent jamais rien supporter de tout cela. Ne pouvant les préserver entièrement du contact de l'air, on fait du moins qu'il ne leur arrive qu'après avoir perdu la moitié de son ressort. On les prive de tout exercice ; on leur ôte toutes leurs facultés ; on les rend inaptes à tout autre usage qu'aux soins auxquels ils sont destinés, et la seule chose que les femmes n'exigent pas de ces vils esclaves est de se consacrer à leur service à la façon des Orientaux [1]. A cela près, tout ce qui les distingue d'elles, c'est que la nature leur en ayant refusé les grâces, ils y substituent des ridicules. A mon dernier voyage à Genève [2], j'ai déjà vu plusieurs de ces jeunes demoiselles en justaucorps, les dents blanches, la main potelée, la voix flûtée, un joli parasol vert à la main, contrefaire assez maladroitement les hommes.

On étoit plus grossier de mon temps. Les enfans, rustiquement élevés, n'avoient point de teint à conserver, et ne craignoient point les injures de l'air, auxquelles ils s'étoient aguerris de bonne heure. Les pères les menoient avec eux à la chasse, en campagne, à tous leurs exer-

1. Comme les gardiens du harem. | 2. En 1754.

cices, dans toutes les sociétés. Timides et modestes devant les gens âgés, ils étoient hardis, fiers, querelleurs entre eux; ils n'avoient point de frisure à conserver; ils se défioient à la lutte, à la course, aux coups; ils se battoient à bon escient, se blessoient quelquefois, et puis s'embrassoient en pleurant. Ils revenoient au logis suant, essoufflés, déchirés : c'étoient de vrais polissons; mais ces polissons ont fait des hommes qui ont dans le cœur du zèle pour servir la patrie et du sang à verser pour elle. Plaise à Dieu qu'on en puisse dire autant un jour de nos beaux petits messieurs requinqués[1], et que ces hommes de quinze ans ne soient pas des enfans à trente.

Heureusement ils ne sont point tous ainsi. Le plus grand nombre encore a gardé cette antique rudesse, conservatrice de la bonne constitution ainsi que des bonnes mœurs. Ceux mêmes qu'une éducation trop délicate amollit pour un temps seront contraints, étant grands, de se plier aux habitudes de leurs compatriotes. Les uns perdront leur âpreté dans le commerce du monde; les autres gagneront des forces en les exerçant; tous deviendront, je l'espère, ce que furent leurs ancêtres, ou du moins ce que leurs pères sont aujourd'hui. Mais ne nous flattons pas de conserver notre liberté en renonçant aux mœurs qui nous l'ont acquise.

Je reviens à nos comédiens; et toujours, en leur supposant un succès qui me paroît impossible, je trouve que ce succès attaquera notre constitution, non-seulement d'une manière indirecte en attaquant nos mœurs, mais immédiatement en rompant l'équilibre qui doit régner

---

1. Mot très familier, mais du vieux fonds de la langue. D'après Littré, il vient de *re* et du latin *quinquare*, nettoyer, « mot peu usité dans la latinité, mais resté dans le roman ».

entre les diverses parties de l'État pour conserver le corps entier dans son assiette.

Parmi plusieurs raisons que j'en pourrois donner, je me contenterai d'en choisir une qui convient mieux au plus grand nombre, parce qu'elle se borne à des considérations d'intérêt et d'argent, toujours plus sensibles au vulgaire que des effets moraux, dont il n'est pas en état de voir les liaisons avec leurs causes, ni l'influence sur le destin de l'État.

On peut considérer les spectacles, quand ils réussissent, comme une espèce de taxe qui, bien que volontaire, n'en est pas moins onéreuse au peuple, en ce qu'elle lui fournit une continuelle occasion de dépense à laquelle il ne résiste pas[1]. Cette taxe est mauvaise, non-seulement parce qu'il n'en revient rien au souverain[2], mais surtout parce que la répartition, loin d'être proportionnelle, charge le pauvre au delà de ses forces, et soulage le riche en suppléant aux amusemens plus coûteux qu'il se donneroit au défaut de celui-là. Il suffit, pour en convenir, de faire attention que la différence du prix des places n'est ni ne peut être en proportion de celle des fortunes des gens qui les remplissent. A la Comédie-Françoise, les premières loges et le théâtre[3] sont à

1. C'est à quoi Périclès avait pourvu en faisant indemniser les pauvres, les jours de spectacles publics, sur le fonds appelé *théoricon*.

2. C'est-à-dire au peuple, car, ainsi qu'il le dit un peu plus loin, « dans une démocratie... les sujets et le souverain ne sont que les mêmes hommes considérés sous différents rapports ». Cette théorie et cette terminologie ont passé dans le *Contrat social*.

3. Les places assises ou debout sur la scène, que la présence de ces spectateurs obstruait de la manière la plus fâcheuse. On connait l'anecdote relative à la représentation de *Sémiramis*, où l'on fut obligé de crier : « Place à l'ombre », au moment où Ninus sortait de son tombeau. Cet abus

quatre francs pour l'ordinaire, et à six quand on tierce[1]; le parterre est à vingt sous, on a même tenté plusieurs fois de l'augmenter. Or on ne dira pas que le bien des plus riches qui vont au théâtre n'est que le quadruple du bien des plus pauvres qui vont au parterre. Généralement parlant, les premiers sont d'une opulence excessive, et la plupart des autres n'ont rien*. Il en est de ceci comme des impôts sur le blé, sur le vin, sur le sel, sur toute chose nécessaire à la vie, qui ont un air de justice au premier coup d'œil, et sont au fond très-iniques; car le pauvre, qui ne peut dépenser que pour son nécessaire, est forcé de jeter les trois quarts de ce qu'il dépense en impôts, tandis que, ce même nécessaire n'étant que la moindre partie de la dépense du riche, l'impôt lui est

---

* Quand on augmenteroit la différence du prix des places en proportion de celle des fortunes, on ne rétabliroit point pour cela l'équilibre. Ces places inférieures, mises à trop bas prix, seroient abandonnées à la populace; et chacun, pour en occuper de plus honorables, dépenseroit toujours au delà de ses moyens. C'est une observation qu'on peut faire aux spectacles de la Foire. La raison de ce désordre est que les premiers rangs sont alors un terme fixe dont les autres se rapprochent toujours sans qu'on le puisse éloigner. Le pauvre tend sans cesse à s'élever au-dessus de ses vingt sous : mais le riche, pour le fuir, n'a plus d'asile au delà de ses quatre francs; il faut, malgré lui, qu'il se laisse accoster; et, si son orgueil en souffre, sa bourse en profite.

---

subsistait depuis le milieu du XVII[e] siècle, entretenu à la fois par la vanité des gens du bel air, qui aimaient à être vus au moins autant qu'à voir, et par la cupidité des comédiens, qui n'y renoncèrent, en 1759, que pour 12000 livres payées par M. de Lauraguais.

1. Augmentation d'un tiers sur le prix des places, en cas de grand succès.

presque insensible*. De cette manière celui qui a peu paye beaucoup, et celui qui a beaucoup paye peu : je ne vois pas quelle grande justice on trouve à cela.

On me demandera qui force le pauvre d'aller aux spectacles. Je répondrai, premièrement, ceux qui les établissent et lui en donnent la tentation : en second lieu, sa pauvreté même, qui, le condamnant à des travaux continuels, sans espoir de les voir finir, lui rend quelque délassement plus nécessaire pour les supporter. Il ne se tient point malheureux de travailler sans relâche quand tout le monde en fait de même : mais n'est-il pas cruel à celui qui travaille de se priver des récréations des gens oisifs? Il les partage donc; et ce même amusement, qui fournit un moyen d'économie au riche, affoiblit doublement le pauvre, soit par un surcroît réel de dépenses, soit par moins de zèle au travail, comme je l'ai ci-devant expliqué.

De ces nouvelles réflexions il suit évidemment, ce me semble, que les spectacles modernes, où l'on n'assiste qu'à prix d'argent, tendent partout à favoriser et augmenter l'inégalité des fortunes, moins sensiblement, il est vrai, dans les capitales que dans une petite ville

---

* Voilà pourquoi les *imposteurs* de Bodin (*a*) et autres fripons publics établissent toujours leurs monopoles sur les choses nécessaires à la vie, afin d'affamer doucement le peuple sans que le riche en murmure. Si le moindre objet de luxe ou de faste étoit attaqué, tout seroit perdu ; mais, pourvu que les grands soient contens, qu'importe que le peuple vive?

(*a*) « Ceux que Bodin appelle *imposteurs*, dit ailleurs Rousseau (*De l'économie politique*), c'est-à-dire ceux qui imposent ou imaginent des taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, et de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. » — Jean Bodin est l'auteur des *Six livres de la République* (1577).

comme la nôtre. Si j'accorde que cette inégalité, portée jusqu'à certain point, peut avoir ses avantages, vous m'accorderez bien aussi qu'elle doit avoir des bornes, surtout dans un petit État, et surtout dans une république. Dans une monarchie où tous les ordres sont intermédiaires entre le prince et le peuple, il peut être assez indifférent que quelques hommes passent de l'un à l'autre; car, comme d'autres les remplacent, ce changement n'interrompt point la progression. Mais dans une démocratie, où les sujets et le souverain ne sont que les mêmes hommes considérés sous différens rapports, sitôt que le plus petit nombre l'emporte en richesses sur le plus grand, il faut que l'État périsse ou change de forme. Soit que le riche devienne plus riche ou le pauvre plus indigent, la différence des fortunes n'en augmente pas moins d'une manière que de l'autre; et cette différence, portée au delà de sa mesure, est ce qui détruit l'équilibre dont j'ai parlé[1].

Jamais, dans une monarchie, l'opulence d'un particulier ne peut le mettre au-dessus du prince; mais, dans une république, elle peut aisément le mettre au-dessus des lois. Alors le gouvernement n'a plus de force, et le riche est toujours le vrai souverain. Sur ces maximes incontestables il reste à considérer si l'inégalité n'a pas atteint parmi nous le dernier terme où elle peut parvenir sans ébranler la république. Je m'en rapporte là-dessus à ceux qui connoissent mieux que moi notre constitution et la répartition de nos richesses. Ce que je sais c'est que, le temps seul donnant à l'ordre des choses une pente naturelle vers cette inégalité et un progrès

1. Il y revient dans le *Contrat social* (III, 4).

successif jusqu'à son dernier terme, c'est une grande imprudence de l'accélérer encore par des établissemens qui la favorisent. Le grand Sully, qui nous aimoit, nous l'eût bien su dire : « Spectacles et comédies dans toute petite république, et surtout dans Genève, affoiblissement d'État ».

Si le seul établissement du théâtre nous est si nuisible, quel fruit tirerons-nous des pièces qu'on y représente? Les avantages mêmes qu'elles peuvent procurer aux peuples pour lesquels elles ont été composées nous tourneront à préjudice, en nous donnant pour instruction ce qu'on leur a donné pour censure, ou du moins en dirigeant nos goûts et nos inclinations sur les choses du monde qui nous conviennent le moins. La tragédie nous représentera des tyrans et des héros. Qu'en avons-nous à faire? Sommes-nous faits pour en avoir ou le devenir? Elle nous donnera une vaine admiration de la puissance et de la grandeur. De quoi nous servira-t-elle? Serons-nous plus grands ou plus puissans pour cela? Que nous importe d'aller étudier sur la scène les devoirs des rois, en négligeant de remplir les nôtres? La stérile admiration des vertus de théâtre nous dédommagera-t-elle des vertus simples et modestes qui font le bon citoyen? Au lieu de nous guérir de nos ridicules, la comédie nous portera ceux d'autrui : elle nous persuadera que nous avons tort de mépriser des vices qu'on estime si fort ailleurs. Quelque extravagant que soit un marquis, c'est un marquis enfin. Concevez combien ce titre sonne dans un pays assez heureux pour n'en point avoir; et qui sait combien de courtauds[1] croiront se

1. *Courtaud*, homme gros et court. Les gens de qualité appelaient dédaigneusement les marchands, *courtauds de boutique*.

mettre à la mode en imitant les marquis du siècle dernier? Je ne répéterai point ce que j'ai dit de la bonne foi toujours raillée, du vice adroit toujours triomphant, et de l'exemple continuel des forfaits mis en plaisanterie. Quelles leçons pour un peuple dont tous les sentimens ont encore leur droiture naturelle, qui croit qu'un scélérat est toujours méprisable, et qu'un homme de bien ne peut être ridicule! Quoi! Platon bannissoit Homère de sa république, et nous souffrirons Molière dans la nôtre! Que pourroit-il nous arriver de pis que de ressembler aux gens qu'il nous peint, même à ceux qu'il nous fait aimer?

J'en ai dit assez, je crois, sur leur chapitre; et je ne pense guère mieux des héros de Racine, de ces héros si parés, si doucereux, si tendres, qui, sous un air de courage et de vertu, ne nous montrent que les modèles des jeunes gens dont j'ai parlé, livrés à la galanterie, à la mollesse, à l'amour, à tout ce qui peut efféminer l'homme et l'attiédir sur le goût de ses véritables devoirs. Tout le théâtre françois ne respire que la tendresse; c'est la grande vertu à laquelle on y sacrifie toutes les autres, ou du moins qu'on y rend la plus chère aux spectateurs. Je ne dis pas qu'on ait tort en cela, quant à l'objet du poète : je sais que l'homme sans passions est une chimère; que l'intérêt du théâtre n'est fondé que sur les passions; que le cœur ne s'intéresse point à celles qui lui sont étrangères, ni à celles qu'on n'aime pas à voir en autrui, quoiqu'on y soit sujet soi-même. L'amour de l'humanité, celui de la patrie, sont les sentimens dont les peintures touchent le plus ceux qui en sont pénétrés : mais quand ces deux passions sont éteintes, il ne reste que l'amour proprement dit pour leur suppléer, parce que son charme est plus naturel et s'efface plus difficile-

lement du cœur que celui de toutes les autres. Cependant il n'est pas également convenable à tous les hommes: c'est plutôt comme supplément des bons sentimens que comme bon sentiment lui-même qu'on peut l'admettre; non qu'il ne soit louable en soi, comme toute passion bien réglée, mais parce que les excès en sont dangereux et inévitables.

Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même; le meilleur est celui qui partage également ses affections à tous ses semblables. Il vaut beaucoup mieux aimer une maîtresse que de s'aimer seul au monde. Mais quiconque aime tendrement ses parens, ses amis, sa patrie, et le genre humain, se dégrade par un attachement désordonné qui nuit bientôt à tous les autres, et leur est infailliblement préféré. Sur ce principe, je dis qu'il y a des pays où les mœurs sont si mauvaises, qu'on seroit trop heureux d'y pouvoir remonter à l'amour; d'autres où elles sont assez bonnes pour qu'il soit fâcheux d'y descendre, et j'ose croire le mien dans ce dernier cas. J'ajouterai que les objets trop passionnés sont plus dangereux à nous montrer qu'à personne, parce que nous n'avons naturellement que trop de penchant à les aimer. Sous un air flegmatique et froid, le Génevois cache une âme ardente et sensible, plus facile à émouvoir qu'à retenir. Dans ce séjour de la raison, la beauté n'est pas étrangère ni sans empire; le levain de la mélancolie y fait souvent fermenter l'amour; les hommes n'y sont que trop capables de sentir des passions violentes, les femmes de les inspirer; et les tristes effets qu'elles y ont quelquefois produits ne montrent que trop le danger de les exciter par des spectacles touchans et tendres. Si les héros de quelques pièces soumettent l'amour au

devoir, en admirant leur force le cœur se prête à leur foiblesse; on apprend moins à se donner leur courage qu'à se mettre dans le cas d'en avoir besoin. C'est plus d'exercice[1] pour la vertu; mais qui l'ose exposer à ces combats mérite d'y succomber. L'amour, l'amour même, prend son masque pour la surprendre, il se pare de son enthousiasme, il usurpe sa force, il affecte son langage; et quand on s'aperçoit de l'erreur, qu'il est tard pour en revenir! Que d'hommes bien nés, séduits par ces apparences, d'amans tendres et généreux qu'ils étoient d'abord, sont devenus par degrés de vils corrupteurs, sans mœurs, sans respect pour la foi conjugale, sans égards pour les droits de la confiance et de l'amitié! Heureux qui sait se reconnoître au bord du précipice et s'empêcher d'y tomber! Est-ce au milieu d'une course rapide qu'on doit espérer de s'arrêter? Est-ce en s'attendrissant tous les jours qu'on apprend à surmonter la tendresse? On triomphe aisément d'un foible penchant; mais celui qui connut le véritable amour et l'a su vaincre, ah! pardonnons à ce mortel, s'il existe, d'oser prétendre à la vertu[2]!

Ainsi, de quelque manière qu'on envisage les choses, la même vérité nous frappe toujours. Tout ce que les pièces de théâtre peuvent avoir d'utile à ceux pour qui elles ont été faites nous deviendra préjudiciable, jusqu'au goût que nous croirons avoir acquis par elles, et qui ne sera qu'un faux goût, sans tact, sans délicatesse, substitué mal à propos parmi nous à la solidité de la raison.

---

1. Voy. p. 51, note 3.

2. Ce mortel n'est autre que lui-même. Très entreprenant avec Mme d'Houdetot qui, fidèle à Saint-Lambert, ne s'était pas laissé mener plus loin que l'attendrissement romanesque, Rousseau aime à se persuader qu'il a lui-même immolé son amour à la vertu.

Le goût tient à plusieurs choses : les recherches d'imitation qu'on voit au théâtre, les comparaisons qu'on a lieu d'y faire, les réflexions sur l'art de plaire aux spectateurs, peuvent le faire germer, mais non suffire à son développement. Il faut de grandes villes, il faut des beaux-arts et du luxe, il faut un commerce intime entre les citoyens, il faut une étroite dépendance les uns des autres, il faut de la galanterie et même de la débauche, il faut des vices qu'on soit forcé d'embellir, pour faire chercher à tout des formes agréables, et réussir à les trouver. Une partie de ces choses nous manquera toujours, et nous devons trembler d'acquérir l'autre.

Nous aurons des comédiens, mais quels? Une bonne troupe viendra-t-elle de but en blanc s'établir dans une ville de vingt-quatre mille âmes? Nous en aurons donc d'abord de mauvais, et nous serons d'abord de mauvais juges. Les formerons-nous, ou s'ils nous formeront? Nous aurons de bonnes pièces; mais les recevant pour telles sur la parole d'autrui, nous serons dispensés de les examiner, et ne gagnerons pas plus à les voir jouer qu'à les lire. Nous n'en ferons pas moins les connoisseurs, les arbitres du théâtre; nous n'en voudrons pas moins décider pour notre argent, et n'en serons que plus ridicules. On ne l'est point pour manquer de goût, quand on le méprise; mais c'est l'être que de s'en piquer et n'en avoir qu'un mauvais. Et qu'est-ce au fond que ce goût si vanté? l'art de se connoître en petites choses. En vérité, quand on en a une aussi grande à conserver que la liberté, tout le reste est bien puéril.

Je ne vois qu'un remède à tant d'inconvéniens; c'est que, pour nous approprier les drames de notre théâtre, nous les composions nous-mêmes, et que nous ayons des auteurs avant des comédiens. Car il n'est pas bon qu'on

nous montre toutes sortes d'imitations, mais seulement celles des choses honnêtes et qui conviennent à des hommes libres*. Il est sûr que des pièces tirées, comme celles des Grecs, des malheurs passés de la patrie ou des défauts présens du peuple, pourroient offrir aux spectateurs des leçons utiles. Alors quels seront les héros de nos tragédies? des Berthelier? des Lévrery[1]? Ah! dignes citoyens! vous fûtes des héros, sans doute, mais votre obscurité vous avilit, vos noms communs[2] déshonorent vos grandes âmes**, et nous ne sommes plus assez grands nous-mêmes pour vous savoir admirer. Quels seront nos

---

* « Si quis ergo in nostram urbem venerit, qui animi sa-
« pientia in omnes possit sese vertere formas, et omnia imi-
« tari, volueritque poemata sua ostentare, venerabimur quidem
« ipsum, ut sacrum, admirabilem, et jucundum : dicemus au-
« tem non esse ejusmodi hominem in republica nostra, neque
« fas esse ut insit; mittemusque in aliam urbem, unguento ca-
« put ejus perungentes, lanaque coronantes. Nos autem auste-
« riori minusque jucundo utemur poeta, fabularumque fictore,
« utilitatis gratia, qui decore nobis rationem exprimat, et quæ
« dici debent dicat in his formulis quas a principio pro legibus
« tulimus, quando cives erudire agressi sumus. » (Plat., *de Republ.*, lib. III.)(*a*)

** Philibert Berthelier fut le Caton de notre patrie; avec cette différence, que la liberté publique finit par l'un et commença par l'autre. Il tenoit une belette privée quand il fut arrêté : il rendit son épée avec cette fierté qui sied si bien à la vertu malheureuse; puis il continua de jouer avec sa belette, sans

(*a*) C'est la traduction du fameux passage sur Homère, où Platon chasse le poete de sa Republique, apres l'avoir couvert de parfums et de couronnes. — Rousseau vise ici directement Voltaire devenu l'hôte de Geneve.

---

1. Ce sont les héros de la résistance de Genève contre Charles III, duc de Savoie, en 1517.

2. Rousseau oublie, semble-t-il, qu'il s'agirait d'un drame destiné non à Paris, mais à Genève, où les noms de Berthelier et de Lévrery ne seraient ni obscurs ni communs. Ses préjugés de lettré persistent malgré lui.

tyrans? Des gentilshommes de la Cuillère*, des évêques de Genève, des comtes de Savoie, des ancêtres d'une maison avec laquelle nous venons de traiter, et à qui nous devons du respect. Cinquante ans plus tôt, je ne répondrois pas que le diable** et l'antechrist n'y eussent

---

daigner répondre aux outrages de ses gardes. Il mourut comme doit mourir un martyr de la liberté.

Jean Lévrery fut le Favonius(*a*) de Berthelier, non pas en imitant puérilement ses discours et ses manières, mais en mourant volontairement comme lui, sachant bien que l'exemple de sa mort seroit plus utile à son pays que sa vie. Avant d'aller à l'échafaud, il écrivit sur le mur de sa prison cette épitaphe qu'on avoit faite à son prédécesseur,

« Quid mihi mors nocuit? Virtus post fata virescit;
« Nec cruce, nec sævi gladio perit illa tyranni. »

« Quel mal la mort me fait-elle? La vertu s'accroît dans le danger; elle n'est point soumise à la croix, ni au glaive d'un tyran cruel. »

* C'étoit une confrérie de gentilshommes savoyards qui avoient fait vœu de brigandage contre la ville de Genève, et qui, pour marque de leur association, portoient une cuillère pendue au cou.

** J'ai lu dans ma jeunesse une tragédie de *l'Escalade*, où le diable étoit en effet un des acteurs. On me disoit que cette pièce ayant une fois été représentée, ce personnage, en entrant sur la scène, se trouva double, comme si l'original eût été jaloux qu'on eût l'audace de le contrefaire, et qu'à l'instant l'effroi fit fuir tout le monde et finir la représentation. Ce conte est burlesque, et le paraîtra bien plus à Paris qu'à Genève; cependant, qu'on se prête aux suppositions, on trouvera dans cette double apparition un effet théâtral et vraiment effrayant. Je n'imagine qu'un spectacle plus simple et plus terrible encore, c'est celui de la main sortant du mur et traçant des mots inconnus au festin de Balthazar. Cette seule idée fait frissonner. Il me sem-

(*a*) Favonius etait un Romain du temps de Caton d'Utique, qui se piquait d'imiter la manière d'être de ce grand homme, et qu'on appelait *singe de Caton.*

aussi fait leur rôle. Chez les Grecs, peuple d'ailleurs assez badin, tout étoit grave et sérieux sitôt qu'il s'agissoit de la patrie; mais, dans ce siècle plaisant où rien n'échappe au ridicule, hormis la puissance, on n'ose parler d'héroïsme que dans les grands États, quoiqu'on n'en trouve que dans les petits.

Quant à la comédie, il n'y faut pas songer : elle causeroit chez nous les plus affreux désordres; elle serviroit d'instrument aux factions, aux partis, aux vengeances particulières. Notre ville est si petite que les peintures de mœurs les plus générales y dégénéreroient bientôt en satires et en personnalités. L'exemple de l'ancienne Athènes, ville incomparablement plus peuplée que Genève, nous offre une leçon frappante : c'est au théâtre qu'on y prépara l'exil de plusieurs grands hommes et la mort de Socrate; c'est par la fureur du théâtre qu'Athènes périt[1]; et ses désastres ne justifièrent que trop le chagrin qu'avoit témoigné Solon aux premières représentations de Thespis[2]. Ce qu'il y a de bien sûr pour nous, c'est qu'il faudra mal augurer de la république, quand on verra les citoyens, travestis en beaux esprits, s'occuper

---

ble que nos poètes lyriques (*a*) sont loin de ces inventions sublimes, ils font, pour épouvanter, un fracas de décorations sans effet. Sur la scène même il ne faut pas tout dire à la vue, mais ébranler l'imagination.

(*a*) Ceux qui composent des drames lyriques, des poemes pour l'Opera.

---

1. Assertions arbitraires.

2. Plutarque, *Solon*, 29. — C'est le mot de Solon assistant à une des premières tragédies de Thespis où le poète paraissait lui-même comme acteur, et lui demandant s'il n'avait pas honte de mentir ainsi en présence d'une si grande foule. Thespis lui ayant répondu que cela ne tirait pas à conséquence et n'avait pour objet que l'amusement : « Bientôt, réplique Solon, à force de louer et d'honorer ce genre d'amusement, nous lui ferons place dans les relations de la vie. »

à faire des vers françois et des pièces de théâtre; talens qui ne sont point les nôtres et que nous ne posséderons jamais. Mais que M. de Voltaire daigne nous composer des tragédies sur le modèle de *la Mort de César*, du premier acte de *Brutus*; et, s'il nous faut absolument un théâtre, qu'il s'engage à le remplir toujours de son génie, et à vivre autant que ses pièces!

Je serois d'avis qu'on pesât mûrement toutes ces réflexions avant de mettre en ligne de compte le goût de parure et de dissipation que doit produire parmi notre jeunesse l'exemple des comédiens. Mais enfin cet exemple aura son effet encore; et si généralement partout les lois sont insuffisantes pour réprimer des vices qui naissent de la nature des choses, comme je crois l'avoir montré, combien plus le seront-elles parmi nous, où le premier signe de leur foiblesse sera l'établissement des comédiens! car ce ne seront point eux proprement qui auront introduit ce goût de dissipation; au contraire, ce même goût les aura prévenus, les aura introduits eux-mêmes, et ils ne feront que fortifier un penchant déjà tout formé, qui, les ayant fait admettre, à plus forte raison les fera maintenir avec leurs défauts.

Je m'appuie toujours sur la supposition qu'ils subsisteront commodément dans une aussi petite ville; et je dis que, si nous les honorons, comme vous le prétendez, dans un pays où tous sont à peu près égaux, ils seront les égaux de tout le monde, et auront de plus la faveur publique qui leur est naturellement acquise. Ils ne seront point, comme ailleurs, tenus en respect par les grands dont ils recherchent la bienveillance et dont ils craignent la disgrâce. Les magistrats leur en imposeront : soit. Mais ces magistrats auront été particuliers; ils auront pu être familiers avec eux; ils auront des enfans qui le

seront encore, des femmes qui aimeront le plaisir. Toutes ces liaisons seront des moyens d'indulgence et de protection auxquels il sera impossible de résister toujours. Bientôt les comédiens, sûrs de l'impunité, la procureront encore à leurs imitateurs : c'est par eux qu'aura commencé le désordre; mais on ne voit plus où il pourra s'arrêter. Les femmes, la jeunesse, les riches, les gens oisifs, tout sera pour eux, tout éludera des lois qui les gênent, tout favorisera leur licence : chacun, cherchant à les satisfaire, croira travailler pour ses plaisirs. Quel homme osera s'opposer à ce torrent, si ce n'est peut-être quelque ancien pasteur rigide qu'on n'écoutera point, et dont le sens et la gravité passeront pour pédanterie chez une jeunesse inconsidérée? Enfin pour peu qu'ils joignent d'art et de manége à leur succès, je ne leur donne pas trente ans pour être les arbitres de l'État *. On verra les aspirans aux charges briguer leur faveur pour obtenir les suffrages : les élections se feront dans les loges des actrices, et les chefs d'un peuple libre seront les créatures d'une bande d'histrions. La plume tombe des mains à cette idée. Qu'on l'écarte tant qu'on voudra, qu'on m'accuse d'outrer la prévoyance; je n'ai plus qu'un mot à dire. Quoi qu'il arrive, il faudra que ces gens-là réforment leurs mœurs parmi nous, ou qu'ils corrompent les nôtres. Quand cette alternative aura cessé de nous effrayer, les comédiens pourront venir, ils n'auront plus de mal à nous faire

Voilà, monsieur, les considérations que j'avois à pro-

* On doit toujours se souvenir que, pour que la comédie se soutienne à Genève, il faut que ce goût y devienne une fureur; s'il n'est que modéré, il faudra qu'elle tombe. La raison veut donc qu'en examinant les effets du théâtre on les mesure sur une cause capable de le soutenir

poser au public et à vous sur la question qu'il vous a plu d'agiter dans un article où elle étoit, à mon avis, tout à fait étrangère. Quand mes raisons, moins fortes qu'elles ne me paroissent, n'auroient pas un poids suffisant pour contre-balancer les vôtres, vous conviendrez au moins que, dans un aussi petit État que la république de Genève, toutes innovations sont dangereuses, et qu'il n'en faut jamais faire sans des motifs urgens et graves. Qu'on nous montre donc la pressante nécessité de celle-ci. Où sont les désordres qui nous forcent de recourir à un expédient si suspect? Tout est-il perdu sans cela? Notre ville est-elle si grande, le vice et l'oisiveté y ont-ils déjà fait un tel progrès, qu'elle ne puisse plus désormais subsister sans spectacles? Vous nous dites qu'elle en souffre de plus mauvais qui choquent également le goût et les mœurs : mais il y a bien de la différence entre montrer de mauvaises mœurs et attaquer les bonnes; car ce dernier effet dépend moins des qualités du spectacle que de l'impression qu'il cause. En ce sens, quel rapport entre quelques farces passagères et une comédie à demeure, entre les polissonneries d'un charlatan et les représentations régulières des ouvrages dramatiques, entre des tréteaux de foire élevés pour réjouir la populace et un théâtre estimé où les honnêtes gens penseront s'instruire? L'un de ces amusemens est sans conséquence et reste oublié dès le lendemain; mais l'autre est une affaire importante qui mérite toute l'attention du gouvernement. Par tout pays il est permis d'amuser les enfans, et peut être enfant qui veut sans beaucoup d'inconvéniens. Si ces fades spectacles manquent de goût, tant mieux; on s'en rebutera plus vite : s'ils sont grossiers, ils seront moins séduisans. Le vice ne s'insinue guère en choquant

l'honnêteté, mais en prenant son image, et les mots sales sont plus contraires à la politesse qu'aux bonnes mœurs. Voilà pourquoi les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus. S'aperçoit-on que les entretiens de la halle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute? Si[1] font bien les discrets propos du théâtre, et il vaudroit mieux qu'une jeune fille vît cent parades qu'une seule représentation de l'*Oracle*[2].

Au reste, j'avoue que j'aimerois mieux, quant à moi, que nous pussions nous passer entièrement de tous ces tréteaux, et que, petits et grands, nous sussions tirer nos plaisirs et nos devoirs de notre état et de nous-mêmes; mais, de ce qu'on devroit peut-être chasser les bateleurs, il ne s'ensuit pas qu'il faille appeler les comédiens. Vous avez vu dans votre propre pays la ville de Marseille se défendre longtemps d'une pareille innovation, résister même aux ordres réitérés du ministre, et garder encore, dans ce mépris d'un amusement frivole, une

---

1. *Ainsi au contraire* : archaïsme qui ne subsiste plus d'une manière courante que dans l'expression : si fait.

2. Cette petite comédie de Saint-Foix (un acte en prose) avait été représentée pour la première fois le 22 mars 1740. C'est, d'après la *Correspondance* de Grimm (éd. Tourneux, III, 41), la première féerie qu'on ait vue au théâtre. Elle est d'une mièvrerie extraordinairement fade et ne me paraît guère de nature à tourner aucune tête. La donnée est la suivante : Alcindor, fils de la Fée souveraine, est menacé de grands malheurs, d'après un oracle rendu lors de sa naissance; mais il les évitera s'il peut se faire aimer d'une jeune princesse qui le croira sourd, muet et insensible. Cette jeune princesse (Lucinde) a été enlevée par la Fée dans une île voisine; elle n'est servie que par des statues animées de mouvements par la puissance de la féerie. Alcindor, qui l'aime, se fait aimer d'elle dans les conditions prescrites par l'oracle : elle le croit insensible et laisse d'autant plus aisément échapper le secret de son cœur. D'où ce sens allégorique : que la discrétion et le mystère sont les conditions les plus favorables à la naissance de l'amour.

image honorable de son ancienne liberté[1]. Quel exemple pour une ville qui n'a point encore perdu la sienne!

Qu'on ne pense pas surtout faire un pareil établissement par manière d'essai, sauf à l'abolir quand on en sentira les inconvéniens : car ces inconvéniens ne se détruisent pas avec le théâtre qui les produit, ils restent quand leur cause est ôtée; et, dès qu'on commence à les sentir, ils sont irrémédiables. Nos mœurs altérées, nos goûts changés, ne se rétabliront pas comme ils se seront corrompus; nos plaisirs mêmes, nos innocens

---

1. Il nous paraît, comme à M. Fontaine (voy. son édition de la *Lettre sur les spectacles*, p. 266, note), que Rousseau fait ici allusion à l'incident suivant, dont il exagère singulièrement la portée :

« Le duc de Villars, gouverneur de Provence, fit augmenter, en 1753, le prix des places de la Comédie de Marseille en faveur de la Dumesnil, qu'il y avait fait venir de Paris. Les habitants aimèrent mieux abandonner le spectacle. M. de Villars dénonça à la cour cette désertion comme une révolte. M. de Saint-Florentin écrivit le 23 juillet 1753 aux échevins de Marseille une lettre, où cette ville était menacée d'être privée de troupes de comédiens. Les échevins lui firent une réponse dont voici la fin : « Notre évêque « (M. de Belzunce) déclame et fait « déclamer sans cesse contre le « théâtre, le spectateur et le spec- « tacle. Si le roi défend qu'il ne « s'établisse à l'avenir aucune « troupe dans notre ville, *nous « reprendrons une des anciennes « coutumes de nos illustres an- « cêtres* : vous savez, monseigneur, « que dans les beaux jours de « notre République, lorsque nous « donnions des lois, au lieu d'en « recevoir, nous fermions scru- « puleusement nos portes aux « histrions, de peur qu'ils ne « vinssent altérer la pureté de nos « mœurs. » (Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles*, 7e édition, 1779, t. II, p. 555.) — Il est clair que Rousseau se méprend sur les intentions des échevins, qui ne songent pas le moins du monde à bannir le théâtre de leur ville, où il existait et prospérait depuis plus d'un demi-siècle : le ton ironique sur lequel ils parlent des *déclamations* épiscopales n'est pas de gens que le théâtre scandalise. Ce qui donna quelque retentissement à cette querelle, ce fut de la part du corps municipal l'idée de répondre sur un ton poliment ironique, et par une menace de *grève*, à l'arbitraire d'un gouverneur et d'un ministre, « zélés protecteurs des belles », qui prétendaient faire largesse à une « actrice de la cour », en imposant d'office au bon public marseillais un prix des places extraordinaire.

plaisirs, auront perdu leurs charmes, le spectacle nous en aura dégoûtés pour toujours. L'oisiveté devenue nécessaire, les vides du temps que nous ne saurons plus remplir nous rendront à charge à nous-mêmes; les comédiens, en partant, nous laisseront l'ennui pour arrhes de leur retour; il nous forcera bientôt à les rappeler ou à faire pis. Nous aurons mal fait d'établir la comédie, nous ferons mal de la laisser subsister, nous ferons mal de la détruire; après la première faute, nous n'aurons plus que le choix de nos maux.

Quoi ! ne faut-il donc aucun spectacle dans une république ? Au contraire, il en faut beaucoup. C'est dans les républiques qu'ils sont nés, c'est dans leur sein qu'on les voit briller avec un véritable air de fête. A quels peuples convient-il mieux de s'assembler souvent et de former entre eux les doux liens du plaisir et de la joie, qu'à ceux qui ont tant de raisons de s'aimer et de rester à jamais unis ? Nous avons déjà plusieurs de ces fêtes publiques : ayons-en davantage encore, je n'en serai que plus charmé. Mais n'adoptons point ces spectacles exclusifs qui renferment tristement un petit nombre de gens dans un antre obscur ; qui les tiennent craintifs et immobiles dans le silence et l'inaction ; qui n'offrent aux yeux que cloisons, que pointes de fer, que soldats [1], qu'affligeantes images de la servitude et de l'inégalité. Non, peuples heureux, ce ne sont pas là vos fêtes. C'est en plein air, c'est sous le ciel qu'il faut vous rassembler et vous livrer au doux sentiment de votre bonheur. Que vos plaisirs ne soient efféminés ni mercenaires, que rien de ce qui sent la contrainte et l'intérêt ne les empoisonne, qu'ils soient libres et généreux comme vous, que

1. Il y avait des soldats chargés de maintenir l'ordre au parterre.

le soleil éclaire vos innocens spectacles : vous en formerez un vous-mêmes, le plus digne qu'il puisse éclairer.

Mais quels seront enfin les objets de ces spectacles ? qu'y montrera-t-on ? Rien, si l'on veut. Avec la liberté, partout où règne l'affluence, le bien-être y règne aussi. Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle : rendez-les acteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. Je n'ai pas besoin de renvoyer aux jeux des anciens Grecs ; il en est de plus modernes, il en est d'existans encore, et je les trouve précisément parmi nous. Nous avons tous les ans des revues, des prix publics, des rois de l'arquebuse, du canon, de la navigation. On ne peut trop multiplier des établissemens si utiles * et si agréables, on ne peut trop avoir de semblables rois. Pourquoi ne ferions-nous pas, pour nous rendre dispos et robustes, ce que nous faisons pour nous exercer aux armes ? La république a-t-elle moins besoin d'ouvriers que de soldats ? Pourquoi, sur le modèle des

---

* Il ne suffit pas que le peuple ait du pain et vive dans sa condition ; il faut qu'il vive agréablement, afin qu'il en remplisse mieux les devoirs, qu'il se tourmente moins pour en sortir, et que l'ordre public soit mieux établi. Les bonnes mœurs tiennent plus qu'on ne pense à ce que chacun se plaise dans son état. Le manége et l'esprit d'intrigue viennent d'inquiétude et de mécontentement ; tout va mal quand l'un aspire à l'emploi d'un autre. Il faut aimer son métier pour le bien faire. L'assiette de l'Etat n'est bonne et solide que quand, tous se sentant à leur place, les forces particulières se réunissent et concourent au bien public, au lieu de s'user l'une contre l'autre, comme elles font dans tout l'Etat mal constitué. Cela posé, que doit-on penser de ceux qui voudroient ôter au peuple les fêtes,

prix militaires, ne fonderions-nous pas d'autres prix de gymnastique pour la lutte, pour la course, pour le disque, pour divers exercices du corps? Pourquoi n'animerions-nous pas nos bateliers par des joutes sur le lac? Y auroit-il au monde un plus brillant spectacle que de voir sur ce vaste et superbe bassin des centaines de bateaux, élégamment équipés, partir à la fois, au signal donné, pour aller enlever un drapeau arboré au but, puis servir de cortége au vainqueur revenant en triomphe recevoir le prix mérité? Toutes ces sortes de fêtes ne sont dispendieuses qu'autant qu'on le veut bien, et le seul concours[1] les rend assez magnifiques. Cependant il faut y avoir assisté chez le Génevois pour comprendre avec quelle ardeur il s'y livre. On ne le reconnoît plus : ce n'est plus ce peuple si rangé qui ne se départ point de ses règles économiques; ce n'est plus ce long raisonneur qui pèse tout, jusqu'à la plaisanterie, à la balance du jugement. Il est vif, gai, caressant; son cœur est alors dans ses yeux comme il est toujours sur ses lèvres; il

---

les plaisirs, et toute espèce d'amusement, comme autant de distractions qui le détournent de son travail? Cette maxime est barbare et fausse. Tant pis, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain; il lui en faut encore pour le manger avec joie, autrement il ne le gagnera pas longtemps. Ce Dieu juste et bienfaisant qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse : la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine. Le dégoût du travail accable plus les malheureux que le travail même. Voulez-vous donc rendre un peuple actif et laborieux; donnez-lui des fêtes, offrez-lui des amusemens qui lui fassent aimer son état, et l'empêchent d'en envier un plus doux. Des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres. Présidez à ses plaisirs pour les rendre honnêtes; c'est le vrai moyen d'animer ses travaux.

---

1. La foule qui vient les regarder.

cherche à communiquer sa joie et ses plaisirs ; il invite, il presse, il force, il se dispute les survenans. Toutes les sociétés n'en font qu'une, tout devient commun à tous. Il est presque indifférent à quelle table on se mette ; ce seroit l'image de celles de Lacédémone, s'il n'y régniot un peu plus de profusion, mais cette profusion même est alors bien placée, et l'aspect de l'abondance rend plus touchant celui de la liberté qui la produit.

L'hiver, temps consacré au commerce privé des amis, convient moins aux fêtes publiques. Il en est pourtant une espèce dont je voudrois bien qu'on se fît moins de scrupule ; savoir, les bals entre de jeunes personnes [1] à marier. Je n'ai jamais bien conçu pourquoi l'on s'effarouche si fort de la danse et des assemblées qu'elle occasionne : comme s'il y avoit plus de mal à danser qu'à chanter ; que l'un et l'autre de ces amusemens ne fût pas également une inspiration de la nature ; et que ce fût un crime à ceux qui sont destinés à s'unir de s'égayer en commun par une honnête récréation ! L'homme et la femme ont été formés l'un pour l'autre : Dieu veut qu'ils suivent leur destination ; et certainement le premier et le plus saint de tous les liens de la société est le mariage. Toutes les fausses religions combattent la nature ; la nôtre seule, qui la suit et la règle, annonce une institution divine et convenable à l'homme. Elle ne doit point ajouter sur le mariage, aux embarras de l'ordre civil, des difficultés que l'Évangile ne prescrit pas, et que tout bon gouvernement condamne. Mais qu'on me dise où de jeunes personnes à marier auront occasion de prendre du goût l'une pour l'autre, et de se voir avec plus de

1. De *jeunes personnes* des deux sexes. Nous dirions aujourd'hui : *jeunes gens*. Rousseau dira plus loin : « toute *la jeunesse* à marier ».

décence et de circonspection que dans une assemblée où les yeux du public, incessamment ouverts sur elles, les forcent à la réserve, à la modestie, à s'observer avec le plus grand soin. En quoi Dieu est-il offensé par un exercice agréable, salutaire, propre à la vivacité des jeunes gens, qui consiste à se présenter l'un à l'autre avec grâce et bienséance, et auquel le spectateur impose une gravité dont on n'oseroit sortir un instant ? Peut-on imaginer un moyen plus honnête de ne point tromper autrui, du moins quant à la figure, et de se montrer avec les agrémens et les défauts qu'on peut avoir aux gens qui ont intérêt de nous bien connoître avant de s'obliger à nous aimer? Le devoir de se chérir réciproquement n'emporte-t-il pas celui de se plaire? et n'est-ce pas un soin digne de deux personnes vertueuses et chrétiennes qui cherchent à s'unir, de préparer ainsi leur cœur à l'amour mutuel que Dieu leur impose?

Qu'arrive-t-il dans ces lieux où règne une contrainte éternelle, où l'on punit comme un crime la plus innocente gaieté, où les jeunes gens des deux sexes n'osent jamais s'assembler en public, et où l'indiscrète sévérité d'un pasteur ne sait prêcher au nom de Dieu qu'une gêne servile, et la tristesse et l'ennui[1]? On élude une tyrannie insupportable que la nature et la raison désavouent. Aux plaisirs permis dont on prive une jeunesse enjouée et folâtre, on en substitue de plus dangereux : les tête-à-tête adroitement concertés prennent la place des assemblées publiques. A force de se cacher comme

1. Tel est, dans la *Pétition* de P.-L. Courier *pour les villageois que l'on empêche de danser*, le curé d'Azai, « jeune homme bouillant de zèle, à peine sorti du séminaire, conscrit de l'Église militante, impatient de se distinguer. Dès son installation, il attaqua la danse, et semble avoir promis à Dieu de l'abolir dans sa paroisse... »

si l'on étoit coupable, on est tenté de le devenir. L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour, mais le vice est ami des ténèbres, et jamais l'innocence et le mystère n'habitèrent longtemps ensemble.

Pour moi, loin de blâmer de si simples amusemens, je voudrois au contraire qu'ils fussent publiquement autorisés, et qu'on y prévînt tout désordre particulier en les convertissant en bals solennels et périodiques, ouverts indistinctement à toute la jeunesse à marier. Je voudrois qu'un magistrat*, nommé par le conseil, ne dédaignât pas de présider à ces bals. Je voudrois que les pères et mères y assistassent, pour veiller sur leurs enfans, pour être témoins de leurs grâces et de leur adresse, des applaudissemens qu'ils auroient mérités, et jouir ainsi du plus doux spectacle qui puisse toucher un cœur paternel. Je voudrois qu'en général toute personne mariée y fût admise au nombre des spectateurs et des juges, sans qu'il fût permis à aucune de profaner la dignité conjugale en dansant elle-même; car à quelle fin honnête pourroit-elle se donner ainsi en montre au public[1]? Je voudrois qu'on formât dans la salle une en-

* A chaque corps de métier, à chacune des sociétés publiques dont est composé notre Etat, préside un de ces magistrats, sous le nom de *seigneur-commis*. Ils assistent à toutes les assemblées, et même aux festins. Leur présence n'empêche point une honnête familiarité entre les membres de l'association: mais elle maintient tout le monde dans le respect qu'on doit porter aux lois, aux mœurs, à la décence, même au sein de la joie et du plaisir. Cette institution est très belle, et forme un des grands liens qui unissent le peuple à ses chefs.

1. Faire de la danse une sorte d'exhibition, fût-ce en vue d'une fin licite telle que le mariage, est-ce, à tout prendre, plus innocent que de la regarder comme un simple plaisir, permis également aux femmes et aux jeunes filles?

ceinte commode et honorable, destinée aux gens âgés de l'un et de l'autre sexe, qui, ayant déjà donné des citoyens à la patrie, verroient encore leurs petits-enfans se préparer à le devenir. Je voudrois que nul n'entrât ni ne sortît sans saluer ce parquet[1], et que tous les couples de jeunes gens vinssent avant de commencer leur danse et après l'avoir finie, y faire une profonde révérence, pour s'accoutumer de bonne heure à respecter la vieillesse. Je ne doute pas que cette agréable réunion des deux termes de la vie humaine ne donnât à cette assemblée un certain coup d'œil attendrissant[2], et qu'on ne vît quelquefois couler dans le parquet des larmes de joie et de souvenir, capables peut-être d'en arracher à un spectateur sensible. Je voudrois que tous les ans, au dernier bal, la jeune personne qui, durant les précédens, se seroit comportée le plus honnêtement, le plus modestement, et auroit plu davantage à tout le monde, au jugement du parquet, fût honorée d'une couronne par la main du *seigneur-commis**, et du titre de reine du bal, qu'elle porteroit toute l'année. Je voudrois qu'à la clôture de la même assemblée on la reconduisit en cortége; que le père et la mère fussent félicités et remerciés d'avoir une fille si bien née, et de l'élever si bien. Enfin je voudrois que, si elle venoit à se marier dans le cours de l'an, la seigneurie[3] lui fît un présent

* Voyez la note précédente.

1. Par analogie avec le *parquet* où se tiennent les juges dans le tribunal, et, par métonymie, le groupe même des juges.

2. Sensibilité déclamatoire et convenue, à la mode du temps.

3. Les « magnifiques, très honorés et souverains seigneurs » composant le conseil exécutif de la République.

ou lui accordât quelque distinction publique, afin que cet honneur fût une chose assez sérieuse pour ne pouvoir jamais devenir un sujet de plaisanterie.

Il est vrai qu'on auroit souvent à craindre un peu de partialité, si l'âge des juges ne laissoit toute la préférence au mérite. Et quand la beauté modeste seroit quelquefois favorisée, quel en seroit le grand inconvénient? Ayant plus d'assauts à soutenir, n'a-t-elle pas besoin d'être plus encouragée? N'est-elle pas un don de la nature, ainsi que les talens? Où est le mal qu'elle obtienne quelques honneurs qui l'excitent à s'en rendre digne, et puissent contenter l'amour-propre sans offenser la vertu[1]?

En perfectionnant ce projet dans les mêmes vues, sous un air de galanterie et d'amusement, on donneroit à ces fêtes plusieurs fins utiles qui en feroient un objet important de police[2] et de bonnes mœurs. La jeunesse, ayant des rendez-vous sûrs et honnêtes, seroit moins tentée d'en chercher de plus dangereux. Chaque sexe se livreroit plus patiemment, dans les intervalles, aux occupations et aux plaisirs qui lui sont propres, et s'en consoleroit plus aisément d'être privé du commerce continuel de l'autre. Les particuliers de tout état auroient la ressource d'un spectacle agréable, surtout aux pères et mères. Les soins pour la parure de leurs filles seroient pour les femmes un objet d'amusement qui feroit diversion à beaucoup d'autres; et cette parure ayant un objet innocent et louable seroit là tout à fait à sa place. Ces occasions de s'assembler pour s'unir, et d'arranger des

1. Des faveurs décernées publiquement à la beauté pour l'exciter à la modestie, c'est un paradoxe un peu fort.

2. *Police*, c'est ici l'ensemble des règlements destinés à maintenir, au sens moral, le bon ordre dans l'Etat.

établissemens[1], seroient des moyens fréquens de rapprocher des familles divisées et d'affermir la paix si nécessaire dans notre État. Sans altérer l'autorité des pères, les inclinations des enfans seroient un peu plus en liberté; le premier choix dépendroit un peu plus de leur cœur; les convenances d'âge, d'humeur, de goût, de caractère, seroient un peu plus consultées; on donneroit moins à celles d'état et de biens, qui font des nœuds mal assortis quand on les suit aux dépens des autres. Les liaisons devenant plus faciles, les mariages seroient plus fréquens; ces mariages, moins circonscrits par les mêmes conditions[2], préviendroient les partis, tempéreroient l'excessive inégalité, maintiendroient mieux le corps du peuple dans l'esprit de sa constitution. Ces bals, ainsi dirigés, ressembleroient moins à un spectacle public qu'à l'assemblée d'une grande famille; et du sein de la joie et des plaisirs naîtroient la conservation, la concorde et la prospérité de la république*.

---

* Il me paroît plaisant d'imaginer quelquefois les jugemens que plusieurs porteront de mes goûts, sur mes écrits. Sur celui-ci l'on ne manquera pas de dire : « Cet homme est fou de la danse. » Je m'ennuie à voir danser. « Il ne peut souffrir la comédie. » J'aime la comédie à la passion. « Il a de l'aversion pour les femmes. » Je ne serai que trop bien justifié là-dessus. « Il est mécontent des comédiens. » J'ai tout sujet de m'en louer, et l'amitié du seul d'entre eux (*a*) que j'ai connu particu-

(*a*). On a cru qu'il s'agissait du chanteur Jélyote, que Rousseau avait rencontré chez Mme d'Epinay. Mais il ne pouvait ignorer que ce Jelyote était un bellâtre, la coqueluche des femmes du monde, et ne devait pas ressentir pour lui grande estime. Je croirais plus volontiers, avec M. Fontaine, qu'il veut désigner La Noue, à qui il était redevable de plusieurs obligeances et qu'il appelle « homme de mérite » dans un passage des *Confessions* (part. II, livre VIII).

---

1. Des mariages.

2. Par l'analogie des conditions.

Sur ces idées, il seroit aisé d'établir à peu de frais, et sans danger, plus de spectacles qu'il n'en faudroit pour rendre le séjour de notre ville agréable et riant, même

---

lièrement ne peut qu'honorer un honnête homme. Même jugement sur les poètes dont je suis forcé de censurer les pièces : ceux qui sont morts ne seront pas de mon goût, et je serai piqué contre les vivans. La vérité est que Racine me charme, et que je n'ai jamais manqué volontairement une représentation de Molière. Si j'ai moins parlé de Corneille, c'est qu'ayant peu fréquenté ses pièces, et manquant de livres, il ne m'est pas assez resté dans la mémoire pour le citer. Quant à l'auteur d'*Atrée* et de *Catilina*, je ne l'ai jamais vu qu'une fois, et ce fut pour en recevoir un service (*a*). J'estime son génie et respecte sa vieillesse; mais, quelque honneur que je porte à sa personne, je ne dois que justice à ses pièces, et je ne sais point acquitter mes dettes aux dépens du bien public et de la vérité. Si mes écrits m'inspirent quelque fierté, c'est par la pureté d'intention qui les dicte, c'est par un désintéressement dont peu d'auteurs m'ont donné l'exemple, et que fort peu voudront imiter. Jamais vue particulière ne souilla le désir d'être utile aux autres qui m'a mis la plume à la main, et j'ai presque toujours écrit contre mon propre intérêt. *Vitam impendere vero* (*b*); voilà la devise que j'ai choisie et dont je me sens digne. Lecteurs, je puis me tromper moi-même, mais non pas vous tromper volontairement; craignez mes erreurs et non ma mauvaise foi. L'amour du bien public est la seule passion qui me fait parler au public; je sais alors m'oublier moi-même, et si quelqu'un m'offense, je me tais sur son compte de peur que la colère ne me rende injuste. Cette maxime est bonne à mes ennemis, en ce qu'ils me nuisent à leur aise et sans crainte de représailles; aux lecteurs, qui ne craignent pas que ma haine leur en impose; et surtout à moi, qui, restant en paix tandis qu'on m'outrage, n'ai du moins que le mal qu'on me fait, et non celui que j'éprouverois encore à le rendre. Sainte et pure vérité, à qui j'ai consacré ma vie, non, jamais mes passions ne souilleront le sincère amour que j'ai pour toi; l'intérêt ni la

(*a*) Nous ignorons lequel; sans doute à l'occasion des fonctions de censeur que remplissait le vieux poete. — (*b*) Juvenal, IV, 91.

aux étrangers, qui, ne trouvant rien de pareil ailleurs, y viendroient au moins pour voir une chose unique, quoique à dire le vrai, sur beaucoup de fortes raisons, je regarde ce concours comme un inconvénient bien plus que comme un avantage; et je suis persuadé, quant à moi, que jamais étranger n'entra dans Genève qu'il n'y ait fait plus de mal que de bien[1].

Mais savez-vous, monsieur, qui l'on devroit s'efforcer d'attirer et de retenir dans nos murs? Les Génevois mêmes, qui, avec un sincère amour pour leur pays, ont tous une si grande inclination pour les voyages, qu'il n'y a point de contrée où l'on n'en trouve de répandus. La moitié de nos concitoyens, épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie; et je me citerois moi-même avec plus de douleur si j'y étois moins inutile[2]. Je sais que nous sommes forcés d'aller chercher au loin les ressources que notre terrain nous refuse, et que nous pourrions difficilement subsister si nous nous y tenions renfermés. Mais au moins que ce bannissement ne soit pas éternel pour tous : que ceux dont le ciel a béni les travaux viennent, comme l'abeille, en rapporter le fruit dans la ruche, réjouir leurs concitoyens du spectacle de leur fortune, animer l'émulation des jeunes gens, enrichir leur pays de leurs richesses, et jouir modestement chez eux des biens honnêtement acquis chez les autres. Sera-ce avec des théâtres, toujours moins parfaits chez nous qu'ailleurs, qu'on les y fera

crainte ne sauroient altérer l'hommage que j'aime à t'offrir, et ma plume ne te refusera jamais rien que ce qu'elle craint d'accorder à la vengeance!

1. Le trait est décoché droit à Voltaire.

2. Allusion fort aigre dans ce mot. Voy. *Introduction*, p. xx.

revenir? Quitteront-ils la comédie de Paris ou de Londres pour aller revoir celle de Genève? Non, non, monsieur, ce n'est pas ainsi qu'on les peut ramener. Il faut que chacun sente qu'il ne sauroit trouver ailleurs ce qu'il a laissé dans son pays; il faut qu'un charme invincible le rappelle au séjour qu'il n'auroit point dû quitter; il faut que le souvenir de leurs premiers exercices, de leurs premiers spectacles, de leurs premiers plaisirs, reste profondément gravé dans leurs cœurs; il faut que les douces impressions faites durant la jeunesse demeurent et se renforcent dans un âge avancé, tandis que mille autres s'effacent, il faut qu'au milieu de la pompe des grands États et de leur triste magnificence une voix secrète leur crie incessamment au fond de l'âme : « Ah! où sont les jeux et les fêtes de ma jeunesse? où est la concorde des citoyens, où est la fraternité publique? où est la pure joie et la véritable allégresse? où sont la paix, la liberté, l'équité, l'innocence? Allons rechercher tout cela. » Mon Dieu, avec le cœur du Génevois, avec une ville aussi riante, un pays aussi charmant, un gouvernement aussi juste, des plaisirs si vrais et si purs, et tout ce qu'il faut pour savoir les goûter, à quoi tient-il que nous n'adorions tous la patrie?

Ainsi rappeloit ses citoyens, par des fêtes modestes et des jeux sans éclat, cette Sparte que je n'aurai jamais assez citée pour l'exemple que nous devrions en tirer; ainsi dans Athènes, parmi les beaux-arts, ainsi dans Suse, au sein du luxe et de la mollesse, le Spartiate ennuyé soupiroit après ses grossiers festins et ses fatigans exercices. C'est à Sparte que, dans une laborieuse oisiveté tout étoit plaisir et spectacle; c'est là que les plus rudes travaux passoient pour des récréations, et que les moindres délassemens formoient une instruction publique;

c'est là que les citoyens, continuellement assemblés, consacroient la vie entière à des amusemens qui faisoient la grande affaire de l'État, et à des jeux dont on ne se délassoit qu'à la guerre.

J'entends déjà les plaisans me demander si, parmi tant de merveilleuses instructions, je ne veux point aussi, dans nos fêtes génevoises, introduire les danses des jeunes Lacédémoniennes. Je réponds que je voudrois bien nous croire les yeux et le cœur assez chastes pour supporter un tel spectacle, et que de jeunes personnes, dans cet état, fussent à Genève, comme à Sparte, couvertes de l'honnêteté publique; mais, quelque estime que je fasse de mes compatriotes, je sais trop combien il y a loin d'eux aux Lacédémoniens, et je ne leur propose des institutions de ceux-ci que celles dont ils ne sont pas encore incapables. Si le sage Plutarque s'est chargé de justifier l'usage en question[1], pourquoi faut-il que je m'en charge après lui? Tout est dit en avouant que cet usage ne convenoit qu'aux élèves de Lycurgue; que leur vie frugale et laborieuse, leurs mœurs pures et sévères, la force d'âme qui leur étoit propre, pouvoient seules rendre innocent, sous leurs yeux, un spectacle si choquant pour tout peuple qui n'est qu'honnête.

Mais pense-t-on qu'au fond l'adroite parure de nos femmes ait moins son danger qu'une nudité absolue, dont l'habitude tourneroit bientôt les premiers effets en indifférence, et peut-être en dégoût? Ne sait-on pas que les statues et les tableaux n'offensent les yeux que quand un mélange de vêtemens rend les nudités obscènes? Le pouvoir immédiat des sens est foible et borné : c'est par l'entremise de l'imagination qu'ils font leurs plus grands

1. Plutarque, *Apophtegm. laconica* (Lycurg., 12-14).

ravages; c'est elle qui prend soin d'irriter les désirs, en prêtant à leurs objets encore plus d'attraits que ne leur en donna la nature; c'est elle qui découvre à l'œil avec scandale ce qu'il ne voit pas seulement comme nu, mais comme devant être habillé. Il n'y a point de vêtement si modeste au travers duquel un regard enflammé par l'imagination n'aille porter les désirs. Une jeune Chinoise, avançant un bout de pied couvert et chaussé, fera plus de ravage à Pékin que n'eût fait la plus belle fille du monde dansant toute nue au bas du Taygète. Mais quand on s'habille avec autant d'art et si peu d'exactitude[1] que les femmes font aujourd'hui, quand on ne montre moins que pour faire désirer davantage, quand l'obstacle qu'on oppose aux yeux ne sert qu'à mieux irriter l'imagination, quand on ne cache une partie de l'objet que pour parer celle qu'on expose,

« Heu! male tum mites defendet pampinus uvas[2]. »
(Virg., *Georg.*, I, v. 448.)

Terminons ces nombreuses digressions. Grâce au ciel, voici la dernière : je suis à la fin de cet écrit. Je donnois les fêtes de Lacédémone pour modèle de celles que je voudrois voir parmi nous. Ce n'est pas seulement par leur objet, mais aussi par leur simplicité, que je les trouve recommandables : sans pompe, sans luxe, sans appareil, tout y respiroit, avec un charme secret de patriotisme, qui les rendoit intéressantes, un certain esprit martial convenable à des hommes libres* : sans

* Je me souviens d'avoir été frappé dans mon enfance d'un spectacle assez simple, et dont pourtant l'impression m'est tou-

1. De sévérité.
2. *Hélas! La tendre grappe alors ne sera guère protégée par le pampre.* (Le texte porte *defendit*.)

affaires et sans plaisirs, au moins[1] de ce qui porte ces noms parmi nous, ils passoient, dans cette douce uni-

---

jours restée, malgré le temps et la diversité des objets. Le régiment de Saint-Gervais avoit fait l'exercice, et, selon la coutume, on avoit soupé par compagnies : la plupart de ceux qui les composoient se rassemblèrent, après le souper, dans la place de Saint-Gervais, et se mirent à danser tous ensemble, officiers et soldats, autour de la fontaine, sur le bassin de laquelle étoient montés les tambours, les fifres, et ceux qui portaient les flambeaux. Une danse de gens égayés par un long repas sembleroit n'offrir rien de fort intéressant à voir ; cependant l'accord de cinq ou six cents hommes en uniforme, se tenant tous par la main, et formant une longue bande qui serpentoit en cadence et sans confusion, avec mille tours et retours ; mille espèces d'évolutions figurées, le choix des airs qui les animoient, le bruit des tambours, l'éclat des flambeaux, un certain appareil militaire au sein du plaisir, tout cela formoit une sensation très vive qu'on ne pouvoit supporter de sang-froid. Il étoit tard, les femmes étoient couchées ; toutes se relevèrent. Bientôt les fenêtres furent pleines de spectatrices qui donnoient un nouveau zèle aux acteurs : elles ne purent tenir longtemps à leurs fenêtres, elles descendirent ; les maîtresses venoient voir leurs maris, les servantes apportoient du vin ; les enfants mêmes, éveillés par le bruit, accoururent demi-vêtus entre les pères et les mères. La danse fut suspendue ; ce ne furent qu'embrassemens, ris, santés, caresses. Il résulta de tout cela un attendrissement général que je ne saurois peindre, mais que, dans l'allégresse universelle, on éprouve assez naturellement au milieu de tout ce qui nous est cher. Mon père en m'embrassant fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et partager encore. « Jean-Jacques, me disoit-il, aime ton pays. Vois-tu ces bons Génevois ? ils sont tous amis, ils sont tous frères, la joie et la concorde règnent au milieu d'eux. Tu es Génevois ; tu verras un jour d'autres peuples ; mais quand tu voyagerois autant que ton père, tu ne trouveras jamais leurs pareils. »

On voulut recommencer la danse, il n'y eut plus moyen ; on

---

1. S.-ent. : sans rien... ; ellipse peu correcte.

formité, la journée sans la trouver trop longue, et la vie sans la trouver trop courte. Ils s'en retournoient chaque soir, gais et dispos, prendre leur frugal repas, contens de leur patrie, de leurs concitoyens et d'eux-mêmes. Si l'on demande quelque exemple de ces divertissemens publics, en voici un rapporté par Plutarque[1]. Il y avoit, dit-il, toujours trois danses en autant de bandes, selon la différence des âges; et ces danses se faisoient au chant de chaque bande. Celle des vieillards commençoit la première, en chantant le couplet suivant :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillans et hardis.

Suivoit celle des hommes, qui chantoient à leur tour, en frappant de leurs armes en cadence :

Nous le sommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant.

---

ne savoit plus ce qu'on faisoit, toutes les têtes étoient tournées d'une ivresse plus douce que celle du vin. Après avoir (*a*) resté quelque temps encore à rire et à causer sur la place, il fallut se séparer : chacun se retira paisiblement avec sa famille; et voilà comment ces aimables et prudentes femmes ramenèrent leurs maris, non pas en troublant leurs plaisirs, mais en allant les partager. Je sens bien que ce spectacle dont je fus si touché seroit sans attraits pour mille autres; il faut des yeux faits pour le voir, et un cœur fait pour le sentir. Non, il n'y a de pure joie que la joie publique, et les vrais sentimens de la nature ne règnent que sur le peuple. Ah! dignité, fille de l'orgueil et mère de l'ennui, jamais tes tristes esclaves eurent-ils un pareil moment en leur vie?

(*a*) Voy. p. 140, note 1.

---

1. Plutarque, *Instituta laconica*, 15 — *Lycurgue*, 21.

Ensuite venoient les enfans, qui leur répondoient en chantant de toute leur force :

Et nous bientôt le serons,
Qui tous vous surpasserons.

Voilà, monsieur, les spectacles qu'il faut à des républiques. Quant à celui dont votre article *Geneve* m'a forcé de traiter dans cet essai, si jamais l'intérêt particulier vient à bout de l'établir dans nos murs, j'en prévois les tristes effets; j'en ai montré quelques-uns, j'en pourrois montrer davantage. Mais c'est trop craindre un malheur imaginaire que la vigilance de nos magistrats saura prévenir. Je ne prétends point instruire des hommes plus sages que moi : il me suffit d'en avoir dit assez pour consoler la jeunesse de mon pays d'être privée d'un amusement qui coûteroit si cher à la patrie. J'exhorte cette heureuse jeunesse à profiter de l'avis qui termine votre article. Puisse-t-elle connoître et mériter son sort! puisse-t-elle sentir toujours combien le solide bonheur est préférable aux vains plaisirs qui le détruisent! puisse-t-elle transmettre à ses descendans les vertus, la liberté, la paix qu'elle tient de ses pères! c'est le dernier vœu par lequel je finis mes écrits[1], c'est celui par lequel finira ma vie.

1. Dans son état de maladie et de tristesse, Rousseau croyait toujours que l'ouvrage auquel il mettait la dernière main serait aussi le dernier de sa vie. Au moment où il donnait sa *Lettre sur les spectacles*, la *Nouvelle Héloïse* était à peu près achevée, l'*Emile* et le *Contrat social* sur le chantier.

APPENDICE I

ARTICLE *GENÈVE*[1] PAR D'ALEMBERT

(*Encyclopédie*, t. VII, p. 578).

La ville de Genève est située sur deux collines à l'endroit où finit le lac qui porte aujourd'hui son nom, et qu'on appeloit autrefois lac Leman. La situation en est très-agréable, on voit d'un côté le lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des coteaux couverts de maisons de campagne le long du lac, et à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de Genève sur le lac avec des jetées, ses barques, ses marchés, et sa position entre la France, l'Italie et l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche et commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices et des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, et on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ dix-huit lieues de long, et de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espèce de petite mer qui a ses tempêtes, et qui produit d'autres phénomènes curieux.

Jules César parle de Genève comme d'une ville des Allobroges, alors province romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appelés Suisses. Dès que le christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siége épiscopal, suffragant de Vienne. Au commencement du v^e^ siècle, l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent

1. Nous donnons en italique les deux passages sur la *comédie* et sur la *religion*.

dépossédés en 534 par les rois francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du IXe siècle, alla combattre les rois des Lombards, et délivrer le pape, qui l'en récompensa bien par la couronne impériale, ce prince passa à Genève, et en fit le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée par héritage à l'empire germanique, et Conrad y vint prendre la couronne impériale en 1034. Mais les empereurs ses successeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur suscitèrent les papes pendant plus de trois cents ans, ayant négligé d'avoir les yeux sur cette ville, elle secoua insensiblement le joug, et devint une ville impériale, qui eut son évêque pour prince, ou plutôt pour seigneur; car l'autorité de l'évêque étoit tempérée par celle des citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès lors exprimoient cette constitution mixte : c'étoit une aigle impériale d'un côté, et de l'autre une clef représentant le pouvoir de l'Eglise, avec cette devise, *Post tenebras lux*. La ville de Genève a conservé ses armes après avoir renoncé à l'Eglise romaine; elle n'a plus de commun avec la papauté que les clefs qu'elle porte dans son écusson; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées après avoir brisé avec une espèce de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les ducs de Savoie, voisins de Genève, appuyés quelquefois par les évêques, firent insensiblement à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette ville; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg et de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le conseil des deux cents fut établi. Les opinions de Luther et de Zuingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées; Genève les goûtoit; elle les admit enfin en 1535; la papauté fut abolie; et l'évêque qui prend toujours le titre d'évêque de Genève, sans y avoir plus de juridiction que l'evêque de Babylone n'en a dans son diocèse, est résidant à Annecy depuis ce temps-là.

On voit encore entre les deux portes de l'hôtel de ville de Genève, une inscription latine en mémoire de l'abolition de la religion catholique. Le pape y est appelé l'antechrist : cette expression, que le fanatisme de la liberté et de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroit

peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux et grossier une inscription plus vraie, plus noble et plus simple. Pour les catholiques, le pape est le chef de la véritable Église ; pour les protestans sages et modérés, c'est un souverain qu'ils respectent comme prince sans lui obéir : mais, dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus l'antechrist pour personne.

Genève, pour défendre sa liberté contre les entreprises des ducs de Savoie et de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich, et surtout de celle de la France. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles-Emmanuel et aux trésors de Philippe II, prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté et la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV, qui avoit secouru Genève de trois cents soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours ; elle ne lui fut pas inutile dans le temps de la Ligue et dans d'autres occasions : de là sont venus les priviléges dont les Génevois jouissent en France comme les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville y appelèrent Calvin, qui jouissoit avec justice d'une grande réputation ; homme de lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, et en françois avec une pureté singulière pour son temps : cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle, comme les ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui, par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires et de leurs contemporains. Calvin, jurisconsulte habile et théologien aussi éclairé qu'un hérétique le peut être, dressa de concert avec les magistrats un recueil de lois civiles et ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1545 par le peuple, et qui est devenu le code fondamental de la république. Le superflu des biens ecclésiastiques, qui servoit avant la réforme à nourrir le luxe des évêques et de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un hôpital, d'un collége et d'une académie : mais les guerres que Genève eut à soutenir pendant près de soixante ans empêchèrent les arts et le commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin le mauvais succès de l'escalade tentée en 1602 par le duc de Savoie a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Génevois repoussèrent leurs ennemis, qui les avoient

attaqués par surprise, et, pour dégoûter le duc de Savoie d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur ville sans déclaration de guerre : car cette politique singulière et nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore connue en Europe; et, eût-elle été pratiquée dès lors par les grands Etats, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le duc Charles-Emmanuel se voyant repoussé et ses généraux pendus renonça à s'emparer de Genève. Son exemple servit de leçon à ses successeurs; et depuis ce temps cette ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir et de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la dernière a éclaté en 1738, ont de temps en temps altéré légèrement la tranquillité de la république; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France et des cantons confédérés; et la sûreté est aujourd'hui établie au dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très singulière, qu'une ville qui compte à peine vingt-quatre mille âmes, et dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un État souverain, et une des villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa liberté et par son commerce, elle voit souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir; les événemens qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle dont elle jouit sans y prendre part : attachée aux François par ses alliances et par son commerce, aux Anglois par son commerce et par la religion, elle prononce avec impartialité sur la justice des guerres que ces deux nations puissantes se font l'une à l'autre, quoiqu'elle soit d'ailleurs trop sage pour prendre aucune part à ces guerres, et juge tous les souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser et sans les craindre.

La ville est bien fortifiée, surtout du côté du prince qu'elle redoute le plus, du roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte et sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre; les arsenaux et les magasins sont bien fournis; chaque citoyen y est soldat comme en Suisse et dans l'ancienne Rome. On permet aux Génevois de

servir dans les troupes étrangères; mais l'État ne fournit à aucune puissance des compagnies avouées, et ne souffre dans son territoire aucun enrôlement.

Quoique la ville soit riche, l'État est pauvre, par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'État ne va pas à cinq cent mille livres monnoie de France; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré suffit à tout, et produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans Genève quatre ordres de personnes; les citoyens qui sont fils de bourgeois et nés dans la ville : eux seuls peuvent parvenir à la magistrature; les bourgeois qui sont fils de bourgeois ou de citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de bourgeoisie que le magistrat peut conférer; ils peuvent être du conseil général, et même du grand conseil appelé des Deux-Cents. Les habitans sont des étrangers, qui ont permission du magistrat de demeurer dans la ville, et qui n'y font rien autre chose. Enfin les natifs sont les fils des habitans; ils ont quelques privilèges de plus que leurs pères, mais ils sont exclus du gouvernement.

A la tête de la république sont quatre syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an et ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux syndics est joint le petit conseil, composé de vingt conseillers, d'un trésorier et de deux secrétaires d'État, et un autre corps qu'on appelle de la justice. Les affaires journalières et qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux corps.

Le grand conseil est composé de deux cent cinquante citoyens ou bourgeois; il est juge des grandes causes civiles, il fait grâce, il bat monnoie, il élit les membres du petit conseil, il délibère sur ce qui doit être porté au conseil général. Ce conseil général embrasse le corps entier des citoyens et des bourgeois, excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les banqueroutiers et ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre et de la paix, les alliances, les impôts, et l'élection des principaux magistrats, qui se fait dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre et de décence, quoique le nombre des votans soit d'environ quinze cents personnes.

On voit, par ce détail, que le gouvernement de Genève a tous les avantages et aucun des inconvéniens de la démocratie ; tout est sous la direction des syndics, tout émane du petit conseil pour la délibération, et tout retourne à lui pour l'exécution ; ainsi il semble que la ville de Genève ait pris pour modèle cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : « De minoribus rebus principes consultant, de majo« ribus omnes ; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbi« trium est, apud principes prætractentur. » (Tacit., *De mor. German.*)

Le droit civil de Genève est presque tout tiré du droit romain, avec quelques modifications : par exemple, un père ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît ; le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfans, et de l'autre elle prévient l'injustice des pères.

M. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi* celle qui exclut des charges de la république les citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur père après sa mort, et à plus forte raison ceux qui n'acquittent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au delà de ceux que marque le Lévitique ; ainsi les cousins germains peuvent se marier ensemble ; mais aussi point de dispense dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère ou de désertion malicieuse, après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La question, déjà abolie dans plusieurs États, et qui devroit l'être partout comme une cruauté inutile, est proscrite à Genève ; on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il est nécessaire. L'accusé peut demander communication de la procédure, et se faire assister de ses parens et d'un avocat pour plaider sa cause devant les juges à huis ouverts. Les sentences criminelles se rendent dans la place publique par les syndics avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à Genève de dignité héréditaire : le fils d'un premier magistrat reste confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par son mérite. La noblesse, ni la richesse ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges ; les brigues sont sévèrement défendues. Les emplois sont si

peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité ; ils ne peuvent tenter que des âmes nobles, par la considération qui y est attachée.

On voit peu de procès ; la plupart sont accommodés par des amis communs, par les avocats mêmes, et par les juges.

Des lois somptuaires défendent l'usage des pierreries et de la dorure, limitent la dépense des funérailles, et obligent tous les citoyens à aller à pied dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderoit en France comme trop sévères et presque comme barbares et inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours se procurer à peu de frais : elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, et qui ruine sans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où il y ait plus de mariages heureux ; Genève est sur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Les règlemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans ; ainsi le luxe n'y est point, comme en France, un des grands obstacles à la population.

On ne souffre point à Genève de comédie ; ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes, mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne seroit-il pas possible de remédier à cet inconvénient, par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens ? Par ce moyen Genève auroit des spectacles et des mœurs, et jouiroit de l'avantage des uns et des autres : les représentations théâtrales formeroient le goût des citoyens, et leur donneroient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très difficile d'acquérir sans ce secours. La littérature en profiteroit, sans que le libertinage fît des progrès, et Genève réuniroit à la sagesse de Lacédémone la politesse d'Athènes. Une autre considération, digne d'une république si sage et si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de comédien, l'espèce d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès et au soutien des arts, est certainement une des principales causes qui contribuent au déréglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un comédien qui a des mœurs est doublement respectable, mais à peine

lui en sait-on quelque gré. Le traitant qui insulte à l'indigence publique et qui s'en nourrit, le courtisan qui rampe et qui ne paye point ses dettes, voilà l'espèce d'hommes que nous honorons le plus. Si les comédiens étoient non-seulement soufferts à Genève, mais contenus d'abord par des règlemens sages, protégés ensuite, et même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres citoyens, cette ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, et qui ne l'est que par notre faute, une troupe de comédiens estimable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe ; plusieurs personnes pleines de goût et de dispositions pour le théâtre, et qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à Genève pour cultiver non-seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable et si peu commun. Le séjour de cette ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la philosophie et de la liberté ; et les étrangers ne seroient plus surpris de voir que dans une ville où les spectacles décens et réguliers sont défendus, on permette des farces grossières et sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout : peu à peu l'exemple des comédiens de Genève, la régularité de leur conduite, et la considération dont elle les feroit jouir, serviroient de modèle aux comédiens des autres nations, et de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, et même d'inconséquence. On ne les verroit pas d'un côté pensionnés par le gouvernement, et de l'autre un objet d'anathème ; nos prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, et nos bourgeois de les regarder avec mépris : et une petite république auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Genève a une université qu'on appelle académie, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les professeurs peuvent devenir magistrats, et plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation et la célébrité de l'académie. Depuis quelques années on a établi aussi une école de dessin. Les avocats, les notaires, les médecins, forment des corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics ; et tous les corps de métiers ont aussi leurs règlemens, leurs apprentissages, et leurs chefs-d'œuvre.

La bibliothèque publique est bien assortie ; elle contient vingt-six mille volumes, et un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens, ainsi chacun lit et s'éclaire : aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à Genève que partout ailleurs. On ne s'aperçoit pas que ce soit un mal comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Génevois et nos politiques ont-ils également raison.

Après l'Angleterre, Genève a reçu la première l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, et qui pourtant s'y établira, quoique plusieurs de nos médecins la combattent encore, comme leurs prédécesseurs ont combattu la circulation du sang, l'émétique, et tant d'autres vérités incontestables ou de pratiques utiles.

Toutes les sciences et presque tous les arts ont été si bien cultivés à Genève, qu'on seroit surpris de voir la liste des savans et des artistes en tout genre que cette ville a produits depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célèbres, que sa situation agréable, et la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer. M. de Voltaire, qui depuis quatre ans y a établi son séjour, retrouve chez ces républicains les mêmes marques d'estime et de considération qu'il a reçues de plusieurs monarques.

La fabrique qui fleurit le plus à Genève est celle de l'horlogerie : elle occupe plus de cinq mille personnes, c'est-à-dire plus de la cinquième partie des citoyens. Les autres arts n'y sont pas négligés, entre autres l'agriculture ; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de soin et de travail.

Toutes les maisons sont bâties de pierre, ce qui prévient très souvent les incendies, auxquels on apporte d'ailleurs un prompt remède, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les hôpitaux ne sont point à Genève, comme ailleurs, une simple retraite pour les pauvres malades et infirmes : on y exerce l'hospitalité envers les pauvres passans ; mais surtout on en tire une multitude de petites pensions qu'on distribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre sans se déplacer, et sans renoncer à leur travail. Les hôpitaux dépensent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce sont abondantes.

Il nous reste à parler de la religion de Genève ; c'est la partie de cet article qui intéresse peut-être le plus les philosophes. Nous allons donc entrer dans ce détail ; mais nous prions

nos lecteurs de se souvenir que nous ne sommes ici qu'historiens, et non controversistes. Nos articles de théologie sont destinés à servir d'antidote à celui-ci, et raconter n'est pas approuver. Nous renvoyons donc nos lecteurs aux mots EUCHARISTIE, ENFER, FOI, CHRISTIANISME, *etc., pour les prémunir d'avance contre ce que nous allons dire.*

La constitution ecclésiastique de Genève est purement presbytérienne ; point d'évêques, encore moins de chanoines : ce n'est pas qu'on désapprouve l'épiscopat ; mais, comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des pasteurs moins riches et moins importans que des évêques convenoient mieux à une petite république.

Les ministres sont ou pasteurs comme nos curés, ou postulans, comme nos prêtres sans bénéfice. Le revenu des pasteurs ne va pas au delà de douze cents livres, sans aucun casuel ; c'est l'Etat qui le donne, car l'Eglise n'a rien. Les ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très rigides quant à la science et quant aux mœurs, et dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos églises catholiques suivissent l'exemple.

Les ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles ; c'est un acte de simple police, qui se fait sans appareil : on croit à Genève qu'il est ridicule d'être fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetière assez éloigné de la ville, usage qui devroit être suivi partout. Le clergé de Genève a des mœurs exemplaires : les ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entre eux avec aigreur sur des matières inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin leur chef étoit si zélé défenseur, et pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité et à la modération de leur patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très blâmable, et ils se contentent, si c'est un catholique qui leur parle, d'opposer au supplice de Servet cette abominable journée de la Saint-Barthélemy, que tout bon François désireroit effacer de notre histoire avec son sang ; et ce supplice de Jean Hus, que les catholiques

mêmes, disent-ils, n'entreprennent plus de justifier ; où l'humanité et la bonne foi furent également violées, et qui doit couvrir la mémoire de l'empereur Sigismond d'un opprobre éternel.

« Ce n'est pas, dit M. de Voltaire, un petit exemple du progrès de la raison humaine, qu'on ait imprimé à Genève, avec l'approbation publique, dans l'Essai sur l'histoire universelle du même auteur, que Calvin avoit une âme atroce, aussi bien qu'un esprit éclairé. Le meurtre de Servet paroit aujourd'hui abominable. » Nous croyons que les éloges dus à cette noble liberté de penser et d'écrire sont à partager également entre l'auteur, son siècle et Genève. Combien de pays où la philosophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la vérité est encore captive, où la raison n'ose élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en silence, où même trop d'écrivains pusillanimes, qu'on appelle sages, respectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de sûreté !

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs ministres de Genève ; ce seroit, selon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet être plein de bonté et de justice fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens : ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les passages formels de l'Ecriture qui sont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les livres saints tout ce qui paroit blesser l'humanité et la raison. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un temps ; ainsi le purgatoire, qui a été une des principales causes de la séparation des protestans d'avec l'Eglise romaine, est aujourd'hui la seule peine que plusieurs d'entre eux admettent après la mort : nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, plusieurs pasteurs de Genève n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle mystères, et s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison : aussi, quand on les presse sur la nécessité de la révélation, ce dogme si essentiel du christianisme, plusieurs y substituent le terme d'utilité, qui leur paroit plus doux : en cela, s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquens à leurs principes

Un clergé qui pense ainsi doit être tolérant, et l'est en effet

assez pour n'être pas regardé de bon œil par les ministres des autres églises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de Genève, qu'il y a peu de pays où les théologiens et les ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance et la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre : la religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jésus-Christ et pour les Ecritures est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.

Les ecclésiastiques font encore mieux à Genève que d'être tolérans ; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux citoyens l'exemple de la soumission aux lois. Le consistoire, établi pour veiller sur les mœurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du sacerdoce et de l'empire, qui dans des siècles d'ignorance a ébranlé la couronne de tant d'empereurs, et qui, comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siècles plus éclairés, n'est point connue à Genève ; le clergé n'y fait rien sans l'approbation des magistrats.

Le culte est fort simple ; point d'images, point de luminaires, point d'ornemens dans les églises. On vient pourtant de donner à la cathédrale un portail d'assez bon goût ; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des temples. Où seroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux et des statues, en avertissant le peuple, si l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, et de ne les regarder que comme des monumens destinés à retracer d'une manière frappante et agréable les principaux événemens de la religion? Les arts y gagneroient sans que la superstition en profitât. Nous parlons ici, comme le lecteur doit le sentir, dans les principes des pasteurs génevois, et non dans ceux de l'Eglise catholique.

Le service divin renferme deux choses : les prédications et le chant. Les prédications se bornent presque uniquement à la morale, et n'en valent que mieux. Le chant est d'assez mauvais goût ; et les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut espérer que Genève se réformera sur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la cathédrale, et peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage et en meil-

leure musique. Du reste la vérité nous oblige de dire que l'Être suprême est honoré à Genève avec une décence et un recueillement qu'on ne remarque point dans nos églises.

Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes monarchies ; mais, aux yeux du philosophe, la république des abeilles n'est pas moins intéressante que l'histoire des grands empires ; et ce n'est peut-être que dans les petits États qu'on peut trouver le modèle d'une parfaite administration politique. Si la religion ne nous permet pas de penser que les Génevois aient efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde, la raison nous oblige à croire qu'ils sont à peu près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci.

« O fortunatos nimium, sua si bona norint! »

APPENDICE II

RÉCLAMATION DES PASTEURS DE GENÈVE[1]

La compagnie, informée que le septième tome de l'Encyclopédie, imprimé depuis peu à Paris, renferme au mot Genève des choses qui intéressent essentiellement notre Église, s'est fait lire cet article ; et ayant nommé des commissaires pour l'examiner plus particulièrement, ouï leur rapport, après mûre délibération, elle a cru se devoir à elle-même et à l'édification publique de faire et de publier la déclaration suivante :

La compagnie a été également surprise et affligée de voir, dans ledit article de l'Encyclopédie, que non-seulement notre culte est représenté d'une manière défectueuse, mais que l'on y donne une très fausse idée de notre doctrine et de notre foi. On attribue à plusieurs de nous sur divers articles des sentimens qu'ils n'ont point, et l'on en défigure d'autres. On avance, contre toute vérité, que « plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ.... et n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle mystère, etc. ». Enfin, comme pour nous faire honneur d'un esprit tout philosophique, on s'efforce d'exténuer notre christianisme par des expressions qui ne vont pas à moins qu'à le rendre tout à fait suspect ; comme quand on dit que parmi nous « la religion est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple, et que le respect pour Jésus-Christ et pour l'Écriture est peut-être la seule chose qui distingue du pur déisme le christianisme de Genève. »

De pareilles imputations sont d'autant plus dangereuses et plus

---

1. Extrait des registres de la vénérable compagnie des pasteurs et professeurs de l'Académie de Genève, du 10 février 1758. — Voir l'*Introd.*, p. xviii.

capables de nous faire tort dans toute la chrétienté, qu'elles se trouvent dans un livre fort répandu, qui d'ailleurs parle favorablement de notre ville, de ses mœurs, de son gouvernement, et même de son clergé et de sa constitution ecclésiastique. Il est triste pour nous que le point le plus important soit celui sur lequel on se montre le plus mal informé.

Pour rendre plus de justice à l'intégrité de notre foi, il ne falloit que faire attention aux témoignages publics et authentiques que cette Église en a toujours donnés, et qu'elle en donne encore chaque jour. Rien de plus connu que notre grand principe et notre profession constante de tenir « la doctrine « des saints prophètes et apôtres, contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament », pour une doctrine divinement inspirée, seule règle infaillible et parfaite de notre foi et de nos mœurs. Cette profession est expressément confirmée par ceux que l'on admet au saint ministère, et même par tous les membres de notre troupeau, quand ils rendent raison de leur foi, comme catéchumènes, à la face de l'Église. On sait aussi l'usage continuel que nous faisons du *Symbole des apôtres*, comme d'un abrégé de la partie historique et dogmatique de l'Évangile, également admis de tous les chrétiens. Nos ordonnances ecclésiastiques portent sur les mêmes principes; nos prédications, notre culte, notre liturgie, nos sacremens, tout est relatif à l'œuvre de notre rédemption par Jésus-Christ. La même doctrine est enseignée dans les leçons et les thèses de notre académie, dans nos livres de piété, et dans les autres ouvrages que publient nos théologiens ; particulièrement contre l'incrédulité, poison funeste, dont nous travaillons sans cesse à préserver notre troupeau. Enfin nous ne craignons pas d'en appeler ici au témoignage des personnes de tout ordre, et même des étrangers qui entendent nos instructions, tant publiques que particulières, et qui en sont édifiés.

Sur quoi donc a-t-on pu se fonder pour donner une autre idée de notre doctrine? ou si l'on veut faire tomber le soupçon sur notre sincérité, comme si nous ne pensions pas ce que nous enseignons et ce que nous professons en public, de quel droit se permet-on un soupçon si odieux? et comment n'a-t-on pas senti qu'après avoir loué *nos mœurs* comme *exemplaires*, c'étoit se contredire, c'étoit faire injure à cette même probité, que de nous taxer d'une hypocrisie où ne tombent que des gens peu consciencieux qui se jouent de la religion?

Il est vrai que nous estimons et que nous cultivons la philosophie. Mais ce n'est point cette philosophie licencieuse et sophistique dont on voit aujourd'hui tant d'écarts ; c'est une philosophie solide, qui, loin d'affoiblir la foi, conduit les plus sages à être aussi les plus religieux.

Si nous prêchons beaucoup la morale, nous n'insistons pas moins sur le dogme. Il trouve chaque jour sa place dans nos chaires ; nous avons même deux exercices publics par semaine, uniquement destinés à l'explication du catéchisme. D'ailleurs cette morale est la morale chrétienne, toujours liée au dogme, et tirant de là sa principale force, particulièrement des promesses de pardon et de félicité éternelle que fait l'Évangile à ceux qui s'amendent, comme aussi des menaces d'une condamnation éternelle contre les impies et les impénitens. A cet égard, comme à tout autre, nous croyons qu'il faut s'en tenir à la sainte Écriture, qui nous parle, non d'un purgatoire, mais du paradis et de l'enfer, où chacun recevra sa juste rétribution selon le bien ou le mal qu'il aura fait dans cette vie. C'est en prêchant fortement ces grandes vérités, que nous tâchons de porter les hommes à la sanctification.

Si on loue en nous un esprit de modération et de tolérance, on ne doit pas le prendre pour une marque d'indifférence ou de relâchement. Grâce à Dieu, il a un tout autre principe. Cet esprit est celui de l'Évangile qui s'allie très-bien avec le zèle. D'un côté la charité chrétienne nous éloigne absolument des voies de contrainte, et nous fait supporter sans peine quelque diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel, comme il y en a eu de tout temps dans les églises même les plus pures : de l'autre, nous ne négligeons aucun soin, aucune voie de persuasion, pour établir, pour inculquer, pour défendre les points fondamentaux du christianisme.

Quand il nous arrive de remonter aux principes de la loi naturelle, nous le faisons à l'exemple des auteurs sacrés ; et ce n'est point d'une manière qui nous approche des déistes, puisqu'en donnant à la théologie naturelle plus de solidité et d'étendue que ne font la plupart d'entre eux, nous y joignons toujours la révélation, comme un secours du ciel très-nécessaire, et sans lequel les hommes ne seroient jamais sortis de l'état de corruption et d'aveuglement où ils étoient tombés.

Si l'un de nos principes est de ne rien proposer à croire qui

heurte la raison, ce n'est point là, comme on le suppose, un caractère de socinianisme. Ce principe est commun à tous les protestans; et ils s'en servent pour rejeter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Écriture sainte bien entendue. Mais ce principe ne va pas jusqu'à nous faire rejeter tout ce qu'on appelle mystère, puisque c'est le nom que nous donnons à des vérités d'un ordre surnaturel, que la seule raison humaine ne découvre pas, ou qu'elle ne sauroit comprendre parfaitement, qui n'ont pourtant rien d'impossible en elles-mêmes, et que Dieu nous a révélées. Il suffit que cette révélation soit certaine dans ses preuves, et précise dans ce qu'elle enseigne, pour que nous admettions de telles vérités, conjointement avec celles de la religion naturelle; d'autant mieux qu'elles se lient fort bien entre elles, et que l'heureux assemblage qu'en fait l'Évangile forme un corps de religion admirable et complet.

Enfin, quoique le point capital de notre religion soit d'adorer un seul Dieu, on ne doit pas dire qu'elle se réduise presque à cela, chez presque tout ce qui n'est pas peuple. Les personnes les mieux instruites sont aussi celles qui savent le mieux quel est le prix de l'alliance de grâce, et que la vie éternelle consiste à connoître le seul vrai Dieu, et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ, son fils, en qui a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité, et qui nous a été donné pour sauveur, pour médiateur et pour juge, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Par cette raison, le terme de *respect* pour Jésus-Christ et pour l'Écriture, nous paroissant de beaucoup trop foible ou trop équivoque pour exprimer la nature et l'étendue de nos sentimens à cet égard, nous disons que c'est avec foi, avec une vénération religieuse, avec une entière soumission d'esprit et de cœur, qu'il faut écouter ce divin maître et le Saint-Esprit parlant dans les Écritures. C'est ainsi qu'au lieu de nous appuyer sur la sagesse humaine, si foible et si bornée, nous sommes fondés sur la parole de Dieu, seule capable de nous rendre véritablement sages à salut, par la foi en Jésus-Christ, ce qui donne à notre religion un principe plus sûr, plus relevé, et bien plus d'étendue, bien plus d'efficace, en un mot, un tout autre caractère que celui sous lequel on s'est plu à la dépeindre.

Tels sont les sentimens unanimes de cette compagnie, qu'elle se fera un devoir de manifester et de soutenir en toute occa-

sion, comme il convient à de fidèles serviteurs de Jésus-Christ. Ce sont aussi les sentimens des ministres de cette Église qui n'ont pas encore cure d'âmes, lesquels étant informés du contenu de la présente déclaration, ont tous demandé d'y être compris. Nous ne craignons pas non plus d'assurer que c'est le sentiment général de notre Église; ce qui a bien paru par la sensibilité qu'ont témoignée les personnes de tout ordre de notre troupeau, sur l'article du dictionnaire qui cause ici nos plaintes.

Après ces explications et ces assurances, nous sommes bien dispensés, non-seulement d'entrer dans un plus grand détail sur les diverses imputations qui nous ont été faites; mais aussi de répondre à ce que l'on pourroit encore écrire dans le même but. Ce ne seroit qu'une contestation inutile, dont notre caractère nous éloigne infiniment. Il nous suffit d'avoir mis à couvert l'honneur de notre Église et de notre ministère, en montrant que le portrait qu'on a fait de notre religion est infidèle, et que notre attachement pour la saine doctrine évangélique n'est ni moins sincère que celui de nos pères, ni différent de celui des autres Églises réformées, avec qui nous faisons gloire d'être unis par les liens d'une même foi, et dont nous voyons avec beaucoup de peine que l'on veuille nous distinguer.

J. Trembley, *secrétaire*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

I. — La question générale. V

II. — Les circonstances XVI

SOMMAIRE DE LA LETTRE A M. D'ALEMBERT XXVII

TITRE DE LA 1re ÉDITION. 1

LETTRE SUR LES SPECTACLES.

Préface de Rousseau. 3

Lettre à M. d'Alembert. 13

APPENDICES.

I. — Article *Genève* par d'Alembert. 203

II. — Réclamation des pasteurs de Genève. 216

PARIS. — SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE ALBOUY

117, avenue de Choisy, 117.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

The English Journal

A PERIODICAL FOR FRENCH YOUTH

JOURNAL ANGLAIS POUR LES JEUNES FRANÇAIS

Publié sous la Direction de M. MEADMORE

Professeur agrégé au lycée Condorcet

Ce journal paraît le second et le quatrième samedi de chaque mois, à l'exception d'Août et de Septembre.

ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN

Deutsche Zeitung

für die französische Jugend

JOURNAL ALLEMAND pour les JEUNES FRANÇAIS

— **Rédigé sous la Direction** —

De M. SIGWALT

Professeur agrégé au lycée Michelet

Ce journal paraît le premier et le troisième samedi de chaque mois à l'exception des mois d'Août et de Septembre.

ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN

Die Kleine Zeitung

PETIT JOURNAL ALLEMAND ILLUSTRÉ

POUR LES ENFANTS DE 8 A 12 ANS

Rédigé sous la Direction de M. STŒFFLER

Professeur d'allemand au Collège CHAPTAL

MENSUEL

Abonnement : Un An, 3 fr. 50 — Le numéro, 35 cent.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Allemands

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

AUERBACH. *Recits villageois de la Forêt-Noire* (B. Lévy).. 2.50
BENEDIX. *Le procès* (Lange). ».60
L'Entêtement (Lange)..... ».60
Scenes choisies du Théâtre de famille (Feuillié)..... 1.50
CHAMISSO. *Pierre Schlemihl* (Koell)..... 1 »
CHOIX DE FABLES ET DE CONTES (Mathis)..... 1.50
CONTES ET MORCEAUX CHOISIS DE SCHMIDT, KRUMMACHER, LIEBESKIND, LICHTWER, HEBEL, HERDER ET CAMPE (Scherdlin)..... 1.50
CONTES POPULAIRES tirés de GRIMM, MUSÆUS, ANDERSEN et des *Feuilles de palmier*, par HERDER et LIEBESKIND (Scherdlin)..... 2.50
DEUTSCHLAND. *Romans et Nouvelles* (André)..... 2.50
GŒTHE, *Iphigénie en Tauride* (Loiseau)..... 2 50
Campagne de France (B. Lévy). 1.50
Faust, 1re part. (Büchner)..... 2 »
La Tasse (B. Lévy)..... 1.80
Morceaux choisis (B. Lévy).... 3 »
Extraits en prose (Lévy)..... 1.50
GŒTHE ET SCHILLER. *Poésies lyriques* (Lichtenberger)..... 2.50
HAUFF. *Lichtenstein*, I, II (Muller)..... 2.50
HEBEL. *Contes choisis* (Feuillié). 1.50
HEINE. *Extraits* (Sucher)..... 2.50
HOFFMANN. *Le tonnelier de Nuremberg* (Bauer)..... 2 »
KELLER (G.). *Kleider machen Leute* (Schürr)..... 1.25
KLEIST (DE) *Michael Kohlhaas* (Koch)..... 1 »
KLASSICHE UND MODERNE MÄRCHEN (Desfeuilles)..... 1 50
KOTZEBUE, *La petite Ville allemande*. (Bailly)..... 1 50
LESSING. *Laocoon* (B. Lévy).. 2 »
Lettres sur la Littérature moderne et les lettres archéologiques (Cottler)..... 2 »
Extraits de la Dramaturgie (Cottler)..... 1.50
Minna de Barnhelm (B. Lévy). 1.50
NIEBUHR. *Temps héroïques de la Grèce* (Koch)..... 1.50
ROSEGGER. *Waldjugend* (Feuillié)..... 1.50
SCHILLER. *Guerre de Trente Ans* (Schmidt et Leclaire)... 2.50
Histoire de la révolte des Pays-Bas (Lange)..... 2.50
Jeann d'Arc (Bailly)..... 2 50
Fiancée de Messine (Scherdlin). 1.50
Wallenstein (Cottler)..... 2.50
Wilhelm Tell (Weill)..... 1.50
Oncle et Neveu (Briois)..... 1 »
Morc. choisis (B. Lévy)..... 3 »
SCHILLER ET GŒTHE. *Correspondance* (B. Lévy)..... 2 »
Poésies lyriques (Lichtenberger) 2.50
SCHMIDT. *Cent petits Contes* (Scherdlin)..... 1.55
Les Œufs de Pâques (Scherdlin). 1.20
STIFTER. *Bunte Steine* (Schürr). 1.25
WILDENBRUCH. *Neid* (Schürr). 1.50
Das Edle Blut (Bastian)..... 1 »

DICTIONNAIRES

HEINHOLD : *Petit Dictionnaire français-allemand et allemand-français*; 25e édit. 1 vol. petit in-16, cartonnage toile..... 3 fr. 50

KOCH, professeur honoraire au lycée Saint-Louis : *Lexique français-allemand*; nouv. édit. revue et corrigée. 1 vol. in-16, cartonnage toile. 4 fr.
— *Lexique allemand-français*, contenant un grand nombre de termes nouveaux et l'indication de la nouvelle orthographe allemande. 1 vol. in-16, cartonnage toile..... 6 fr.

SUCKAU (De). *Dictionnaire allemand-français et français-allemand*, complètement refondu et remanié sur un nouveau plan par M. Théobald Fix. 1 fort vol. in-8, cartonnage.. 15 fr.
— *Le Dict. allemand-français*, broché. 6 fr. 50. — Cart. toile. 8 fr.
— *Le Dict. français-allemand*, broché. 6 fr. 5. — Cart. toile. 8 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Anglais

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CART.

AIKIN ET BARBAULD. *Soirées au logis* (Tronchet)..... .... 1.50
BYRON. *Childe Harold* (E. Chasles)..... 2 »
CHOIX DE CONTES EN ANGLAIS (Beaujeu)..... 1.50
COOK. *Extraits des Voyages* (Angellier)..... 2 »
DE FOE (DANIEL). *Robinson Crusoé* (Al. Beljame)..... 1.50
DICKENS. *Un conte de Noël* (Fiévet)..... 1.50
David Copperfield..... 2.50
Nicolas Nickleby..... 2.50
EDGEWORTH. *Forester* (Al. Beljame)..... 1.50
Conte choisis (Motheré)..... 2 »
Old Poz (Al. Beljame)... ..... »40
ELIOT (G.). *Silas Marner* (A. Malfroy)..... 2.50
Adam Bede..... 3 »
FRANKLIN. *Autobiographie* (E. Fiévet)..... 1.50
GOLDSMITH. *Le Vicaire de Wakefield* (A. Beljame)..... 1.50
Le Voyageur ; le Village abandonné (Motheré)..... »75
The Stoops to conquer (Petit)... 1.50
Essais choisis (Mac Enery).... 1.50
GRAY. *Choix de poésies* (Legouis)..... 1.50
IRVING (W.). *Vie et Voyages de Christ. Colomb* (E. Chasles).. 2 »
Le livre d'esquisses (Fiévet).... 2 »
MACAULAY. *Morceaux choisis des Essais* (Aug. Beljame)... 2.50
Morceaux choisis de l'Histoire d'Angleterre (Battier)..... 2.50
MILTON. *Le Paradis perdu*, livres I et II (Aug. Beljame).. »90
POPE. *Essai sur la Critique* (Motheré)..... »75
RUSKIN (J.). *The nature of gothic* (Morel)..... 1.50
SHAKESPEARE. *Jules César* (C. Fleming)..... 1.25
Hamlet (O'Sullivan)..... 1 »
Henri VIII (Morel)..... 1.25
Macbeth (Morel)..... 1.80
Othello (Morel)..... 1.80
Coriolan (O'Sullivan)..... 1 »
SHÉRIDAN : *The school for Scandal*. L'école de la médisance (Clermont)..... 1 »
SWIFT. *Les Voyages de Gulliver* (E. Fiévet)..... 1.80
TENNYSON. *Enoch Arden* (Al. Beljame)..... 1 »
Quatre poèmes (Vallod)..... »75
WALTER SCOTT. *Contes d'un Grand-père* (Talandier)..... 1.50
Morceaux choisis (Battier)..... 3 »
Les Puritains d'Ecosse..... 2 »
L'Antiquaire..... 2 »
Quentin Durward..... 2 »
Ivanhoe..... 2 »

DICTIONNAIRES

BATTIER ET LEGRAND, agrégés de l'Université : *Lexique français-anglais ;* nouvelle édit. revue et corrigée. 1 vol. in-16. cart. toile. 4 fr.

BELLOWS (J.): *Dictionnaire français anglais et anglais-français*. 1 vol in-8, cart..... 6 fr.
Le même. éd. de poche, in-32, rel. 13.50

NUGENT. *Dictionnaire de poche français-anglais et anglais-français*. Edit. revue par Brown et Martin, avec nombreuses additions par M. Duhamel, prof. au Collège d'Harrow. 1 vol. in-32, cart. 3 fr. 50

SPIERS: *Dictionnaire général anglais-français et français-anglais*. 2 vol. in-8, brochés..... 20 fr.
Cartonnés toile..... 23 fr.
Chaque dictionnaire, br.. 10 fr.
Cartonné toile..... 11 fr. 50

CLASSIQUES FRANÇAIS

(*Les noms des annotateurs sont entre parenthèses.*)

BOILEAU : *Œuvres poétiques* (Brunetière.) 1 50
— *Poésies et Extraits des œuvres en prose*. 2 »
BOSSUET : *De la connaissance de Dieu* (Lens.) 1 60
— *Sermons choisis* (Rébelliau). 3 »
— *Oraisons funèbres* (Rébelliau). 2 50
BUFFON : *Morceaux choisis* (Nollet). 1 50
— *Leçons sur le style* (Nollet). » 75
CHANSON DE ROLAND : *Extraits* (G. Paris). 1 50
CHATEAUBRIAND : *Extraits* (Brunetière). 1 50
CHEFS-D'ŒUVRE POET. DU XVIe SIÈCLE (Lemercier). 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIe SIÈCLE (Lanson). 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE (Lanson). 2 50
CHRESTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et E. Langlois) 3 »
CORNEILLE : *Théâtre choisi* (Petit de Julleville) 3 »
Chaque pièce séparément. 1 »
— *Scènes choisies* (Petit de Julleville). 1 »
DESCARTES *Principes de la philos.* 1re p. (Charpentier) 1 50
DIDEROT : *Extraits* (Texte). 2 »
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy). 2 50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIXe SIÈCLE (C. Jullian) 3 50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin). 2 50
FENELON : *Fables* (Ad. Régnier). » 75
— *Lettre à l'Académie* (Cahen). 1 50
— *Télémaque* (A. Chassang). 1 80
FLORIAN : *Fables* (Géruzez). » 75
JOINVILLE : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly). 2 »
LA BRUYÈRE : *Caractères* (Servois et Rébelliau). 2 50
LA FONTAINE : *Fables* (Géruzez et Thirion). 1 60
LAMARTINE : *Morceaux choisis*. 2 »
LECTURES MORALES (Thamin et Lapie). 2 50
MOLIÈRE : *Théâtre choisi* (E. Thirion). 3 »
Chaque pièce séparément. 1 »
— *Scènes choisies* (E. Thirion). 1 50
MONTAIGNE : *Principaux chapitres et extraits* (Jeanroy). 2 50
MONTESQUIEU : *Grand. et décad. des Romains* (Jullian). 1 80
— *Extraits de l'esprit des lois et des œuvres diverses* (Jullian). 2 »
PASCAL : *Pensées et Opuscules* (Brunschwicg). 3 50
— *Provinciales*, I, IV, XIII (Brunetière). 1 80
PROSATEURS DU XVIe SIÈCLE (Huguet). 2 50
RACINE : *Théâtre choisi* (Lanson). 3 »
Chaque pièce séparément. 1 »
RECITS DU MOYEN AGE (G. Paris). 1 50
ROUSSEAU : *Extraits en prose* (Brunel). 2 »
— *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Brunel). 1 50
SCENES, RÉCITS ET PORTRAITS DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES (Brunel). 2 »
SÉVIGNÉ : *Lettres choisies* (Ad. Régnier). 1 80
THÉATRE CLASSIQUE (Ad. Régnier). 3 »
VOLTAIRE : *Extraits en prose* (Brunel). 2 »
— *Choix de lettres* (Brunel). 2 25
— *Siècle de Louis XIV* (Bourgeois). 2 »
— *Charles XII* (A. Waddington). 2 »

3-1910.